BIB. ROM.
LAVAL. S. J.

Digitized by Google

Digitized by Google

TH 486/19

LES SOIRÉES
DE MONTLHÉRY.

Don – M. Desdemaits / Cat BN 39,203

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Ce., PLACE SORBONNE, 2.

LES SOIRÉES

DE

MONTLHÉRY,

ENTRETIENS SUR LES ORIGINES BIBLIQUES,

RECUEILLIS ET PUBLIÉS PAR

M. DESDOUITS,

Professeur de physique au Collége Stanislas.

Paris,

GAUME FRÈRES, RUE DU POT-DE-FER, 5.
POUSSIELGUE, RUE HAUTEFEUILLE, 9;
DEBÉCOURT, RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1836.

INTRODUCTION.

Dans la matinée du 27 mars 1834, un officier d'état-major frappait à la porte d'une jolie maison bourgeoise située à l'extrémité du bourg de Montlhéry, et s'enquérait si ce n'était pas la demeure de M. Bulmont.

Sur la réponse affirmative, on annonça au salon, M. le capitaine Vernaux.

Dans la pièce où l'officier fut introduit, se trouvait réunie la famille du maître de la maison, dont l'absence contraria vivement le capitaine. Il se trouvait face à face avec quatre personnes, deux dames et deux enfans auxquels sa figure et son nom étaient complétement inconnus : point de départ fort incommode pour une visite de la nature de celle qui amenait l'étranger. Le capitaine exposa qu'appelé momentanément à Étampes par une affaire contentieuse, il avait profité

de l'occasion pour vérifier le soupçon qu'il avait conçu, d'après des indices récens, sur sa parenté avec un M. Bulmont qu'il avait perdu de vue depuis son enfance, et qu'il avait appris demeurer dans cette petite ville, qui se rencontrait sur sa route. L'absence de M. Bulmont se trouvait alors une circonstance d'autant plus fâcheuse qu'il ne devait être de retour que le lendemain. Cependant quelques mots du capitaine réveillèrent de vieux souvenirs dans l'esprit de l'une des dames qui était la sœur de M. Bulmont; on se reconnut au nom de la ville de Montélimart, à quelques circonstances de localité, à quelques noms surtout qui formaient les anneaux d'une famille commune, sur laquelle les Bulmont et les Vernaux s'échelonnaient à quatre ou cinq degrés de distance. Sur quoi des félicitations réciproques s'échangèrent entre l'officier et ses hôtes, c'est-à-dire madame Bulmont, madame Desnoyers sa belle-sœur, le jeune Théophile Bulmont, adolescent de douze ans, et la petite Virginie Bulmont, personnage de deux lustres presque accomplis, qui tous deux s'empressèrent d'embrasser leur nouveau cousin au quatrième degré. Comme chacun sait ce qui se dit en pareille circonstance, on me saura gré de ne pas m'étendre davantage sur ce sujet.

Quelque peu intéressant que soit pour mes lecteurs un fait aussi vulgaire qu'une reconnaissance entre parens éloignés, ils voudront bien l'accepter comme début indispensable, et croire qu'il en était tout autrement, pour les personnes que rapprochait alors cette rencontre imprévue. Car sans parler de l'amabilité, et du mérite de la famille Bulmont, et surtout des avantages moraux que leur hôte en retira par la suite, comme cet opuscule le fera voir, je dois dire, au risque de blesser la modestie de mon ami intime, que le capitaine Vernaux était un de ces hommes qu'il est flatteur d'avoir pour ami, et même pour cousin, quand on le peut. Une physionomie noble et ouverte était le reflet d'une âme pleine d'honneur, de droiture et de franchise; un esprit réfléchi, observateur, que j'ai rarement vu sortir de ce calme philosophique si nécessaire à l'homme qui n'a jamais en vue que la vérité, et qu'on prenait souvent pour de la froideur d'âme; joignez à cela une grande pureté de mœurs, et néanmoins une vive tendance aux épanchemens de l'amitié; tel était M. Vernaux, que ses qualités rendaient aimable, sans aucune de ces formes d'emprunt qui composent ce masque frivole que le monde appelle l'amabilité. Tel le connut bientôt M. Bulmont dont l'esprit

scrutateur à un degré plus haut encore eut bientôt fait le tour de cette âme, et formé cette chaîne de sympathie qui unit deux hommes quand ils se reconnaissent et se comprennent au milieu de ce vide qu'on appelle le monde. Mais j'oublie que M. Bulmont ne sera de retour que dans vingt-quatre heures, et que le capitaine est encore au salon.

Comme le temps dont il pouvait disposer pour ses affaires lui était strictement mesuré, et qu'il ne pouvait se résoudre cependant à ne pas attendre le retour de M. Bulmont, notre ami Vernaux était dans un assez grand embarras. Cependant il ne se fit pas beaucoup prier, lorsqu'on le retint pour le reste de la journée ; puis il se rappela qu'il y avait à Montlhéry deux antiquités qui pouvaient l'aider à passer le temps ; une tour en ruines et une bataille également célèbres. Pour la tour, c'était l'affaire d'une inspection de quelques minutes ; mais quant à la bataille, il ne s'en rappelait guère que l'époque et les principaux personnages : c'était le Dauphin, qui fut l'astucieux Louis XI ; c'était le duc de Charolais, son rival, qui était déjà Charles-le-Téméraire ; mais les détails de l'action ne pouvaient lui devenir présens qu'avec le secours de quelque livre, et en venant à Montlhéry, il avait

oublié les chroniqueurs. Un mot qu'il adressa aux dames à ce propos, leur fournit l'occasion de le servir à souhait; introduit dans le cabinet de M. Bulmont, il trouva sous sa main les mémoires de Comines, au milieu d'une riche collection d'ouvrages de tout genre qui formaient une de ces bibliothèques qu'on ne rencontre guère hors des grandes villes, même au sein des châteaux. Aussi s'empressa-t-il après son excursion, de revenir à cette officine de science; aussi charmé de l'avoir à sa disposition, qu'étonné de la trouver fournie de tant de richesses.

C'était en effet une bibliothèque bien montée que celle de M. Bulmont. Là, notre ami le capitaine put se récréer pendant deux heures à la lecture des titres de trois à quatre mille volumes; assemblage parfaitement coordonné, d'ailleurs, des produits en tout genre de la pensée humaine. Les sciences, la littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie, avaient chacune leur quartier. Archimède, Euclide, Aristote, Ptolémée, et Pline l'ancien, y siégeaient à côté de Descartes, Newton, Huyghens, Leibnitz, Euler, et les savans modernes; Platon et Cicéron, Sénèque et Démosthène y donnaient la main à Montaigne, à Fénelon, à Bacon, à d'Aguesseau; tous les historiens grecs, Hérodote, Thu-

cydide, Xénophon, Diodore, Polybe, Arrien, Denys d'Halicarnasse, s'appuyaient contre Quinte-Curce, Tite-Live et Suétone : je ne parle pas des historiens modernes, pour ne pas prolonger démesurément cette litanie; et je citerai seulement les collections complètes des mémoires de nos deux Académies des sciences et des belles-lettres, la collection des voyages, les œuvres des littérateurs des deux derniers siècles, la grande Encyclopédie, et même les tables du Moniteur depuis 1789. Mais ce qui frappa le plus le capitaine, ce fut la réunion des œuvres de tous les Pères de l'Église, accompagnée de plusieurs histoires ecclésiastiques, de divers exemplaires de la Bible, tous richement reliés, de plusieurs ouvrages de théologie et de controverse, et même d'un missel noté dont la position particulière semblait indiquer des volumes qu'on veut avoir sous la main. Parbleu, se disait en lui-même M. Vernaux, le cousin Bulmont ne lit sans doute pas tout cela; mais quelle singulière idée de rassembler aux champs, et d'enrégimenter entre deux planches ces auteurs que je révère du plus profond de mon âme assurément, mais enfin qui ne sont pas à leur place dans un village, à ce qu'il me semble. Le cousin serait-il membre de l'Académie des inscriptions ou de celle des

sciences? nullement que je sache. Serait-ce la monomanie des livres, ou la vanité? mais la vanité ne s'enterre pas ainsi; et le sort n'amène pas tous les jours à Montlhéry des cousins de Montélimart pour admirer un magasin de libraire qui n'est même pas sur la route.

Et ce missel, reprit-il, en ouvrant un des volumes; serait-ce là le manuel hebdomadaire de M. Bulmont? car un pareil livre d'heures pour des dames ce n'est pas la mode. Iriez-vous à la messe, mon honoré cousin? En prononçant ces paroles, le capitaine devint pensif pendant quelques instans; puis se répondant à lui-même : Peut-être, dit-il avec lenteur....., et peut-être a-t-il raison.... Mais quel homme est-ce donc? un savant?.. un philosophe?.. un sage?.. serait-ce le dernier mot de ce que je vois?.. Car que peut faire ici un homme à l'écart de la société, dans une jolie habitation, sur ma foi, avec une petite famille fort intéressante, au milieu de ces bataillons de livres de toutes les couleurs? Je conçois qu'il ait avec cela de quoi passer le temps; mais est-ce bien là sa vie? et puis, est-il probable que cet homme réunisse à la fois toutes les connaissances et toutes les sympathies qui semblent avoir présidé à la composition de cette bibliothèque? Alors il s'approche d'un grand bureau

de travail, et ses yeux tombent sur quatre ou cinq volumes ouverts, cernés de toutes parts par une épaisse muraille de brochures, de journaux de sciences, d'industrie, d'agriculture, de cartes et de plans, dont quelques uns manuscrits; livres, journaux et cartes étaient couverts de notes que leur ressemblance avec l'écriture du bureau indiquait comme le produit d'une même main; et cette main ne pouvait appartenir qu'à l'habitué du fauteuil de maroquin vert. Le capitaine crut pouvoir se permettre sans indiscrétion de feuilleter ces volumes, et de faire l'inspection des nombreuses notes marginales dont les feuillets étaient couverts. C'était d'abord une Bible dont les notes étaient brèves et tracées au crayon; elle était en ce moment ouverte, et marquée à l'un des versets du psaume 78; puis c'était un mémoire de Fréret, semé de notes plus étendues; puis un volume de Diodore, puis la Cité de Dieu de saint Augustin; puis enfin un volume du traité des lois de Platon, qui paraissait être la matière de la dernière lecture. La plupart des notes étaient inintelligibles, comme bien l'on pense; mais il y en avait quelques unes d'assez nettes, qui portaient dans leur rédaction l'empreinte de la disposition d'esprit de l'annotateur au moment du

travail. Tantôt graves, tantôt plaisantes, elles avaient le plus souvent une tournure originale dans leur laconisme; la page ouverte de l'œuvre de Platon m'en fournit un exemple. On avait souligné cette phrase, où le philosophe parlant des institutions des Égyptiens, affirmait qu'on comptait chez eux et à la lettre les époques de leur histoire par *myriades* (1) d'années. L'annotateur avait écrit en marge avec un point d'admiration le fameux mot *Prodigious!* qui fait le fond de l'éloquence admirative de *Dominus Samson*, dans *Guy Mannering*. Et notre ami Vernaux partait d'un éclat de rire, lorsqu'on vint l'avertir pour le dîner.

Pour me débarrasser de détails plus ennuyeux encore pour le narrateur que pour les lecteurs, je dirai que le capitaine dîna, causa agréablement, fit un tour de jardin, salua les dames et se retira à son auberge de l'Écu de France; et que le lendemain vers midi il était de retour à la maison de M. Bulmont où il fut reçu par le propriétaire en personne avec une cordialité qui le mit d'abord à son aise, et qui donnant cours à son caractère expansif, établit en peu de temps entre ces deux hommes une connaissance intime.

(1) Dizaines de mille.

M. Bulmont, homme à l'esprit grave, à l'œil observateur, à l'âme tantôt misanthrope et tantôt affectueuse, suivant la nature des impressions d'ailleurs profondes que lui laissaient les personnes dont il faisait l'étude, vit avec plaisir son nouveau parent, dont il eut bientôt reconnu les qualités et l'esprit judicieux. Je passe sous silence les premiers dialogues qui n'eurent pour objet que la famille, le pays, les anciennes connaissances, les relations du jeune âge; et je dirai seulement qu'il fut reconnu que chacun retrouvait un parent et un ancien ami, autant qu'avaient pu l'être à une certaine époque M. Vernaux encore enfant, et M. Bulmont plus âgé que lui d'une dizaine d'années, et qui depuis avait atteint son neuvième lustre. Une causerie plus intéressante et animée s'établit bientôt entre eux, et leur fit passer agréablement le reste de cette journée; l'extrait suivant va en donner un résumé fidèle.

Je pourrai me vanter désormais, disait le capitaine, d'avoir enfin rencontré la maison de Socrate. Avec quelque différence pourtant, répondit M. Bulmont; car si je ne suis pas d'ailleurs précisément Socrate, madame Bulmont est encore moins une Xantippe, et notre ménage est un peu plus paisible que celui de cet esti-

mable athénien. Mais ma maison est du reste celle que doit aimer un sage. D'une étendue proportionnée à celle de ma famille et de ma fortune, elle est encore en état de recevoir de temps en temps mes amis, et presque de les loger tous. Oh! oh! repartit le capitaine, mais je dois croire qu'ils y seraient singulièrement serrés. Je crois le contraire, reprit M. Bulmont, et vous qui avez passé trente ans, vous devez savoir que parmi nos connaissances, les vrais amis font le petit lot. Je vous suppose fort aimable, capitaine (prenez ce terme à la lettre), et néanmoins si vous me permettiez de vous demander le compte de ce que j'appelle vos amis, c'est-à-dire, de ces hommes à qui vous avez besoin de dire tout ce que vous avez dans l'âme, dont la présence ne vous est jamais importune, dont vous ne craignez de blesser ni la susceptibilité, ni les opinions, ni les goûts, en donnant les vôtres comme ils vous viennent, sans en calculer d'avance l'effet, sans en mesurer l'expression; de ces hommes dont le bien-être ou le malheur ont un véritable retentissement dans votre âme, et qui font écho à vos accens de tristesse et de prospérité; de ces hommes enfin que vous aimez à sentir près de vous, qui vous semblent vous compléter; il s'en trouverait peut-

être bien...? Jusqu'à trois que je pourrais nommer, reprit M. Vernaux. Oh! sans doute, et il n'est peut-être aucun homme au monde qui soit plus favorisé, sous ce rapport, si vous envisagez l'ami complet tel que vous venez de le peindre : mais je ne doute pas qu'il ne se trouve beaucoup d'hommes à qui l'estime ait fait nouer avec vous de ces relations que le monde appelle amitié, et qui ont pour base un véritable intérêt. Je serais bien surpris, ou vous seriez bien sévère, si ces liens qui, sans être fort étroits, répandent de la variété et même du charme sur la vie, ne vous rattachaient par un certain nombre de points à une société de choix. Je saisis d'un coup d'œil les douceurs de cet asile campagnard, objet des désirs des sages, et des idylles de plus d'un poète ; mais j'aurais de la peine à croire que votre jolie maison fût rigoureusement un ermitage, et que vous fussiez tout-à-fait sensible à la séduction des beautés du désert.

Et pourtant vous vous tromperiez peu, reprit M. Bulmont ; car, croyez-moi, ma résidence presque non interrompue dans ce petit coin du monde, est moins le fait de l'amour des champs et de l'instinct casanier, que le résultat positif d'un calcul qui n'a pas encore offert de mé-

compte. Le premier besoin de l'homme, après la santé, c'est, du moins pour moi, l'indépendance; or cette indépendance est une chimère à la ville. Possesseur d'une petite fortune qui suffit à mes désirs parce qu'elle suffit à mes besoins, je suis avec elle, et mes enfans seraient après moi, dans cet état qu'un sage appelait *aurea mediocritas*; or cette sorte d'aisance serait pour moi à Paris la source d'une foule d'obligations et de besoins factices à la tyrannie desquels je me soustrais facilement ici. Ce qui ne serait d'ailleurs pour moi qu'un principe d'ennui et une nécessité d'un ordre secondaire, deviendrait pour mes enfans, qui y seraient façonnés dès leur jeune âge, un besoin invincible, et un de ces besoins qui, outre les charges qu'ils imposent, n'apportent jamais à l'homme une satisfaction réelle. On se règle sur les usages du monde, sur ce qu'on appelle les convenances et les nécessités sociales, c'est-à-dire, qu'on s'asservit bénévolement à des formes convenues, où l'homme qui réfléchit et qui les sonde n'aperçoit d'abord que le vide, et souvent, très souvent, le plus souvent qu'un masque trompeur, sans lequel on serait consigné en dehors de la société, comme on l'est à la porte d'un bal masqué où l'on se présente avec ses traits natu-

rels. Et tenez... sans vouloir faire ici une philippique contre le genre humain, que je suis loin de maudire, comme vous pourriez le croire, je vous demanderai quel est, à votre avis, le produit net de ces relations qu'on appelle les habitudes de la société! Des phrases stéréotypées et des sourires mécaniques, des conversations frivoles, des discussions légères, irréfléchies, des jugemens tranchés sur les affaires du jour; souvent des disputes, si de deux personnes l'une n'a pas assez de raison, ou en d'autres termes, n'est pas assez esclave de sa position et des nécessités qu'impose le besoin de la bonne harmonie, pour taire sa pensée et enchaîner sa langue; en résumé, des riens, des sottises, de l'aigreur ou de la contrainte, voilà ce que j'appelle le produit net des habitudes du monde. Et je ne parle pas du temps perdu, valeur qu'apprécie haut, l'homme qui n'a pas besoin de se fuir lui-même pour s'évaporer dans cette atmosphère. Je ne parle pas non plus d'autres frais plus matériels, et je ne suppute que l'ennui; sous ce titre je range cette foule de relations importunes avec lesquelles il faut se composer un visage à point nommé; ces connaissances, ou comme on dit ces amis, pour qui il faut trouver des paroles quand on n'a

rien à leur dire; et des sourires gracieux quand on aimerait les voir ailleurs. Il me semble, M. Vernaux, que l'homme qui cherche à se soustraire à de pareilles chaînes, fait un usage fort louable de sa raison, et qu'à tout prendre, la vie d'ermite et le séjour des champs ont leur bon côté.

C'est ce que je ne contesterai pas, reprit le capitaine; j'accorderai même que votre manière de voir ce que nous appelons le monde, est marquée au coin de la véritable sagesse. Aussi n'ai-je pas d'objections à vous faire; seulement comme les esprits de la trempe du vôtre ne sont pas communs, j'ai hésité à prendre à la rigueur ces premiers symptômes d'un caractère aussi éminemment philosophique et qui fait exception à la règle. Quelque sages d'ailleurs que soient les principes, il n'arrive que trop souvent à l'homme de les perdre de vue au milieu de ce tourbillon de la vie, où les affaires et les habitudes acquises occupent à peu près tout l'espace, et la réflexion si peu de place. Moi-même dont la raison adhère pleinement à votre théorie d'ermite, je serais peut-être, si je jouissais de ma liberté, plus faible que les liens qui nous attachent à ce je ne sais quoi que nous appelons la société et le monde; et je vérifierais comme

tant d'autres le *video meliora proboque, deteriora sequor*... ce qui ne m'empêchera pas de féliciter de toute mon âme l'homme plus courageux et plus raisonnable que moi, que je n'aurais pas la force d'imiter. Au surplus votre ermitage ne me paraît rien moins qu'une solitude ; avec votre jolie famille, qui pourrait faire oublier le reste, je vois ici autour de nous une collection de livres et d'auteurs dont la compagnie et la conversation en valent, je crois, bien d'autres. Je persiste seulement à croire que les relations agréables que vous conservez avec le monde sont plus nombreuses que vos paroles ne m'autoriseraient à le supposer.

Remarquez bien, capitaine, repartit M. Bulmont, que le besoin de fuir le monde n'est pas celui de fuir les hommes ; qu'il ne s'agit que de faire un choix, et de le circonscrire dans des limites qui ne soient pas trop larges ; car, encore une fois, la nature est avare de phénomènes tels que celui d'une harmonie parfaite entre les esprits, les caractères, les goûts d'un certain nombre d'hommes ; mais peut-être mes paroles sont-elles propres à vous donner une idée fausse ou du moins exagérée de ce qu'on appellerait ma misanthropie. Je passe à Paris trois mois de l'année, et ce ne sont pas pour moi les plus agréa-

bles, j'en conviens ; mais enfin mes relations sont telles qu'elles ne justifient pas l'hypothèse de l'identité de mon naturel avec celui de l'ours. Je passe une partie de ce temps à faire mes affaires ; une autre partie à faire la cour à ceux de mes amis que je ne puis espérer voir hors de Paris; une troisième enfin à sommer les autres de se trouver aux rendez-vous que je leur assigne ici le plus souvent qu'il m'est possible. Alors nos jours de société sont ici des jours de fête, et vous y verriez plus d'une fois l'ermite en belle humeur. C'est même ce que vous verrez assez souvent, je l'espère, si vous me permettez de vous inscrire sur la liste de ce j'appelle mes amis; ce qui équivaudrait pour vous à un engagement de venir me donner ici quelques journées, et me fera marquer celle-ci où j'aurai eu le plaisir de vous connaître, *albo lapillo*, comme dirait Horace.

Ici le capitaine s'inclina.

Quant à l'emploi de mon temps, continua M. Bulmont, il est tel qu'il ne m'en reste pas pour m'ennuyer, croyez-le bien, encore qu'une partie soit tout-à-fait bénévole. L'éducation de mes enfans en absorbe une bonne moitié; c'est là tout à la fois un travail, un devoir et un plaisir. Et puis j'ai la compagnie, comme vous le disiez fort bien, de tous ces volumes avec lesquels je

dépense l'autre partie de mon temps. Assez familier avec les diverses parties des sciences, de la littérature et de l'histoire, je puis causer avec tous ces auteurs, auxquels je donne à porter parfois le poids de mes réflexions, comme vous avez pu le remarquer sur les marges. L'étude, fût-elle d'ailleurs sans but spécial, est une occupation aussi nécessaire à certains esprits, que le sont pour la plupart des hommes les distractions et les frivoles plaisirs après lesquels ils courent dans le monde. *Hæc enim studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant..... nobiscum rusticantur.....* etc. Enfin vous connaissez la célèbre phrase de Cicéron, que je me hâte de laisser là, de peur de passer auprès de vous pour un citateur; sorte de personnage fort ennuyeux; et c'est là un peu mon défaut.

C'est le défaut des savans, repartit le capitaine; mais permettez-moi de vous demander, si dans ces larges études qui vous font mettre à contribution les anciens et les modernes, vous n'auriez d'autre but que la satisfaction actuelle et passagère de l'intelligence, ou bien si quelque vue spéciale ne serait pas le principe qui dirigerait vos travaux. Pardonnez mon indiscrétion si je vous soumets une hypothèse que je forme en ce moment, d'après certains indices;

vos études, vos recherches ne seraient-elles pas réglées et coordonnées d'après une idée dominante? Car je ne puis croire qu'elles se réduisent à la recherche de quelques faits, de quelques vérités décousues, et qu'il ne sorte pas de là quelque système, quelque théorie, quelque découverte dont vous devriez à votre conscience de faire part au public. Garder pour vous, étouffer dans votre cabinet, quelque vérité utile, ce serait là, c'est bien le cas de le dire, un acte de véritable misanthropie.

Peut-être....., répondit M. Bulmont, après quelques instans de silence. Mais quel que doive être plus tard le résultat de mes travaux, je puis, sur le fait de mon occupation principale, satisfaire facilement votre curiosité. Il y a pour chaque homme une chose qui l'intéresse plus que toutes les autres, à part bien entendu des intérêts matériels, une fortune à faire, soit pour lui, soit pour les siens, et dans quelques cas même, les intérêts matériels ne tiennent et ne doivent tenir que le second rang. Aussi voyez-vous dans l'antiquité, quelques hommes tout sacrifier à la philosophie, que leur raison ou leur imagination leur montrait comme le bien suprême; d'autres, aujourd'hui comme alors, se sacrifient à des idées politiques; à chacun sa

théorie, à chacun son idée fixe. Moi, j'étudie la religion.... Comprenez-vous ce mot, capitaine?

Parfaitement...., répondit M. Vernaux.

J'étudie la religion, reprit son interlocuteur, et je l'ai étudiée d'abord comme un fait, une idée, un système tout-à-fait humain, mais digne de l'attention du sage, à la façon de Démocrite, de Platon, de Cicéron; puis j'ai étudié le fait divin dans ses rapports avec nos facultés, nos tendances, notre organisation sociale. Je l'ai étudiée et je l'étudie encore dans ses rapports avec les sciences et, l'histoire; et, prévention de chrétien tout-à-fait à part, il me semble qu'il n'y a pas une réflexion sérieuse devant laquelle ma religion ne grandisse, pas une place possible entre le sceptique et le chrétien. Voilà la philosophie de l'Ermite; la comprenez-vous?

Le capitaine hésita quelques instans.

Ne croyez pas, M. Bulmont, reprit-il enfin, que j'hésite à reconnaître ici la raison, la sagesse, le bonheur même; car je crois que tel doit être pour vous le résultat de ce platonisme chrétien. J'hésite seulement à décider si je ne fais qu'y applaudir, ou bien si je ne partage pas moi-même.... jusqu'à un certain point.... cette sage philosophie; et voici l'explication de ma singulière incertitude. J'ai été, mais je ne suis plus

aujourd'hui du nombre des croyans. A ce mélange de raison et de foi que nous donne une éducation sage, a succédé pour moi, comme pour tant d'autres, la dissipation du monde, et ce qu'on appelle sa philosophie : puis les préoccupations de la carrière que j'ai prise, le travail, les distractions de tout genre, qui usent le temps sans remplir l'âme, il est vrai, tout cela m'a détourné, ou pour parler plus exactement, désoccupé des idées religieuses, et rendu oublieux plutôt qu'indifférent, et surtout qu'ennemi. Car ne croyez pas que j'aie partagé, même dans la partie la moins sérieuse de ma jeunesse, cette antipathie religieuse puisée par les uns dans la philosophie frivole et menteuse du dernier siècle, par les autres dans des préventions politiques, et par tous plus ou moins dans cette répulsion naturelle que les passions éprouvent contre une religion qui condamne leur empire. Le temps et la raison ont fait justice des accusations d'absurdité et de barbarie élevées contre le christianisme par l'école voltairienne ; et d'un autre côté, ce que nos passions naturelles repoussent dans la doctrine évangélique, ne prouve absolument rien contre sa vérité. Je ne suis pas de ces hommes, de ces adeptes du système à la mode, qui se sont attachés au christia-

nisme par une de ses faces, et qui s'évertuent à y voir un grand principe, organisateur, civilisateur, humanitaire, quoique enterré, à ce qu'ils disent, à moins qu'il ne consente à se laisser métamorphoser en drame du progrès; car je suis un homme *positif*, et entre folies sérieuses et folies bouffonnes, je ne ferais pas un choix. Mais j'admire le christianisme, aussi bien dans son histoire que dans son organisation morale. Je comprends qu'une doctrine aussi incomparablement élevée au dessus de toute philosophie humaine, une doctrine dans laquelle seule il peut y avoir vérité absolue...., pour celui-là du moins qui a le bonheur d'y croire; je comprends fort bien, dis-je, qu'elle puisse faire l'objet de l'étude et des méditations de l'homme éclairé. Mais..... mais..... Et le capitaine s'arrêta quelques instans.

Mais enfin, reprit-il, j'ai des doutes....., des doutes assez nombreux; des doutes qui me pèsent, d'autant plus qu'il me paraît impossible d'en sortir jamais complétement, et en voici la raison. Dans le christianisme, tout se lie, comme dans les sciences mathématiques; un principe ne peut succomber que tout l'édifice ne croule. Quelque bien établi que soit donc en général le système chrétien, si quelque anneau de la chaîne

vient à se briser sous le souffle du doute, ou pour parler comme le vulgaire, contre quelque objection insoluble, ma foi s'ébranle ; et si le principe vient à triompher de l'objection cette fois, il se heurtera le lendemain contre une autre qui triomphera de lui et de ma croyance. Me voilà donc indéfiniment ballotté entre un principe qui a résisté assez bravement, j'en conviens, à bien des assauts, mais qui est vulnérable par trop de points, pour que sa victoire d'aujourd'hui le mette à l'abri pour demain d'une attaque et d'une défaite. Prenons, par exemple, la Bible, qui est le fondement du Christianisme. Vous la considérez comme un livre inspiré, comme une narration qui a Dieu même pour auteur. « *Il dictait, Moïse écrivait.* » Eh bien, pour peu qu'un seul fait soit démenti par le témoignage de nos sciences, par quelque révélation soudaine d'un monument nouveau, ou d'une page mieux étudiée dans l'histoire, me voilà forcé de douter du fait, et dès ce moment je ne suis plus chrétien. Je vous parle de la Bible, d'abord comme de toute autre chose ; et de plus parce que c'est à peu près là le seul point qui, dans le moment actuel, jette beaucoup d'incertitude dans mon esprit. Vous n'ignorez pas les progrès qu'a faits dans les dernières

années la science des origines. Or, le système biblique n'est pas, à beaucoup près, en harmonie avec nos connaissances acquises sur ce chapitre. Mais je me hâte de vous le répéter, il n'y a pas en moi prévention, il n'y a que doute; c'est l'équilibre de l'esprit entre deux forces qui se balancent, le principe chrétien dont la puissance est suffisamment établie d'ailleurs, et les attaques de la science qui me paraît avoir des droits qu'il est difficile de contester. Au reste, j'en conviens, mon doute ne repose guère que sur un premier aperçu : je n'ai pas encore fait sur le sujet que je vous signale l'étude plus profonde que je me propose d'en faire quand j'en aurai l'occasion ou le loisir.

Et c'est précisément pour cela, reprit M. Bulmont, que les doutes dont vous me parlez assiégent encore votre esprit; et j'ai tout lieu de croire qu'un peu d'étude, et de réflexion surtout, feraient bientôt évanouir ces fantômes si peu dignes d'occuper un esprit juste et sans prévention comme le vôtre. Permettez-moi seulement une observation sur votre manière d'envisager les droits d'un principe bien établi, mais qui chaque jour peut se trouver en butte à des attaques qui, malgré ses triomphes successifs, doivent ou peuvent se succéder indéfiniment. Je

puis d'abord vous rappeler l'adage : *Non sunt neganda clara, propter quædam obscura;* d'autant plus que les difficultés auxquelles vous faites allusion n'ont jamais pu produire quelque chose de mieux ou de plus fort que l'obscurité et le doute. En second lieu, vous devez comprendre que si un esprit sage doit tenir porte ouverte à la discussion et à la critique, les difficultés vaincues doivent toujours être une présomption puissante en faveur du principe qui en triomphe, et contre les difficultés possibles que peuvent amener encore et le temps et cette forme mobile de l'esprit humain que vous appelez la science. Je vous rappellerai encore ce fait que vous n'ignorez pas. Cette sublime théorie de la nature que ravit au ciel le génie de Newton, elle était démontrée déjà autant et plus qu'il n'était nécessaire pour satisfaire les esprits raisonnables ; et les esprits doutaient encore. Des objections furent faites tirées de sa nature même, qui la rendaient incompatible en apparence avec certains phénomènes irréguliers de la mécanique céleste. La théorie de Newton surmonta et expliqua ces difficultés ; elle fit plus; puisqu'elle montra que ces phénomènes étaient la conséquence nécessaire des lois qu'elle avait établies. Tous les esprits cédèrent; ils avaient résisté aux preuves

directes ; la foi leur vint devant les difficultés surmontées, et cependant, au présent qui réunit tous les savans dans une même et inébranlable croyance, peut succéder un avenir qui entassera contre la théorie de la gravitation universelle plus d'objections qu'elle n'en a encore rencontrées. Cela vous empêchera-t-il d'y croire ?

Non, assurément, répondit le capitaine ; et je sens toute la force de la comparaison. Pour ce qui est de mes doutes du moment, il est possible, probable même qu'ils tomberaient devant la réflexion et l'étude, comme ils l'ont fait pour vous, je le suppose. Il ne me reste qu'à regretter de ne pouvoir profiter actuellement de l'heureuse occasion que j'aurais de les éclaircir avec vous, si j'avais pour cela un loisir qui, pour le moment, m'est refusé. Je pars en me félicitant d'avoir fait ou renouvelé avec vous une connaissance qui m'est précieuse ; elle me le serait plus encore si elle pouvait contribuer à me rendre ce que vous êtes vous-même, un croyant éclairé et sincère. Je ne le serais qu'à bon escient....., mais je me féliciterais de l'être ; et vous êtes tellement l'homme avec qui il me serait utile et agréable à la fois de faire de la philosophie et de la science, que vous me faites désirer quelque temps de loisir avec toute l'ardeur d'un écolier

qui soupire après les vaçances. Mais ce loisir viendra-t-il de sitôt ?

Peut-être, répondit M. Bulmont.

A trois semaines de là, il reçut du capitaine la lettre suivante :

Paris, 21 avril 1834.

Monsieur,

Vous avez appris depuis long-temps les événemens qui ont ensanglanté la capitale les 13 et 14 de ce mois ; mais vous n'en savez sans doute pas tous les détails. L'un de ces détails, infiniment chétif, il est vrai, est que votre cousin Vernaux a reçu deux blessures dans cette affaire ; l'une est d'une balle qui a traversé le bras, sans y faire grand ravage ; quant à la seconde, elle ne vaut pas la peine d'en parler. Depuis ce temps je me fais traiter avec le plus grand sérieux, ce qui ne veut pas dire que je garde le lit. Mais ce qu'il y a de particulièrement agréable pour moi dans ce résultat, c'est qu'il me vaut un mois de congé payable dans une huitaine ; car il ne me faut pas plus de huit jours pour être complétement rétabli. Je vous fais part de ces petites nouvelles, d'abord pour vous distraire

et en second lieu pour profiter d'une heureuse occasion de vous offrir mes respects et amitiés.

Agréez, etc.

A ce billet, M. Bulmont répondit sur-le-champ par le suivant :

Monsieur,

Quoique l'intérêt que vous m'avez inspiré, depuis que j'ai eu le plaisir de vous connaître, redouble dans la fâcheuse circonstance dont je viens de recevoir la nouvelle, et qui heureusement paraît ne pas vous inquiéter beaucoup, je ne puis résister au besoin de vous adresser un reproche que votre conscience vous fera sans doute un devoir d'accepter. Je vous félicite du congé que vous avez obtenu ; mais votre silence sur l'emploi que vous comptez en faire, me porterait à croire que vous êtes homme à oublier certaines dettes, par exemple, quelques jours que vous devez à votre cousin de Montlhéry. Je n'ose pas prétendre à la totalité de ce loisir dont vous aurez sans doute à disposer de plusieurs manières, mais je ne vous tiendrai quitte envers moi, que si j'obtiens de vous une quinzaine. Tout en nous efforçant de vous ennuyer le moins

possible, nous trouverons, si vous avez bonne mémoire, un emploi de notre temps qui pourra s'accorder avec vos intentions passées et peut-être présentes. Au surplus, je serai à Paris dans trois ou quatre jours, et j'aurai l'honneur de vous y voir.

Agréez, en attendant, etc.

En effet, le capitaine reçut au bout de quelques jours la visite de M. Bulmont, et il convint qu'un excès de discrétion l'avait seul empêché de s'expliquer sur le séjour d'une quinzaine qu'il comptait faire à Montlhéry, conformément au désir qu'il en avait témoigné à son départ, et qui depuis cette époque n'avait fait que s'accroître. Ces quinze jours, M. Vernaux les passa chez son parent au milieu de toutes les distractions que M. Bulmont s'efforça de rassembler pour rendre les journées moins longues. Quant aux soirées, elles furent trouvées trop courtes; car c'est alors qu'eurent lieu tous les entretiens intéressans qui font le sujet de cet opuscule.

Les origines, suivant la science moderne et suivant la Bible, comparées entre elles, firent la principale matière de ces causeries philosophiques. Le capitaine avait soin de prendre des

notes, qu'il rédigeait et développait ensuite avec soin, de manière à n'omettre rien d'essentiel dans ce qui avait fait le sujet de l'entretien de la veille. C'est sur son manuscrit et sur un supplément d'explications orales qu'ont été rédigées les conférences que présente au public l'humble éditeur de cet ouvrage.

Mais ici je dois mettre mes lecteurs dans la confidence de quelques reproches qui ont été adressés à mon travail, lorsqu'encore en manuscrit il a passé sous les yeux de certaines personnes dont je sollicitais la critique et les conseils. On m'a représenté d'abord que le capitaine se montrait homme de trop bonne composition, ou du moins qu'il avait trop peu de chemin à faire pour se trouver d'accord avec son interlocuteur. Je réponds que je ne suis qu'historien, et que je raconte les choses et les hommes comme ils sont. M. Vernaux n'était pas un de ces incrédules qui ont à passer par tous les degrés du doute avant d'arriver à un symbole ; c'est un homme sage, dont l'esprit déjà éclairé par la foi passée, mais distrait par les mille préoccupations qui nous assiégent, s'agite et chancelle en se heurtant aux incertitudes que la science semble semer sur le chemin de la foi, mais qui sent instinctivement la vérité et qui la désire. De pareils hommes sont rares, j'en

conviens, mais il s'en rencontre parfois, et il s'en est rencontré un en l'an 1834 : c'est précisément parce que ce phénomène s'est rencontré que je me trouve éditeur de cet opuscule. Car des philosophes qui disputent pour disputer, avec une intention bien décidée de ne pas changer d'avis, c'est chose qu'on rencontre fort communément; et si telle eût été la nature de mes interlocuteurs, au lieu d'une discussion sincère, et se terminant à quelque chose, je n'aurais trouvé qu'un échange fort ennuyeux de propos contradictoires ne se terminant à rien, et que je ne me serais pas donné la peine de ramasser.

Je n'ai pas besoin de justifier autrement certaines expressions, certaines formes de style qui seraient déplacées dans tout autre ouvrage, mais qui ne sont que la représentation fidèle des faits, c'est-à-dire l'écho de paroles dites avec toute la familiarité de la conversation. Mon devoir d'historien véridique me met également à couvert d'un autre reproche qui paraît très grave. M. Bulmont, m'a-t-on dit, se montre assez prodigue de réflexions fort sévères, pour ne rien dire de plus, à l'égard des savans en général, et de plusieurs d'entre eux en particulier. Les savans et la science même sont traités çà et là avec une sorte de dédain qui tend à ravaler les produits et

les efforts de l'intelligence humaine. Je réponds à cela que je ne suis pas responsable des idées de M. Bulmont. Il est vrai que son aversion pour les savans est bien décidée, et ses discours en font foi ; mais, simple narrateur, je ne me suis pas cru autorisé à supprimer ce trait de son caractère, et à donner ainsi au dialogue une couleur infidèle. J'ai souvent adouci les nuances, mais j'ai dû conserver la teinte générale de sa pensée. J'accorderai qu'il y a peut-être exagération dans sa manière de sentir les choses. La science et les savans sont accoutumés à rencontrer des préventions d'un autre genre. Pour la foule, toute parole de savant est un symbole autour duquel pleuvent les actes de foi. Mais il est quelques esprits auxquels les continuelles métamorphoses de la science, l'incertitude de ses systèmes et les nuages qu'elle jette si souvent sur les vérités les plus claires, inspirent des sentimens, ou si l'on veut des préventions tout opposées. Ces sentimens sont excusables après tout, parce qu'ils sont le produit de la réflexion et de l'examen, et cette considération seule m'empêcherait de porter sur les boutades anti-scientifiques de M. Bulmont un jugement aussi sévère qu'on le fera communément. Mais après tout, le lecteur ne me les imputera pas ; le titre qui accompagne

mon nom sur la première page de ce livre, suffirait seul pour me mettre à l'abri de tout soupçon à cet égard.

Il ne m'appartient pas, du reste, de donner mon avis sur le mérite de l'ouvrage. Mon rôle se borne maintenant à celui d'observateur attentif à recueillir toutes les remarques qui seront faites tant sur le fond que sur les détails des questions qui y sont traitées. Mes relations avec les personnes que je mets en scène, m'autorisent à promettre que ces remarques seront prises en considération, et que tous les éclaircissemens et les développemens reconnus nécessaires ou utiles prendront place dans l'ouvrage, s'il s'en fait une édition nouvelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

SOIRÉES DE MONTLHÉRY.

PREMIÈRE SOIRÉE.

Les six jours de la Création.

C'était le 30 avril 1834. La famille tout entière était réunie sous un beau tilleul du jardin de M. Bulmont, et se livrait à une conversation vague que le chef de la famille interrompit pour proposer l'ordre du jour. Alors au milieu d'un profond silence, et de l'attention générale, le capitaine ouvrit la séance, et s'exprima en ces termes.

Je vous l'ai déjà dit, M. Bulmont, et je vous le répète; les attaques que je vais livrer à la croyance biblique, ne procèdent nullement soit de l'antipathie, soit de la prévention contre la foi chrétienne. Elles sont le fruit d'une conviction calme, du moins jusqu'à plus ample informé; et quoique dans la discussion que nous allons ouvrir, je désire sincèrement être le battu, je jouerai ma partie loyalement et tout-à-fait en conscience. N'ayant d'autre but que de trouver la vérité, je serai plutôt ergoteur, tracassier et ridicule dans mon insis-

tance, que de m'exposer à laisser un seul doute en arrière. J'espère donc que vous excuserez le fond et la forme, et tout ce qui échappera à ma franchise et à mon sincère besoin de m'éclairer. Dans l'intérêt de la vérité, il me paraît indispensable de nous mettre l'un et l'autre tout à fait-à-notre aise.

C'est une permission que vous n'aviez pas besoin de demander, repartit M. Bulmont; et bien loin d'être un obstacle de nature à embarrasser la route qui mène à notre but, cette disposition de votre esprit est une circonstance que je vois avec un véritable plaisir. Car il y a pour tout homme qui cherche une conviction, un double écueil à éviter. Il n'y a ni conviction, ni lumière possible pour l'homme prévenu pour ou contre un principe; nos préjugés sont comme des verres colorés au travers desquels nous voyons les objets sous des teintes qui leur sont étrangères; ou comme des verres taillés qui les déplacent, les grossissent, ou les atténuent; généralement les font voir tout autres qu'ils ne sont. Pour un homme léger, évaporé, esprit fort à la façon du monde, la religion est une théorie de bas étage qu'il n'aperçoit que sous un point de vue répulsif et ridicule. L'homme à passions est aussi homme à préjugés; celui-là ne verra non plus la religion qui le gêne, qu'à travers un prisme qui la lui défigure. En un mot, la vérité du christianisme, quelque éclatante qu'elle puisse être, ne le sera certainement pas pour qui ferme les yeux. Mais je n'aime pas non plus l'homme qui sans raison suffisante, sans conviction fondée sur des bases solides, se fait le com-

plaisant d'un principe, auquel il adhère non par l'essor de l'intelligence, mais par sympathie d'âme, par besoin, par entraînement; car tout cela est une autre sorte de préjugés. Ce n'est pas qu'il n'y ait là un côté respectable; mais la sympathie, l'entraînement sont des météores d'un jour, qui laissent, en s'évanouissant, l'esprit dans l'incrédulité ou le doute. Je veux à la croyance religieuse d'autres fondemens que le sable; je veux que la religion de l'âme soit précédée ou soutenue du moins par la religion de l'esprit.

J'ai de plus une observation à vous faire sur votre manière trop modeste d'envisager ce que vous appelez notre débat. Il ne faut pas voir en moi un docteur, ni en vous un prosélyte qu'il s'agisse de catéchiser ou de combattre. Vous signalez quelques points obscurs où vous voudriez sincèrement voir tomber quelques reflets de lumière; je les ai peut-être examinés, mais votre examen est encore à faire; l'occasion s'en présente, et je suis persuadé que nos réflexions marcheront plus souvent de concert qu'en ligne de bataille. Je proteste, en un mot, contre toute qualification de vainqueur et de vaincu, dont il vous plaît de choisir la plus modeste; nous serons deux amis cherchant consciencieusement la vérité, et la trouvant ensemble; je le crois, parce que nous sommes, moi convaincu, vous judicieux et sincère.

M. Vernaux. — Je le crois aussi, et je le désire autant que je l'espère; mais pour abréger ces prolégomènes, et commencer par le commencement, je vous demanderai si vous avez des solutions bien satisfai-

santes des difficultés qu'offre la narration biblique sur la naissance du monde. Le chapitre de la création est incontestablement une belle page; le célèbre *Fiat lux*, que le païen Longin, je crois, déclarait sublime, n'a rien perdu de sa majesté en traversant les siècles. Mais laissons de côté la forme qui donnait pourtant sur plus d'un point prise à la critique; examinons l'ordre et le fond de cette narration, et comparons-le aux inductions irréfragables que la science moderne a tirées de ses découvertes relativement aux révolutions et aux phases diverses qui ont passé sur notre planète. L'univers, s'il a été créé, l'a-t-il été, a-t-il pu même l'être dans l'ordre et la façon assignés par Moïse? Nous y voyons en particulier la création, successive, réglée, datée surtout des corps sublunaires, et nous lisons que quatre ou cinq jours après le règne du néant, l'humanité commence, se déroule, et arrive sans accident, pour ainsi dire, jusqu'à l'accident fort grave, il est vrai, du déluge. Or, si la terre a répondu aux savans qui ont interrogé ses entrailles, pour y reconnaître, non l'avenir à la façon des aruspices, mais le passé, mais ses époques, mais son âge, mais sa naissance; si la terre, dis-je, a répondu par des révélations incompatibles avec la vérité du système mosaïque, il me paraît difficile de donner raison à celui-ci sans arguer de faux témoignage des faits trop avérés. Or, en est-il ainsi? C'est ce que vous savez fort bien, et mieux que moi sans doute. Vous connaissez la structure de l'écorce du globe; ses stratifications diverses; et les nombreux produits végétaux et animaux qu'elle renferme. Or, ces fossiles

des deux règnes, produits si nombreux, si variés, si hétérogènes, si singulièrement incrustés dans les couches minérales nombreuses, tantôt régulières, tantôt amorphes (et je ne m'étends pas sur ces faits, parce qu'il s'agit, non de faire un tableau, mais de les signaler), tout cela, dis-je, dépose en faveur et de nombreuses révolutions dont le drame s'est étendu à travers bien des centaines de siècles, et d'un ordre naturel antérieur à celui qui existe maintenant et dont Moïse prétend nous révéler l'origine.

Laisserai-je de côté ces œuvres secondaires de la nature, c'est-à-dire les créations plus jeunes que la terre qui ont peuplé sa surface d'êtres vivans, pour remonter à l'origine même du globe? Ici des faits se présentent, bien constatés également, qui démentent son acte de naissance tel qu'il est rédigé par l'écrivain biblique. Car à l'entendre (ce qui, il est vrai, n'est pas en général très facile), la terre serait sortie du néant en bloc et dans l'instant d'une pensée divine, exactement dans l'état où elle se trouve maintenant, sauf les accidens minimes de sa surface, et cela sans l'intermédiaire d'un agent contre l'action duquel il n'est pas possible de s'inscrire en faux. En un mot, la terre a éprouvé incontestablement la fusion ignée; le feu l'a saisie, l'a possédée, et la possède encore; elle n'est qu'une masse incandescente recouverte d'une croûte solide de quelques lieues, sur quelques points même de laquelle ces ouvertures qu'on nomme volcans donnent une issue au feu central. Cette existence du feu intérieur, qui supposerait à notre planète une origine

ignée, analogue, par exemple, au célèbre système de Buffon, repose, comme vous le savez, sur deux sortes de preuves dont personne ne conteste plus l'existence. L'élévation croissante de la température à mesure qu'on s'enfonce au sein de la terre, ne peut provenir que d'une cause intérieure dont l'action augmente avec la proximité. D'un autre côté, l'aplatissement de la terre aux pôles, et la stratification de ses couches superficielles s'accordent parfaitement avec l'hypothèse d'une masse sphérique primitivement fluide et incandescente, dont la rotation aurait produit le renflement de l'équateur, et dont le rayonnement dans l'espace aurait refroidi et figé la surface. Notre globe a donc dû subir primitivement et en entier l'action du feu : or, Moïse n'en dit rien, et suppose par conséquent le contraire ; ce qui se conçoit de reste, car il n'avait ni fouillé la terre en géologue, ni mesuré le méridien.

Il vous faudrait rendre raison de tout cela. Mais de plus, je vais, afin de vous interrompre le moins possible, prendre l'avance contre une de ces réponses que j'ai entendu aguement faire, et que vous ne manquerez pas sans doute d'opposer à mes objections. Je sais que depuis les découvertes nombreuses et décisives que la géologie a faites dans le sein du globe, et par conséquent dans le domaine du passé, les défenseurs de la Bible ont adopté pour les jours de la création le système des périodes indéterminées, qui leur paraît laisser toute la latitude possible à cette action lente et mystérieuse de la nature, qui s'est résolue en d'immenses et nombreuses révolutions, dont tant d'indices non équivo-

ques nous révèlent aujourd'hui l'existence. Mais il me semble, à part la valeur intrinsèque de ce système, qu'une supposition qui froisse aussi vivement la lettre de la narration de Moïse, et qui n'a été imaginée que pour se tirer d'affaire, est très légitimement suspecte; et que l'invention en est trop tardive, pour qu'on puisse la considérer comme une explication naturelle et tant soit peu vraisemblable.

Je n'incidenterai pas sur quelques difficultés et invraisemblances d'ordre secondaire, telles que la formation du soleil, de la lune et des étoiles, après les végétaux, et entre ceux-ci et les animaux; c'est-à-dire qu'entre deux actions ou deux créations qui sont en comparaison infiniment petites, Dieu aurait formé un système infiniment grand; ce qui est contre l'ordre logique, et suppose évidemment que le narrateur considérait les corps célestes comme créés pour la terre; supposition insoutenable pour qui connaît tant soit peu l'immensité du monde des étoiles, ou plutôt de tous ces mondes stellaires, de cette infinité de mondes immenses, auprès desquels le nôtre n'est qu'un atome perdu dans l'univers. Or, ce point faible, très faible dans l'histoire de la création biblique, s'explique très naturellement dans cette hypothèse, que l'importance du système sidéral aurait été complètement inconnue à Moïse; caractère manifestement négatif pour un écrivain que l'on suppose inspiré. Il me semble qu'il n'est pas très facile de rendre raison de tout cela.

M. Bulmont. — Cela est facile ou difficile, selon le point de vue où vous vous placerez relativement à

l'interprétation de la narration de Moïse. Si l'on prétend y trouver tous les secrets de la création; si on lui demande l'explication de tous ses mystères dans leurs détails les plus intimes ; si l'on veut, en un mot, que toute la création, que tout l'univers soit dans le premier chapitre de la Genèse, comme dans la pensée divine dont ce chapitre paraît être une expression sommaire, la curiosité de l'esprit humain n'y trouvera pas son compte ; et il n'est pas impossible que l'historien ait eu un tout autre but, que de donner cette petite satisfaction aux hommes qui viendraient trente siècles après lui. S'il ne s'agit au contraire que de constater l'accord ou l'opposition des faits connus avec l'histoire de la création selon la Bible ; ou plutôt, s'il ne faut que prouver que l'opposition ou l'incompatibilité n'ont pas lieu, j'affirme que rien n'est plus facile ; or c'est là qu'est, je crois, la question. Mais pour développer par ordre les moyens de défense que la Bible peut opposer à votre brillante attaque, il est nécessaire de poser préalablement quelques principes simples, qui dominent et gouvernent la question, et dont je suppose que nous tomberons aisément d'accord.

Je ferai observer en premier lieu que lorsque notre intelligence se heurte à un récit, à un témoignage historique, à un document quelconque enfoncé profondément dans le passé, il y a en général trois manières de se rendre raison du désaccord entre le monument et la raison de l'homme. La première donne tort au monument dont on supposera le témoignage menteur, n'importe par quelle cause. Dans la seconde hypothèse,

le monument aurait raison ; mais l'esprit du critique aurait tort, c'est-à-dire qu'il ne réunirait ni les facultés, ni les conditions nécessaires à l'intelligence du témoignage; en un mot, ce serait de sa part incapacité pour comprendre. Dans la troisième manière de voir, ce ne serait ni au monument ni à l'esprit du critique qu'il faudrait s'en prendre ; mais à l'intervention de circonstances qui auraient brisé le fil au moyen duquel le monument pourrait être suivi, compris et vérifié. Or, ces circonstances qui peuvent être de nature infiniment variée, ne sont que trop nombreuses dans l'espèce. Relativement au tableau biblique de la création, nous sommes complétement déroutés par la distance immense qui nous sépare de l'époque, des mœurs, du langage, des formes de style au milieu desquels vivait Moïse : ce qui était plus ou moins intelligible pour les Hébreux peut ne l'être plus pour nous, parce que nous ne comprenons ni beaucoup de mots importans, ni les allusions, ni les figures, et que nous n'avons pas, pour suppléer à ce qui manque, la ressource des commentaires que le narrateur sacré tenait sans doute à la disposition de ses auditeurs. Pour conclure, je vous prierai de convenir, si vous le trouvez bon, qu'avant d'arguer contre un monument de cette importance, ou du moins pour le juger sans appel, il faudrait être tout-à-fait sûr de le bien comprendre.

M. V. — Cela est juste, et je l'accorde volontiers.

M. B. — Je vous dirai en second lieu, que lorsqu'il s'agit d'apprécier quelqu'une des œuvres de Dieu, soit dans le monde physique, soit dans l'ordre moral, nous

jugerons mal, très mal, en prenant pour caractère et contrôle de ces œuvres, leur convenance ou leur désaccord avec les formes microscopiques de cet atome que nous appelons notre raison; nos idées ne me paraissent pas devoir être la base d'un jugement régulier et compétent sur les produits quelconques de la raison divine. Affirmer qu'une chose est convenable, sage et logique, ou au contraire qu'elle ne possède pas ces qualités; c'est attester (ce que nous avons le droit de faire) qu'elle se présente sous ce point de vue à notre chétive perception; mais supposer que Dieu se fait l'écho des jugemens que jettent sur et à travers le monde notre esprit myope, notre intelligence avortée, voilà, à coup sûr, la plus impertinente prétention qui puisse passer par la tête de ce qu'on appelle un philosophe... Tous les jours cependant nous voyons le contraire arriver, et tous les jours aussi en entendant tant d'hommes placer les œuvres et les paroles du Créateur dans la balance boiteuse de leur raison, il me semble entendre ce petit insecte que vous voyez courir sur le tronc de cet arbre, cette petite fourmi... devisant et donnant son avis sur des questions de mathématiques, de médecine, sur les affaires de l'état, que sais-je! sur tant de choses qui sont un peu hautes pour son intelligence d'insecte rampant, mais beaucoup moins hautes que ne le sont pour nous les vues du Créateur. Ne trouvez-vous pas que décider ainsi sur ce qu'il peut convenir à Dieu de faire ou de ne pas faire, en mesurant à notre aune son incommensurable pensée, c'est se mettre à la place de ce petit insecte s'il sortait de sa

sphère comme je le supposais tout à l'heure; c'est faire, en un mot, ce que j'appelle jugement de fourmi?

M. V. — Encore accordé sans difficulté..... Cependant je ne suppose pas que vous donniez à l'homme le conseil d'enterrer sa raison, dès qu'il s'agit de reconnaître et d'apprécier ce qui pourrait être l'œuvre et le dessein de Dieu; car ce serait détruire toutes les causes finales, toute l'intelligence de l'univers; ce serait méconnaître la Providence dans l'ordre physique et moral. Assurément, cet ordre de l'univers où nous reconnaissons à chaque instant ce que nous appelons la sagesse suprême, ce n'est pas une illusion, un préjugé, et nous ne prononçons pas alors des mots vides de sens.

M. B. — Non, sans doute; et cette induction ne peut se tirer, ce me semble, de mes paroles. Si je crois que le Créateur avait un but, savoir l'univers, savoir l'homme, je reconnaîtrai dans les moyens que je trouve appropriés au but, une intention providentielle; et je crois sage ma raison, qui me fait voir cette action divine s'exerçant à chaque atome du temps sur chaque atome de l'univers. Mais parce que je sens l'intention et la pensée divine dans quelques uns de ses rapports avec moi, est-ce une raison suffisante pour que je sois autorisé à décider sur la nature, l'étendue, la convenance, les motifs de toutes les idées du souverain être? Parce que j'ai la conscience de quelques unes de ses vues, dois-je me croire initié à tous les mystères que son intelligence embrasse? Oui, nous comprenons quel-

que chose; mais ce quelque chose est un infiniment petit par rapport à ce que nous ne comprenons pas. Ce que nous comprenons, le voici. Regardez cette tour, dont les ruines font pour ce banc qui nous réunit un point de vue qui a son mérite. Sans doute, le sire de Monthléry qui la fit bâtir, dut avoir quelque cheval, quelque chien de chasse favori. Prenons le chien de chasse. L'animal jugeait bien, raisonnait juste, si l'on veut, lorsque son maître, lui présentant quelque morceau de pain ou de gibier, il prenait cela pour une faveur qu'il distinguait fort bien du fouet ou du bâton. Au son du cor, il comprenait le but, la volonté, l'action prochaine de son maître et de tous ses gens. Voilà deux idées parfaitement justes dans l'intelligence de cet animal. Mais comptez bien, en voilà deux; or voici sur quoi il n'en avait pas une troisième. Que faisait, que voulait son maître en bâtissant cette tour?... Figurez-vous cette intelligence canine s'exerçant sur cet assemblage de pierres!.... Eh bien! nous voilà, nous, petite humanité; voilà comme nous nous trouvons le plus souvent aux prises avec les vues divines; et si nous ne les comprenons pas, nous prenons le parti de les nier, en niant les faits qui en sont la représentation. Vous n'ignorez pas du reste combien la réflexion et l'étude de la nature, de concert avec l'expérience, nous font découvrir parfois de causes providentielles à des faits qui nous choquaient d'abord, ou se dessinaient mal dans notre esprit à travers nos préjugés. C'est l'histoire du gland et de la citrouille.... Or, supposez que Garo n'eût pas reçu la singulière leçon que vous

savez, il eût continué à débiter ses sottises ;... mais la Providence aurait-elle eu tort pour cela?

M. V. — Je tombe d'accord et sans restriction, que souvent, le plus souvent même, les vues divines sont placées dans une sphère à laquelle l'intelligence humaine ne saurait atteindre ; et qu'en général, du moins, notre manière d'envisager un principe est une mauvaise base pour juger du poids que ce principe peut avoir dans sa haute pensée. Mais je ne vois encore que bien vaguement à quoi cela nous mène.

M. B. — Patience..... Ces principes sont trop féconds, trop souvent applicables, ils ont trop d'influence sur les questions que nous aurons à traiter pour qu'il ne soit pas nécessaire de les passer solennellement en revue. J'ajoute immédiatement, comme corollaire à ce qui précède, que si au lieu de vingt révélations que Dieu pourrait nous faire sur un sujet quelconque, sur la création par exemple, il lui plaisait de n'en faire qu'une, ou même la moitié d'une, il faudrait se résoudre à ignorer le reste, et que l'homme serait fort mal venu de lui en demander le pourquoi.

M. V. — Très vrai !.... d'autant que ce serait assez inutile !

M. B. — Et pourtant je vous y prendrai vous-même..... Mais voici que je passe à mon troisième principe.

Puisque Dieu est parfaitement libre de ne nous révéler qu'une partie de ses œuvres, il en résulte qu'un écrivain inspiré qui nous parlerait en son nom, n'est pas tenu de nous donner la révélation de beaucoup de

choses, dont notre expérience et nos études peuvent amener plus tard la découverte. Cela doit se supposer d'ailleurs d'autant plus aisément qu'une révélation plus large des secrets de la nature, par exemple, pourrait être fort inutile au but que Dieu se proposerait en guidant la plume d'un écrivain comme était Moïse. Personne n'a encore eu la prétention de demander compte à la Bible de son silence sur le système de Copernic, ou sur le principe de la gravitation universelle. La Genèse dit que Dieu créa la lune pour présider à la nuit; a-t-on jamais reproché à la Genèse de n'avoir pas mis, parmi les attributions de la lune, ce flux et ce reflux que produit son action sur l'Océan? D'où je conclus que personne n'est en droit de demander à l'écrivain biblique compte de son silence sur un grand nombre de faits de la création. Il n'est tenu qu'à une seule chose, et je vous prie de le bien remarquer..... C'est que les faits avérés de la science ne soient pas en contradiction avec son récit,... ce qui n'est pas précisément la même chose que d'être parfaitement d'accord. En d'autres termes, et c'est ma principale formule, il suffit que les deux systèmes ne se donnent pas un démenti mutuel, et que sur les faits de la science on puisse construire des hypothèses qu'elle avoue, et qui puissent se placer sans froissement dans les vides de la narration mosaïque. Vous voyez maintenant assez nettement mon système. Dire, raconter, expliquer la création, c'est ce qu'il n'est guère possible de faire, parce qu'il a plu à Dieu de ne nous montrer qu'une pâle esquisse du tableau. Mais si la Genèse ne calque

pas son récit sur nos résumés synoptiques, ce que je ne regrette guère, en voyant chaque jour les métamorphoses de la science, je répète que celle-ci n'offre jusqu'à présent aucun fait avéré qui soit un démenti formel à quelque partie du récit de la Bible. Voilà le terrain sur lequel je me place.

M. V. — Moi je n'en désire pas d'autre, et je le reconnais encore, c'est là toute la question.

M. B. — Eh bien donc, voici que j'entre directement en matière.

Vous supposez que la terre a éprouvé la fusion ignée, et qu'elle est maintenant encore incandescente dans son intérieur. Cette seconde partie de votre hypothèse n'est rien moins que prouvée, et les phénomènes qui lui ont donné naissance peuvent fort bien s'expliquer de toute autre manière. L'accroissement régulier de la température dans les profondeurs de la terre prouve, si l'on veut, l'existence d'un foyer central de chaleur. Mais pouvez-vous affirmer qu'il existe nécessairement dans cette forme de lave ardente que vous trouvez bon d'admettre. Etes-vous sûr de connaître tous les moyens par lesquels la nature peut produire la chaleur? Je pourrais m'en tenir à cette question, sur laquelle il est plus aisé de trancher que de raisonner pertinemment; car c'est un terrain peu sûr que celui sur lequel l'homme ne peut marcher qu'en disant : Je sais tout... Mais pour aider votre imagination, ou plutôt votre mémoire, je vous rappellerai certain procédé naturel qui pourrait, pour la production de la chaleur terrestre, soutenir la concurrence avec votre fournaise centrale,

et qui la soutient réellement dans l'esprit de beaucoup de savans que je pourrais vous citer. Qu'indiquent à votre avis les phénomènes de l'aiguille aimantée, et des aurores boréales?

M. V. — Cela indique évidemment l'existence d'une action et même de courans magnétiques dans certaines directions.

M. B. — Fort bien; et c'est précisément là la doctrine actuelle de notre académie des sciences. Or vous n'ignorez sans doute pas qu'on ne révoque plus en doute l'identité des fluides électrique et magnétique.

M. V. — Je le sais.

M. B. — Comme vous savez aussi par conséquent que les courans électriques produisent de la chaleur, et même que le dégagement de la chaleur dans les combinaisons chimiques s'explique aujourd'hui par la réunion, ou, ce qui revient au même, par des courans des deux fluides électriques.

M. V. — Je sais encore cela.

M. B. — Vous me laisserez donc vous dire que la chaleur intérieure du globe pourrait être aussi bien le produit de courans électro-magnétiques qui règnent certainement d'un pôle à l'autre, que du rayonnement intérieur de votre boule liquide et incandescente. Quand je dis *aussi bien*, je pourrais dire *mieux;* mais je suis trop peu homme à système pour tenir beaucoup même à celui-ci.

M. V. — Il est vrai que système pour système celui-ci vaut son rival, et que jusqu'à nouvel ordre celui

de la liquidité intérieure et actuelle de la terre, sera tenu en échec par une hypothèse qui est appuyée, j'en conviens, sur des phénomènes incontestables. Mais que dites-vous des éruptions volcaniques ?

M. B. — Je n'en dis rien, si ce n'est qu'elles ne prouvent rien dans la question présente. Comme nous pourrions discuter à perte de vue sur les causes possibles des volcans, en quoi nous ne ferions qu'imiter les savans d'aujourd'hui, il est évident que c'est une question à mettre de côté. Seulement, pour vous ôter tout scrupule à ce sujet, je vous ferai remarquer que des systèmes divers sur l'origine des volcans partagent même les partisans du feu central; et je crois que vous pourrez faire cette concession à l'autorité la plus compétente en cette matière. Si quelqu'un devait être prévenu en faveur du rôle que vous faites jouer aux volcans, assurément ce devait être Buffon; car tous nos Plutoniens ne sont, en comparaison de ce célèbre auteur, que des partisans assez froids et presque désintéressés de l'origine ignée de la terre. Or Buffon se moque des volcans, et va jusqu'à prétendre que la plupart, sinon tous, ont à peine de profondeur, la moitié du cône montueux que surmonte leur cratère.

M. V. — A la bonne heure ! j'aurais mauvaise grâce d'être plus tenace que lui à l'endroit des volcans. Mais cependant la terre a été fluide. Preuve : sa rondeur et son aplatissement aux pôles.

M. B. — Que la terre ait été fluide, c'est une autre question sur laquelle je pourrais *ad libitum* nier ou accorder.....

M. V. — Nier !... mais encore une fois, comment, sans l'effet de la force centrifuge, agissant sur une masse liquide en mouvement, pourrait-il y avoir dépression aux pôles, renflement à l'équateur? Et les stratifications régulières qui représentent des précipités formés dans un liquide en repos; et les fossiles incrustés dans les couches minérales ; et....

M B. — Et tout ce que vous voudrez. Mais je demanderai si par hasard la terre n'aurait pas été faite d'un seul jet dans son état actuel, sauf les effets du déluge. C'est une hypothèse.....

..... M. V. — Insoutenable !....

..... M. B. — Insoutenable, avec des gens qui ne réfléchissent pas. Remarquez préalablement que je n'y tiens pas pour mon compte ; mais je dois la signaler comme entrant dans une division logique de notre sujet, et comme n'étant peut-être pas dépourvue de probabilités (1). Mais laissons cela pour le moment; admettons et disons que la terre a été liquide à une certaine époque, autant qu'il est nécessaire pour qu'elle ait pu subir d'une manière notable les effets d'une force centrifuge résultant d'une rotation sur son axe. Il s'agit de savoir si cet état de choses ne peut être le produit d'un autre principe que celui du feu; or c'est ce qui est le plus douteux, puisque entre autres hypothèses en voici une que je puis

(1) Cette hypothèse insoutenable a trouvé des partisans, et pour n'en nommer que deux ou trois, je citerai Newton, parmi les hommes de haute raison; et parmi les hommes d'imagination Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre.

faire ; hypothèse sur laquelle la contradiction n'a pas de prise, et que certaines circonstances du récit de la Genèse rendent assez vraisemblable.

Si Dieu a créé la matière, *in principio*, rien ne prouve qu'il ait d'abord doué de cohésion tous les atomes auxquels il donnait l'existence. Car remarquez-le bien, il y a deux actions distinctes et indépendantes dans la formation d'un tout cohérent; celle des molécules dont chacune a une existence et une forme indépendante de celles des autres ; et la liaison établie subséquemment entre ces êtres distincts pour en former un être collectif, comme sont la terre, le soleil, et les plus petits objets sur lesquels votre main s'exerce. Or non seulement les molécules terrestres ont pu demeurer pendant un temps indéfini libres de la cohésion qui donne naissance aux solides, mais elles ont pu être données de pesanteur, comme le sont les molécules incohérentes de l'eau, et former en cet état un globe tournant sur son axe, comme vous supposez vous-même qu'aurait dû faire votre globe incandescent et liquide au moyen du feu. Dans cet état de choses, les phénomènes d'affaissement et de renflement auront dû se produire ; et vous voyez qu'il n'est pas besoin de supposer l'intervention d'une cause dissolvante, pour déterminer une forme qui résulte immédiatement de ce qu'on pourrait appeler la plus simple action de la nature ; et que la solidification subséquente, mais indéterminée quant à l'époque, des couches superficielles, aura définitivement fixée dans son état d'équilibre.

Telle est l'explication possible et naturelle de la forme actuelle et primitive de la terre. Comme hypothèse, elle est incontestablement hors des atteintes de toute critique savante, par la raison que la matière a pu rester indéfiniment incohérente, et subir dans cet état les phases que vous lui attribuez lorsque vous supposez sa cohésion détruite par un dissolvant quelconque. Cette hypothèse est-elle l'histoire de la nature? Je l'ignore; et moi, très froid par caractère pour tout ce qui est système, je n'attacherai guère à celui-ci d'autre importance, si ce n'est que nous pouvons l'opposer en cette qualité à tous ceux qui donnent des démentis à la Bible. Je dois avouer cependant qu'il me semble posséder des caractères qui l'élèvent à mes yeux au rang d'une forte probabilité. Sa simplicité d'abord qui est supérieure à celle de toute autre théorie sur ce sujet; en second lieu la facilité avec laquelle il se prête à l'explication d'importans phénomènes qui déjouent les efforts de tout ce qu'on appelle les hautes intelligences de l'époque; troisièmement enfin, certaines circonstances du récit de la Bible, duquel il semblerait être une conséquence forcée. Personne n'est plus discret que moi sur le chapitre des interprétations; j'ai une défiance exagérée peut-être à l'égard de ce qui me paraît le sens de l'Écriture, et cela pour plusieurs bonnes raisons qui ne seraient pas à leur place ici. Mais il me paraît difficile de ne pas conclure de la partie du récit de la Genèse qui concerne le troisième jour de la création, qu'il y avait mélange des eaux et des parties de la terre, de telle

sorte que cela formait un tout qui ne devait pas offrir de solidité. Car, suivant le texte, Dieu ordonna à toutes les eaux de se rassembler en seul lieu, et par conséquent en une seule masse distincte, et à la terre de paraître; métamorphose qui me paraît devoir s'interpréter naturellement par la division d'une masse limoneuse en deux parties distinctes, dont l'une purement liquide, et l'autre dès ce moment solide. Or, on était au troisième jour; ce qui, quel que soit le sens ou plutôt l'extension qu'on donne à ce mot, suppose des révolutions déjà faites par la terre autour de son axe, et les phénomènes de figure qui en dérivent. Ainsi voilà une hypothèse; peut-être y en a-t-il d'autres plus ou moins plausibles; mais pour m'en tenir à celle-là, trouvez-vous qu'en face de ce système les adeptes du système Vulcanien aient la partie si belle?

M. V. — Je ne voudrais plus, je l'avoue, la tenir pour eux; car sur une hypothèse de cette nature, la contradiction n'a pas de prise; et elle est d'une simplicité qui, système pour système, doit lui donner le pas sur bien d'autres. Ainsi dans le procès à Moïse, il nous faut abandonner la question du feu qu'on peut bien soutenir comme système, mais qui est trop loin d'être démontrée pour qu'on en fasse un sujet d'accusation contre le récit de la Bible. Mais vous avez commencé par la moindre difficulté, ce me semble; je crois pouvoir dire qu'elle n'est rien en comparaison du témoignage accablant que portent contre la Genèse la composition des couches superficielles de la terre,

et surtout cette immense quantité de fossiles des divers règnes de la nature, des diverses espèces de plantes et d'animaux tout-à-fait étrangers à notre système actuel. La distinction et l'horizontalité des couches minérales n'indiquent-elles pas d'une manière évidente la dissolution des matières pierreuses et leur lente précipitation au fond du dissolvant? Or cette précipitation si lente et si graduée ne suppose-t-elle pas, d'après les calculs des géologues, ou même d'après la simple inspection, un immense intervalle de temps? Mais ce n'est rien encore. Les fossiles incrustés dans cette pâte pierreuse, ces vestiges si nombreux de plantes et d'animaux soit marins, soit terrestres, dont nous ne retrouvons plus les analogues, ne sont-ce pas là des monumens de grandes et de nombreuses révolutions dont l'idée ne se présente certainement pas à la lecture de la Bible? Je pourrais ajouter à ces faits, comme preuves de révolutions gigantesques, l'existence et le relèvement des couches granitiques qui forment nos grands pics; tous les flancs de nos montagnes ne sont-ils pas formés de bancs redressés dont l'horizontalité primitive a été détruite par d'effroyables secousses? Or il n'y a pas la moindre trace de ces révolutions dans la Genèse, car il est de toute impossibilité de les confondre avec le déluge; mais j'insiste surtout sur la formation des couches pierreuses et l'enfouissement des fossiles qui supposent une création, ou plutôt un grand nombre de créations diverses et successives qui se seront éteintes dans des bouleversemens multipliés. La mer a dû envahir plus d'une fois et laisser ensuite

à sec des continens sur lesquels vivaient des races animales dont nous ne retrouvons plus que d'étonnans débris. Or, je vous le demande, tout cela est-il compatible avec la narration de Moïse?

M. B. — Tout cela est compatible avec le récit de la Genèse, si vous voulez le considérer comme l'exposé rapide et sommaire de certains faits principaux et à *partir d'une certaine époque,* et non comme positivement exclusif de beaucoup d'autres faits qu'il peut taire pour telles ou telles raisons dont la convenance n'est pas de notre ressort. On nous accordera sans doute que la narration de Moïse avait un but, et que ce but était l'homme. D'où il résulte que le récit pourrait se restreindre à la partie de la création générale, ou si vous le voulez à celle des créations qui avait l'homme pour fin, et qui prépara l'empire où le souffle de la divinité allait placer un maître. Depuis ce moment, que Moïse appelle *in principio*..... où Dieu créa la matière qui devait composer peut-être bien plus tard tous les corps de la nature, jusqu'à celui où il façonna la terre pour en faire le domaine de l'homme, cette matière ne fut-elle pas le sujet de bien des formes, de bien des vicissitudes, de bien des créations minérales, végétales, animales, séparées par bien des alternatives de vie et de mort, d'ordre et de chaos? Ces jours de la création que Moïse nous raconte un à un, sont-ce de véritables jours, ou des époques de durée indéterminée, pendant lesquelles ont pu se succéder longuement les révolutions dont nous retrouvons les vestiges? Et si ce sont de simples jours, la volonté di-

vine n'a-t-elle pas pu y hâter l'accomplissement des phénomènes dont la production exigerait dans des circonstances ordinaires le concours d'un nombre immense de siècles? Voilà bien des faits possibles sur lesquels la Bible ne s'explique pas, et sur lesquels l'imagination de chacun peut se donner carrière. Tant que vous n'aurez pas prouvé qu'aucun de ces moyens n'est applicable aux théories géologiques, vous n'aurez guère avancé vos batteries contre la Bible. Or, puisque je viens de mettre en avant trois hypothèses, je vais vous en présenter les développemens dans ce qui me paraît l'ordre inverse de leur importance.

La terre a-t-elle été faite d'un seul jet, avec tous ces accidens trompeurs peut-être qui nous semblent dénoter d'immenses révolutions dans le passé? Je sais bien que l'énoncé d'un seul doute sur une question semblable est un paradoxe qui révolte non pas le jugement sans doute, mais l'imagination, mais les habitudes routinières des esprits du commun. Mais comme il y en a d'autres qui tiennent beaucoup plus compte des sévères arrêts de la réflexion, que des susceptibilités du sentiment, cette thèse pourrait trouver place dans un débat sérieux que je ne veux pas du reste élever pour le quart d'heure, par la raison que je n'y attache personnellement aucun intérêt, et que je ne la mentionne ici que parce qu'elle forme une division naturelle de mon sujet. Au contraire, devons nous admettre ces immenses intervalles de temps que supposent les révolutions apparentes du globe, et ces longues périodes de durée inconnue seront-elles pour

nous ce que Moïse appelle les jours de la création? Ici nous trouvons un terrain sur lequel beaucoup de théologiens et de savans se sont placés; et ne croyez pas, comme vous semblez le faire, que le système des périodes indéterminées soit une hypothèse désespérée et nouvelle imaginée par les partisans de la Bible contre les découvertes modernes. Il en serait ainsi que cela ne prouverait rien ni contre l'hypothèse, ni contre le texte, par la raison que des opinions fondées sur des monumens inconnus et incomplets, doivent se modifier sur l'extension que prennent les uns ou les autres, en reconnaissant leur authenticité commune, pourvu qu'il n'y ait pas de contradiction véritable. Mais je vous le répète, le système n'est pas nouveau; et je me contenterai de vous citer saint Augustin qui dans son livre de la Cité de Dieu va jusqu'à considérer les six jours comme purement allégoriques; ce qui est donner à la lettre du texte une atteinte bien autrement grave que celle qui suppose aux jours de la création des durées quelconques. Or, ne trouvez-vous pas d'ailleurs assez naturel d'embrasser cette opinion, lorsque l'on considère, 1° que le mot qu'on a traduit par jour, ne signifie littéralement qu'une période; 2° que les trois ou quatre premiers jours de la création ont existé avant le soleil qui produit nos jours et nos nuits. On peut opposer, il est vrai, à cette seconde considération, que le jour peut être pris pour une révolution de la terre autour de son axe. Mais alors on ne voit pas bien ce que peut être le soir distingué du matin. Enfin qu'il y ait révolu-

tion de la terre autour de son axe, on ne conçoit guère comment cette durée aurait dû être pour Dieu la mesure du temps à l'égard de créations qui ne sont pour sa toute-puissance que l'affaire d'un instant. Je vois donc là un système soutenable, auquel, du reste, je n'adhère pas pour plusieurs raisons (1).

Mais il y a une troisième hypothèse qui me paraît très vraisemblable, et qui, tout en se plaçant facilement dans un coin de la narration biblique, se plie parfaitement aux exigences des idées modernes, et cadre avec les prétentions de nos géologues. Ne peut-on pas supposer que la création dont la Genèse nous retrace l'histoire, n'est que la création qui avait l'homme pour objet, et la dernière après beaucoup d'autres perdues dans l'intervalle indéfini qui sépare la création de la matière de l'organisation de la nature telle que Dieu l'a faite en dernier lieu pour l'homme? Entre le moment où cette matière sortit du néant, époque désignée par l'expression vague et mystérieuse, *in principio*, jusqu'à celui où Dieu voulut organiser pour son œuvre la plus parfaite cette boue peut-être plus d'une fois repétrie, un temps quelconque a pu s'écouler, dont l'écrivain ne rend pas compte à l'homme, parce que ce temps n'est pas de son domaine. Dans ce temps perdu, la terre, comme d'autres grands corps, a pu changer bien des fois de forme et d'habitans; et douées d'une cohésion moins parfaite, parce que leur destination n'était pas durable, les molécules ont pu

(1) Voyez la note à la fin de la seconde soirée.

céder bien des fois à des bouleversemens intérieurs qui auront enseveli dans les couches pâteuses du globe toutes les espèces vivantes, en même temps que donné par là accès aux eaux sur les continens. Mais lorsque pour la dernière fois Dieu jeta en moule cette terre sous sa forme définitive, il en doua les molécules d'une cohésion plus forte pour qu'elle fût durable; de là la solidification de ces couches pierreuses qui furent autrefois liquides; de là l'ensevelissement permanent des dépouilles végétales et animales au sein de roches maintenant insolubles. Voilà comment nous trouvons dans la nature actuelle des traces de créations antérieures à la nôtre et qui nous étonnent; traces que nous distinguons fort bien de celles que nous a laissées le déluge; car celles-ci ne se montrent qu'à la surface ou dans les terrains meubles. Ainsi Dieu aura créé, puis organisé et détruit successivement ses ouvrages, comme un ouvrier mécontent, jusqu'à ce qu'il eût fait l'homme; puis enfin sa dernière création ou plutôt sa *dernière organisation* aurait été le résumé fidèle, mais plus parfait, de tous ses ouvrages antérieurs; et c'est ce qui expliquerait ce fait singulier remarqué par tous les géologues; que les fossiles suivent dans leur échelonnement l'ordre de création que leur assigne Moïse. Dans cette hypothèse, les jours de la création pourraient être de véritables jours; ou plutôt ils seront encore des périodes quelconques dont la durée sera aussi indifférente qu'elle est incertaine.

Vous ferai-je maintenant l'histoire des six jours?

Elle n'offre plus, ce me semble, sinon des obscurités qui y sont toujours très grandes, j'en conviens, du moins ces difficultés que vous nous donniez comme inextricables. Voilà la matière qui fut le globe terrestre retombée dans le chaos. Voilà le désordre, voilà les ténèbres. Dieu ordonne, et la lumière paraît. La lumière! et pourtant le soleil, les étoiles, les feux célestes, n'existent pas encore. Vous savez les cris de triomphe que ce fait si singulier faisait pousser à la coterie encyclopédique. Newton n'avait-il pas démontré que la lumière était une émanation du soleil qui réparait ses pertes en absorbant de temps en temps quelque malheureuse comète qui ne se tenait pas sur ses gardes? Aujourd'hui vous savez où en est la science; les partisans du système de l'émission sont ce qu'on appelle... des arriérés. Et le système de l'éther ou d'une lumière indépendante du soleil qui n'est pour elle qu'un instrument vibratoire, règne maintenant dans les académies et les écoles, sans contradiction sérieuse. Quel était, dites-le moi, cet Hébreu, qui, parlant à un peuple grossier, il y a 33 siècles, vient lui dire que la lumière parut quand le soleil et les étoiles étaient encore dans le néant?

M. V. — ... Oui... il y a là quelque chose... quelque chose de très frappant. Cependant j'ai toujours sur le cœur la création du soleil et des étoiles le quatrième jour, je vous ai dit pourquoi. Ce que vous m'avez exposé sur le système des créations successives me semble satisfaisant, tout au moins comme hypothèse, et je ne dissimule pas que je ne suis pas fâché que celle-ci

puisse s'accommoder à nos données scientifiques.

M. B. — Elle s'y accommode, en effet, aussi complétement que possible. Car revenons, si vous le voulez, sur la question du feu central, que j'ai étouffée très logiquement au moyen d'une autre hypothèse. Tenez-vous à l'existence actuelle et primitive de cette lave immense que nos géologues appellent le principe fondamental de leurs systèmes? Je vous accorderai votre lave, votre fusion ignée, votre refroidissement dans l'espace, votre encroûtement de la surface; et je signerai sans difficulté jusqu'aux 300 millions d'années demandés par quelques uns de ces messieurs pour la production de ces très incontestables phénomènes. Faut-il admettre, comme l'affirment encore ces infaillibles savans, que les races fossiles successivement créées pendant cette immense période, ont été successivement anéanties, parce que la surface terrestre se refroidissant, leur refusait une température jusque-là en harmonie avec leurs besoins physiologiques? Je l'accorderai; et cela sans préjudice d'une pareille complaisance pour ceux qui voudront anéantir ces races par l'invasion des eaux, ou par des éruptions volcaniques. En un mot, remuez la terre à votre guise, pétrissez-la sous mille formes diverses; peuplez-la de tant de créations qu'il vous plaira; puis détruisez, bouleversez, et recréez encore; faites cela jusqu'à l'époque où laissant à Dieu le champ des expériences, vous lui permettrez de créer l'homme, et d'organiser pour lui le système du monde humain. Eh bien! un historien inspiré par lui, pour dire à l'homme

son origine et sa première histoire, commencera cette histoire à la naissance de l'espèce humaine; il taira tout ce qui précède; savoir ces mille révolutions, ces créations diverses; il ne dira rien du ptérodactyle, ou du mégalosaurus, ces anciens hôtes d'un monde que l'homme ne connut pas. Et pourquoi serait-il tenu d'en faire mention? N'est-ce pas comme si vous attaquiez un écrivain quelconque de notre histoire de France, sur le fait d'avoir passé sous silence l'état de la Gaule à l'époque d'Inachus ou de l'expédition des Argonautes? Encore une fois, la science géologique a le champ libre dans l'exploration de l'intérieur de la terre, et la Genèse est un témoin tout-à-fait muet dès que nous descendons au dessous des terrains meubles qui furent à l'époque de la création de l'homme le réceptacle de toute la création contemporaine qui lui fut donnée pour empire.

Il est donc bien vrai, comme vous le remarquiez vous-même, que l'explication que je vous donne s'accorde parfaitement avec ce que vous appelez les données scientifiques; et vous verrez bientôt, je l'espère, combien, à moins de s'appuyer sur cette base, la science elle-même est impuissante à nous donner le secret de ses découvertes. Voyons maintenant si cette place que la Genèse semble attribuer à notre planète au milieu de l'univers, est réellement usurpée. Quoi! nous dites-vous, le soleil, les étoiles, c'est-à-dire une innombrable quantité de mondes au milieu desquels notre petit globe est perdu, comme l'est au sein de notre atmosphère un de ces petits atomes que nous

voyons voltiger dans un rayon du soleil, tout cela aurait été fait pour cet infiniment petit! Encore si la terre occupait dans l'univers une place distinguée, spéciale, comme celle dont elle était en possession avant l'audacieuse entreprise de Copernic, sa relation de centre à circonférence pourrait, dira-t-on, lui donner des prétentions passablement fondées à la souveraineté universelle. Or il n'en est rien; petite planète errante avec d'autres autour du soleil, n'étant ni la plus petite, ni la plus grosse, ni la plus voisine, ni la plus éloignée, ni dans une position tout-à-fait moyenne, elle n'a rien, absolument rien, qui la distingue du reste. Comment croire que pour elle aient été faits non seulement les astres immenses qu'elle voit, mais ceux non moins immenses qui échappent à notre vue?

Je ne crois pas avoir atténué la difficulté. Eh bien! je dis que cette difficulté n'est qu'une ombre sans corps pour qui sait apprécier les choses à leur juste valeur. D'abord est-il dit que tous les corps célestes sans exception ont été créés pour la terre? Nullement. Il n'est question véritablement que du soleil et de la lune, *ces deux grands luminaires*, qui sont envisagés en effet comme destinés à présider aux jours et aux nuits, et à former par leurs révolutions les mois et les années. Puis le narrateur ajoute incidemment ce mot: *et Dieu fit aussi les étoiles*. Or, que la lune et le soleil aient été créés principalement en vue de la terre, c'est une hypothèse soutenable; car pour la part que les autres planètes peuvent prendre à l'action du soleil vous savez qu'elle doit être minime, à en juger par l'exiguité

des angles sous lesquels elles le voient. Or qui dit cause principale, ne dit pas cause exclusive ; et à l'occasion de la naissance de l'astre qui devait vivifier la terre, Dieu a pu créer et placer en même temps dans ses attributions quelques autres corps dont au surplus, comme je le disais tout à l'heure, les relations avec le soleil paraissent fort peu intimes. Quant aux étoiles qui n'existaient pas encore, et quelle que soit leur destination, Dieu a pu les organiser par *occasion* avec les autres corps célestes, sans qu'il résulte de là, ce qui d'ailleurs n'est pas dit, que ces myriades de sphères soient faites précisément pour nous. Moïse en connaissait-il la nature et la destination ? c'est ce que j'ignore complétement, et au fond peu nous importe ; mais en supposant l'affirmative, devait-il le révéler à l'homme, surtout si l'homme n'en était pas le but? S'il eût voulu apprendre aux Hébreux les secrets de la nature, il en eût trouvé sans doute de plus pressés que celui-là.

Mais quand même la Genèse nous considérerait comme le centre et le but unique de toute la création, croyez-vous que je reculerais devant une révélation de cette nature ? Quelle est la base de votre appréciation de la valeur des choses ? Vous mesurez leur importance par leur étendue, par leur grandeur matérielle, et en considérant l'homme et le monde, vous voyez un point en face de l'immensité. Vous croyez donc que la pensée divine n'est qu'un calcul de mesures cubiques ? Cette immensité est-elle quelque chose de plus pour elle que le grain de sable qui en est l'élément?

L'homme n'est qu'un point, sans doute, mais c'est un point vivant, c'est un atome intelligent que l'univers peut écraser sans peine, mais plus noble pourtant que l'univers, parce que l'univers en l'écrasant n'en aura pas la conscience. L'homme, c'est quelque chose, parce qu'il tient en quelque chose de la divinité; et toute la dépense d'organisation et de matière que Dieu peut jeter dans ce vaste monde, est moins sans doute à ses yeux que cet être intelligent qui n'a ni étendue ni mesure. La grandeur, l'immensité, ne sont que des attributs relatifs; et ce qui est immense pour notre esprit borné et accoutumé à de plus étroits espaces est, autant que le grain de sable, comme imperceptible aux yeux de l'Être infini.

Mais si l'homme en tant qu'intelligence est d'une taille supérieure à tout ce qui est espace et matière, combien ses proportions ne s'élèvent-elles pas dans notre système chrétien qui le déclare un rayon de l'intelligence divine! Je concevrais jusqu'à un certain point l'avarice de la nature à son égard, si je ne voyais en lui, comme beaucoup de nos sages, que la postérité perfectionnée du homard et de la grenouille, de l'agouti et du singe. Mais pour nous l'homme est l'image de l'intelligence créatrice, c'est le reflet de sa nature, c'est quelque chose qui un jour est devenu Dieu. Que m'importe donc que l'astronome cherch en vain la parallaxe des étoiles, les rassemble pa millions dans son télescope, et y voie des centres d'au tant de systèmes planétaires? Je me représente Dieu semant dans l'espace ces mondes que l'homme va étu-

dier et contempler, et se disant qu'une pensée de l'homme vaut mieux que tout cela. Dieu prodigue la matière, l'homme admire, et le but du Créateur est peut-être rempli.

Et ce n'est pas ici du sentiment que je fais, capitaine; c'est de la logique serrée, sur les rapports de tous les êtres devant Dieu ; sur l'incommensurabilité de l'esprit avec la matière, et sur le manque absolu où vous êtes de tout terme de comparaison pour décider si l'homme peut être le but de telle ou telle production de la puissance et de la volonté créatrices. Ainsi cette question: l'univers entier a-t-il été fait pour l'homme? n'est nullement pour moi une question de raison et de convenance, c'est une question de fait, une question de révélation divine; et si je suis dans le doute sur ce point, c'est uniquement parce que la révélation biblique n'est pas explicite à cet égard.

M. V. — J'avoue que voilà encore un point de vue qui échappe au commun des hommes; et malgré la rigueur de votre dialectique, je sens qu'il m'est plus facile d'accorder que vos raisons sont sans réplique, que de me rendre bien compte du degré de persuasion où mon esprit se trouve. Il y a dans cette haute manière de soumettre nos idées d'ordre et de convenance à cette formule de fer : que savez-vous? quelque chose qui heurte trop violemment nos habitudes, et pour ainsi dire notre tempérament moral, pour que notre esprit y accède sans résistance. J'ai besoin d'aller en avant pour que la foi me vienne. Pourtant, j'en conviens, les attaques dont je me suis fait l'éditeur

tombent devant les réponses victorieuses que vous leur avez opposées. Mais il y a dans ces hypothèses, dans ces *peut-être,* quelque chose qui irrite notre esprit avide de connaissances que le récit de la Bible est loin de lui donner.

M. B. — J'en conviens; mais s'il a plu à Dieu de nous laisser dans l'ignorance sur bien des choses, c'est une nécessité qu'il faut subir de meilleure grâce; parce que les systèmes ne font que tromper notre avidité de connaissances, et que leur incertitude laisse toujours dans le vide et le dénuement l'esprit inconsidéré qui s'y attache. Un homme ne serait pas riche dont la caisse serait pleine de rondelles de carton auxquelles il donnerait des noms de pièces d'or et d'argent. Croire et connaître sont deux choses bien différentes; et je plains l'homme trop peu sage, et trop esclave de son imagination pour ne pouvoir supporter le doute, qui est la raison presque en toute chose. Croyez-vous au surplus trouver dans les systèmes humains de quoi rassasier cette faim démesurée de croire à quelque chose sur bien des secrets impénétrables du livre de la nature?

M. V. — Pas précisément ; mais je serais bien aise de vous entendre discuter quelques uns de ces systèmes dont mes propres réflexions seraient peut-être impuissantes à démêler les vices. Si vous le voulez bien, ce serait le sujet de notre seconde causerie.

M. B. — Volontiers..... ce sera la suite naturelle de notre discussion d'aujourd'hui, et le sujet sera quel-

que peu moins aride. Quand il s'agit d'exploiter les folies des hommes, le travail est facile et la mine est riche.

DEUXIÈME SOIRÉE.

Continuation du même sujet. — Cosmogonies des savans.

—

M. V. — Si j'avais pu oublier ce que vous m'avez dit autrefois sur la présomption légitime qui résultait en faveur d'un principe, de son triomphe sur des objections d'une certaine gravité, mes réflexions depuis hier, et mes impressions définitives n'auraient pas manqué de m'en rafraîchir la mémoire. Lorsque je vous ai présenté la bataille sur le terrain du premier chapitre de la Genèse, je m'avançais avec une confiance à peu près entière, et bien supérieure à ce que je vous laissais voir. La facilité avec laquelle vous avez brisé ma ligne et renversé mes ouvrages, m'a causé une impression d'étonnement, de satisfaction et de dépit combinés de la façon la plus singulière. Dans ce moment la conviction est l'impression dominante; du moins relativement au sujet que nous avons traité jusqu'ici. Mais son résultat immédiat est de me dépouiller de toute assurance, et de me rendre si probable ma défaite sur des points que vous paraissez avoir profondément médités, que je quitterais peut-être la partie, si je n'avais pour mobile le désir sincère de m'éclairer. Cela étant, je vais reprendre mon

rôle, et continuer à me faire pourvoyeur de ces débats où je trouve que j'ai tout à gagner quand je n'ai pas raison.

Vous m'avez allégué plusieurs fois l'impuissance de la science humaine à expliquer non seulement l'univers, mais l'enveloppe de ce globe qui a répondu à ses recherches par des révélations si frappantes et si manifestes. Que vous alléguiez en général la fragilité des systèmes que l'homme élabore pour combler tel ou tel vide de ses connaissances, c'est un fait que je ne contesterai pas ; car l'histoire de l'esprit humain est celle de ses illusions et de ses mécomptes. Mais affirmer que les secrets de la nature lui seront toujours voilés et que ses études et la longue expérience des siècles ne pourront jamais en faire jaillir un trait de lumière, c'est s'avancer, à ce qu'il me semble, beaucoup au delà des bornes d'une prévision raisonnable. Si les systèmes géologiques et cosmogoniques passés et présens offrent sur quelques points un terrain faible ou certains vides, ne peut-on pas les combler, comme vous l'avez fait pour le système mosaïque, par bien des hypothèses que fourniront à mesure les observations nouvelles?

M. B. — C'est un avantage qu'on n'a pas du moins encore obtenu jusqu'à présent. Je n'ai pas affirmé d'ailleurs que le secret de l'organisation du globe échapperait éternellement aux investigations de la science. C'est là, il est vrai, une opinion dont j'ai acquis la conviction profonde; mais je suis loin d'en faire une maxime; et je laisse chacun parfaitement li-

bre de rêver en cela, comme en beaucoup d'autres choses, la chimère du progrès indéfini. J'ai dit que jusqu'à présent, et maintenant encore, tous les efforts de la science se brisent contre des phénomènes complétement inexplicables avec ses données. C'est donc une simple question de fait, qu'il est facile de vider par l'exposition : 1° des phénomènes, 2° des inductions qu'on en tire, 3° des théories présentes et passées sur l'état primitif du globe.

Je dois donc commencer par faire un tableau succinct de ces phénomènes géologiques, en mettant en relief leurs principaux caractères. Je fais abstraction, comme vous voyez, des phénomènes de cosmologie générale, parce qu'ils sont trop simples et trop connus : mais nous aurons à examiner aussi les prétentions de la science humaine à l'organisation non seulement de la terre, mais du ciel. Restons pour le moment sur la terre et interrogeons sa surface et son intérieur.

Si nous perçons sa croûte en traversant d'abord les terrains meubles de divers ordres, nous y trouvons quelques rares fossiles humains, et sur un très petit nombre de points seulement ; mais des restes d'animaux terrestres dont les races peuplent encore nos continens, s'y trouvent mêlés d'une façon irrégulière et antipathique, et alternent avec des produits animaux ou végétaux de la mer. Pénétrons sous ces couches mobiles, et au cœur d'un terrain d'une médiocre consistance. Nous retrouvons d'immenses débris de mammifères dont nous possédons les analogues, mais les espèces se démentent, ou du moins les individus se

présentent avec des dimensions exagérées. Brisons les couches inférieures qui sont déjà de la pierre ; nous trouvons des quadrupèdes de genres inconnus ; au mastodonte succède le palæothérium ; et à ceux-ci dans des couches rocheuses plus consistantes encore, des reptiles énormes, de monstrueux oiseaux. Dans une région plus basse, des produits purement océaniques, les cétacés, puis une immense quantité de poissons, puis des mollusques ; tout cela dans l'ordre inverse de l'échelle d'organisation. Les végétaux se présentent ensuite incrustés dans la pierre, ou en larges bancs de houille ; puis apparaissent les terrains granitiques ou primordiaux, qui ne recèlent plus aucun vestige d'êtres organisés.

Or, ces différentes couches, dont chacune contient une espèce de fossiles qui lui est propre, sont plus remarquables encore par leurs stratifications régulières ; ce sont des bancs horizontaux pareils aux assises pierreuses de nos édifices, ou mieux encore aux précipités qui se forment au fond des liquides qui tiennent en suspension des matières solides et pulvérulentes. Ces stratifications règnent jusqu'à la région granitique, dont quelques parties se présentent aussi à l'état de bancs horizontaux ; mais là le phénomène cesse d'être bien prononcé. Ces diverses couches, dans presque toute l'étendue de l'échelle, contiennent en outre une immense quantité de coquillages incrustés dans les matières pierreuses, et formant pour ainsi dire l'assaisonnement des diverses espèces de fossiles qui s'en partagent les zônes. Le calcaire des bassins de

Paris, fourmille, comme vous savez, de l'espèce qui porte le nom de cérites.

Quand je parle de l'horizontalité des bancs, je cite un phénomène primitif; mais c'est une règle que de grandes révolutions de l'intérieur du globe ont dissipée en une foule d'exceptions qui constituent les terrains montagneux. Les flancs de ces éminences se composent des mêmes bancs que leurs vallées; mais ces bancs sont redressés, obliques à l'horizon, verticaux parfois, et cependant toujours parallèles. C'est là que l'étude en est plus aisée à faire, parce qu'il est plus facile de couper que de creuser; et c'est là surtout, que le terrain primordial est mis en évidence par le relèvement des couches inférieures qui s'élèvent en hautes aiguilles de granit. Sur ces points du globe, sa croûte trop fortement tourmentée a cédé soit à une cause d'explosion qui en a relevé les couches, soit à son propre poids, en s'affaissant dans des vides souterrains sur des points non soutenus, et formant ainsi des vallées à parois obliques. Entre ces deux moyens de redressement, le choix est difficile à faire. Si nous restons à la surface de la terre, nos yeux tombent d'abord sur cette grande division en mers et en continens. Les continens nous offrent des vallées, des plaines et des montagnes; et cependant les montagnes, comme les vallées et les plaines, trahissent par de nombreux vestiges l'ancien séjour de la mer sur leurs pics qui en ont conservé les dépouilles. D'immenses bancs de coquillages, d'immenses plaines de sable marin, portent témoignage en faveur de l'ancienne souveraineté de

l'Océan, sur ce qui n'est plus son domaine. Réceptacle commun des eaux qui coulent à la surface du globe, la mer engloutit les fleuves qui tous concourent à ses abîmes, mais seule elle a ses eaux salées; et au dessous des premières couches de la terre ferme, sur un lit argileux est un immense réservoir d'eau douce, que nous amenons à sa surface en fontaines artificielles.

Tels sont les principaux phénomènes; et voici, ce me semble, leurs trois principaux caractères. La stratification variée de l'écorce minérale; le relèvement des bancs autrefois horizontaux; et surtout l'incrustation des fossiles des trois règnes dans des roches qui offrent tous les degrés de solidité.

Les inductions qu'on tire d'abord de ces faits sont naturelles, et, dit-on, incontestables. C'est ce que je n'ai aucun intérêt à nier, quoique je m'en reconnaisse cependant le droit. Les couches minérales ont été autrefois liquides, ou du moins dissoutes et tenues en suspension dans un liquide. Puis elles se sont déposées au fond de ce liquide, où elles ont cristallisé dans leur dissolvant. Mais lorsqu'elles étaient encore à l'état de pâte, des bouleversemens de la surface terrestre, où verdoyaient des végétaux, où paissaient des animaux, ont englouti ces races, et les ont *empâtées*, c'est le terme, dans ce limon pierreux, qui s'est durci sur elles. Plus tard de grandes commotions intérieures ont brisé cette croûte solidifiée, et ont donné naissance aux différentes chaînes de montagnes, dont les géologues les plus modernes sont parvenus à déterminer l'âge relatif.

Dès qu'on se fut mis en tête de rendre raison des causes et de la succession des phénomènes d'après des théories purement physiques, le monde des géologues s'est divisé en deux camps. Les Plutoniens y virent en caractères manifestes l'histoire des révolutions produites par le feu ; les Neptuniens y reconnurent l'action de l'eau et d'autres caractères non moins indubitables. Et tous avaient raison en partie ; les premiers démontraient avec une irrésistible évidence que l'eau était incapable d'avoir produit de pareils effets ; et les seconds prouvaient d'uue manière irréfragable que le feu ne pouvait avoir passé par là en laissant de pareilles traces.

M. V. — Cependant il n'y a pas de milieu, ce me semble. Les animaux fossiles ont été ensevelis comme vous le dites dans leur limon pierreux, qui s'est durci subséquemment, et les bancs minéraux ont passé par les mêmes phases. Ces corps ont donc été à l'état liquide, ou quasi-liquide, ce qui exige incontestablement l'action de l'eau et du feu.

M. B. — C'est ce que je ne conteste nullement à quiconque veut soumettre aux lois physiques l'organisation primitive du globe. J'en conviens parfaitement ; nous ne concevons pas d'autre agent physique, sinon l'eau et le feu, qui ait été capable de produire cet état pâteux que supposent les principaux phénomènes. Or je dis avec les Plutoniens que l'eau en est complétement incapable, avec les Neptuniens que l'hypothèse du feu ne saurait soutenir la discussion. Tous ont également raison en cela ; telle est ma thèse,

et je crois ne pas raisonner trop mal, lorsque je dis :

Avec les Plutoniens. Si l'eau avait été le dissolvant de toute cette matière pierreuse, comment aurait-elle pu perdre cette propriété? L'eau dissout un grand nombre de sels, en quantités diverses, suivant leur nature ; mais jamais et à quelque température que ce soit l'eau n'a dissous le calcaire, le marbre compacte, et le granit. C'est là une question de fait que l'expérience peut éclairer quand on voudra, ou plutôt sur laquelle elle a trop prononcé de tout temps pour que la question puisse encore en être une. Est-ce sérieusement qu'on appelle théorie physique ou chimique de la terre, un système dont le principal ou même l'unique agent n'a jamais possédé, de mémoire d'homme, la propriété physique ou chimique sur laquelle repose tout le système? D'ailleurs si l'eau a pu être à une certaine époque un agent de dissolution ou seulement de disjonction moléculaire, tant que les matières minérales furent à l'état de pâte liquide et impressionable, elles subissaient encore l'action de cette eau ; or, comment les débris des deux règnes organiques qui furent ensevelis au sein de cette matière, ne subirent-ils pas eux-mêmes l'action disjonctive de l'eau que contenait cette pâte ; car les parties les plus ténues, les plus délicates, les plus sensibles des coquillages et des végétaux y ont laissé leurs empreintes sans aucune altération. Il faut donc dire qu'une fois la matière générale du globe dissoute ou divisée par l'eau, cette eau a perdu sa propriété dissolvante et n'a pu l'exercer sur les corps qui s'engageaient dans le limon ;

hypothèse ridicule et insoutenable que dans tous les cas on ne peut qualifier de théorie physique. Mais voici une contradiction bien autrement choquante. L'écorce pierreuse du globe aurait été dissoute par l'eau de l'Océan sans doute ; mais cette eau est l'élément des coquillages qui furent fossilisés dans la pierre pâteuse sans dissolution préalable. On suppose donc que la même eau dissolvait le calcaire terrestre et ne dissolvait pas le calcaire coquillier dispersé dans ses flots ; et remarquez bien qu'elle divisait beaucoup d'autres matières bien plus cohérentes que le calcaire coquillier. Ainsi le système de l'eau est repoussé par l'expérience universelle, et contradictoire avec ses propres bases. Ne trouvez-vous pas, capitaine, qu'en raisonnant ainsi les Plutoniens n'ont pas tort?

M V. — .... Il me semble en effet que tout cela est sans réplique.

M. B. — .... Et je vais répliquer pourtant; non pour répondre à ces objections auxquelles il n'y a rien à dire, mais pour donner aux Neptuniens la revanche sur leurs adversaires. Et je ne crois pas raisonner plus mal que ci-dessus, quand je dis :

Avec les Neptuniens. Il faut avoir bien envie de mettre le feu partout, pour le placer au sein des matières dont l'existence proteste contre son passage. Quel est l'effet du feu sur les matières calcaires? Leur décomposition et leur passage à l'état de chaux vive par l'expulsion de leur gaz acide carbonique. Dans tout ce calcaire grossier ou crayeux qui enveloppe tant de produits terrestres ou marins, donc les mar-

bres, donc les coquilles elles-mêmes auraient été calcinées. Le dégagement du gaz qui constitue avec la chaux les carbonates calcaires précède toujours la fusion ignée de leur base, que d'ailleurs nous ne produisons pas, mais que nous pouvons concevoir. Vous dites que ces couches ont été fondues par le feu. Non elles ne l'ont pas été, puisqu'elles sont encore à l'état de sels calcaires. Et votre hypothèse ne présente-t-elle pas la même difficulté radicale que vous reprochez à la nôtre? Quoi, le feu aurait dissous et liquéfié la matière des roches terrestres, et les coquilles qui forment des bancs immenses, n'auraient pas subi son atteinte! Et celles qui auraient été ensevelies dans la pâte pierreuse, nécessairement incandescente tant qu'elle était demi-liquide, elles auraient été respectées par cet épouvantable dissolvant dans leurs parties les plus délicates! Et les végétaux, les palmiers, les fougères fossiles auraient échappé au feu dont l'action les entourait! Ce feu aurait-il donc perdu sa propriété brûlante, comme vous reprochez à notre eau d'avoir perdu subséquemment son action dissolvante! Et comment les couches argileuses se seraient-elles formées au milieu du feu? Le feu aurait dû les cuire et les transformer en briques! Le sable, et beaucoup de sels auraient été vitrifiés. Et les bancs de houille! Est-ce le feu, par hasard, qui aurait, sans le consumer, dissous le charbon de terre, qui se serait figé tranquillement après plusieurs siècles peut-être de possession par le feu? Parlerez-vous des volcans? Mais ici les faits déposent contre vous. Car les produits volcaniques sont tous

dans cet état de calcination où devraient être nos couches terreuses si le feu y avait passé. Dans les cendres, dans la lave, il n'y a pas de calcaire. Ainsi diront les Neptuniens, et je trouve qu'ils n'ont pas tort (1).

M. V. — .... Et franchement, c'est aussi mon avis. D'où résulterait en effet cette double impossibilité que je n'ai pas comprise d'abord. Cependant je doute que les géologues soient tous d'accord sur ce point.

M. B. — J'ignore ce qu'ils peuvent penser individuellement de cette double impuissance de l'eau et du feu. Quand l'un ou l'autre système aurait encore parmi eux des partisans décidés, je ne m'en étonne-

(1) Quelques géologues Plutoniens ont essayé de répondre à cet argument en lui opposant les expériences de J. Hall. Ce chimiste ayant soumis à une haute température dans un canon de fusil hermétiquement fermé de la poussière calcaire, il trouva après le refroidissement que cette substance, bien loin d'être décomposée, s'était transformée en un carbonate compacte analogue au marbre blanc. D'où il résulte que l'acide carbonique chassé par la chaleur de sa combinaison avec la chaux, et soumis à une haute pression, c'est-à-dire *ne trouvant pas d'issue*, s'était combiné de nouveau avec sa base, ce qui n'a rien que de fort naturel. Mais le carbonate calcaire se trouvant en immense quantité à la surface même du globe, on ne voit nulle part quel obstacle aurait exercé sa pression sur l'acide carbonique expulsé par la chaleur. On s'est hasardé à indiquer la pression atmosphérique ou celle des eaux de l'Océan. Or, c'est précisément sous l'air ou sous l'eau que nous dégageons l'acide du calcaire, en conséquence soit de sa force expansive, soit de sa légèreté spécifique. Les expériences de Hall ne prouvent donc rien, et la difficulté subsiste dans toute sa force.

(*Note de l'éditeur.*)

rais pas, et au fond peu m'importe. Si les lumières naturelles ont leur droit et leur puissance sur l'intelligence d'un savant, l'esprit de système, la volonté décidée d'expliquer tout par la science, peuvent l'aveugler profondément, et nous prouver que la science est aussi parfois une source de préjugés. Vous n'en verrez que trop d'exemples. Cependant pour répondre directement à votre question, je vous résumerai l'opinion des géologues raisonnables par cet aveu de l'illustre Cuvier : que parmi les *causes physiques actuellement agissantes*, il n'y en a aucune qui puisse expliquer la dissolution passée de l'écorce minérale du globe. Voilà le dernier mot de la science ! Que vous avais-je promis ?

M. V. — ..., Vous tenez votre parole.... et pressé de toutes parts par les misères de la science, je serai obligé de me sauver dans cette explication de la liquidité primitive du globe que vous me donniez hier. Au surplus, je n'en serais ni chagrin ni embarrassé.

M. B. — Et je crois que vous aurez raison ; mais ne vous pressez pas encore, car je n'ai pas à beaucoup près fini sur ce chapitre. N'auriez-vous pas souvenir de quelque système célèbre, basé sur l'action de l'eau, qui n'est plus considérée comme dissolvant ; ce qui le soustrait aux objections insolubles qui ruinent le système Neptunien ?... C'est du système de Buffon que je veux parler.

M. V. —... Mais je ne connais de Buffon que le célèbre système des Epoques, où la terre est considérée

comme une éclaboussure du soleil produite par le choc d'une comète. Je serais bien aise de recevoir vos observations sur cette cosmogonie ; mais ce système rentre tout-à-fait dans celui des Plutoniens.

M. B. — C'est que Buffon est le père de deux systèmes différens ; ou plutôt son roman des *Epoques de la Nature*, se compose de deux parties, dont la première, beaucoup plus connue, assigne à notre globe une origine ignée, dont je me proposais en effet de vous entretenir. L'autre, intitulée *Théorie de la Terre*, fait jouer à l'eau de l'Océan le principal rôle dans la formation des couches qui composent l'enveloppe du globe. Je reviendrai sur celui-ci, et je commencerai par la discussion du premier, selon l'ordre logique ; d'ailleurs la rivalité de cette théorie célèbre avec le système de la Genèse lui mérite une place distinguée parmi les objets de notre critique amicale.

Or donc, M. de Buffon se place comme Moïse, *in principio*, et il trouve au commencement de toutes choses, des étoiles, un soleil, et une grande comète. D'où venaient les étoiles, le soleil, et cette remarquable comète, l'illustre naturaliste n'en dit rien, et n'en pense peut-être pas davantage ; ce qui a quelque ressemblance avec cette tradition cochinchinoise qui explique si clairement la naissance du monde, en disant : qu'il y avait autrefois une poule, laquelle pondit un œuf, duquel sortit l'univers. D'où venait la poule ? on n'en dit rien ; car l'esprit humain a ses bornes. Ainsi pensait Buffon sans doute, lorsqu'il raconte qu'il y avait autrefois un soleil, des étoiles et une comète en-

rante. Cette comète qui était d'une certaine taille, qui venait on ne sait d'où, marchait on ne sait comment, heurta un jour le soleil, et le sillonnant comme un boulet qui rase la terre, en fit jaillir un effluve de matière ignée, qui se partagea en divers systèmes. En vertu des lois de l'attraction, il en résulta des globes de taille et de densité différentes, qui après s'être équilibré, se mirent à tourner autour du soleil, suivant la direction du mouvement cométaire modifiée par les réactions mutuelles des parties de ces masses liquides. Et voilà les planètes... ; ce qui, comme vous voyez, est un système d'une simplicité rare. Or, comme d'ailleurs ces sphères avaient été chassées par un choc qui ne passait pas par leurs centres de gravité, cela explique à la fois, suivant Buffon, pourquoi les planètes tournent autour du soleil; pourquoi ces révolutions se font toutes dans un même sens, d'Occident en Orient; et enfin pourquoi elles tournent toutes sur leur axe dans des directions pareilles. De plus, comme elles procèdent toutes d'un même point de la surface solaire, on comprend fort bien, dit ce savant homme, pourquoi les plans de leurs orbites se coupent sous de petits angles, ou en d'autres termes sont peu écartés les uns des autres. plus tard. les planètes se sont refroidies, et leurs surfaces se sont figées; nous habitons une croûte autrefois incandescente, et qui ayant été au bout de quelque cinquante mille ans abandonnée par le feu, put recevoir les eaux de l'Océan et les germes des végétaux. Cette liquidité primitive rend raiso de l'aplatissement des pôles de la

terre, et pour ainsi dire mieux encore de celui des planètes. Car Jupiter, par exemple, est beaucoup plus aplati que la terre; aussi a-t-il une rotation bien plus rapide, qui produisit une force centrifuge excessive; tandis que la lune, dont la rotation est très lente, n'a pas d'aplatissement sensible. De plus, ajoute ce génie décidément révélateur, s'il en est ainsi, la disposition des planètes dans le système solaire doit suivre l'ordre inverse de leurs densités; or, c'est ce qui a lieu, comme il est aisé de s'en convaincre par les chiffres que nos astronomes ont trouvé pour les densités planétaires. Enfin n'est-ce pas une fameuse présomption en faveur de ce système que cette déclaration du célèbre Laplace; qu'à considérer les 42 mouvemens planétaires qui s'exécutent dans une même direction, il y a quatre milliards à parier contre un que ces mouvemens doivent leur origine à une cause physique commune?

M. V. — ....Mais c'est quelque chose en effet qu'un témoignage de ce genre. D'ailleurs ce sera toujours une présomption grave en faveur d'une théorie que son accord avec les principaux phénomènes de la nature, et quand ceux-ci seront une conséquence de ses principes. Ce système de Buffon eut à son époque une vogue incroyable; et quel que soit le jugement définitif qu'on doive en porter, il répond sur trop de points importans aux principaux faits de la cosmologie générale pour que le crédit dont il a joui si long-temps soit tout-à-fait usurpé.

M. B. — C'est une question que je n'examine pas,

parce qu'elle est assez indifférente. Quant à la célèbre phrase de Laplace, je la trouve fort ridicule ou fort insignifiante; je vous en dirai mes raisons plus tard. Mais par compensation je suis de l'avis du célèbre géomètre lorsqu'il parie également gros jeu que la cause physique assignée par Buffon n'est pas la véritable. Et voici les deux raisons qu'il en donne. Premièrement, les planètes ayant pris l'origine de leurs mouvemens à la surface du soleil, elles devraient décrire des courbes qui rasseraient cette surface, de sorte qu'elles repasseraient par le soleil à chaque révolution. Buffon fait remarquer, il est vrai, que les réactions moléculaires de ces sphères liquides ont pu modifier les directions des forces initiales, et donner des résultantes qui n'ont plus la même origine. Laplace répond qu'en faisant sur ce point à Buffon toutes les concessions possibles, ses courbes planétaires seraient néanmoins encore énormément excentriques, et les distances périhélies fort courtes; tandis qu'au contraire les excentricités sont très faibles, et qu'Uranus est distant du soleil de 660 millions de lieues. Sa seconde raison est que le sens de la rotation d'une sphère autour d'un axe, en conséquence d'un choc reçu, dépend de la position du point frappé par rapport au centre de gravité de la masse. Car elle devra tourner dans un sens ou dans l'autre selon que la direction du choc passera d'un côté ou de l'autre du centre de gravité. Or Buffon ne nous explique pas comment le choc primitif sur la surface du soleil s'est tellement réparti entre toutes les masses qui sont nées de l'éclaboussure,

que le centre de gravité se trouvât partout placé de la même manière à l'égard de la force qui produisait la rotation. Cette seconde objection ne me paraît pas, il est vrai, très concluante ; elle prouve que la théorie est incomplète ; mais non pas qu'elle soit fausse. Il est vrai que c'est néanmoins une pièce à charge contre un système qui ne peut acquérir quelque vraisemblance qu'en nous donnant le secret des phénomènes naturels.

Mais il y a bien d'autres objections contre le système des époques. Je ne demanderai pas comment il se fait que la rotation de la lune et celle de Jupiter qui sont le produit d'un même choc aient des vitesses différentes, et tellement différentes que Jupiter tourne sur son axe 80 fois plus vite que la lune sur le sien ? Mais m'arrêtant à ce théorème vrai ou faux dont Buffon fait étalage, que les distances des planètes au soleil doivent suivre l'ordre inverse des densités, je ferai remarquer que les faits contredisent maintenant le système de l'auteur des époques. La planète Uranus bien plus éloignée du soleil que Jupiter et Saturne, devrait avoir une densité bien plus faible ; or, au contraire, sa densité est supérieure à celle de Jupiter et plus que double de celle de Saturne. Uranus n'était pas connu, il est vrai, du temps de Buffon ; mais voyez-vous la valeur d'un système qui coûte à un profond génie des années d'expériences et de méditations, et qu'un coup de télescope donné dans un coin du ciel suffit pour bouleverser !

De plus, ferai-je observer encore, si la matière des

planètes provient du soleil, leurs densités ne devraient pas dépasser celle de sa surface qui est la partie nécessairement la plus légère, et inférieure à la densité moyenne. Or, on sait maintenant que la moyenne densité du soleil étant prise pour unité, celle de la Terre serait 4, celle de Mercure, 6 $\frac{1}{2}$! Il faudrait donc dire que le refroidissement a condensé la matière des planètes. Mais il faudrait aussi montrer dans les lois physiques connues, un fait de condensation qui pût réduire la matière solidifiée, non pas même au dixième de son volume, comme les faits l'exigeraient ici, mais seulement à la moitié, au tiers. Or, c'est ce que personne ne s'avisera de prétendre. Et encore, dans cette hypothèse, voici une autre difficulté. Mercure bien plus voisin que nous du soleil, et dont la température moyenne ferait bouillir le vif-argent dans les mêmes circonstances, devrait par cela même être beaucoup moins condensé; or, la densité de Mercure est bien supérieure à la nôtre.

Je passe sous silence beaucoup d'autres considérations, et je me hâte d'en finir par une raison péremptoire, qui aurait pu me dispenser de la production de toutes les précédentes. C'est que la substance du soleil n'est pas à l'état liquide. C'est un noyau solide, entouré d'une couche atmosphérique, gazeuse et incandescente. Cette constitution qu'avaient fait soupçonner depuis long-temps les phénomènes des taches du soleil, a été mise hors de doute par les expériences de polarisation lumineuse, au moyen desquelles M. Arago a prouvé que cette immense fournaise ne pouvait être

qu'un gaz incandescent. A cela il n'y a pas de réplique possible.

M. V. — Je n'ignorais pas que le système cosmogonique de Buffon était abandonné par les savans; et je n'en connaissais pas aussi bien les motifs. Cependant il faut convenir qu'il a ses charmes, ses prestiges, et l'on pourrait même dire ses raisons. Il est peut-être impossible d'imaginer un ensemble aussi vaste, aussi bien lié, aussi rempli, non seulement par les faits généraux, mais par beaucoup d'observations secondaires qui concourent au but général, et qui sont le fruit d'immenses recherches, de profondes méditations. J'ai été séduit, je vous l'avoue, par le système des époques, que j'ai étudié, il y a quelques années, et qui m'avait rempli de la plus vive admiration pour son auteur. Il pèche par la base, il n'est pas la vérité... cela est vrai, et telle était déjà mon opinion,.... ma croyance vague; néanmoins j'y tiens encore un peu; j'y tiens, non plus par la raison, mais par l'imagination...

M. B. — Comme à un roman de notre ami Walter-Scott, où il y a de réel quelques principaux faits d'histoire, quelques épisodes, mais où les personnages sont imaginaires, les faits inventés, les dates anachroniques; qui ne sont pas vrais, en un mot. Seulement les contes du romancier amusent et ne font pas de dupes; les contes des savans, au contraire, sont donnés pour la véritable histoire de la nature, et il se trouve toujours des gens pour les prendre au sérieux. Voyez, au reste, ce qui peut arriver au savant le plus

sincère. On bâtit un système parfaitement coordonné sur les faits connus ; mais demain, mais dans un siècle, si vous voulez, une découverte dont le soupçon était impossible, viendra vous donner un démenti. Ne parle-t-on pas tous les jours des lumières de l'époque, parce qu'en effet chaque époque fournit à la science son contingent de découvertes? Mais la science du jour qui trouve ridicule la science de la veille, oublie sans cesse qu'il y aura un lendemain qui lui rendra vraisemblablement les mêmes mépris qu'elle jette à ses devanciers. Quand j'entends nos sommités scientifiques aussi bien que les médiocrités, dire qu'un point de science ou d'histoire est enfin fixé par le progrès des lumières et par les découvertes de nos jours, il me semble entendre derrière moi dans le lointain de l'avenir, les successeurs de ces intelligences incomparables, montrer au doigt, en riant, les hommes et les systèmes du passé, et s'écrier en haussant les épaules : Quels sots personnages que nos pères!

M. V. — ... Oh! c'est là un compliment aussi vieux que le monde; c'est l'épitaphe que chaque siècle inscrit sur la tombe du siècle qu'il enterre. Mais ne m'avez-vous pas promis de revenir sur certaine proposition de Laplace...

M. B. — ... M'y voici. Je trouve la prétention saugrenue, et malgré mon profond respect pour notre illustre géomètre, je n'en ai jamais caché ma pensée à personne. Il y a des esprits taillés d'une certaine manière, et de telle sorte, qu'une seule espèce d'idée peut y pénétrer et s'y loger. Il y a des anfractuosités qui en

rendent l'accès impossible à tout le reste. Ce sont des esprits-chiffres, qui sont sans affinité aucune pour les faits moraux, et qui se sentiraient asphyxiés hors de leur atmosphère d'abstractions. Pour certains mathématiciens, la probabilité n'est qu'un chiffre, et ils ne tiennent pas le plus petit compte des causes morales qui détruisent l'harmonie de leurs formules. Demandez-leur leur avis sur le cas que voici : Il y a cent boules dans cette corbeille, dont une seule blanche; toutes les autres sont noires. Quelle est la probabilité que vous tirerez la boule blanche. Elle est seulement d'un centième; tandis qu'il y a 99 centièmes de probabilité en faveur de l'extraction d'une boule noire. Mais supposons que vous tiriez votre boule les yeux ouverts, et avec l'intention de prendre la blanche! Les conditions mathématiques ne sont pas changées; et cependant dira-t-on qu'il n'y a qu'un sur cent à parier que vous tirerez la blanche? Et s'il n'y a que cinq pièces d'or mêlées à mille jetons d'ivoire, un savant vous dira sans broncher qu'il y a 5 à parier contre 1000 qu'une des pièces d'or vous tombera sous la main; mais le savant dira une sottise, si toutes les pièces étant étalées sous vos yeux, vous devez devenir propriétaire de celle qu'il vous plaira de prendre. Un chiffre est sot, parce qu'il est exclusif, et qu'il ne peut comprendre les influences qui ne se résolvent pas en chiffres. Ainsi au pari de 4 milliards contre un proposé par Laplace, en faveur de l'hypothèse ci-dessus, je répondrai : à moins qu'il n'ait plu au Créateur de disposer les choses précisément comme elles sont,

et cela pour des raisons qu'il peut lui être agréable de nous tenir inconnues. A cela que pensez-vous que le chiffreur trouve à dire ?

M. V. — .... Rien absolument ; cela est vrai..... cela est trop clair. Mais croyez-vous que Laplace ait entendu sa formule d'une manière absolue ? Il a voulu, sans doute, se placer dans une hypothèse purement physique, et dire que des causes naturelles étant données comme principe de tous les mouvemens des planètes, la probabilité en faveur d'une cause unique était de 4 milliards contre un.

M. B. — ....C'est l'hypothèse charitable que j'allais vous faire ; et cependant j'ai commencé par dire leur fait aux savans, parce que, quelle qu'ait été d'ailleurs la pensée de Laplace, le commentaire brutal et tout matériel de sa phrase s'est fait dans plus d'une intelligence à la manière que j'ai supposée d'abord. C'est qu'il se trouve en effet des hommes qui prenant dans un sens absolu les théorêmes abstraits des mathématiques, s'en font une arme pour combattre des vérités d'un ordre tout-à-fait hétérogène avec elles. Ainsi il se trouvera des gens qui, nantis de cette célèbre formule, en concluront que toutes les planètes sont *certainement* le produit d'un choc, et qu'ainsi, en supposant toute autre chose, la Genèse en a menti. Cela est, diront-ils, *prouvé mathématiquement ;* voyez plutôt Laplace.... Cela a été dit ; je l'ai entendu; je l'ai lu.

M. V. — .... Véritable sottise, j'en conviens ; et je vous abandonne volontiers des raisonneurs de cette

force. Mais venons, si vous le voulez bien, à ce que vous appelez le système géologique de Buffon.

M. B. — ....Volontiers. Ici, comme dans le précédent, Buffon suppose qu'il y avait d'abord quelque chose; savoir une terre et une mer. Je ne vous dirai pas comment sur cette terre, qui n'est qu'une éclaboussure d'une masse liquide incandescente, il put se former de l'eau douce et de l'eau salée. Ce n'est pas que Buffon ne l'explique; mais comme l'explication est plus satisfaisante pour lui que pour ses lecteurs, et qu'elle est d'ailleurs inutile à la question, je la passe sous silence. Or, cette mer était soumise de tout temps au flux et au reflux. Elle envahissait donc les côtes par l'effet de ce mouvement périodique, et par un autre effet résultant de celui-là, elle sapait, rongeait, atomisait ces côtes, et en emportait les débris pulvisculaires. Ces débris se précipitaient à l'intérieur et formaient naturellement des couches horizontales. A une sorte de terrain rongé en succédait un autre qui subissait à son tour l'action rongeuse de l'Océan, et s'en allait en détail se superposer au précédent en bancs également horizontaux. Si, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, des coquillages, des poissons venaient à décéder au milieu des eaux, leurs coquilles, leurs squelettes tombaient et s'enfonçaient en tout ou en partie dans le limon pierreux qui composait le fond de la mer; là il était après un temps convenable, recouvert d'une nouvelle couche de sédiment et convenablement incrusté. Il dut se fermer ainsi au sein de l'onde des montagnes pierreuses, et des vallées par

conséquent; les montagnes étaient stratifiées et encoquillées, et les vallons donnèrent lieu aux courans qui réagirent sur les flancs des saillies et produisirent de grandes excavations en lignes brisées, dont les faces étaient parallèles, et dont les angles saillans et rentrans se correspondaient. Or, un certain jour, et par une cause quelconque, l'Océan se rua sur la terre, et mit à sec son ancien lit; celui-ci devint le continent, et l'ancienne terre est maintenant le lit de la mer. Cela explique d'une part la présence de tant de productions marines sur notre continent, et de l'autre les stratifications minérales que nous y observons, avec les fossiles qu'elles recèlent; ce qui résout le principal problème de la géologie.

Vous voyez qu'après avoir commencé le monde par une création Plutonienne, il achève de l'organiser par un procédé Neptunien; chacune des deux écoles pourrait le prendre pour patron. Mais il diffère essentiellement des Neptuniens en ce que l'eau dans son système n'agit pas comme dissolvant (ce qu'il soutient impossible), mais d'une manière purement mécanique, et dont le succès ne demande que du temps. Il y avait un dilemme dont on n'avait encore discuté que la première partie; Buffon s'est chargé d'exploiter la seconde; et sa *théorie de la terre* me paraît beaucoup plus séduisante encore que la première partie du système des *époques*.

M. V. — Et pourtant vous n'avez pas cédé à la séduction. Si cette théorie n'est pas vraie, du moins elle n'est pas absurde, et elle est certainement satisfai-

sante au premier abord. Il me paraît seulement qu'il faut mettre à la disposition de l'auteur quelques centaines de mille ans pour le moins ; mais une objection de ce genre ne me paraît effrayante que pour l'imagination. A la rigueur même je ne vois pas que ce système soit incompatible avec la Genèse.

M. B. — .... Oui, il est soutenable avec l'hypothèse des périodes indéterminées, et Buffon lui-même s'évertue, sans y trop mal réussir, à prouver cet accord. Le système de Deluc, savant tout-à-fait biblique, repose, quoique très différent de celui de Buffon, sur la même hypothèse des périodes indéterminées. Mais cet accord, voyez-vous, exige beaucoup de bonne volonté de la part du croyant. Au reste, qu'il existe ou non, voici des observations qui me paraissent ruiner cette autre théorie de Buffon, ce second tome de son roman de la Nature.

1° Si la mer avait emporté par le reflux les dépouilles des côtes, le flux qui alterne toujours avec le retour aurait dû rapporter ce que celui-ci avait enlevé. Ou bien il faudrait supposer que les précipitations se faisaient sur-le-champ bien loin des rivages, ce qui ne s'accorde pas avec l'idée du mouvement qui est le principe actif de cette translation ; les parties enlevées aux terres étant surtout, comme le suppose Buffon, à l'état de poudre impalpable. Il répond à cette objection, il est vrai, que la mer apporte sur les côtes bien des objets qu'elle ne remporte pas ; mais autre chose sont des objets d'un certain volume que retient leur adhérence contre la terre ferme, autre chose des

pulviscules soutenues et balancées dans les ondes.

2° Il faut supposer que les flots qui rongent les côtes sur une immense étendue de terrains très variés, s'entendaient pour ainsi dire pour transporter exactement aux mêmes lieux, et sans aucun mélange, les pulviscules de même nature, afin d'en faire des bancs parfaitement homogènes. Car nous trouverons des bancs d'une graude épaisseur, comme de craie, de marbre ou d'argile, qui ne contiendront rien autre chose que ces substances; et c'est même le caractère général de ces stratifications. Si donc un banc de marbre existe quelque part comme celui que Buffon avait fait sonder en Bourgogne sur une étendue de douze lieues, et d'une même épaisseur partout, il faut que pendant dix, vingt mille siècles peut-être, l'Océan ronge une côte toute de marbre, et que, malgré l'agitation générale de ses eaux, aucun mélange ne se fasse entre ces pulviscules marmorées et les pulviscules crétacées, arenacées, argileuses, dont les flots se seront chargés ailleurs; enfin, que les atomes du marbre ainsi sauvés du contact des molécules hétérogènes qui les cernent, soient tous transportés pendant cette série de siècles, tout juste à l'endroit où doit se former le banc de marbre, et où rien autre chose ne se déposera, si ce n'est des coquilles. Un pareil accord peut-il se prendre au sérieux?

3° Cette manière de former nos continens n'est qu'un cercle vicieux. Car pour que les choses se passassent exactement ainsi, et que la mer formât des débris des anciennes côtes des bancs horizontaux sans

mélange, il eût fallu que ces côtes fussent composées des mêmes matières et dans le même ordre que les bancs horizontaux qui en naissaient; si ce n'est peut-être que les falaises se composaient de couches verticales. Autrement, des substances nouvelles eussent prêté souvent le flanc à l'action des flots, avant l'épuisement de la matière que ceux-ci battaient en brèche; il y aurait donc eu mélange et par suite hétérogénéité dans les bancs, ce qui est contre l'expérience et contre l'hypothèse. Nous retombons donc sur ce fait de même ordre qui resterait inexpliqué, que l'ancien continent se composait de couches parallèles et verticales. Ainsi la question n'aurait pas avancé d'un pas.

4° Parmi les stratifications de notre sol, il faut placer en première ligne les mines de sel gemme. Or, comment le sel se serait-il précipité pour former ces bancs? A peine eut-il pu le faire dans une eau sursaturée, et il s'en faut infiniment que l'eau de la mer contienne autant de sel qu'elle peut en dissoudre; car elle en pourrait dissoudre facilement dix fois autant. Eh bien! ces pulviscules salines arrachées aux côtes et jouissant d'une forte affinité pour le liquide qui les emportait, se seraient précipitées au fond au lieu de se dissoudre, et cela quand leur ténuité et l'agitation des eaux offraient le concours de circonstances le plus favorable à leur dissolution!

5° L'absence de certains produits dans ces eaux dépose également contre l'action supposée de la mer sur les masses minérales qui en sont composées. Ainsi les

gypses de Montmartre qui contiennent tant de débris marins, s'ils avaient été ainsi ballottés par les eaux, y auraient laissé une quantité notable de sulfate de chaux en dissolution. Or, il n'y a dans l'eau de mer ni sulfate de chaux, ni quantité sensible de sulfate de soude. Donc, l'Océan n'a ni rongé, ni précipité les gypses.

6° Le système de Buffon est radicalement incompatible avec le fait fondamental de la géologie moderne, reconnu par Cuvier, et admis par tous les observateurs. Les fossiles coquilliers sont des produits alternatifs d'eau salée et d'eau douce. Or, l'invasion de nos continens par des cataclysmes d'eau douce est inconciliable avec la théorie océanienne de Buffon, qui paraît n'avoir pas même soupçonné la distinction à faire entre les coquillages lacustres et les produits pélagiens. C'est la principale charge élevée contre la théorie de Buffon par les savans d'aujourd'hui.

Je pourrais demander encore si les bancs de la substance végétale qui formait la houille ont pu être ainsi formés par des pulviscules arrachées à je ne sais quoi! A moins de supposer qu'il y avait déjà des bancs de houille, ce qui rentre dans le cercle vicieux remarqué ci-dessus. Je pourrais demander aussi comment se trouvent dans les bancs minéraux les milliers de quadrupèdes fossiles découverts depuis Buffon; car il y a ici une nouvelle phase de la science, et c'est sur ces faits nouveaux surtout que le géologue doit se montrer révélateur.

Je m'en tiens là, parce qu'il serait ennuyeux et superflu d'épuiser la matière. En somme, que pensez-

vous des systèmes, des philosophes, des savans ?

M. V. —... Je n'ai pas foi aux systèmes; peu ou point de foi aux philosophes; mais encore quelque foi aux savans. Que les savans fassent parfois du roman sur la nature, je n'en suis que trop convaincu; mais d'où peuvent nous venir, si ce n'est par leur organe, les connaissances que notre esprit peut acquérir dans les limites de sa sphère ?

M. B.—...A la bonne heure! mais nous vous fournirons amplement de quoi exercer votre foi en eux. Notez bien que ce sont des savans ceux qui expliquent la formation du calcaire par le dépôt et la décomposition des coquilles. Mais il ne leur passe pas par l'esprit de se demander d'où les mollusques à coquille tiraient le calcaire qui formait leur enveloppe. Cela me rappelle qu'à cette question : d'où les abeilles tirent-elles donc la cire? certain imbécille répondait qu'elles la tiraient des bougies.

M. V.—... Bien trouvé ! et je conviens que les deux idées se valent. Mais vous-même d'où supposez-vous que provient cette matière calcaire que secrètent les mollusques et qui forme leurs coquillages?

M. B. —... Je n'en sais rien..., pas plus que je ne sais d'où viennent la chaux et le phosphore qui entrent dans la composition de nos dents et de notre charpente osseuse. Et cela me fournit l'occasion de vous faire remarquer qu'aucun de nos grands découvreurs de mystères n'a encore osé, à ma connaissance du moins, essayer de nous rendre raison de la différence des matières qui composent le globe. Nous pos-

sédons maintenant, non plus quatre, mais plus de cinquante élémens supposés très distincts, et nos minéraux nous offrent une réunion tout-à-fait inexplicable de substances qui d'après nos connaissances chimiques ne peuvent procéder d'une même, ni se résoudre les unes dans les autres. Que Buffon considérât l'argile comme provenant de la décomposition des roches siliceuses, cela prouve que Buffon ne connaissait pas la nature de l'argile; mais aujourd'hui il n'y a pas moyen d'expliquer l'origine ni même d'assigner une origine commune à la silice, aux carbonates, aux oxides divers, aux métaux, et par conséquent aux couches si hétérogènes qui composent l'enveloppe minérale du globe. Cela est fort embarrassant, n'est-ce pas? On pourrait, direz-vous peut-être, considérer nos élémens comme autant de formes diverses d'une matière primitive et élémentaire. Mais d'une part, nos chimistes n'osent pas encore mettre le pied sur ce terrain, qui me paraît à moi fort solide; d'un autre côté (et c'est là peut-être ce qui les embarrasse), comment imaginer une théorie physique ou chimique de la formation du globe et des planètes, avec une matière première qui serait à la fois de l'hydrogène, du fer, du charbon, du potassium; corps éminemment simples, et qui, mis en présence, ne donnent pas le plus petit signe de parenté? Qu'est-ce donc que la matière? Qu'est-ce que les matières diverses? D'où viennent-elles? Pourquoi sont-elles ensemble, si elles ont des origines diverses? Et si elles n'en ont qu'une, pourquoi sont-elles si radicalement différentes? Que d'in-

certitudes! Que d'obscurités! Que d'efforts inutiles pour débrouiller un chaos où, après tout, je crois qu'il n'est pas donné à l'homme de porter la lumière!

M. V.—...Et pour résumer?.....

M. B.—Pour résumer ce qui précède....., je dirai :

1° Que les mystères de l'intérieur du globe dans le passé et le présent nous sont à peu près complétement inconnus.

2° Qu'ils le sont parce qu'il a plu à Dieu de nous les tenir cachés; et que l'obscure ou incomplète page de la création mosaïque en dit sans doute sur ce point beaucoup moins qu'elle n'en tait.

3° Que tous les efforts de la science humaine pour contredire ce monument sont impuissans ou ridicules, et qu'on ne peut la compléter qu'à l'aide d'hypothèses incertaines.

4° Que vu l'impossibilité bien prouvée d'expliquer les faits géologiques par des causes naturelles *à posteriori*, il faut admettre ou que le globe a été formé d'un seul jet et tel à peu près qu'il existe maintenant, avec des débris de races qui n'auraient jamais existé; chose absolument possible... ou bien si vous le préférez, comme je le préfère moi-même, que ces phenomènes soient le produit d'organisations successives, de durées inconnues, antérieures à la création, ou plutôt à l'*organisation de la terre de l'homme*, décrite par la Genèse. Et dans ce cas, la cohésion des minéraux aurait été long-temps ou tout-à-fait nulle, ou beaucoup moindre qu'elle n'a été plus tard; ce qui rendrait raison de

tous les phénomènes qui attestent pour la terre une liquidité primitive.

Car, remarquons-le bien, encore une fois, la masse a été manifestement fluide. Elle ne peut avoir été rendue telle par le feu, qui aurait dénaturé la matière des couches; ni par l'eau qui est absolument incapable de les dissoudre; et d'ailleurs la dissolution aurait dans l'un et l'autre cas détruit les coquilles. Il n'y a donc qu'une explication possible à cet ensemble de phénomènes. C'est que la terre n'ait pas été créée solide, comme on le suppose généralement, de telle sorte que la fluidité ait été pour elle un état postérieur. La fluidité est l'état primitif; c'est le mélange limoneux de molécules pierreuses sans cohérence avec l'eau, dont elles se seront séparées plus tard, lorsqu'il a plu à Dieu de solidifier le globe, et de réunir les eaux de l'Océan. Il ne s'agit ici, bien entendu, que de l'écorce de la terre, de cette partie stratifiée comprise entre la surface et le terrain granitique. Pour le reste de la masse qu'on suppose incandescent, je n'ai rien à dire; ce globe a pu être créé chaud et liquide, aussi bien que solide et froid. Quant aux animaux fossiles dont les terrains stratifiés nous montrent les débris, ce sont sans doute des créations successives qui ont peuplé à diverses époques, et pendant un temps indéfini, la surface de la terre. Cette surface devait être suffisamment solide pour les porter; mais l'intérieur, c'est-à-dire, tout ce qui n'était pas l'épiderme était limoneux, puisque leurs squelettes s'y sont

s'y bien incrustés, lorsque des révolutions quelconques ont brisé la croûte et anéanti ces races. La solidification des roches a eu lieu *subséquemment;* à quelle époque.....? je n'en sais rien..... Peut-être lorsque Dieu a procédé à la dernière création, à l'organisation de la terre de l'homme, qui devait être douée d'une certaine stabilité. Voilà comment je conçois la série des événemens, et les causes qui les ont produits. Il y a là bien de l'incertitude encore, pour moi surtout, qui ne croit qu'à bon escient..... mais il y a du moins deux faits bien certains; savoir, que si la terre a été liquide, ce n'est pas *à posteriori*, parce que la *liquéfaction* était impossible; secondement que les races fossiles ont vécu et que les stratifications se sont formées pendant l'époque où cette terre était limoneuse jusqu'à sa surface, et que la solidification n'en a été opérée par Dieu, que postérieurement, et probablement avant la création de l'homme. Et tout cela représente un monde antérieur à celui de la Genèse, et dont elle n'avait rien à dire; résultat confirmé par cette remarque que les animaux fossiles sont de races fort différentes de celles qui existent aujourd'hui, et qui sont assurément les animaux de la Genèse. C'est un monde animal tout différent du nôtre. Ce monde a pour tombeau des pierres, des roches dures, impénétrables aux débris de l'organisation actuelle; tandis que les fossiles animaux du système *adamique*, se trouvent dans les terrains *meubles*, les terrains *diluviens;* et c'est la ligne de démarcation de

ces deux sortes de terrains qui sépare aussi les deux mondes (1).

(1) Ceux de nos lecteurs qui connaissent le système géologique de Deluc, ne manqueront pas de remarquer un point de contact entre ce système et les idées qu'émet ici M. Bulmont sur l'état primitif du globe. Deluc admet aussi que la terre exista d'abord en amas de molécules qui se trouvèrent mêlées à l'eau, dans laquelle elles se précipitèrent successivement. L'existence *à priori* d'une masse limoneuse est, comme le fait remarquer M. Bulmont, la conséquence *forcée* de deux faits incontestables, savoir la liquidité de l'écorce terrestre à une certaine époque qui précède l'existence de l'homme, et l'impossibilité d'une dissolution de cette écorce par un agent quelconque, si elle eût été d'abord solide. Mais M. Bulmont borne sagement sa théorie à ce simple résultat; tandis que Deluc n'en fait qu'un point de départ pour organiser le globe et nous donner en détail l'histoire de la création.

On nous a demandé pourquoi dans la revue des théories géologiques M. Bulmont avait passé sous silence ce système de Deluc, qui a trouvé tant de faveur parmi les catholiques. Voici le résultat des renseignemens que nous avons pris à ce sujet. M. Bulmont n'avait aucune raison de traiter des systèmes qui favorisent sa cause, surtout lorsqu'il ne les adopte pas. Or le système de Deluc lui paraît tout aussi peu solide que les autres. Parmi les nombreuses objections qu'il lui oppose, je n'en citerai qu'une seule. Les périodes de durée indéterminée admises par Deluc comme interprétation des six jours de la Genèse, se terminent dans son système par des révolutions qui détruisent les créations existantes. Or, il n'est pas croyable que l'historien qui raconte les créations de chaque jour eut gardé un silence complet sur les révolutions qui auraient détruit le *soir* l'œuvre du *matin*. L'accord si vanté entre le système et la narration biblique n'existe donc pas. En reconnaissant au contraire qu'un très grand nombre de faits géologiques ne se retrouvent nullement dans la géogonie de la Genèse, qui nous fait l'histoire de la terre destinée à l'homme, il est naturel d'en conclure avec M. Bulmont que ces faits sont d'une date antérieure

M. V. — A la bonne heure. Mais malgré les traits de lumière que vous faites jaillir pour moi de ce chaos, il reste encore des nuages et des incertitudes. Mais je reconnais qu'ils sont inhérens à la matière que nous traitons, et qu'ils sont bien plus épais dans les théories communes des savans. Aussi je n'hésite pas à en prendre mon parti.

M. B. — Et vous ferez bien, capitaine. Des incertitudes, il y en aura toujours, parce que Dieu a condamné l'esprit de l'homme à des labeurs sans fin, en punition de son orgueil originel, comme il a condamné son corps au travail. L'homme cherchera toujours, parlera toujours, systématisera toujours; il croira, et ne croira plus; croira encore, et retombera toujours dans le doute. Vous penserez un jour avoir trouvé la fin de vos recherches; eh bien! nos neveux raisonneront et chercheront encore deux mille ans après nous!

au point de départ de cette histoire, et nous adhérons pleinement à cette explication.

(*Note de l'éditeur.*)

TROISIÈME SOIRÉE.

Les races humaines. — La longévité. — Les géans.

—

M. B. — S'il ne vous restait aucun scrupule sur le sujet de nos entretiens précédens, nous serions arrivés à l'histoire de la création de l'homme, et aux circonstances tout-à-fait singulières qui l'accompagnent dans le récit de Moïse. Je m'étonnerais si la création de la femme, si le paradis terrestre, si la tentation surtout et le langage du serpent n'excitaient pas en vous des doutes d'une nature peu favorable à l'autorité biblique. Entre-t-il dans votre plan de campagne d'exiger des éclaircissemens sur ces différens points de la narration de l'Écriture?

M. V. — Nullement. Et je m'empresse de vous dire que vous m'auriez mal compris, si vous aviez cru que mes doutes, et tranchons le mot, mon incrédulité, reposaient sur tout ce qu'il y a d'obscur, d'invraisemblable, d'inexplicable dans votre Ecriture-Sainte. Sur ce chapitre, je fais à la religion les concessions les plus larges; persuadé que je suis, même dès avant vos leçons, que le défaut d'accord qui pourrait exister entre certaines parties de ce monument respecté et ma raison, ne prouve absolument rien, si ce n'est

que je ne comprends pas..., et que peut-être il ne m'est pas possible de comprendre dans les conditions actuelles de ma raison et du monument. Je n'ai rien autre chose en vue que l'opposition des faits primitifs tels que les suppose la Bible, avec les faits que nos lumières naturelles, et surtout le témoignage des sciences, auraient pu nous révéler. Il est trop clair que faire porter la critique sur des faits qui sont en dehors, il est vrai, de l'ordre de la nature, tel qu'il est maintenant constitué, quand le narrateur de ces faits se place à l'origine des choses, et à la naissance de la nature, c'est raisonner sur une base vicieuse, car c'est là une sorte de pétition de principe. Aussi je ne fais aucune sorte de difficulté contre les faits surnaturels rapportés par la Bible ou par l'Evangile; c'est là, à ce qu'il m'a toujours paru, une question de témoignages, qui peut prêter, qui prête même beaucoup à la discussion; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour moi. La Bible dit-elle vrai ou faux sur l'origine des choses? Le contrôle que nos connaissances exercent sur les différentes parties de son histoire, lui est-il favorable ou la dément-il ? voilà la seule question que je me sois posée; la seule dont je m'inquiète. Que le serpent qui n'a pas langue aujourd'hui ait parlé du temps de notre mère Ève, comme l'a fait plus tard, dit-on, l'âne ou l'ânesse de Balaam, c'est ce dont je ne m'occupe pas; parce qu'il n'y a ni physique, ni géologie qui puisse prouver le contraire; et qu'interdire à Dieu sa libre action sur les lois naturelles qu'il a fondées, est une prétention qu'on ne peut pas discuter sérieusement.

Je vous avouerai même que si j'étais naturellement moins philosophe sur ce point, j'aurais été dégoûté de cette sorte de critique par l'ignoble abus qu'en ont fait Voltaire et sa coterie. Mon opposition est plus sérieuse; et encore une fois ce n'est qu'au tribunal de la science ou d'une philosophie grave et élevée, que je prétends débattre la véracité de la Bible.

M. B. — Et c'est précisément ce que j'attendais de vous. En vous posant la question comme je viens de le faire, ce n'était pas une incertitude réelle que j'exprimais; je voulais provoquer une déclaration qui restreignît notre champ clos, et fixât d'une manière précise l'objet de nos entretiens. Nous n'aurons jamais à répondre qu'à cette simple question : sur tel ou tel point la science dit-elle autre chose que la Bible?

M. V. — Encore une fois, voilà qui est bien convenu. Maintenant je reprends mon rôle d'avocat du diable; et c'est le chapitre des races primitives que je vais vous offrir comme sujet de votre leçon.

M. B. — De ma leçon! capitaine! mais ce n'est pas ainsi qu'il convient de prendre nos colloques amicaux. Ne croyez pas....

M. V. — ... Moi, je prends la chose pour ce qu'elle est et je l'appelle par son nom. Il y a dans nos rôles respectifs tout ce qui constitue le docteur et l'écolier qui trouve peu à dire et beaucoup à apprendre.

M. B. — Vous êtes trop modeste, M. Vernaux, et vous me contraignez à mettre chacun de nous à sa place. Nous sommes deux hommes qui aurons examiné sérieusement et avec sincérité les matières qui nous

occupent ; mais mes réflexions ont devancé les vôtres, et j'aurai été pour vous, ce que d'autres, ce que des livres peut-être ont été pour moi....., une simple occasion. Si vous accédez si facilement aux raisonnemens que je vous ai soumis, cela prouve en faveur de votre jugement et de votre conscience tout à la fois. Et j'ai compté sur l'un et l'autre en acceptant la proposition de nos discussions amicales. A défaut de sincérité ou de jugement, il n'y aurait entre nous que dispute, et non discussion ; dispute, c'est-à-dire un pêle-mêle d'assertions contradictoires, hasardées, irréfléchies, jetées impromptu par chacun pour le besoin de sa cause ; c'est là le sort de toutes les discussions comme on les fait dans le monde ; discussions, ou plutôt disputes, c'est le mot, qui n'avancent jamais, à plus forte raison, ne terminent jamais rien; qui le plus souvent embrouillent les questions et laissent les interlocuteurs un peu plus éloignés qu'auparavant de s'entendre. Il n'y a pas de thèse si monstrueuse qu'un homme d'esprit ne puisse soutenir ; les questions controversées surtout fourniront toujours aux champions des deux partis des moyens quelconques bons ou mauvais à faire valoir ; et chacun en sera quitte pour attribuer à son adversaire un défaut de logique ou de bonne foi qui l'empêche de se rendre aux lumières de la vérité. Il y a pour chacun vanité et passion à faire valoir ; et c'est beaucoup trop pour que des hommes qui ouvrent une discussion non pour y chercher des lumières qu'ils croient posséder, mais pour faire triompher leur opinion auprès des autres,

finissent par céder eux-mêmes, si ce n'est peut-être par politesse, encore le cas est-il rare.... Oui, le cas est fort rare; et cette lutte continuelle d'opinions qui vont se heurtant dans ce pêle-mêle ennuyeux du monde, sans bonne foi, sans conviction réelle, sans désir de s'éclairer, sans harmonie possible, est peut-être le principe le plus actif du dégoût que j'ai conçu pour le monde. Au surplus les mêmes incertitudes qui vous travaillent encore ont occupé mon esprit à une certaine époque; j'ai réfléchi, et elles se sont évanouies devant ma raison mieux informée, comme elles s'évanouiront probablement pour vous, qui y réfléchissez à votre tour. Si vous cédez si facilement à ces réflexions que je vous suggère, c'est qu'il vous manque deux élémens de résistance dont l'usage est pourtant fort commun; savoir un jugement faux, et la volonté de ne pas changer d'avis sous l'influence de la logique d'un autre. Rien ne réduit au silence comme un esprit droit et sincère.

M. V. — Nous ne sommes pourtant pas au bout de mes tracasseries. Pour rentrer dans la question, je vous demanderai si vous croyez, comme l'enseigne la Genèse, que toute créature raisonnable tire son origine de notre seul père Adam?

M. B. — .... Mais, du moins jusqu'à nouvel ordre, c'est assez mon avis.

M. V.—Alors vous êtes tenu de répondre, 1° à ceux qui croient la pluralité des mondes et l'habitation des planètes; 2° à ceux qui reconnaissent dans le genre humain plusieurs races essentiellement distinctes, ne

serait-ce que la race blanche et la race des nègres. Et d'abord qu'auriez vous à répondre aux premiers ?

M. B. — .... Je ne serais pas tenu de leur répondre, si ce n'est par politesse, attendu que leur système vrai ou faux ne fait rien à la question.

M. V. — Comment cela ?

M. B. — .... Parce que le système de l'habitation des planètes, fut-il prouvé, ce que je suis fort éloigné de croire, n'emporterait nullement le fait de l'existence de l'homme hors de notre globe sublunaire. Les planètes pourraient être habitées par des êtres sensibles dont la constitution serait fort différente de la nature humaine. Or dans cette hypothèse non seulement la Genèse est irréprochable relativement à l'histoire de l'humanité, mais encore par les raisons exposées ci-dessus, elle a pu nous taire ces autres créations qui n'avaient aucun rapport avec celle de l'homme. Croyez donc, si vous le voulez, aux habitans de la lune, la Bible n'en parle pas, et voilà tout; elle aurait tort dans le cas seulement où ces habitans seraient des hommes. Les lumières éclatantes de notre époque sont-elles arrivées au point de contredire l'Ecriture sur ce sujet ?

M. V. — .... On n'a pas encore précisément prouvé qu'il y avait des hommes dans les planètes; mais il est à peu près hors de doute qu'il y a des êtres intelligens. Car d'abord.....

M. B. — Il me semble que sur ce point vous vous avancez beaucoup.

M. V. — Mais il me semble aussi que les raisons

qu'on en donne ne sont pas si mauvaises. Car d'abord l'analogie seule doit nous porter à croire que des corps en tout semblables à la terre, placés comme elle dans un système où le soleil est centre commun, sans que rien la distingue du reste, ni la place qu'elle occupe, ni sa grandeur, ni ses divers mouvemens; des corps qui ont comme elle les deux sortes de rotations qui déterminent des jours et des nuits, des saisons et des années; mouvemens et phénomènes qui seraient tout-à-fait sans but, si ces immenses surfaces n'étaient que des déserts; il me semble, dis-je, que ces corps ont autant de titres à nos yeux, pour que nous les croyions habités, que la terre pourrait en offrir à leurs philosophes, si par hasard il y en avait. Mais que sera-ce si nous considérons la circonstance si remarquable de leurs satellites? D'une part quelle idée peut-on se faire de la destination de ces corps tournant harmoniquement autour de corps plus gros qui seraient tout-à-fait inertes, et tournant eux-mêmes sans plus de raison autour de ce gros soleil? D'un autre côté, si l'on considère que ces lunes qui réflètent la lumière solaire sur l'astre central, n'existent que pour les planètes supérieures, et sont d'autant plus nombreuses que la planète est elle-même plus éloignée du soleil, ne résulte-t-il pas manifestement de là, que la lumière est nécessaire aux planètes; or, peut-elle être nécessaire, s'il n'y a pas là des yeux pour la recevoir? Donc il y a dans ces corps célestes des intelligences pourvues de vie; et outre que nous ne nous faisons aucune idée de ces intelligences, si ce n'étaient des hommes,

il me semble que Moïse n'aurait pu se dispenser d'en dire un mot, s'il en avait su quelque chose.

M. B. — En admettant cette convenance en principe, un homme qui croit à la révélation mosaïque, en tirera cette conclusion, que le domaine de l'homme ne s'étend pas au delà de notre petit globe. Car encore une fois l'existence des hommes dans les planètes n'est rien moins que prouvée; et de plus, je prétends que rien n'est si facile que de donner la preuve du contraire. Et cette preuve est tout-à-fait bénévole de notre part, attendu l'adage : *Ei probandi onus incumbit, qui affirmat et non ei qui negat.* Je dirai donc que si vous croyez à l'existence des hommes dans les planètes par des raisons d'analogie, d'autres raisons d'analogie pour le moins aussi fortes doivent vous en dissuader. Ainsi la première condition de l'existence des hommes dans ce monde-là, c'est que la vie y soit possible....; exigence assurément fort modeste. Or une machine humaine quelconque pourrait-elle vivre dans Mercure, auquel la proximité du soleil impose une température supérieure à celle du plomb fondu? Concevez-vous une constitution humaine dans Uranus, où, tout égal d'ailleurs, la température moyenne devrait être de 300 degrés au dessous de la glace fondante? Et il faudra bien, sous peine d'inconséquence, mettre des hommes dans les comètes; par exemple dans celle de 1680 qui à son périhélie éprouva, suivant Newton, une chaleur deux mille fois égale à celle d'un fer rouge, et qui à son aphélie ne reçoit pas un atome de la chaleur solaire. J'insiste moins sur l'é-

normité du froid, tant parce que la chaleur solaire naturelle peut même à d'immenses distances être modifiée par les atmosphères planétaires et des circonstances de surface qui la rendent sensible, que parce que ces globes peuvent recéler des causes de chaleur indépendantes de celles de l'astre central. De plus, le calcul des températures qu'on fait diminuer inversement des carrés des distances, devient tout-à-fait illusoire, si l'action solaire étant annulée par une distance suffisante, la planète se trouve en rapport avec la seule température de l'espace, qui peut être tout-à-fait quelconque, et qu'on suppose de 40 degrés au dessous de zéro. Il n'en est pas moins vrai que nos hommes vivraient dans des températures dont les limites opposées comprendraient un intervalle de trois à quatre cents degrés ; ce qui n'est pas, vous en conviendrez, dans la nature humaine. Et les habitans des comètes devraient être pour le moins des salamandres, même quand ce que Laplace appelle l'évaporation cométaire abaisserait au périhélie l'effroyable chaleur de la surface.

M. V. — Pour cela, je vous l'accorde.

M. B. — Et vous m'accorderez aussi que les satellites des planètes leur sont d'un trop faible secours pour qu'on puisse les considérer pour des foyers de lumière auxiliaire; car, prenons par exemple ceux d'Uranus. Vu la distance de cette planète au soleil, celui-ci lui apparaît sous un angle d'une minute et demie, c'est-à-dire comme une pièce de cinquante centimes ; et la lumière reçue est 400 fois moindre que

celle reçue par la terre. Or, si notre lune nous donne la lumière que vous savez, et qui par le fait la de réflexion est 300,000 fois moindre que la lumière du soleil, pensez-vous que la lumière réfléchie par les satellites d'Uranus qui en reçoivent 400 fois moins que notre lune, puisse être considérée sérieusement comme destinée à suppléer les pâles feux de cette petite bougie que leur présente le soleil ? Si au lieu de six satellites, Uranus en avait 600, les Uraniens n'y verraient pas sensiblement plus clair. Il y a des yeux, disiez-vous, destinés à recevoir cette lumière, puisqu'il y a des astres pour la concentrer. En vérité, ces yeux-là seraient bien mal servis ; et il serait beaucoup plus raisonnable de supposer que les milliards d'étoiles qui brillent sur nos têtes ont été faites afin de nous éclairer ; car elles jouent vis-à-vis de la terre un rôle infiniment plus brillant que celui des satellites d'Uranus.

M. V. — Mais ne peut-on pas dire que les yeux des habitans de cette planète sont organisés de manière à ce que ce pâle éclat leur suffise ? Peut-être sont-ils comme les chats qui voient clair la nuit.

M. B. — Alors autant supposer simplement que ce sont des chats. Mais encore dans cette hypothèse, les satellites sont complétement inutiles, puisque leur lumière réfléchie ne doit être qu'une imperceptible fraction de la faible lumière directe.

M. V. — C'est juste.

M. B. — Comment ! mais c'était là votre principal argument ! vous étiez à cheval sur les satellites !

M. V. — Eh bien ! vous m'avez désarçonné.

M. B. — Ce n'est pas tout ; car je veux que vous fassiez vous-même une partie de la besogne.

M. V. — Comment cela ?

M. B. — Parce que vous allez me prouver tout à l'heure vous-même que la lune ne peut être habitée. La lune ! et c'est précisément elle qui joue le principal rôle dans le joli roman de Fontenelle.

M. V. — Mais comment voulez-vous que je le prouve ? Y a-t-il donc pour elle une impossibilité spéciale ?

M. B. — Précisément ! car que pensez-vous de l'atmosphère de la lune ?

M. V. — ..... J'y suis. La lune n'a pas d'atmosphère....

M. B. — La preuve ?

M. V. — C'est que dans les occultations des étoiles par la lune, il ne s'exerce aucune réfraction sur ses bords.

M. B. — Que résulte-t-il de là ?

M. V. — Qu'il n'y a pas d'enveloppe réfringente soit de gaz, soit de vapeur quelconque. D'où il suit qu'il n'y a ni air, ni eau. Alors, il est bien clair qu'il n'y a pas là des hommes ; ni même, qui plus est, des chats....!

M. B. — Je cède à votre raisonnement ; et me voilà convaincu par vous qu'il ne peut y avoir d'hommes dans la lune. Cependant, il y a quelques années (1),

(1) Et tout récemment encore avec son confrère l'astronome Schrœter. (*Note de l'éditeur.*)

qu'un certain M. Gruithausen, astronome bavarois, a fait part à l'Europe savante d'une découverte par lui faite à l'aide d'un puissant télescope, et qui supposerait tout le contraire. Car cet habile observateur dit avoir vu dans la lune des constructions, des fortifications, des villes, des traces de culture, et cela entre deux parallèles éloignés de l'équateur lunaire d'une quarantaine de degrés.

M. V. — C'est, en vérité, très pittoresque; mais je ne suppose pas que vous preniez ces visions au sérieux; c'est sans doute une répétition de l'histoire d'un animal dans la lune (1).

M. B. — Remarquez, M. Vernaux, comme nous changeons de rôles.... Au reste, je vous assure que vous êtes dans l'erreur; cette découverte du savant Germain, je la prends tout-à-fait au sérieux.

M. V. — Quoi! les hommes de la lune?

M. B. — Non, mais les hommes de la terre qui font des systèmes. C'est au sérieux que je prends les savans qui, à la poursuite d'un système, d'une théorie, d'une idée fixe, finissent par voir ce qu'ils veulent absolument voir, et tombent dans une véritable fascination. La prévention systématique aveugle, et il n'y a pas de préjugé populaire comparable à la crédulité du peuple savant sur le compte de certaines idées

(1) Il est inutile de faire remarquer au lecteur qu'à l'époque où parle M. Bulmont, il n'était pas encore question de cette singulière plaisanterie qu'on a récemment mise sur le compte de l'illustre astronome J. Herschell.

(*Note de l'éditeur.*)

de son cru. Rirai-je plutôt de l'astronome qui place un peuple raisonnable sur une terre à 86,000 lieues de la nôtre, et cela sur la foi de ses yeux et de son télescope, que d'un érudit qui jette un peuple et une histoire dans un lointain de siècles qui déborde de plusieurs milliers d'années la naissance de l'histoire, et cela parce qu'un chroniqueur crédule et intéressé lui en donne simplement sa parole?

M. V. — Il me semble que vous lancez un trait sur un terrain que je me propose de vous faire parcourir : nous y viendrons ; mais, pour en finir avec les habitans des planètes, vous soutenez.....

M. B. — Qu'il n'y a certainement pas d'hommes ; en second lieu, qu'il n'y a très probablement pas de créatures intelligentes, ni même d'organisations animales que nous puissions concevoir ; en somme, que ce système ne peut être opposé sérieusement à la Bible.

M. V. — Aussi n'est-ce pas sérieusement que je vous l'ai proposé. Mais je n'en dirai pas autant de la seconde partie de ma thèse. La diversité des races humaines, et l'impossibilité d'une origine commune pour les noirs et les blancs, sont une difficulté fort sérieuse contre la paternité universelle du premier homme de la Bible. Ici il s'agit de lois physiologiques qui sont tout-à-fait du ressort de nos savans ; et on ne peut trancher la question en leur donnant un simple démenti.

M. B. — Moi, je crois qu'on le peut très pertinemment, quoiqu'il y ait moyen de procéder d'une

autre manière. Voilà deux systèmes de chacun desquels nous allons successivement essayer.

Soutenez-vous que les nègres et les blancs ne procèdent pas de la même souche?

M. V. — Oui, avec le plus grand nombre des savans.

M. B. — Le plus grand nombre! alors ce n'est pas tous; c'est déjà un point de gagné.

M. V. — Cela est vrai; mais c'est aussi une considération d'un grand poids en faveur d'un système qu'il soit le plus répandu et aussi le plus moderne; car il est alors le résultat de la plus grande somme de réflexions, d'observations et de lumières.

M. B. — Assertion très contestable.... à l'endroit des lumières. Eh bien! je vous l'accorde. Vous plairait-il de me faire part de quelques uns de ces rayons si lumineux?

M. V. — Vous pensez bien que je ne puis avoir présens tous les argumens des défenseurs de la race double; mais les faits parlent assez d'eux-mêmes. Jamais d'une parenté blanche il ne résulte un nègre; jamais un ménage noir ne produira un blanc. Les caractères qui distinguent ces deux races sont excessivement tranchés au moral comme au physique. La dépression du haut de la face, dans les noirs, la nature laineuse de leurs cheveux crépus, sont, autant que leur indélébile couleur, des traits distinctifs qui séparent les deux races d'une manière décidée. La distance des facultés intellectuelles est encore plus grande, et nous ne remarquons pas que la race noire

se modifie sur aucun point, de manière à rendre sensible ou vraisemblable la série de nuances et de causes à la succession desquelles d'autres attribuent le passage de la nature blanche primitive à l'état si hétérogène des tribus centrales de l'Afrique.

M. B. — Oui...., je retrouve bien dans votre exposé l'argumentation ordinaire des partisans de la diversité des races : ce raisonnement réduit à sa plus simple expression, revient à ceci. On prétend que la natnre noire est une émanation éloignée d'une nature blanche, que des circonstances de divers ordres auraient successivement altérée et modifiée jusqu'à l'état présent ; or ces circonstances je ne les connais pas, je ne les conçois même pas ; donc..... elles n'ont jamais existé. Voilà bien toujours l'homme, qui prend la mesure de ses idées actuelles pour la mesure des œuvres de la nature ! Eh bien ! quand il serait vrai, ce qui n'est pas, que les causes qui ont pu modifier à ce point la nature primitive nous seraient inconnues, serions-nous bien logiques en niant leur existence ? tout autant que le serait un Lapon, qui, n'ayant jamais ouï parler des métamorphoses de la chenille en ce brillant insecte ailé qu'il ne connait pas, dirait en regardant une chenille et un papillon : Assurément voilà deux animaux d'origine essentiellement distincte ; car un animal ressemble toujours à l'animal qui l'engendre.....

M. V. — Mais ici la comparaison boite essentiellement.... La métamorphose que vous signalez est dans l'ordre *constant* de la nature, tandis que le passage du

blanc au noir et du noir au blanc, ne se reproduit jamais et blesse par conséquent toute vraisemblance.

M. B. — Réfléchissez un instant, capitaine, et vous verrez que vous vous mettez hors de la question. Notre Lapon a tort, non pas d'ignorer un point d'histoire naturelle, mais de conclure comme il fait; c'est sur sa logique que je l'attaque. Des faits lui sont inconnus, et il raisonne sur l'hypothèse qu'ils ne sont pas; voilà tout son tort. Mais est-il plus déraisonnable de ne pas croire à l'origine commune de deux animaux aussi différens, que le naturaliste qui nie l'identité de deux races qui ont quelques caractères distincts, uniquement parce que leurs rapports lui échappent, et qu'il ne peut faire l'histoire de leur dérivation? Dites que vous ne comprenez point comment cela se peut, mais vous n'avez pas droit par cela même d'affirmer que la chose est impossible.

M. V. — Mais alors il n'y a plus moyen de raisonner physique. Toutes les fois que nos observations et la discussion des faits connus nous conduiront à affirmer ou à nier l'existence d'une loi physique, notre science et notre raison devront rester en suspens, sous ce prétexte que le défaut possible de certains élémens nous ôte le droit d'affirmer ou de nier l'existence de cette loi.

M. B. — La conséquence ne fera pas reculer le principe; et, au surplus, elle n'est pas très embarrassante, je vous assure. Quelque bien motivée que soit une proposition, l'homme sage ne l'admet néan-

moins que sous la condition de la non-preuve du contraire ; et c'est sur le moins ou le plus d'improbabilité de cette non-preuve que sa conviction se mesure. La distinction des deux races pourrait donc être infiniment vraisemblable, et, comme on dit, physiquement prouvée, que l'histoire biblique, si elle me paraît reposer sur un véritable principe de certitude, serait une preuve qui l'emporterait sur des raisons d'un autre genre, dont l'autorité me paraît d'un moindre poids. Voici encore une comparaison qui rendra ce raisonnement sensible. Supposons que des antiquaires découvrent un monument dont la destination, d'après l'ensemble de tous ses caractères, leur paraisse être une citadelle. Il sera fort raisonnable de croire à la citadelle. Mais supposons aussi qu'en consultant un chapitre de l'histoire authentique du pays, on y découvre la déclaration fort claire que ce monument fut un temple élevé dans un but déterminé, à une certaine époque : tous les raisonnemens des antiquaires tomberont par cela même ; et ce ne sera pas une raison de nier l'archéologie. C'est ainsi qu'en tenant pour très sensée la théorie physique de la duplicité des races, je suis obligé de la nier si l'autorité supérieure de la Bible dépose du contraire ; sauf le cas où l'assertion biblique serait bien formellement démontrée impossible. Or, affirmerez-vous cette impossibilité radicale de l'unité des deux races?

M. V. — Non... d'autant plus qu'une certaine division dans les opinions, à cet égard, ne permet pas d'aller jusque là.

M. B. — Je pourais donc m'en tenir à ce qui précède. Si j'entre maintenant dans quelques détails, ce ne sera pas pour protéger l'autorité de la Bible, qui n'en a plus besoin, mais uniquement pour notre satisfaction personnelle.

M. V. — A la bonne heure; mais si ce n'est la conviction, du moins la persuasion ne peut qu'y gagner.

M. B. — Soit. Je vous demanderai d'abord si les dissemblances des deux races portent sur les caractères essentiels de la constitution humaine?

M. V. — Non. Mais des différences d'abord accidentelles ont pu devenir tellement inhérentes aux espèces, qu'elles participent maintenant à leur essence.

M. B. — Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je demande si les différences même actuelles des deux races affectent des qualités essentielles de l'homme en tant qu'homme?

M. V. — Non... Mais je vous prierai pourtant d'expliquer un peu plus votre pensée.

M. B. — Je la croyais assez claire. J'appelle caractères essentiels de l'homme, ce qui ne peut changer sans que l'homme cesse pour cela d'être complétement homme; et vous voyez que je comprends dans cette définition même les parties de l'organisation, desquelles, à la rigueur, il pourrait se passer. Faisons une revue des caractères qui ne sont pas essentiels, et nous verrons que la dissimilitude des races ne porte pas sur autre chose.

D'abord telle ou telle taille n'est pas essentielle à

l'homme; la taille, en général, est seulement restreinte entre certaines limites. Du Patagon à l'habitant des tristes huttes de la Laponie, la différence est énorme; mais, sans courir ainsi d'un pôle à l'autre, remarquons seulement les différences qui, dans nos climats, frappent tous les jours nos yeux. Nous voyons un homme de six pieds passer à côté d'un avorton de quatre pieds et quelquefois moins; dira-t-on que l'un est plus ou moins homme que l'autre, ou seulement qu'ils ne sortent pas de la même souche primitive? C'est à quoi l'on n'a pas encore songé.

Si une chevelure est essentielle à l'homme (ce qu'on pourrait contester en faveur des hommes chauves), telle ou telle forme, telle ou telle couleur, tel ou tel tissu de cheveux, sont des choses accidentelles et infiniment variables. Et encore, sans parcourir ici les degrés extrêmes de l'échelle, sans opposer les cheveux noirs et plats de tout un peuple à la chevelure blonde ou rouge de tel autre, ne remarquons-nous pas parmi nous les mêmes différences et tout aussi tranchées entre des individus dont on ne contestera pas la commune origine?

Une forme déterminée de la tête, dans son ensemble ou dans ses différentes parties, n'est pas non plus un caractère essentiel : car toutes les variétés possibles en ce genre se rencontrent parmi nous. Et pour ne parler que de cette dépression du crâne qu'on remarque chez les nègres, et qu'on considère comme le principe de leur infériorité intellectuelle, n'est-ce pas parce que ces deux phénomènes ont été observés parmi nous

sur un certain nombre d'individus, qu'on les a liés ensemble comme cause et effet, et attribués simultanément, à tort ou à raison, à la race des nègres?

Voilà ce que j'appelle des caractères non essentiels, parce que dans tel état déterminé ils sont étrangers à la nature de l'homme; et je les ai signalés, non pour prouver leur accidentalité, ce qui est bien superflu, mais pour vous faire remarquer que des différences notables se montrent à nous à toutes sortes de degrés dans notre propre race. Je passe maintenant à la couleur. Vous n'ignorez pas que du blanc au noir la peau humaine nous offre toutes les nuances, et que ces nuances sont concentrées chacune dans un climat. Vous savez aussi que ces nuances se foncent ou deviennent plus claires lorsque les individus changent de climat et de manière de vivre. Je ne parle pas des modifications qu'amène le croisement des races. Eh bien! si ces qualités accidentelles sont si variables en général dans la longue chaîne de l'humanité, serait-il possible de prouver qu'elles ne peuvent dans la série de leurs modifications passer par tel ou tel point; par tel degré, telle nuance de couleur, par exemple? N'est-il pas raisonnable, au contraire, d'attribuer au fait général des modifications accidentelles tel ou tel fait qui pourrait n'en être qu'un cas particulier?

Pour vous rendre bien sensible l'influence des causes connues qui peuvent amener les variétés les plus extrêmes qui différencient maintenant la race humaine, je vous renverrai à Buffon, qui signale comme les trois principales la différence des climats, la diffé-

rence dans la manière de vivre, et enfin la différence des mœurs. Tout concourt, vous dira-t-il, à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes; au contraire, il n'y a eu primitivement qu'une espèce qui s'étant multipliée et répandue sur la terre, a subi divers changemens par l'influence des climats, par la différence de nourriture, par celle des manières de vivre, par des maladies épidémiques, et par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins semblables. D'abord ces altérations n'étaient pas si marquées, et ne produisaient que des variétés individuelles; elles sont devenues des variétés de l'espèce parce qu'elles sont devenues plus générales, plus constantes, plus sensibles par l'action continuée des mêmes causes; elles se sont perpétuées par les générations, comme les maladies et les difformités des pères et des mères passent aux enfans; et enfin, comme elles n'ont été produites originairement que par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été continuées et rendues constantes que par le temps et l'action des mêmes causes, il est très probable, continue Buffon, qu'elles disparaîtraient aussi peu à peu avec le temps, ou deviendraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si les causes ne subsistaient plus, ou venaient à varier dans d'autres circonstances et par d'autres combinaisons.

En prononçant ainsi sur la question de la diversité des races humaines, Buffon ne fait que lui appliquer les mêmes principes qu'il suit dans toute l'étendue de

l'échelle animale. Et ceci me fournit en faveur de l'unité de race une considération d'analogie extrêmement frappante. Toute l'espèce canine procède, suivant Buffon, du chien de berger. Et ce n'est pas une simple assertion, qui serait au surplus très désintéressée. Buffon nous montre la succession des altérations à partir de ce type, passant par les plus légères d'abord, et ce sont des modifications qu'on observe facilement même dans la race humaine, par le simple changement de climat. En croisant les premières variétés, Buffon crée des espèces; il en suit le fil jusqu'aux individus les plus dissemblables au type, et la théorie de ces modifications est la même qu'il a suivie dans l'analyse de la race humaine. Or, je vous le demande, la différence du nègre au blanc est-elle aussi tranchée que l'est celle du chien de berger au bull-dogue; du petit épagneul à la grande levrette ?

M. V. — Je me rappelle fort bien cette théorie de Buffon et son tableau synoptique. Seulement je n'avais pas encore pensé à en faire l'application à la question des races humaines; et en admettant la première, il est impossible de ne pas admettre la parité; et je remarque même que cette parité pourrait s'étendre à de plus grandes différences.

M. B. — L'argument peut se renforcer encore par un fait physique que ne contesteront pas ceux même qui n'admettraient pas le principe de Buffon. Les végétaux ne se propagent-ils pas en se différenciant et s'éloignant de plus en plus du type primitif ? Qui ne sait qu'on emploie le semis au lieu des boutures pour

obtenir des variétés ? On possède maintenant jusqu'à trois cents espèces de pommes de terre, qui procèdent incontestablement d'une espèce primitive importée en Europe ; et c'est par la voie du semis de la graine qu'on a obtenu ces différences. Et cela malgré le principe de la similitude des individus d'une même famille. A quoi cela tient-il ? aux simples circonstances de terrain, de culture, d'atmosphère ; c'est-à-dire à des circonstances analogues à celles que nous avons signalées sur le compte de la race humaine. Et cependant, là comme parmi les hommes, les légères variétés ont pris un pied dans le règne, sont devenues des espèces, et ces espèces se perpétuent dans le même état, comme se perpétue encore le type qui a donné naissance à ces espèces.

Si donc on m'objecte qu'on ne voit jamais de couple nègre produire un blanc, ni blancs produire des nègres, je demanderai si la pomme de terre ronde et blanche produit jamais la pomme de terre de Hollande, qui est longue et violette ? Et cependant toutes deux proviennent incontestablement d'une espèce unique. Je ne sache pas non plus que le bull-dogue produise l'épagneul malgré la communauté d'origine.

M. V. — Cela est aussi très frappant. Et en combinant les observations végétales avec l'histoire des animaux, telle que Buffon l'envisage, l'unité de la race humaine, si elle n'est qu'un système, devient infiniment vraisemblable. J'y adhère maintenant pour ma part. Mais il se trouvera des gens qui nieront la légitimité d'une conclusion du règne végétal à l'homme, et qui verront dans les familles animales

autrement que ne voit Buffon. L'argument ne vaut pas pour eux.

M. B.—... Sans doute. Mais c'est avec vous que je raisonne et non avec le premier venu. Il y a bien des gens qui sur ce point ne s'entendront jamais avec moi. Voici un cas entre autres : Supposez qu'il y ait des gens qui soutiennent la duplicité des races, précisément parce que la Bible enseigne le contraire. Doutez-vous qu'il n'existe des philosophes de cette force ?

M. V.—... Au contraire, je ne doute pas qu'il n'y en ait un certain nombre, et quelques uns même sans trop de mauvaise foi. Car il nous arrive souvent de pencher à notre insu pour une opinion, parce qu'elle est en opposition avec une autre qui ne s'accorde pas avec nos idées.

M. B.—... Cela est vrai. Mais vous concevez que la question se réduit à savoir comment en jugent, d'abord des hommes comme vous, et puis des hommes tout-à-fait compétens sur la matière.

... Vous avez entendu Buffon. Je pourrais vous faire entendre son illustre continuateur Lacépède établissant la même théorie dans divers ouvrages (1), je pourrais citer Blumenbach (2) et beaucoup d'autres ; mais je me contenterai d'en appeler au témoignage de Cuvier..... « On peut croire, nous dit-il dans son « Tableau de l'histoire naturelle des animaux, que les

(1) Hist. natur. de l'homme, et Vues sur les progrès des sciences depuis Buffon, 1822.

(2) Manuel d'hist. naturelle.

« grandes différences qui se trouvent parmi les hom-
« mes, les chiens et les autres êtres répandus dans le
« monde, ne sont que des effets de causes accidentel-
« les, en un mot des *variétés*..... Rien n'empêche
« d'admettre que de l'espèce primitive se soient for-
« mées, par des causes accidentelles, des espèces carac-
« térisées dont les traits ne se perdent plus. » Aussi Cuvier ne reconnaît-il qu'une race, qu'il décompose en trois variétés ; la Caucasique, la Mongole et l'Éthiopienne ; mais remarquez-le bien ce sont des *variétés* découlant d'un type primitif ; c'est l'expression la plus formelle du système unitaire (1).

(1) Il serait facile de confirmer l'opinion de Buffon, de Cuvier et des autres savans défenseurs de l'unité de race, par l'exposé d'un certain nombre de faits où l'influence des causes physiques sur l'ensemble de la constitution des nègres, est rendue sensible par les modifications que cette constitution subit, lorsque les circonstances physiques éprouvent quelque changement. Ces faits sont disséminés dans une multitude d'ouvrages. Mais nous croyons à propos de citer comme exemple un fait récemment publié, dont nos lecteurs apprécieront facilement l'importance.

Un des derniers bulletins de la Société de Géographie contient le résumé du second voyage de M. Adam Bauve dans l'intérieur de la Guyane. On trouve dans cette notice quelques détails intéressans sur les *nègres-Busch*, descendans de ces anciens nègres marons qui surent par leur courage et leur persévérance résister aux forces de la colonie de Surinam, et traiter avec son gouvernement de puissance à puissance.

.... « Le caractère de la tête et du visage des nègres-Busch », dit cette notice, « est *fort différent* de celui des nègres qui arrivent « de la côte d'Afrique et des peuplades indigènes, et se rapproche « beaucoup de celui des Européens. Les nègres-Busch, au lieu « d'avoir le front bombé ou fuyant, déprimé sur les côtés, les yeux

Vous concevez, d'après tout cela, que nous avons pour nous assez de vraisemblances et d'autorités pour que la question soit par elle-même au moins indécise, et que la Bible qui prend parti pour l'un des deux systèmes, ne puisse être taxée de mensonge et d'absurdité.

M. V.—... La prétention est assez modeste.

M. B.—... Elle est d'autant plus modeste que l'avocat de la Bible pourrait quitter le terrain du simple possible où il se retranche, et inviter ses adversaires à remarquer ce qui passe sous leurs yeux.

« saillans ou relevés à leur angle extérieur, le nez épaté, les lèvres « grosses ou alongées, et les oreilles détachées, ont un front droit « et élevé, des yeux ronds, seulement à fleur de tête, le nez droit, « quelquefois aquilin, une bouche moyenne et des lèvres peu sail- « lantes; les oreilles aplaties. Leurs joues et leur menton sont « garnis d'une barbe noire comme leurs cheveux, moins crépus « que ceux des nègres ordinaires, quoique moins lisses que ceux « des Indiens.

« Ces modifications extérieures ne sont pas les seules qui distin- « guent cette peuplade. L'énergie du caractère et le développement « de l'intelligence établissent une distinction non moins remarqua- « ble entre les populations de la Guyane. *Il est difficile de s'ex- « pliquer comment depuis moins d'un demi-siècle les caractères « extérieurs ont pu changer à un tel point sans croisement de « races.* »

Si le seul changement dans la manière de vivre a pu effacer en moins d'un demi-siècle, malgré l'influence du climat, la plupart des traits distinctifs qui séparent les nègres de la race blanche, il est facile de conclure que l'action des causes nombreuses énoncées ci-dessus, favorisée par l'influence climatérique, a pu créer ces différences dans l'intervalle de plusieurs siècles.

(*Note de l'éditeur.*)

M. V.—... Que voulez-vous dire?

M. B.—... Que lorsqu'on affirme qu'on ne voit jamais le nègre produire un blanc, on oublie apparemment cette variété singulière et assez rare, j'en conviens, qui est connue sous le nom d'Albinos?

M. V.—... C'est juste! Mais les Albinos sont une variété monstrueuse et maladive, qui, après tout, ne constituent pas une *race* proprement dite.

M. B.—... Ce n'est pas là la question. Le fait est que d'un couple nègre naissent des individus complétement blancs de peau et même de cheveux. Dire que ce sont des monstres, ce n'est rien expliquer; car ils sont fort bien conformés, et assez nombreux pour qu'on ne puisse dire d'eux ce qu'on dit d'un enfant à deux têtes, ou à trois jambes. Le fait est qu'ils sont exceptionnels; mais un fait rare n'est pas un fait monstrueux. Dire qu'ils sont le produit d'une *affection morbifique*, lorsque, à part la faiblesse de leur vue, et si l'on veut, de leur complexion, ils se portent bien, cela revient à dire qu'ils sont le produit de quelque cause qui n'agit pas *ordinairement*. Or, que fait cela à la question? On accordera, et il est très vraisemblable, que les *affections morbifiques* ont joué un très grand rôle dans la formation de la variété *nègre* (1). Or, si

(1) Le passage du blanc au noir se voit parmi nous dans la maladie connue sous le nom de *mélanose*. Un cas fort remarquable de ce genre s'est présenté récemment à l'hôpital Saint-Louis, et se trouve consigné dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, n° de février 1836. Il a été communiqué par M. Alibert au directeur de cet utile et intéressant recueil, qui en a pris connaissance par lui-

le *principe morbifique* peut faire sortir un blanc d'un nègre tout d'un coup, et malgré l'influence contraire du climat, on ne voit pas pourquoi le nègre ne résulterait pas du blanc par une série de nuances progressives, lorsque les circonstances climatériques et hygiéniques favorisent ce développement.

M. V.—... J'avoue que le fait serait décisif, s'il ne manquait aux Albinos la condition, *sine quâ non*, d'une véritable race. Cette variété ne se propage pas, et ne se compose que d'individus isolés.

M. B.—... Il y a là une question de fait et une question de droit. Je n'affirmerai pas que les Albinos produisent entre eux, parce que le fait est controversé, et que je ne veux pas m'appuyer sur des élémens douteux. Mais ce que personne ne conteste, c'est qu'ils produisent avec d'autres individus, nègres ou blancs, et que le produit tient du père et de la mère à la fois. Les Albinos sont donc une variété *productive*. En admettant donc qu'ils ne se propagent pas entre eux, cette impossibilité de fait devra être mise sur le compte de la faiblesse de leur complexion, comme le supposent tous les naturalistes. Dans le cas du mélange des Albinos avec les nègres, ou les blancs de notre espèce, la vigueur de l'une des parties compenserait la débilité de l'autre. Mais encore une fois, cette faiblesse n'est qu'un fait actuel, qui pourrait disparaître dans des circonstances données. Supposez qu'une cause

même sur la personne de l'individu atteint de cette singulière affection morbifique.

(*Note de l'éditeur.*)

quelconque débilitât le tempérament de l'une des races actuelles au point de détruire en elle la puissance génératrice, comme cela a lieu pourtant d'individus isolés ; ce fait empêcherait-il que cette masse humaine ne fût comme auparavant une véritable race ?

M. V.—... Non ; mais pour que ce rapprochement fût tout-à-fait concluant, il faudrait que vous nous montrassiez à l'époque où la race blanche a produit ce résultat anormal que vous appelez le nègre, des circonstances tellement favorables à la complexion physique de cette variété individuelle qu'il ait pu en résulter sa propagation ; ce qui alors aurait constitué une véritable race.

M. B.—... Il n'est nullement nécessaire que je puisse vous désigner ces circonstances ; il suffit qu'on les conçoive comme possibles, ce qui n'offre aucune difficulté. Mais voulez-vous que je vous en signale quelqu'une ? Ouvrez la Bible ; vous verrez dans les premiers siècles post-diluviens, des existences humaines qui ont encore plusieurs siècles de durée. Or, la complexion de l'homme qui vit deux ou trois cents ans, est, vous en conviendrez, toute autre, et bien autrement vigoureuse que celle des hommes d'aujourd'hui. Or nous avons remarqué que la question de propagation des Albinos était une question de vigueur. Nous voyons donc que cette qualité ne manquant pas aux individus des premiers siècles post-diluviens, il n'y a plus de raison pour que les variétés individuelles qui se seront produites à cette époque,

n'aient pu se propager et devenir de véritables *races*.

M. V.—... La remarque est décisive..... Si l'on vous accorde le fait de la longévité biblique. Mais c'est une autre difficulté sur laquelle je comptais d'ailleurs vous livrer un petit combat.

M. B.—... Comme vous voudrez. Mais avant d'entamer ce chapitre permettez-moi encore une petite observation.

Remarquez, s'il vous plaît, que parmi nos adversaires sur la question des races, nous trouvons beaucoup d'opinions plus ou moins intéressées.

Ainsi ce sont d'illustres savans qui font remonter l'homme d'abord au singe, puis à... je ne sais quoi... puis à la grenouille, au saumon,... etc.; aujourd'hui, m'a-t-on dit, le crustacé est en faveur; l'écrevisse ou le crabe, ou le homard, réclament l'honneur d'être le type de notre espèce. Je me suis laissé dire que cette découverte reposait sur une profonde, ingénieuse et inappréciable remarque de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Peut-être n'est-ce qu'une mystification symbolique à l'adresse du savant académicien connu dans les deux mondes par sa sympathie pour les monstruosités.

M. V.—Mais vous conviendrez que ces drôleries n'ont pas cours parmi les véritables savans.

M. B.—Les savans sont partagés sur cette grave question. Ceux qui sont les plus intrépides devant les préjugés vulgaires adoptent l'animal primitif, crustacé, mollusque, polype, ou simplement mammifère; et c'est beau, voyez-vous, d'admettre un mammifère

primitif, venant on ne sait d'où, au lieu d'un homme primitif venant de quelque part. Mais il y a d'autres savans, philosophes dans un autre genre; ceux-là sont tout-à-fait à la dernière mode. Ce sont des érudits fort avancés dans la question des origines, mais avancés à la façon des Indiens. Les Brahmes pensent que la terre est portée par un gros éléphant; mais ils jugent fort sensément que l'animal doit reposer sur quelque chose. Eh bien! l'éléphant est porté par une grande tortue. Quant à la tortue..... on ne s'en occupe pas; et ainsi font nos savans. Vous lisez dans leurs mémoires, vous entendez dans leurs cours que tel ou tel peuple vient d'un certain point dont on vous donne la longitude et la latitude; on les fait descendre, qui des sommets du Caucase, qui des montagnes du Thibet, qui du Chimboraço; mais comment y étaient-ils montés? On trouve la question impertinente. Nous croyons, nous, l'Egypte occupée et peuplée par les enfans de Cham. M. Letronne prouve, dit-on, que les Egyptiens sont descendus de l'Ethiopie, et, qui plus est, que le sol de l'Egypte en est venu par le Nil. Mais d'où viennent les peuples de l'Ethiopie? On n'en dit rien; c'est question oiseuse; logiquement on devrait les faire descendre des Montagnes de la Lune. Voilà ce qu'on appelle résoudre le problème des origines. Convenez que le système biblique est au moins plus satisfaisant pour notre curiosité; il dit l'origine des nations, le nom de leur père, de leur fondateur; il donne à la plupart des peuples leur extrait de naissance. M. Letronne se moque de Moïse. Or, mettez-vous, par la

pensée, à la place de Moïse, et supposez que vous assistiez au cours de M. Letronne, devisant savamment sur l'origine éthiopienne des Égyptiens. Vous trouveriez, sans doute, qu'avec de pareils docteurs la science de l'humanité ne marcherait pas vite.

M. V. — Je ne vous dirai pas maintenant ma pensée sur ce point, parce que nous aurons à examiner plus tard des questions auxquelles celle-ci se rattache.

Mais venons maintenant à celle de la longévité biblique, qui peut être vraie, mais qui n'est guère vraisemblable. Le nègre diffère moins du blanc, dans les circonstances de la nature actuelle, que l'homme qui devient si rarement centenaire ne diffère du patriarche qui a huit ou neuf siècles sur la tête.

M. B. — En cela, je suis de votre avis. Pour ce qui est de la question de vraisemblance, je dirai qu'on ne peut pas la poser ainsi. Une vie d'homme plus ou moins longue est un fait qui par lui-même n'est ni vraisemblable, ni improbable. C'est une question de fait, une question de témoignage, une question d'histoire; et si les témoignages donnent à un fait de ce genre telle ou telle durée, il faut croire aux témoignages, ou bien prouver que le fait est invraisemblable. La question ainsi posée retombe sur nos adversaires; car ce sont eux qui doivent faire la preuve de leur assertion d'invraisemblance.

M. V. — Eh bien! la preuve d'invraisemblance se tirera des faits naturels et constans observés de mémoire d'homme.

M. B. — De mémoire d'homme! dites-vous. Mais

c'est précisément ce que nous nions avec la Bible. Moïse, qui nous mesure la longévité des patriarches, est un homme comme un autre, déposant sur des faits en partie contemporains, en partie antérieurs de quelques générations seulement, et qu'il avait pu observer sur quelques uns de ses propres ancêtres. La question redevient donc ainsi une question de témoignages. Or, outre la gravité du témoin, il y a en sa faveur qu'il est, de l'aveu général, le plus ancien historien, et d'un plus grand poids par conséquent que tous les historiens postérieurs dont le témoignage négatif ne suffirait pas pour contrebalancer le sien. De plus, il faut remarquer que les autres témoins, s'ils ont perdu le fil de la série humanitaire, ne pouvant remonter dans leurs origines que jusqu'au déluge, époque après laquelle, suivant la Bible, Dieu réduisit la vie humaine, leur témoignage ne serait encore ici que d'un poids minime. Cependant, comme la vie des patriarches post-diluviens était encore beaucoup plus que séculaire, il serait assez naturel de retrouver des traces de ce fait dans les traditions profanes. Aussi voyez-vous dans les annales saugrenues de l'Égypte des dieux et des hommes qu'on fait régner plusieurs centaines d'années; ce qui faisait supposer à Diodore qu'il fallait entendre par ces années de simples mois lunaires. Ainsi pensait Varron pour expliquer les mêmes traditions communes à différens peuples. Vous trouvez des faits pareils chez les Indiens; et, comme je cite de mémoire, je me contente de vous renvoyer aux dynasties chinoises, où je trouve une impératrice, Nou-Oua, pos-

térieure à Fo-Hi, et dont le règne fut de cent trente ans! Plusieurs de ces premiers souverains ont des règnes centenaires. Je ne crois pas plus que vous sans doute à ces histoires des fées; mais il s'agit de souvenirs, conservés par les profanes, de la longévité des premiers hommes, et en voilà des témoignages authentiques au milieu de toutes leurs billevesées. Si donc vous alléguez les faits *actuels* de la nature post-diluvienne, ne parlez pas de faits *constans*, et surtout constans *depuis mémoire d'homme*. Que serait-ce si je vous citais les assertions traditionnelles des auteurs anciens? Homère se plaignait que la vie des mortels de son temps était bien raccourcie; et Josèphe cite aux Grecs leurs historiens, Hésiode, Hécatée, Hellanicus, Acusilaüs, Éphore, et Nicolas de Damas, affirmant que les premiers hommes vivaient plusieurs siècles.

Il vous resterait donc à prouver que les faits actuels sont les faits de tous les temps; mais pour entreprendre cette thèse, il faut une audace dont un homme d'esprit comme vous n'est pas susceptible, convenez-en. Ainsi se passent aujourd'hui les choses: donc elles ont eu lieu ainsi il y a plus de cinquante siècles! L'homme arrive bien rarement à la centaine: donc jamais il n'a existé un système de constitution pour l'homme, qui ait pu résister au poids de sept à huit cents ans! C'est encore, c'est toujours cette prétention étourdie et brutale de l'homme esprit fort: ce que je n'ai pas vu n'est pas, n'a pas été, n'a jamais pu être! Eh bien! consultons seulement les faits actuels; je ne

demande pas d'autres bases à ma défense de la longévité patriarchale.

Y a-t-il dans la constitution de l'homme quelque chose qui fixe à une certaine période la durée de sa vie? Dans son système osseux, nerveux, musculaire, viscéral; dans les appareils digestif, sanguin, respiratoire, y a-t-il vingt, plutôt que trente, que soixante, que cent, que deux cents ans de vie? Non assurément; et non seulement cela est impossible à prouver *à priori*, mais la solution serait tout-à-fait diverse suivant les bases des observations et le compte rendu des faits. Car il y a des populations dont l'existence se resserre en deçà de quarante ans; d'autres dont la moyenne est double (1). Les premiers vivent dans des circonstances physiques qui usent rapidement la vie; les autres sont favorisés par des circonstances contraires. Très souvent, dans ces systèmes opposés de longue existence, ou d'anéantissement rapide, les proportions de la vie se conservent, et protestent contre les circonstances accidentelles de dépérissement. Ainsi, dans certains pays, la femme est mère à dix ou douze ans; elle est épuisée et décrépite à vingt-cinq; ailleurs, la fécondité se prolonge jusqu'à la soixantaine. Supposez que les premiers de ces peuples se croient seuls sur la terre, et que le huitième lustre soit pour eux l'appel de la mort; parlez-leur des hommes dont la vie est double

(1) Voir dans Plutarque l'avis d'Asclépiade sur cette question : « Pourquoi les Éthiopiens sont-ils vieux à 30 ans; tandis que les « Bretons vivent jusqu'à 120? » (Plut.; de Plac. phil. t. v, cap. 30.)

ou plus que double de la leur, ils se riront de vous avec autant de sens et de logique qu'on le fait à l'égard d'Abraham et de Jacob, qui n'ont pas vécu deux cents ans. Maintenant, ne pouvez-vous pas imaginer des circonstances physiques plus défavorables encore que celles où vivent des hommes qui sont très vieux à quarante ans, et au contraire d'autres circonstances plus riches en principes de vie que celles où nous avons placé les seconds ? Assurément, personne n'a droit de s'y opposer. Eh bien ! nous voilà placés vis-à-vis des premiers patriarches, comme les deux peuplades dont nous parlons le sont l'une à l'égard de l'autre : en nous mettant en proportion avec elles, Mathusalem sera le quatrième terme de la règle de trois. Or, remarquez que la Genèse rend précisément raison de l'altération de la vie par l'altération des circonstances physiques primitives amenées par le déluge. Cette altération a pu frapper tant sur les agens extérieurs que sur les faits secondaires de l'organisation humaine.

M. V. — Je vous accorde les patriarches, et j'allais vous mettre face à face avec les géans de la Bible. Mais je vois d'ici que les géans ne vous embarrasseront guère. Votre système d'argumentation les atteint également. Vous distinguerez entre les faits présens et les faits passés, pour lesquels nous n'avons aucun droit de resserrer les limites du possible. Nous ne voyons pas de géans, direz-vous ; cela prouve seulement qu'il n'y en a plus ; mais non pas qu'il n'y en a jamais eu.

M. B. — Oui, je vous dirai cela ; et j'aurais droit de ne pas vous dire autre chose. Si cela vous est agréa-

ble pourtant, je vous ferai part de deux ou trois considérations qui ont quelque rapport et quelque poids dans la question présente.

Je vous dirai d'abord que comme il ne s'agit que de la possibilité du fait, quelques faits isolés du même genre suffisent pour prouver la thèse générale. Or, l'histoire nous a conservé le nom et la taille de quelques hommes qu'on peut à bon droit nommer des géans. Sans parler de Goliath, je pourrais citer des individus de 6, 7, 8, 9 pieds de haut, dont l'existence n'est pas contestée.

Ainsi Auguste avait à sa cour un géant et une géante, nommés *Pusio* et *Secundilla*, dont les squelettes, conservés dans les jardins de Salluste, avaient, au rapport de Pline (liv. 8. chap. 16.), 10 pieds trois pouces romains, ou environ 9 pieds français. Le géant Gabbara, envoyé d'Arabie à l'empereur Claude, avait un demi pied de moins, selon le même auteur. Le géant Éléazar, envoyé à Tibère par Artaban roi des Parthes, avait 5 coudées, selon Josephe, ce qui donne plus de 7 pieds. L'empereur goth Maximien avait davantage. Capitolin lui donne 8 pieds 4 pouces romains. Or, remarquez que la position de tous ces personnages à Rome et à la cour les mettait tellement en vue, qu'il était impossible aux témoins dont nous tenons ces détails, de se méprendre eux-mêmes, ou de pouvoir tromper le public sur ce qu'ils racontaient. D'ailleurs par cela même qu'on signale un fait comme extraordinaire et incroyable, il est bien clair qu'on ne parle pas d'un fait commun, et il faut bien que le fait ex-

traordinaire soit réellement tel. La même remarque peut s'appliquer à toutes les citations de ce genre.

Je pourrais vous en faire beaucoup d'autres, prises à toutes les époques de l'histoire.

Cela suffit pour rendre croyable et le Goliath de la Bible, et toute cette famille gigantesque des enfans d'Énac à laquelle appartenait ce roi de Basan, dont le lit avait 9 coudées, ce qui n'en suppose pas plus de 8, et moins peut-être à l'individu qui l'occupait.

Quant aux géans antédiluviens, rien ne nous oblige à les supposer d'une taille supérieure; comme aussi rien ne nous en empêche, à ce qu'il me semble. Et à ce sujet, je ne vois pas pourquoi je ne vous renverrais pas à un certain passage de Pausanias qui me paraît digne d'attention. Cet auteur rapporte (1), qu'un empereur romain ayant détourné le cours de l'Oronte au profit d'un canal par lequel il voulait faire pénétrer sa flotte jusqu'à Antioche, on découvrit dans le lit du fleuve un tombeau qui renfermait un cercueil de terre cuite, de onze coudées de long, et contenant un squelette d'homme de mêmes dimensions. Pausanias ne dit pas le nom de l'empereur; il est probable que c'était Verus; ce qui expliquerait pourquoi Pausanias ne le nomme pas, puisqu'il en était contemporain.

M. V. — Eh bien, croyez vous à ce joli conte?

M. B. — Je ne dis pas cela... mais je dis que Pausanias cite un fait grave et remarquable, un fait contemporain ou à peu près, un fait qui aurait eu pour té-

(1) Arcadia.

moins une armée et tout un peuple. Je dis tout un peuple; car en conséquence de cette découverte, les Syriens firent consulter l'oracle d'Apollon à Claros. Le dieu répondit que l'individu fossile était un Indien nommé Orontes. Or, si l'on fit tant que de consulter un célèbre oracle, c'est qu'apparemment la chose en valait la peine.

M. V. — Je le crois bien... un homme de 15 pieds!

M. B. — Ce n'est pas commun, je l'avoue..... mais aussi les hommes *antédiluviens* ne peuvent pas être communs.

M. V. — Antédiluviens... !

M. B. — Si j'admettais le fait, je l'expliquerais ainsi. D'autant plus que cette région appartenait précisément à la première habitation du genre humain; et que, malgré l'exemple d'Alaric, on n'enterre pas les hommes dans le lit d'un fleuve. Or, après le déluge les fleuves ont recommencé; mais ils ont dû ou pu prendre un autre cours qu'avant le déluge, en conséquence des modifications du sol; et l'Oronte a pu recouvrir un terrain primitivement habité, et enfermer dans son lit une terre de tombeaux.

M. V. — Mais en somme quelle est votre opinion sur ce fait?

M. B. — Qu'il est possible... et doué d'une légère vraisemblance. On peut le nier; mais c'est tout ce qu'on peut faire. Or nier n'est pas prouver... Je passe maintenant à un autre ordre de considérations.

Je dis que l'existence d'une race gigantesque est croyable, s'il se rencontre des faits extraordinaires et

analogues qu'on doive considérer comme le résultat de circonstances physiques favorables, et très naturelles cependant. Eh bien ! nos végétaux sont des nains en comparaison de leurs pareils vus sur le sol de l'Amérique. Tout le monde sait que la fougère, qui n'est pas même un arbuste chez nous, s'élève dans ce climat au rang de grand arbre ; aussi l'appelle-t-on précisément la fougère gigantesque. Avant Colomb on eût traité la fougère gigantesque de fable tout-à-fait digne des géans de la Bible. Une des paraboles de l'Évangile nous apprend que sous le climat de la Judée, cette herbe qui nous donne la moutarde, s'élève à la hauteur d'un arbre et sert d'abri aux oiseaux.

Maintenant je vous fais descendre au sein des fossiles terrestres, et je vous y montre des géans dans les débris des deux règnes qui y dorment sous la pierre. Les monocotylédones qui y forment la création organisée la plus profondément enfouie, sont des fougères et des palmiers *gigantesques*, au dire de tous les géologues. Les fossiles animaux sont entre autres de monstrueux lézards, qui ont jusqu'à 70 pieds de long ; et parmi les produits plus connus, l'*énorme* mastodonte, le *monstrueux* mammouth. En un mot, les géologues ne parlent pas de ces trésors de leur science sans signaler l'énormité de leurs proportions, si on les compare à notre échelle animale. Or, voilà précisément des géans dans les premiers âges du monde.

M. V. — Il n'y a rien à objecter à tout cela.

M. B. — Moi, j'ai encore deux remarques à faire, dont la première est fort importante. Si l'on nie les

géans, du moins ne peut-on pas nier les *nains*. L'histoire en est pleine ; et si la nature en a fait un certain nombre qu'on ne conteste pas, on ne pourra pas contester qu'elle n'ait pu en former davantage, ou même qu'elle ait pu ne former que des nains. Supposons donc que la nature n'eût formé depuis long-temps que des nains pareils au célèbre Bébé, notre contemporain, qui a passé sa vie à la cour du roi Stanislas. Bébé avait 33 pouces à l'époque de sa mort, c'est-à-dire à 23 ans, et alors il était arrivé à la décrépitude. Personne ne doute que cette vieillesse anticipée n'eût une liaison intime avec sa constitution de nain. Eh bien! Bébé raisonnant comme ces philosophes que vous savez, aurait dit : on prétend qu'à une certaine époque, il a existé des géans d'une longévité exorbitante ; car ils auraient eu de 5 à 6 pieds, et n'auraient été vieux qu'à 80 ans. Cela est certainement impossible ; car ni moi, ni personne de mémoire d'homme, n'a rien vu de semblable. En niant qu'il eût pu exister à une certaine époque des hommes semblables à nous, Bébé eût dit une sottise, n'est-ce pas ? Mais nos philosophes disent exactement la même chose ; car si la nature peut créer des hommes de trois pieds et des hommes de six pieds, elle peut aussi bien produire à la fois des hommes de six pieds et des hommes de douze. Si elle crée des êtres décrépits à 23 ans, au milieu d'autres hommes qui en vivent 80, elle aurait pu aussi bien, avec les hommes de 80, en produire qui n'eussent été vieux qu'à 300 ans ou plus. Nous avons ici une proportion dont les trois premiers termes sont certains ; le quatrième est donc légitime.

Vous voyez que je raisonne sur des faits, et que ces faits font face à la fois, aux ennemis de la longévité biblique, et aux ennemis des géans ; je ne dis pas même des géans de la Bible.

M. V. — Pourquoi cela ?

M. B. — Le voici ; et c'est précisément ma seconde remarque. Il n'est pas prouvé que l'Écriture parle de géans antédiluviens.

M. V. — Mais c'est pourtant là une idée généralement reçue ; et le mot y est formellement, comme nous pouvons le vérifier...

M. B. — Très inutile.... Le mot y est en toutes lettres. Reste à savoir si le mot *gigantes*, signifie précisément des géans. Or, il y a lieu d'en douter. La discussion grammaticale étant sans intérêt pour nous, je me contenterai de remarquer que les commentateurs conviennent que le mot du texte qu'on a traduit par *gigantes*, peut signifier simplement des hommes forts et violens, tels par exemple que serait une population d'athlètes. La suite du discours s'harmonise parfaitement avec cette interprétation, et fort médiocrement avec l'autre.

M. V. — Je le veux bien.... Mais il me semble que la discussion aurait pu se réduire à cela.

M. B. —... Peut-être..... Mais c'est par là que j'ai préféré finir... M'en diriez-vous bien la raison ?

M. V. — ..... Je le crois... C'est pour montrer que vos moyens ne dépendent pas d'une interprétation particulière.

M. B. — D'abord.... Et en faveur des principes qui

sont eux-mêmes indépendans des faits. Par eux l'existence passée des géans peut devenir une probabilité philosophique.

M. V. — Eh bien ! les géans nous mènent tout droit au déluge. Le déluge, si vous le voulez bien, sera pour notre prochain numéro.

M. B. — Volontiers.... et j'espère que nous n'y ferons pas naufrage.

Digitized by Google

QUATRIÈME SOIRÉE.

Le déluge.

—

M. B. — Ainsi donc, capitaine, vous ne croyez pas au déluge?

M. V. — Je n'ai pas dit cela.... et même.... je suis assez disposé à l'admettre. Ici il faut nous entendre.

M. B. — Entendons-nous... c'est le point de départ de toute discussion; mais alors je ne vois pas sur quoi nous avons à nous entendre.

M. V. — Eh bien! j'ai ici mon petit secret que vous me permettrez de garder en poche pour le moment. Je ne nie pas le déluge... ou plutôt je crois au fait du déluge en général, comme à une phase obscure des révolutions du globe. Ce n'est pas précisément l'existence de ce fait qui me préoccupe; mais bien une autre question relative à ce fait, mais que je trouve bon de laisser dormir pour aujourd'hui. Supposez pour le présent, ce qui pourtant n'est pas, que je nie le fait en lui-même, et traitez-moi en conséquence. Moi je vais soutenir la thèse contraire, non pas parce que j'y crois, mais parce que cela rentre dans la cause antibiblique dont je me suis fait l'avocat. Puis il viendra un moment où je quitterai ce rôle pour parler en conscience.

M. B. — Mais alors quel est votre but pour le moment?

M. V. — De m'éclairer sur un fait qui ne me présente pas d'idées bien nettes. Je n'ai guère sur ce fait qu'une foi d'instinct, mais pas de croyance méthodique, parce que je n'ai ni examiné ni réfléchi sérieusement sur ce sujet.

M. B. — Eh bien! cela posé, vous ne croyez pas au déluge?

M. V. — D'accord maintenant, et en tant qu'avocat. Comme c'est vous qui soutenez l'affirmative, c'est vous qui devez fournir vos preuves, conformément à l'adage.

M. B. — Je le veux bien; mais remarquez que pour cela je n'ai pas grands frais à faire.

M. V. — Mais encore?

M. B. — Je n'ai rien autre chose à faire, *pour le moment*, qu'à citer la narration mosaïque.

M. V. — Ce serait, en effet, s'en tirer à bon marché. Mais c'est précisément de cette narration que je demande les preuves.

M. B. — Et logiquement vous avez tort. Le récit d'un fait historique, quand il est donné pour tel par un écrivain grave à un peuple qui est encore assez près de l'événement pour en avoir conservé les traditions et le souvenir, un tel récit se fait et ne se démontre pas. Si vous écriviez pour la postérité le récit d'une grande catastrophe arrivée il y a quelques siècles et tellement présente au souvenir de tous vos contemporains, qu'aucun d'eux ne la révoquât en doute, vous

vous contenteriez de narrer simplement le fait avec ses principales circonstances. Or, supposez que votre livre traversât trois mille ans, et que tombant entre les mains d'un avocat, celui-ci trouvât bon de nier le fait cité, jusqu'à ce qu'on lui en administrât des preuves, que diriez-vous de la prétention?

M. V. — Il aurait tort en fait. Mais en droit... je ne sais si je devrais le trouver mauvais.

M. B. — Poussez-vous la tolérance à ce point, capitaine? A ce compte-là il n'y a pas de foi historique possible; car quelle est l'histoire à laquelle un sceptique déterminé ne puisse refuser sa croyance, en lui demandant ses preuves? Vous concevez que si vous voulez bien accepter un récit historique sur la foi d'un historien qu'aucun autre historien digne de foi ne contredit, vous ne pourrez empêcher un homme moins raisonnable que vous de nier ce que vous accordez, et cela en demandant des preuves directes dont ce récit n'est peut-être pas susceptible. Car pourrez-vous blâmer un homme dont l'opposition dans ce cas-là sera précisément modelée sur celle dont vous me donnez l'exemple en ce moment?

M. V. — Il faut en tout un juste milieu. Un homme aurait tort de nier des faits historiques qui ne seraient pas contestés, et qui seraient voisins de notre époque. Mais quand il s'agit d'un fait de la nature du déluge, qui se trouve en arrière de nous à 4 ou 5 mille ans pour le moins, et que nous ne connaissons que par le témoignage d'un narrateur qui est en dehors des bornes de l'histoire, l'absence de toute contestation sur ce

point est une preuve fort équivoque; parce qu'il est bien clair que dans une position particulière donnée, un homme doué de l'ascendant qu'on suppose à Moïse sur ses lecteurs, et n'ayant, remarquez-le bien, aucun contrôle historique à redouter, pouvait imaginer un roman qui allait fort bien aux idées juives; d'autant plus qu'à cette époque, comme vous le savez fort bien, la fable avait autant de crédit qu'en a jamais eu l'histoire. Il s'agit, en un mot, d'un fait qui appartiendrait à l'époque mythologique.

M. B. — Ne voyez-vous pas, M. Vernaux, que cette dernière assertion, ou, si vous le voulez, cette hypothèse vous place précisément dans la position où je voulais vous mettre. Je disais que par cela même qu'un fait est allégué par un historien grave, il y a, remarquez bien ce mot, *présomption* pour fait, et que c'est au négateur à prouver sa thèse. Car comment séparez-vous les deux systèmes de l'histoire et de la mythologie? En admettant certains faits que vous appelez historiques, tout simplement parce qu'ils sont transmis par la tradition, et que vous n'avez pas de raison positive de les rejeter; tandis que certains autres faits vous semblent tomber dans le domaine de l'impossible ou de l'invraisemblable; et là dessus vous les étiquetez *faits mythologiques*. Personne n'a encore songé à contester l'arrivée de Cécrops en Attique, et la fondation par lui du royaume d'Athènes; mais personne, d'un autre côté, n'admet son corps de serpent, fait mythologique et pourtant de même date que le précédent. On admet sans difficulté l'existence d'un certain Hercule de race

royale, dont les descendans régnèrent au Péloponèse; mais on n'admet point parmi les faits historiques qu'il ait créé d'un coup d'épaule le détroit de Gibraltar. Cependant le fait historique n'a pas plus de preuve directe que le fait que vous qualifiez de fabuleux. Vous admettez le premier sans autre titre, si ce n'est qu'il est traditionnel; vous rejetez le second, parce qu'il vous paraît impossible; mais vous jugez, comme je le disais d'abord, qu'il y a *présomption* en faveur du premier, uniquement parce qu'il est traditionnel, et qu'il fait anneau dans une chaîne historique dont vous acceptez l'ensemble. Vous voyez donc bien qu'on ne prouve pas les faits d'histoire, même lorsqu'ils sont reculés jusque dans l'ère mythologique; mais qu'au contraire on ne nie certains faits qui entrent dans le cadre de l'histoire que parce qu'ils portent le cachet de l'impossibilité ou de l'invraisemblance.

D'où il résulte que c'est à vous qui niez qu'est imposée l'obligation de présenter vos preuves. Moi je n'ai pas à argumenter autrement pour le quart-d'heure, sinon en me renfermant dans le fait de la narration. Ainsi je vous dirai encore : Il n'y a pas d'effet sans cause, n'est-ce pas? Or voici qu'un homme reconnu pour un génie divin par un peuple qui le respecte encore à ce titre après 3000 ans, raconte à ce peuple un fait immense, incapable par cela même de se perdre dans la mémoire des hommes, et antérieur suivant lui d'une dizaine de générations seulement aux ancêtres avérés de ce peuple; il en fait l'histoire, raconte l'origine et la filiation du genre humain renouvelé, et en

particulier celle de la nation des Hébreux : or, pour raconter tout cela, il devait avoir quelque raison; cette raison on la comprend, si elle n'est autre chose que la tradition, la révélation, ou en général la vérité du fait; on ne la comprend pas dans le cas contraire. Donc, il y a *présomption légale* dans l'ordre de la logique en faveur de la vérité du fait; et cette présomption se confirme, ou plutôt se change en certitude, au moyen d'un autre fait qui constitue à lui seul une démonstration. Ce peuple hébreu conserve, par une tradition non interrompue et à travers une succession de circonstances extraordinaires, un monument écrit à cette époque par ce même Moïse; dans ce monument, dans la Bible, sont consignées des merveilles qui nous montrent ce législateur commandant à la nature, et parlant par conséquent au nom de Dieu. Si les faits sont admis ou prouvés, la Genèse porte un caractère de révélation qu'on ne contestera pas, et tous les faits du récit n'auront pas besoin d'autres preuves. Mais ici nous rencontrons un terrain qui n'est pas maintenant le nôtre; je fais donc abstraction de cet ordre d'idées, et je m'en tiens avec vous à la simple considération que je vous ai présentée d'abord. C'est donc à vous de prouver qu'il y a dans le récit du déluge mosaïque impossibilité, ou du moins invraisemblance.

M. V. — Allons, je vois bien qu'avec vous je serai toujours condamné à prendre l'offensive. Je vais donc essayer une attaque directe contre votre déluge, mais

je reconnais d'abord que la position que vous avez prise est parfaitement légitime.

M. B. — M'accordez-vous bien cela ?

M. V. — Oui.... quoique avec regret, car j'aurais préféré de beaucoup vous entendre soutenir une thèse, au système purement défensif que vous adoptez.

M. B. — Alors, cela va changer tout-à-fait l'allure de la discussion. J'ai voulu établir d'abord mon droit absolu, et cela en faveur des principes ; mais si vous reconnaissez que je ne suis pas tenu d'en faire davantage, comme cet aveu est tout ce que je voulais, je ne ferai pas difficulté maintenant d'élargir mon cercle ; en d'autres termes, je vais maintenant, pour vous faire plaisir, vous donner des preuves directes et authentiques de la vérité du déluge.

M. V. — Quel aimable homme vous êtes ! Je conviens, du reste, que le procédé est d'une excellente tactique, dont je ferai mon profit après en avoir été victime. Maintenant, je vous écoute.

M. B. — Nos preuves en faveur de l'existence passée du déluge sont de deux sortes ; les unes sont géologiques, les autres sont traditionnelles : je commence par les premières.

Assurément, si la surface du globe a subi un cataclysme pareil à celui de la Genèse, il doit exister quelque part sur la terre des traces de cette immense inondation ; car l'ancien monde a dû disséminer çà et là ses reliques sur toute l'étendue de la surface bouleversée par les eaux : de plus, d'après le système de la Bible, les eaux de la mer se seraient réunies à celles

de la pluie pour produire l'inondation. Il n'en faut pas davantage pour expliquer certains faits qui, réciproquement, servent de point d'appui aux inductions par lesquelles nous retrouvons les causes.

Ce sont d'abord d'immenses couches de coquillages et de sable marin ; ces coquilles, ce sable existent jusque sur le sommet des montagnes. Il est superflu, je pense, d'en faire ici une description qu'on trouve partout, et je crois qu'il suffit de vous rappeler que l'occupation passée de nos continens actuels par la mer, est un principe qui ne souffre aucune contradiction. Si ces coquillages et ce silex se trouvaient dans les couches pierreuses, cela n'aurait aucun rapport avec le déluge ; mais c'est dans les terrains meubles, dans les terrains d'alluvion, dans ceux que les géologues appellent précisément terrains diluviens, que nous trouvons ce sable et ces coquillages. Or, remarquez bien de plus (et cette remarque est de la plus haute importance), que les coquillages des couches pierreuses sont en général des espèces perdues, ou, si vous le voulez, inconnues dans nos mers actuelles, tandis que les coquilles des terrains meubles sont des espèces existantes, par exemple, des huîtres ; cette circonstance seule ne semblerait-elle pas indiquer que l'enfouissement des coquilles dans les couches pierreuses appartient à un ancien monde antérieur à la création de celui où fut placé l'homme avec les espèces animales aujourd'hui vivantes, tandis que le bouleversement auquel sont dues les fossilisations des terrains meubles, serait un fait postérieur à cette der-

nière création, comme l'est en effet le déluge mosaïque?

M. V. — Cette remarque est frappante, et je compte la vérifier à loisir. Pour le moment, contentons-nous de citer les faits en gros, et d'établir ainsi la forme de l'argumentation; le reste n'est plus qu'une affaire de feuilletage, ce sont des procès-verbaux géologiques qu'il s'agit de parcourir et de comparer. Nous disons donc: Premier fait diluvien; existence du sable marin et des coquillages dans les terrains d'alluvion de nos continens actuels; donc ceux-ci ont été sous les eaux et à une grande profondeur: je comprends cela. Cependant l'occupation primitive de notre sol continental par l'Océan, n'est pas nécessairement le déluge, qui ne se trouve pas précisément prouvé par ces observations.

M. B. — Sans doute, si l'on n'avait d'autres monumens que ceux dont nous venons de parler, ils ne nous éclaireraient pas suffisamment sur la question. Cependant il faut bien avouer que si, pouvant être le produit de deux causes différentes, ils se trouvent liés à un fait historique qui serait l'une de ces causes, la probabilité est évidemment en faveur de celle-ci. Mais je passe à un second ordre de phénomènes.

Celui-ci est l'existence d'un grand nombre de débris d'animaux terrestres entassés pêle-mêle dans les terrains meubles. D'abord ce sont des ossemens mêlés souvent au sable et autres produits marins, ce qui répond à la difficulté dont nous venons de dire un mot. En second lieu, les espèces dont ces terrains recèlent

les débris, sont congénères avec les espèces actuellement vivantes; un petit nombre seulement s'en écarte fort peu; du reste les proportions sont généralement plus grandes. Troisièmement, ces débris se retrouvent dans des climats fort différens de ceux où vivent actuellement ces espèces. Enfin ces races fossilisées pêle-mêle sont des races très souvent antipathiques, incapables d'habiter ensemble; et néanmoins l'état du terrain prouve qu'elles étaient mêlées au moment de leur commune catastrophe, et de plus qu'elles étaient concentrées alors dans un espace fort resserré.

De l'observation de ces faits nous devons conclure: Que puisqu'il y a mélange entre les produits terrestres et ceux de la mer, les dépôts marins ne résultent pas d'une précipitation lente faite au sein du liquide, tandis que celui-ci aurait occupé tranquillement la surface des continens actuels. Les animaux terrestres n'ont pu joindre leurs dépouilles à celles des habitans de la mer, que par suite de l'invasion de celle-ci sur leur domaine; ce qui revient au système de la Bible.

En second lieu, la similitude des espèces mammifères s'accorde encore très bien avec l'hypothèse que la catastrophe qui les a ensevelies appartient au système du monde actuel; ce qui appuie les remarques précédentes. De plus, la grandeur des proportions s'accorde encore très bien avec les idées que nous donne Moïse de la vigueur de la nature organisée à l'époque du déluge.

Troisièmement; la diversité des climats où vivent

les espèces fossilisées et de ceux où nous retrouvons leurs débris ne peut s'expliquer que par une cause accidentelle mais puissante qui aurait transporté les animaux de leurs latitudes habituelles en des points fort éloignés où ces espèces auraient péri. Demandez à Cuvier comment il a pu rencontrer ensemble le renne et le rhinocéros, dans nos climats. Dans l'hypothèse du déluge, on s'explique ce phénomène soit par les tentatives de fuite des animaux vers des points encore inoccupés par l'inondation, soit par le transport violent de leurs cadavres ballottés par les flots. Sans notre déluge, l'explication manque totalement.

Enfin, de la réunion des débris de races incompatibles qu'on rencontre néanmoins ensemble, telles que les tigres et les hyènes avec les chevaux, il résulte que des individus fort nombreux de ces diverses espèces se sont trouvés forcément réunis sur de très petits espaces, où tous les individus ont également péri. Cette réunion forcée et cette concentration seraient précisément la conséquence d'un envahissement graduel des eaux, comme Moïse nous dépeint le déluge. Sans cette cause, tout cela est inexplicable. Vous savez qu'il existe un grand nombre de ces cavernes appelées par les naturalistes *cavernes à ossemens*, et qu'il est facile de se représenter, d'après les mœurs des animaux, comme leur commun rendez-vous, devant le danger qui les menaçait tous. Ce sont autant de collections de ce qu'on a appelé à si juste titre, les médailles du déluge.

Tous ces faits reposent d'ailleurs sur des observa-

tions et des témoignages scientifiques incontestés dont on peut voir partout le détail, et qui se trouvent résumés dans le grand ouvrage de Cuvier, et dans celui de Buckland intitulé *Reliquiæ diluvianæ*, auquel Cuvier renvoie lui-même. Je parlerai seulement encore d'un fait de ce genre, le plus remarquable assurément de tous, parce qu'il est le plus complet, et qu'il pose encore, pour ainsi dire, sous nos yeux. Vous avez vu sans doute, au Muséum, des reliques d'un éléphant fossile trouvé entier, il y a une quarantaine d'années, dans un bloc des glaces Sibériennes. A la même époque à peu près, un rhinocéros fossile et entier fut extrait d'un sol sablonneux sur le bord d'une rivière de la Sibérie; et toute cette partie de la Zône glaciale est du reste parsemée d'os d'éléphans, de buffles et de rhinocéros. Mais tenons-nous-en aux deux individus complets que je viens de citer, et dont l'histoire se trouve dans plusieurs des ouvrages de Cuvier.

Assurément la Sibérie n'est pas un séjour convenable pour ces deux espèces d'animaux, et ce n'est pas là qu'on ira les chercher. Comment donc les y trouve-t-on à l'état fossile? D'abord la multitude de leurs ossemens qui y sont disséminés s'expliquerait par le déluge, qui aurait été l'agent de la destruction et du transport tout à la fois. Quelques rares individus comme ceux que nous signalons, auraient été préservés d'une désorganisation complète par des circonstances particulières, comme un enfouissement rapide, qui les auraient préservés de l'action de l'air, et de la décomposition par conséquent. Supprimez-vous cette

cause ? Essayez alors d'expliquer le phénomène d'une manière aussi naturelle.

M. V. — Je ne vois pas précisément d'explication ; mais aussi n'y ai-je pas encore réfléchi.

M. B. — Eh bien ! d'autres y ont réfléchi pour vous, et voici le résultat de leur étude. Il y a deux systèmes : suivant les uns, ces animaux auraient pu émigrer accidentellement vers le Nord, et périr victimes d'un accident quelconque qui ne serait pas le déluge. Les autres au contraire supposent que les latitudes polaires auraient été peuplées, à une époque reculée, de rhinocéros, d'éléphaus, et d'autres animaux, maintenant confinés dans la zone torride.

La première hypothèse, qui serait à peine admissible pour quelques rares individus de ces espèces animales, devient insoutenable en présence des nombreux débris des mêmes espèces qui sillonnent une immense étendue de terrain sous le cercle polaire ; surtout si l'on ajoute que le nord de l'Amérique nous présente précisément les mêmes débris. Le second système a quelque chose de plausible au premier abord, et il ne manque pas de sectateurs à la suite de Buffon ; mais il repose sur cette autre hypothèse, qu'à une certaine époque le climat de la Sibérie aurait été chaud, comme l'est actuellement celui de la zone équatoriale ; par suite du refroidissement de la terre, la Sibérie serait devenue impropre au séjour de ces animaux, qui auraient reflué vers le sud, et se seraient définitivement fixés dans leurs régions actuelles, lorsque, par suite du refroidissement général,

la température d'abord trop élevée de la zone torride, aurait fait place à une température moindre et convenable, comme aurait été primitivement celle de la Sibérie. Vous reconnaissez dans cette explication la chaleur centrale de l'auteur des Époques, et je conviens que, sans plus ample informé, cette théorie doit paraître très satisfaisante.

Je reviendrai dans un instant sur cette hypothèse; mais je dois ajouter qu'elle a subi un amendement fort important, auquel, pour ma part, je ne ferai aucune difficulté de souscrire. Le climat de la Sibérie, dit-on, aurait pu convenir jusqu'à un certain point aux éléphans et aux rhinocéros, au moyen de quelques conditions faciles. Ainsi les deux animaux que je vous ai mis en scène étaient *fourrés*, c'est-à-dire qu'ils portaient, l'un (le rhinocéros), une sorte de toison courte; l'autre (c'est l'éléphant), une sorte de crinière ou de cuir chevelu; particularités qui ne sont pas de mode dans les familles de ces deux respectables pachydermes. Or, dit-on, ces manteaux extraordinaires indiquent une précaution de la nature en faveur d'animaux dont le tempérament a plus d'affinité avec la chaleur qu'avec le froid, et leur existence prouve qu'ils vivaient dans une température assez basse, contre laquelle ils avaient besoin d'être défendus. Il est donc probable que ces deux célèbres demeurans de l'organisation antédiluvienne vivaient à une assez haute latitude, aussi bien que tous ceux dont les débris jonchent le sol Sibérien, et qui étaient sans doute de même espèce.

Je crois qu'on peut fort bien admettre cette hypothèse, qui repose sur certaines probabilités, qui ne me paraissent pas d'ailleurs aussi fortes qu'on le suppose. Le *morceau d'éléphant* qu'on possède au Muséum porte d'assez grands poils fort peu serrés, qui paraissent d'assez mauvaise défense contre une température rigoureuse, en supposant même que le cuir de l'animal n'en formât pas une suffisante; remarque à laquelle, du reste, je n'attache aucune importance. Je crois seulement qu'on peut arguer de cette particularité dermatique, pour admettre dans les éléphans et les rhinocéros de Sibérie une constitution sensiblement différente de celle de leurs congénères équatoriaux; ce qui suffit pour détruire l'objection de leur existence impossible au delà de la zone torride, ou du moins des climats tempérés.

Nous voici donc aux prises avec les grands pachydermes Sibériens, que je veux bien supposer autochthones. Qu'on nous dise pourquoi on n'en retrouve plus un seul. Nous, nous répondons que le déluge a détruit ces variétés de l'espèce éléphantine ou rhinocérotique. Sans le déluge, il faudra dire, comme on le dit en effet, que ces animaux ont déménagé à mesure que la Sibérie s'est refroidie, par suite du refroidissement général et progressif du globe, et qu'ils ont opéré leur retraite vers les régions équatoriales, dont le climat aura modifié leur extérieur, et fait disparaître à la longue leur ancienne toison. Mais à cette réponse je trouve deux difficultés : la première est que si nos quadrupèdes ont battu en retraite vers le sud,

pour se retrouver toujours dans une température convenable, on ne voit pas pourquoi, dans cet équilibre de circonstances, leur constitution extérieure aurait été modifiée. Une seconde difficulté beaucoup plus grave, est que l'hypothèse du refroidissement graduel du globe, qui n'était que gratuite, a reçu tout récemment un coup qui me paraît mortel. Vous comprenez peut-être à quoi je fais allusion.....

M. V. — Je le crois, du moins; c'est à l'une des notices scientifiques qui se trouvent dans l'Annuaire de cette année. M. Arago y démontre, si je m'en souviens bien, que depuis 2,000 ans la température générale du globe n'a pas varié d'une petite fraction de degré. Mais en admettant sa théorie, vos adversaires ne sont pas battus; de ce qu'il n'y a pas de refroidissement appréciable dans un intervalle de 2,000 ans, il ne suit pas qu'il n'y en ait pas du tout....

M. B. — Non; mais il suit qu'un refroidissement appréciable, tel que celui qui aurait amené l'émigration des rhinocéros et des éléphans, ne saurait s'opérer que dans un intervalle de temps qu'on mesurerait par millions d'années.

M. V. — Et qu'est-ce qui s'y oppose?

M. B. — Je pourrais vous demander d'abord si vous y croyez vous-même?

M. V. — ..... Je suis avocat.

M. B. — C'est juste, je l'oubliais. Je me contenterai donc de vous demander pourquoi et comment notre intéressant rhinocéros Sibérien se trouvait enfoui?

M. V. — Par les alluvions.... par tous les accidens naturels qui affectent la surface du terrain, la modifient et généralement l'exhaussent.

M. B. — Fort bien; mais il y a une infinité de ces débris de pachydermes qui sont à une profondeur presque nulle au dessous du sol, et d'un sol sans consistance; pour une action physique qui se mesurerait par millions d'années, ne trouvez-vous pas que ce serait bien peu ?

M. V.—... Ce serait bien peu..... voilà tout! Rien n'empêche de dire que l'action superficielle des terrains est fort lente.....

M. B.—... Cela peut se dire absolument. Mais si je vous demandais laquelle de ces deux hypothèses entre le mieux dans votre esprit, ou de ces millions d'années employées à faire filer les éléphans du pôle à l'équateur, et à les dépouiller d'un attribut dont il ne reste plus de vestiges, ou de la supposition d'une catastrophe éloignée de cinq à six mille ans au plus, certifiée par des monumens de tout genre; et qui aurait détruit ces espèces, que me répondriez-vous?

M. V.—... Ce serait me mettre au pied du mur; et, pour ne pas mentir, je dirais.... que le second système me paraît plus simple..... d'autant plus que ce ne serait qu'une révolution entre mille que tous les savans admettent. Auriez-vous encore d'autres preuves à l'appui de votre déluge?

M. B.—... Oui; mais comme il n'est pas nécessaire d'épuiser la matière, je me contenterai de vous en exhiber encore une petite. Ce sera l'existence

constatée en beaucoup de lieux, de grandes masses minérales évidemment étrangères au terrain de leur gisement, homogènes au contraire avec des terrains fort éloignés. Si l'on trouve, par exemple, de grands amas de cailloux roulés, dans des terrains qui sont compactes et nullement siliceux; si l'on reconnaît de grandes masses granitiques détachées et reposant sur des pics montagneux qui ne montrent pas de granit, il sera bien évident que ces lits de cailloux, que ces blocs de granit viennent de toute autre part, que ce sont des matières de transport; et à moins de supposer que la translation s'en est faite par les hommes, les éléphans ou les rhinocéros, il faudra bien reconnaître une force transférente qu'on trouve bien aisément dans les flots du déluge, et difficilement autre part. Ces blocs de granit qui ont dû être arrachés aux montagnes des terrains primitifs sont ce que les géologues appellent les *globes erratiques*, dont ils ont toujours cherché en vain l'origine; du moins ceux qui ont voulu faire abstraction du déluge. On en cite beaucoup d'exemples (1). Je vous en signalerai qui ont jusqu'à mille mètres cubes, comme le célèbre bloc de granit qui sert de base à la statue de Pierre-le-Grand à Pétersbourg, et qui fut extrait dans le dernier siècle d'un marais de la Finlande. Or, quelle force, sinon l'immense fluctuation de l'Océan diluvien, aurait pu opérer de pareils déplacemens?

(1) Cuvier, Discours sur les révolutions du globe; et Deluc, Lett. à Blumenbach.

M. V.—... La lune !

M. B.—... Comment la lune ?

M. V.—... Je veux dire que vos blocs erratiques peuvent être tout simplement des aérolithes.

M. B.— A la bonne heure ; c'est une hypothèse soutenable ; auquel cas cependant ce ne serait plus l'affaire de la lune, qui est destituée de ses fonctions de fournisseuse d'aérolithes, depuis que, privée d'atmosphère, elle est privée par cela même de feu, et par conséquent de volcans. Mais va pour les aérolithes. Contre cette hypothèse, il est vrai, une démonstration rigoureuse nous manque. Mais nous faisons remarquer : 1° que les lits de cailloux roulés ne ressemblent pas à des aérolithes ; 2° que même les blocs erratiques isolés n'ont guère de parenté avec eux ; car parmi les aérolithes bien constatés, corps dont la composition est très complexe quoique assez uniforme, on n'a jamais remarqué un pur morceau de granit ; 3° que parmi les blocs erratiques, il y en a beaucoup de calcaires, contenant dans leur intérieur des produits marins tels que des *madrépores*. Attribuerez-vous à la lune ces incrustations pélagiennes ?

M. V.—... Ce que c'est que d'aller chercher des raisons dans la lune ! Celles que vous avez tirées de la terre sont en somme un peu plus concluantes. Maintenant je passerais volontiers avec vous aux considérations historiques.

M. B.—... Traditionnelles, voulez-vous dire. C'est tout ce que je prétends. Car je suis de l'avis de Var-

ron. Passé le seizième siècle avant notre ère, l'histoire n'existe pas, et la fable règne beaucoup en deçà. Il n'existe d'histoire pour les temps reculés que dans la Bible. Mais les différens peuples ont des traditions auxquelles ils donnent le nom d'histoire, et dont chacune doit être pesée dans la balance d'une critique sévère. C'est ici le lieu de caractériser la valeur de la tradition historique en général.

J'accorde assurément et je soutiens plus que personne que ce qu'on appelle les antiquités des peuples n'est qu'un tissu d'inepties plus ou moins absurdes. Il y a mille causes du concours desquelles résulte l'impossibilité de jeter la lumière sur ce chaos, mille causes qui ont dû produire et multiplier des fables de tout genre.

Mais si les traditions n'ont presque toujours pour objet que des faits imaginaires, inventés par les chroniqueurs pour grandir leur nation, il est fort naturel que des faits graves se soient conservés et perpétués par la voie de la tradition, défigurés du reste par mille circonstances étrangères mais accessoires, imaginées plus tard. Il y a de ces faits principaux, trop connus, trop remarqués par un peuple même sauvage, pour que le fond ne s'en perpétue pas, malgré les altérations qu'il subit. Ainsi le nom du fondateur de chaque nation est un fait primitif, presque toujours connu et convenu, bien que les rois qui succèdent au premier le soient fort rarement. Ce devrait être bien autre chose, qu'un grand phénomène physique, sortant des règles ordinaires de la nature, frappant les

sens plus vivement que des événemens historiques quelconques : ce fait traverserait au moyen de la tradition les siècles les plus obscurs, les époques les plus incertaines, tout en se chargeant dans son passage d'une foule de circonstances hétéroclites qui finissent souvent par le dénaturer, et le rendre presque méconnaissable. Si, par exemple, le soleil s'était à diverses époques levé successivement à l'Orient et à l'Occident, comme les prêtres de Memphis l'affirmèrent à Hérodote, nul doute qu'un pareil phénomène ne se fût conservé invariablement dans le souvenir et l'histoire de tous les peuples. Si à une certaine époque le genre humain tout entier a été enseveli sous les eaux, moins une famille qui s'est trouvée l'origine de toutes les nations post-diluviennes, nul doute que cette catastrophe, et la forme de cette régénération humanitaire n'aient laissé dans la mémoire et les traditions des peuples d'ineffaçables vestiges. Ainsi, si la plupart des traditions nationales sont des colifichets de l'ignorance et de la vanité, il y en a, il peut y en avoir du moins, qui soient l'expression de faits réels, surtout quand les faits ont quelque importance. Mais quels seront les caractères auxquels les traditions primitives seront reconnues et distinguées de la masse des fictions historiques ?... Sans entrer dans aucun détail, je signalerai celles de ces traditions qui seront communes à tous les peuples, quand il s'agira surtout de faits d'une gravité de premier ordre, et qu'il n'existera aucun principe de préjugé commun. Car chaque peuple a une histoire, une origine et une mythologie

qui lui sont propres. Si donc, différentes en tout le reste, les traditions s'accordent sur un point commun, il y aura ici un fait primitif, en faveur duquel l'humanité tout entière portera un témoignage désintéressé.

Or, tel est le fait du déluge universel. Ce fait se trouve à l'origine de l'histoire de tous les peuples, au fond de toutes les mythologies. Il serait superflu d'accumuler ici les citations, car elles sont tellement nombreuses, tellement générales, que les écrivains les moins amis du christianisme en sont tombés d'accord. Je ne parle pas de Fréret, qu'une certaine partie des nôtres considère bien à tort comme un adversaire; mais Bailly, mais Boulanger, font remarquer qu'il n'y a pas de fait plus universellement convenu plus universellement représenté dans tous les mythes religieux que ce grand cataclysme. La société de Calcutta l'a extrait des traditions, non seulement de tous les peuples orientaux, mais des Péruviens et des Mexicains.

Ces traditions sont devenues populaires par les ouvrages de M. de Humboldt. Les déluges mexicains ressemblent étonnamment au déluge biblique. Il y a une barque au moyen de laquelle un petit nombre de mortels privilégiés échappent au naufrage général; et des oiseaux qui jouent le même rôle que les oiseaux de la Bible (1). Mais je ne tire aucun argument de ceux-ci,

(1) Voir les *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. IV.

et en général des traditions des peuples qu'on ne peut considérer comme primitifs, parce qu'on peut supposer qu'elles ne sont que des récits de seconde main; aussi, quoique ce champ soit d'une extrême fécondité, j'en ferai abstraction pour m'en tenir à l'histoire des nations primitives. Eh bien! parmi elles nous remarquons :

1° *Les Juifs,* qui, opinion religieuse à part, doivent passer pour un des plus anciens peuples, et cela d'autant plus que de toutes les histoires écrites, la leur est incontestablement la plus ancienne.

2° *Les Chaldéens.* Nous avons de leur histoire, écrite par leur prêtre Bérose, contemporain d'Alexandre, et qui se donne pour le compilateur de leurs monumens les plus authentiques, quelques fragmens dont le plus remarquable est une histoire du déluge qui semble calquée sur celle de Moïse (1). On y voit Xisuthrus échappant dans une barque à l'inondation générale; et il est à remarquer que ce Xisuthrus est précédé par dix générations depuis le premier homme Alorus, nombre précisément égal à celui des générations de la Bible avant le déluge. On a bien objecté que Bérose écrivant postérieurement à la captivité des Juifs a pu emprunter quelque chose aux traditions que ceux-ci avaient semées dans la Babylonie. Mais si Bérose pouvait sans danger et sans scrupule, façonner ainsi les annales de sa nation sur un type étran-

(1) *Annales de Philosophie chrétienne*, ibid.

ger et en matière aussi grave, pourquoi n'eût-il pas adopté entièrement la version judaïque avec les noms de Noé et des autres personnages, puisqu'il marchait sur un terrain qui eût été totalement inconnu aux siens?

3° *Les Indiens*. Leurs brahmes reconnaissent quatre yougams ou âges du monde, dont les trois premiers, qui composent une somme de quatre millions d'années environ, sont écoulés; le quatrième a commencé il y a à peu près cinq mille ans. Or, suivant eux, ces âges, et en particulier le quatrième dans lequel nous nous trouvons, sont séparés par des cataclysmes : le dernier déluge aurait donc eu lieu vers l'an 3100 avant notre ère; ce qui coïncide d'une manière remarquable avec l'époque du déluge de Noé, suivant la chronologie des Septante, qui est de beaucoup la plus probable (1).

L'histoire de ce déluge, tirée du poème indien le Mahrabarata, est d'une similitude frappante avec la narration biblique (2).

4° *Les Chinois*. Suivant ces peuples, à Fo-Hi leur fondateur, qui aurait régné cent treize ans, succède une impératrice *Nou-Oua* (remarquez bien ce nom), laquelle règne cent trente ans, et sous laquelle il y eut un déluge (3). Treize règnes après celle-ci, nous trou-

(1) Chronol. de Champollion-Figeac, pag. 138.
(2) Voir les *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. v, p. 426.
(3) Chron. de Champollion-Figeac, p. 246.

vons l'empereur Yao, le véritable fondateur de l'Empire, suivant les monumens authentiques et en particulier l'histoire de Confucius. Or, celui-ci nous est représenté par le Chou-King comme desséchant le sol de la Chine, et *faisant écouler les eaux qui s'élevaient au sommet des montagnes*. Ailleurs, les Chinois parlent d'un mortel aimé des dieux qui échappa sur une barque à l'inondation générale (1).

5° *Les Egyptiens*. Platon nous apprend que les prêtres de Saïs parlèrent à Solon d'un déluge universel qui avait submergé l'Attique en particulier; mais auquel l'Égypte avait échappé, par la raison, disent-ils, qu'il n'y pleut jamais. Mais un témoignage bien plus important encore est celui de Manéthon, misérable historien, très vénéré des érudits qui se font les adversaires de la Bible. Il nous apprend que « son « histoire d'Égypte a été composée par lui sur les mé- « moires gravés par le premier Mercure sur des co- « lonnes, *avant le déluge*, et qui, depuis cet événe- « ment, ont été traduits en grec par le second Mer- « cure. » Je demande si une pareille remarque, ainsi jetée sans commentaire, n'est pas une preuve non équivoque d'une de ces opinions universelles qu'on ne met même pas en question.

Voilà, ce me semble, des témoignages assez formels pour prouver le fait d'une tradition primitive et générale sur le déluge.

(1) *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. v.

M. V. — Bornez-vous là votre échantillon de preuves historiques?

M. B. — Oui; mon intention n'étant pas d'épuiser la matière. Si vous en désirez davantage, je suis à vos ordres; mais nous aurons besoin d'un tour de bibliothèque.

M. V. — Dont je n'ai besoin, je vous assure. Je vous ai fait cette question parce que je m'étonnais de vous voir passer sous silence deux célèbres traditions grecques qui sont on ne peut plus *ad rem*, et que les défenseurs du déluge mettent toujours en première ligne quand il s'agit de tradition.

M. B. — Si je ne vous ai rien dit des déluges de Deucalion et d'Ogygès; car c'est d'eux, je suppose, que vous voulez parler : c'est que je suis loin de les considérer comme des traditions expresses du déluge de Moïse. Je sais tout ce qu'on a dit sur ce sujet, et je trouve assez plausibles la plupart des nombreux rapports qu'on a établis entre les traditions grecques et celles de la Bible. Vous pourriez voir la matière épuisée dans la dissertation de Cuvier, en tête de l'Ovide de M. Lemaire. Mais je suis loin d'être convaincu que ces déluges ne soient pas deux événemens locaux qui n'auraient submergé que la Thessalie et la Grèce centrale. Cette dernière hypothèse est assurément fort possible, et plusieurs raisons la rendent probable. D'abord la duplicité des deux catastrophes que les historiens distinguent fort bien l'une de l'autre. En second lieu, leur époque plus rapprochée de beaucoup que celle du déluge de Moïse. Troisièmement, des

raisons physiques et locales qui suffisent pour en rendre raison. Je crois du reste que ces événemens ont été dénaturés et embellis par l'imagination des poètes, et je ne doute pas que plus d'une circonstance de ce roman historique n'ait sa source dans la tradition générale dont le véritable déluge était le principe. Telles sont, par exemple, les deux colombes, qui, au rapport de Plutarque, furent lâchées par Deucalion. Les habitans de Thèbes, en Egypte, avaient du reste une tradition semblable au dire d'Hérodote; ils parlent de colombes qui partirent de Thèbes à l'époque où toute l'Égypte, à l'exception du nome de Thèbes, n'était qu'un marais. Si l'on réfléchit que le mot *Thèbe* est celui qui en hébreu signifie l'arche, et que *No* est le nom égyptien officiel de la ville de Thèbes; il y a ici plus d'un rapprochement qui donne à penser. Mais, pour revenir à nos deux déluges, je pense que le fond en est vrai, et bien distinct du déluge de Moïse. Cependant, envisagés d'un certain côté, ils forment encore une pièce à l'appui.

M. V. — Comment cela?

M. B. — Le point de vue est neuf... je le crois, du moins. L'inondation de la Béotie, à l'époque d'Ogygès, aurait pour cause, comme on le pense assez communément, le débordement du lac Copaïs, qui reçoit les eaux de beaucoup de rivières, dont la plus considérable est le Céphissus, et qui débouche dans la mer Euboïque par des canaux souterrains. Ces conduits, qu'on suppose creusés ou du moins achevés de main d'homme, n'auraient pas existé d'abord ou du moins auraient été

insuffisans pour déverser les eaux du lac dans la mer ; d'où il serait résulté qu'au bout d'un certain temps, le niveau du lac, s'élevant progressivement, aurait inondé la plaine. Si la chose s'est ainsi passée, le fait déposerait en faveur de la nouveauté de nos continens. On donnerait une explication pareille et on tirerait la même induction du déluge de Deucalion et de quelques autres ; mais tout cela appartient plus directement à un autre chapitre de l'histoire de la terre, sur lequel nous aurons à revenir.

M. V. — Je le veux bien. Mais c'est à mon tour maintenant d'argumenter contre le déluge.

M. B. — Argumentez.... ; mais je doute que vous trouviez autant à dire contre lui que nous trouvons à dire en sa faveur.

M. V. — En fait de preuves directes, j'en conviens. A moins de disséquer le récit de Moïse, et de se jeter sur les difficultés de détail, telles que la contenance de l'Arche, le rassemblement des animaux, leur nourriture pendant et après le déluge, la première culture, la conservation des végétaux, etc., etc. ; mais ce serait entrer dans la chicane, et je pense bien que vous auriez à votre service une infinité d'hypothèses. Mais je vous dirai :

Si un déluge a fait périr à la fois les hommes et les animaux, il devrait rester des débris humains comme il reste tant de débris de quadrupèdes, qui vous servent précisément de preuves en faveur du grand cataclysme : or, on ne trouve absolument aucun fossile humain. Donc le déluge, s'il a eu lieu, n'est pas celui

de Moïse, mais a eu lieu à une époque où il n'y avait pas d'hommes.

M. B. — La réponse est facile. Si nous ne trouvions pas d'os humains fossilisés dans nos climats, cela prouverait tout au plus que nos climats n'étaient point peuplés à l'époque du déluge : les hommes pouvaient exister en assez petit nombre dans les contrées asiatiques centrales où les géologues n'ont pas exercé leurs recherches. Les animaux, au contraire, auraient existé sur tous les points du globe ; ce qui n'a rien de surprenant ; d'abord parce qu'il est dans la nature de presque toutes les espèces de fuir l'homme et de chercher la solitude et l'espace ; en second lieu, parce qu'ils pouvaient être infiniment multipliés en comparaison de l'espèce humaine, ce qui s'accorde avec cette remarque qu'une partie de la terre tout au moins en était déjà peuplée lors de la création d'Adam. En supposant que le rapport de production eût été le même pour les animaux et pour les hommes, les premiers auraient été à toutes les époques infiniment plus nombreux que les seconds. D'un autre côté, l'objection suppose que la partie de la surface du globe où se sont fixés les débris de la race humaine submergée, a été postérieurement mise à découvert par les eaux : or, cette hypothèse est tout au moins gratuite. Il peut très bien se faire, et c'est là l'opinion de la plupart des géologues, et en particulier de Deluc, que nos continens actuels soient en tout ou en partie l'ancien lit de l'Océan, et que le lit actuel de la mer soit en tout ou en partie le continent primitif. Il peut donc se

faire que les débris humains soient ensevelis sous les eaux océaniques ; il se peut aussi que ces débris humains, long-temps ballottés par les flots, aient fini par se précipiter au fond de la mer, quand même celle-ci n'eût pas changé de lit, et cela en des points fort éloignés de l'ancienne habitation des hommes. Si les fossiles des animaux se rencontrent sur nos continens, c'est que, comme je le disais d'abord, ils étaient beaucoup plus nombreux et surtout plus disséminés que la race humaine ; ce qui aurait soustrait une partie de leurs débris à l'engloutissement qui aurait entraîné le reste aussi bien que les débris humains au fond de l'Océan, bien loin des climats habités. Ne pourrait-on pas rattacher à cette hypothèse la découverte des ossemens humains fossiles trouvés à la Martinique dans un terrain d'alluvion, il y a moins de quarante ans, et qui font l'objet d'un mémoire de Cuvier ? Ne pourrait-on ranger sur la même ligne d'autres fossiles humains récemment découverts en Provence, en Languedoc, en Normandie, malgré le fameux principe de la nullité de cette sorte de fossiles? Remarquez bien pourtant que Cuvier n'avait prétendu autre chose, sinon que les fossiles humains manquaient dans les *couches minérales du globe*, ce qui doit être ; et qu'on n'en avait point encore trouvé dans les terrains d'alluvion proprement dits, simple fait dont il n'a jamais prétendu faire une loi géologique. Le principe ainsi entendu a déjà fait plusieurs pas rétrogrades. S'arrêtera-t-il dans cette voie? je l'ignore ; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour appuyer l'hypothèse

du déplacement et de l'engloutissement probable des débris humains.

M. V. — J'entends fort bien cela..... mais je vous demanderai maintenant comment vous pouvez expliquer la population de l'Amérique, si de toute la race humaine il ne resta un jour que la famille de Noé parquée sur la cime du mont Ararat; on ne voit pas comment le Nouveau Monde, ignoré pendant deux à trois mille ans depuis cette époque, a pu se trouver peuplé par des hommes?

M. B. — La difficulté n'est pas forte; et pour en faire une objection contre le déluge, il a fallu qu'elle passât par les mains d'hommes aussi peu difficiles dans le choix de leurs moyens que MM. les Encyclopédistes. Ne voyez-vous pas que la question se réduit à savoir comment, et peut-être aussi à quelle époque, des individus de l'ancien continent ont pu passer dans le nouveau : c'est une question d'histoire, d'archéologie, de physique, de tout ce que vous voudrez; mais ce n'est pas une objection contre l'unité d'origine, à moins que vous ne prouviez qu'à toutes les époques, au moins pendant 2,000 ans après le déluge, le passage en Amérique s'est trouvé impossible.

M. V. — Il a certainement été impossible aux premiers hommes, vu l'imperfection de la navigation primitive.

M. B. — D'accord. Eh bien! je vous concède que ce n'est qu'assez tard après le déluge que l'Amérique a pu recevoir ses premiers habitans. Or remarquez

qu'il fallait pour cela, traverser, non pas la mer Atlantique, comme Colomb, mais le détroit de Behring, c'est-à-dire 25 lieues environ, ou sauter de l'une à l'autre des îles Aléoutiennes, qui font une chaîne entre les deux continens : or cela était facile, or cela a eu lieu, à en juger par la similitude des races, des mœurs, des usages, qu'on trouve des deux côtés du détroit (1). Peut-être même les deux continens se tenaient-ils autrefois ; le détroit pourrait être d'une formation assez récente, et la chaîne des îles Aléoutiennes serait formée par la série des éminences d'un terrain englouti ; hypothèse plus vraisemblable que la catastrophe de l'Atlantide de Platon. Je pourrais vous faire remarquer qu'on a saisi des rapports frappans entre les monumens Mexicains et ceux de l'Égypte; que des symboles hiéroglyphiques, communs aux deux peuples, tendraient à nous faire considérer la population de l'Amérique centrale comme une émanation du continent africain ; mais je passe fort légèrement sur ce chapitre, parce que cette théorie ethnologique est encore dans l'enfance ; mais j'insisterai sur ce double fait : que la population du Nouveau Monde atteint à peine 40 millions, sur lesquels une dizaine environ est le produit de l'émigration européenne depuis 50 ans ; et que les traditions, j'allais dire l'histoire des peuples civilisés de l'Amérique centrale, ne remontent qu'à une époque postérieure de quelques siècles à notre ère. Ce

(1) Voy. Buffon, Cook, Pallas, Robertson.

double fait prouve que le nouveau continent n'a commencé à être peuplé ou repeuplé qu'assez tard. De quelle manière? peu importe au fond; mais vous voyez que la question du déluge est totalement hors de cause, et vous pouvez supposer que cette jeune terre américaine n'a reçu l'empreinte d'un pied humain que 2,000 ans au moins après le déluge.

M. V. — A la bonne heure; et je n'avais pas dans cette objection une foi bien vive. Pour le moment je n'ai rien à ajouter..... si ce n'est que je vous demande trois ou quatre jours pour recueillir et rédiger mes idées sur nos premiers entretiens.

M. B. — A vos ordres, capitaine. Eh bien! nous donnerons quatre jours de congé à notre tilleul académique.

CINQUIÈME SOIRÉE.

Age de nos continens.

M. V. — Il ne vous a pas été difficile de triompher de moi, dans notre dernière controverse au sujet du déluge. D'abord, parce que cela vous sera aisé dans tous les cas ; et en second lieu, parce que vous n'aviez pas affaire à un incrédule. Je ne vous avais pas dissimulé que je croyais au déluge.... en général, car je n'ignorais pas que tous les géologues admettent un ou plusieurs cataclysmes, dont il reste partout d'indubitables vestiges. J'ai été bien aise de vous faire résumer, et cela dans mon intérêt, les principales raisons qui militent en faveur de la tradition biblique. Mais au fond, je croyais ; et pour me convertir entièrement, vous aviez peu de frais à faire.

Aujourd'hui, je me place sur un terrain tout différent. Je vous ai donné à entendre que je tenais en réserve certains moyens, non pas contre le fait du déluge, mais contre l'écrivain biblique qui nous a raconté le déluge. Ici, ma conviction est sincère et profonde ; je crois que la Bible ne dit pas la vérité ; et je crois aussi que vous aurez beaucoup à faire pour réformer mon opinion sur ce point.

M. B. — Voilà des précautions oratoires tout-à-fait menaçantes. Nous en sommes, à ce qu'il paraît, au nœud gordien.

M. V. — Précisément .... Je dis donc, que... qu'il y ait déluge ou non, la chronologie de la Bible me paraît vicieuse, et convaincue d'erreur, par des monumens de tout genre. Croyez-vous la chronologie biblique véritablement révélée?

M. B. — La question faite dans ces termes est tout-à-fait équivoque. Demandez-moi si la chronologie *écrite par Moïse* participait à la certitude de toute l'histoire révélée, je vous répondrai affirmativement, et il n'y a pas de chrétien qui puisse hésiter à le faire. Si vous demandez, au contraire, si telle ou telle version est révélée et authentique dans ce qui concerne la chronologie, ma réponse sera tout autre, et devra l'être par cela même qu'il y a différentes versions, toutes controversées. Mais je dirai qu'il y a des limites au delà et en deçà desquelles le doute ne saurait atteindre; de sorte que malgré toute l'incertitude qui règne sur ce point, je n'hésite pas à déclarer contraire à la Bible, et à taxer de faux, tout monument historique qui prétendrait à plus de 3500 ans d'antiquité avant notre ère, car c'est l'époque la plus reculée à laquelle on puisse placer le déluge.

M. V. — Ainsi vous considérerez comme un démenti à la Bible, le témoignage d'un monument historique ou géologique qui remonterait, par exemple, à quatre mille ans.

M. B. — Tout-à-fait.

M. V. — Or nous ne manquons pas de témoignages de ce genre.

M. B. — Je suis très persuadé que vous changerez d'avis.

M. V. — Il est vrai, qu'avec vous...., je doute qu'il en puisse être autrement. Mais sachez qu'alors je ferais bien du chemin. Cependant avant d'argumenter sur mes pièces, je voudrais être bien fixé sur la latitude et les limites de la chronologie de la Bible.

M. B. — Cela est juste, et en même temps facile. Mais il faut, par occasion, vous mettre au courant des causes et des circonstances principales de nos divergences chronologiques.

M. V. — J'en serai doublement charmé.

M. B. — Vous saurez donc qu'il y a du Pentateuque trois principaux textes, dont chacun se divise en un certain nombre d'exemplaires primitifs. D'abord le texte hébreu actuel, sur lequel on a fait la traduction latine appelée la Vulgate, déclarée authentique par le concile de Trente, et dont la chronologie est précisément la chronologie vulgaire, suivant laquelle nous ne serions pas encore à 6000 ans depuis la création. 2° Le texte samaritain, conservé par les dix tribus schismatiques en caractères que l'on considère comme les anciens caractères hébreux, tandis que les lettres hébraïques actuelles seraient des caractères chaldéens. Enfin la version grecque, dite des Septante, composée sous Ptolémée Philadelphe, par 72 juifs qui traduisirent de l'hébreu d'après l'exemplaire du temple.

Or, ces trois versions diffèrent notablement dans

leur chronologie; et de plus, il y a encore des discordances entre les différens exemplaires. Suivant le texte hébreu, de la création au déluge il se serait écoulé 1656 ans; les Septante en mettent 2242 ou 2262; les Samaritains un peu plus de 1300. Du déluge à la naissance de J.-C., il y aurait, suivant l'hébreu, 2357 ans; suivant les Samaritains et les Septante, 3000 ou 3100 environ; dans quelques exemplaires des Septante, cet intervalle irait jusqu'à plus de 3500. Mais ces exemplaires sont moins accrédités. L'examen du principe de ces divergences nous mettra à même de décider de l'autorité relative de ces différens textes, et des limites forcées de la chronologie biblique.

Nous ne pouvons connaître par la Bible la totalité de cet intervalle qu'en faisant la somme de plusieurs durées partielles consécutives, telles, par exemple, que les âges des patriarches; or la Genèse nous donne bien les époques auxquelles naquirent ces hommes normaux, en indiquant les âges de leurs pères, mais il y a une grande incertitude d'interprétation dans l'énoncé de ces âges. Laissons de côté l'époque antédiluvienne qui ne fait rien à la question. Nous trouvons « que le patriarche Sem, âgé de 100 ans, engendra « Arphaxad, deux ans après le déluge. Arphaxad, dit « le texte hébreu, vécut 35 ans, et engendra Salé. « Salé vécut 30 ans et engendra Héber. Celui-ci « vécut 34 ans, et engendra Phaleg, et ainsi des au- « tres. » Suivant les Septante et le Samaritain, ces époques sont différentes. Ainsi au lieu de 35 ans attri-

bués à Arphaxad, lorsque Salé naquit, ces deux textes lui en donnent 135. Au lieu de trente ans qu'avait Salé à la naissance d'Héber, nous trouvons ici 130, et ainsi de suite; de telle sorte que partout 100 ans sont ajoutés par les deux textes à l'âge très inférieur qu'on lit dans l'hébreu, comme celui de chacun de ces patriarches à la naissance du suivant. Voilà l'origine de ces différences qu'il s'agit maintenant d'expliquer et d'apprécier. Je passe sous silence quelques autres variantes d'importance très secondaire.

Or, quelle que soit l'explication qu'on puisse donner de ces différences, on ne peut disconvenir que l'accord qui existe entre les deux textes des Samaritains et des Septante ne soit une preuve décisive en faveur de leur commune chronologie, si l'on considère : 1° que la version des Septante, postérieure au texte samaritain, avait pour auteurs des juifs qui n'auraient rien emprunté aux Samaritains leurs ennemis, surtout pour le substituer au texte hébreu officiel, sur lequel ils travaillaient; 2° qu'ils n'avaient aucune raison pour falsifier l'Ecriture; falsification qui aurait dû être convenue entre 72 hommes, des plus graves et des plus savans de la nation, et qui de plus aurait été sans effet par suite des réclamations universelles de leurs co-religionnaires; 3° que le motif insupposable d'ailleurs qu'on imputerait aux Septante, ne pourrait pas s'imputer aux Samaritains dont le texte était d'ailleurs de beaucoup antérieur.

Quant à la cause de leur dissidence commune avec le texte hébreu, voici, entre beaucoup d'explica-

tions, celle qui me paraît la plus vraisemblable. La somme 100 attribuée d'abord à Sem avant la naissance d'Arphaxad serait sous-entendue dans les générations suivantes, avant les nombres 35, 30, 34, etc., comme nous disons encore dans le langage vulgaire, Tel événement eut lieu en 701, en 89, en 93, etc., pour 1701, 1789, 1793. Il suffisait donc que cette manière de parler fût dans les habitudes juives. Cela posé, le texte hébreu aurait porté seulement les nombres 35, 30, 34, ... qui étaient intelligibles pour les premiers Juifs. Mais les Septante qui traduisaient pour les Grecs, dont les habitudes étaient différentes, et qui n'auraient pas soupçonné la centaine sous-entendue, jugèrent nécessaire d'exprimer formellement cette centaine; quant aux Samaritains, leur seule séparation d'avec les Juifs, et les modifications qui en résultèrent dans le langage, purent les porter également à la restitution des centaines sous-entendues. Enfin ce qui confirme cette explication, c'est que Josèphe, prêtre juif, aussi instruit que personne dans les habitudes de sa nation, a restitué aussi les centaines qu'on ne trouve pas dans l'hébreu.

Vous voyez que l'addition des centaines par les Septante s'explique naturellement, et cela sans arguer de faux le texte hébraïque; tandis que la prétention des partisans de celui-ci, qui accusent d'altération les Septante et le Samaritain tout à la fois, est insoutenable. Car quelle raison donner de cette altération, non pas accidentelle, mais très suivie, mais convenue entre 72 hommes, mais commune à deux textes qui

n'ont pas la même source? Je n'en connais qu'une, et la voici. On a dit que les Septante traduisant l'Écriture pour les païens, avaient voulu alonger les temps pour céder aux prétentions des Égyptiens à une plus haute antiquité que ne le comporte la Bible. Vous haussez les épaules, et c'est le moins qu'on puisse faire; car en admettant que nos 72 interprètes aient pu consentir à falsifier l'Écriture pour complaire aux Égyptiens, ils manquaient complétement leur but, puisque leur chronologie falsifiée reste encore de beaucoup au dessous des prétentions égyptiennes. Et qu'auraient dit les Juifs de cette falsification? Et d'où viendrait la concordance du Samaritain avec les Septante? Car on ne peut appliquer à la version samaritaine, la sotte hypothèse qu'on se permet à l'égard du texte grec.

M. V. — C'est évident. Mais il me semble que la version des Septante n'est pas celle qu'admettent les catholiques.

M. B. — En cela, il y a liberté complète; mais il est vrai que la Vulgate, qui est le reflet du texte hébreu, a pour elle l'opinion de la majorité. La version des Septante a toujours joui d'un grand crédit, surtout dans les premiers siècles. Non seulement elle fut reçue avec enthousiasme par les Juifs hellénistes, qui instituèrent à Alexandrie une fête pour en célébrer la publication, mais J.-C., mais les Apôtres, mais les Évangélistes, et après eux, tous les premiers Pères de l'Église, et toute l'Église grecque, n'ont suivi que la version des Septante. Or, nous autres Catholiques,

pouvons-nous penser que J.-C. et les Apôtres auraient suivi et cité une version faite par des faussaires? La Vulgate, il est vrai, a été déclarée authentique par le concile de Trente; mais c'est qu'embarrassé par le grand nombre de publications hétérodoxes ou équivoques de la Bible, il a dû trancher les difficultés en en adoptant une seule, la plus répandue, et dont la fidélité lui a paru hors de doute. L'esprit de cette décision est trop manifeste pour qu'on pense que le concile ait voulu fixer même la chronologie incertaine de la Vulgate. S'il en fallait des preuves formelles et directes, je ferais remarquer que le fait est attesté par Baronius, qui après avoir établi l'autorité de la Vulgate, déclarée authentique par le concile, ajoute que: « *pour ce qui concerne la chronologie, l'Eglise a toujours préféré la supputation des Septante à celle du texte hébreu.* » Je ferais remarquer de plus, que le martyrologe romain fixe encore actuellement l'époque de la naissance de J.-C., d'après la chronologie des Septante. Ces faits sont décisifs, et prouvent que le concile n'avait nullement en vue les chiffres de la Bible, pas plus que les 6e et 7e conciles œcuméniques, qui adoptent formellement la chronologie des Grecs, et placent la naissance de J.-C. en l'an du monde 5509, comme l'ont toujours fait les Orientaux. L'opinion de ces deux derniers conciles est assurément plus formelle que celle du concile de Trente, sur la question chronologique; cela n'a cependant pas empêché l'opinion contraire de prévaloir en Occident, parce qu'il était de notoriété publique que l'Église laissait sur ce point

liberté complète à la critique et aux opinions. Au reste une remarque assez curieuse à faire, c'est que l'anglais Bède, qui le premier introduisit en Occident le système bien ou mal interprété de la Vulgate, fut considéré comme hérétique par le peuple, les enfans lui jetaient des pierres et de la boue en criant *haro* sur le païen. Ainsi jusqu'au 8e siècle la chronologie des Septante était la seule reçue même en Occident; aussi la voyons-nous suivie par Grégoire de Tours, Sulpice Sévère et Alcuin.

M. V. — Il est inutile de dire que vous adoptez celle-ci. Alors entre quelles limites resserrez-vous l'histoire?

M. B. — Je vous ai dit que des différences notables existaient non seulement entre les trois textes principaux, mais même entre les différens exemplaires d'un même texte. Ainsi la version des Septante nous laisse encore 600 ans d'incertitude. Prenons comme moyenne 3100 ans pour l'intervalle du déluge au commencement de l'ère chrétienne. Vous me demanderez peut-être pourquoi les différens exemplaires d'un même texte sont en désaccord; et comment la révélation de la Bible peut s'accommoder de ces discordances. Mais vous comprendrez aisément que le fait d'une révélation primitive, n'est pas une garantie contre les fautes de copistes. Or, combien ne sont pas nombreuses les chances d'erreur de ce genre sur plusieurs milliers de manuscrits, où se transcrivent des nombres représentés par des lettres? Il suffit du changement d'une seule lettre pour altérer tout une chronologie. Or, aujour-

d'hui même, avec nos moyens si perfectionnés d'impression, nous garantiriez-vous facilement d'une erreur de ce genre? Des exemples, je pourrais vous en citer un grand nombre; en voici un ou deux seulement. Le règne de la 14e dynastie égyptienne est lu dans Eusèbe, par les uns ρπδ, par les autres υπδ, c'est-à-dire 184, ou 484 ans; sans qu'on ait de raison bien claire pour préférer l'une de ces lectures à l'autre. De plus, en additionnant les sommes partielles données par Manéthon, d'après le Syncelle qui le copie, on trouve des résultats énormément différens des totaux donnés par l'auteur; ce qui s'explique naturellement par l'altération des lettres ou des chiffres. Nous aurons à revenir sur ce sujet.

Maintenant je vous demande si cet intervalle de 3100 ans auquel je me tiens, vous paraît trop resserré pour pouvoir y placer l'histoire des nations, ou celle de la nature post-diluvienne?

M. V. — Oui, et beaucoup trop resserré. Nos continens sont beaucoup plus anciens; et l'histoire de plusieurs nations remonte beaucoup plus haut.

M. B. — Voilà deux thèses que nous traiterons séparément. Commencerons-nous par la première?

M. V. — Volontiers. Selon votre système, nos continens n'auraient que 5000 ans d'âge?

M. B. — Cinq mille, ou même sept et même huit mille, suivant qu'on les prendrait à partir de l'état où les a laissés le déluge, ou bien à partir de la création.

M. V. — Voilà déjà une distinction..... assez in-

commode. Je comprends d'avance que vous rejetterez peut-être au delà du déluge certains faits géologiques qui ne pourraient se placer en deçà.

M. B. — Peut-être, quoique pas probablement. Ce serait l'affaire de la critique appliquée à chaque fait. Prouvez-moi, par exemple, qu'il existe quelque part un arbre qui soit âgé de 7000 ans (ce que par parenthèse vous ne ferez pas); il s'en suivra qu'il existait avant le déluge, et qu'il est né 500 ans après la création. Or nous admettrons cela volontiers; car par une cause quelconque, naturelle ou miraculeuse, les arbres et beaucoup de végétaux ont dû survivre au déluge.

M. V. — Eh bien! pourriez-vous prouver que l'âge de nos continens ne remonte pas au delà de ces époques?

M. B. — Je vous répondrai que c'est ici le cas, ou jamais, de me tenir sur la défensive. Car, comment voulez-vous qu'on prouve qu'un continent ou que tel état de la surface de la terre a un âge déterminé? Je conçois que de l'étude d'une série de phénomènes observés quelque part, et dont la durée individuelle est connue, on puisse conclure que ce coin de la terre *n'a pas moins que tel ou tel âge;* mais il faudrait avoir examiné, pour ainsi dire, tous les atomes de la surface du globe, pour répondre sur l'âge de l'ensemble. C'est donc à vous de me signaler des faits inconciliables avec le chiffre que j'assigne à l'antiquité de nos continens; je verrai ce que j'aurai à répondre.

M. V. — Vous avez parfaitement raison en principe. Mais comme vous vous êtes déjà départi de votre droit

en ma faveur, je serais fort aise, si vous pouviez en faire autant sur le point qui nous occupe.

M. B. — A la bonne heure; mais encore une fois, une preuve absolue est impossible, parce qu'elle n'est pas dans la nature des choses. Tout ce qu'on peut faire, est de prouver qu'il y a beaucoup de phénomènes physiques qui ne permettent pas de supposer beaucoup d'antiquité à nos continens. Mais cette qualité est relative, et il est impossible de fixer un chiffre. L'essai en a été tenté par Deluc, qui est l'auteur de la théorie. Tout l'a conduit à une époque qui est à peu près celle de notre déluge, et même généralement en deçà. Mais je ne me dissimule pas que cette fixation laisse beaucoup à l'arbitraire; et cet arbitraire pourrait aller, selon Cuvier, jusqu'à deux mille ans de différence. La méthode consiste à observer des phénomènes physiques susceptibles d'accroissement, et d'un accroissement mesurable, et de calculer en conséquence l'époque où le phénomène a commencé. Le principal élément d'incertitude que présente cette méthode, consiste, à mon avis, dans l'ignorance où nous sommes de l'intervalle qui a pu séparer le déluge du commencement de tel ou tel de ces phénomènes. Je me contenterai donc de vous citer les preuves qui établissent un peu vaguement, j'en conviens, que nos continens sont récens.

Le premier de ces chronomètres est la couche de *terre végétale*. Cette terre résulte, vous le savez, des débris annuels des végétaux, et dans les lieux non cultivés, ce sont les mousses, les gramens, les bruyères,

qui, par leurs détritus, forment cette terre, quin'existait pas encore à l'époque où leurs semences ont végété sur le calcaire. Dans ces mêmes lieux non cultivés, la couche de terre végétale est assez mince, et en comparant son épaisseur avec l'accroissement connu dans un temps donné, ce qui n'est pas difficile, on atteint pour son origine une époque qui est à peu près celle du déluge.

Le second argument se tire des tourbières, dont la matière n'est qu'une masse végétale spongieuse non décomposée, sur laquelle croissent rapidement d'autres végétaux. On fait sur l'épaisseur de la tourbe le même raisonnement que sur la terre végétale, et l'on arrive à peu près au même résultat. Remarquez bien que les vitesses d'accroissement sont déterminées par Deluc, d'après des faits authentiques et discutés par lui (1).

D'autres argumens se tirent de l'accroissement des glaces, des dégradations des montagnes, du rongement des falaises par la mer, des dunes, et le résultat du calcul est toujours le même. Je m'arrêterai seulement à trois de ces chronomètres.

L'un consiste dans les attérissemens fluviatiles dont la grandeur en peu de temps suffirait à former un pays tout entier, dans les localités où les circonstances sont favorables. On cite en particulier les attérissemens du Nil, ceux du Pô et ceux du Rhin. Il est vrai que le cours de ces fleuves entraîne une grande quantité de matière qui exhausse leur lit et peut exhausser la

(1) Lett. géolog. à Blumenbach.

plaine qu'ils inondent, lorsqu'il y a stagnation. Mais j'avoue que l'induction qu'on en tire relativement à l'ancienneté de ces fleuves et des pays qu'ils arrosent, me paraît très équivoque. Aussi je ne m'en prévaux pas, et je ne cite le fait que pour mémoire.

Mais il me semble que nous pouvons appeler certains fleuves en témoignage de la nouveauté de leur cours et du sol qui en est traversé, et cela par des considérations d'un autre genre. Nous lisons dans Pausanias (1), que le Méandre, qui se jette dans un petit bras de mer situé entre Priène et Milet, y accumula une si grande quantité de limon que le golfe se combla, et que dans son état marécageux il engendra une si grande quantité d'insectes, qu'il força à l'émigration les habitans de Myunte, lesquels se retirèrent à Milet. La même chose arriva, dit-il, aux Atarniotes qui sont au dessous de Pergame. Or, il est évident que le comblement du golfe étant postérieur à l'établissement des Myuntins sur ses bords, et cette ville ne prétendant pas à une haute antiquité, il fallait bien que le Méandre ne coulât pas depuis beaucoup de siècles, car le golfe eût été déjà comblé, lors de la fondation de Myunte.

Ce que je vous ai déjà dit du déluge d'Ogygès, par le débordement du lac Copaïs, trouve ici sa place. Si le Cephissus et les autres courans qui débouchent dans ce lac, eussent existé depuis beaucoup de siècles, la vallée Béotienne aurait déjà été inondée lorsque les premiers colons s'y établirent.

(1) Achaica, 130.

Je répéterai ce raisonnement à l'égard du Pénée, dont le cours arrêté par la chaîne Olympique, produisit, suivant l'opinion commune, le déluge de Deucalion. Un tremblement de terre, dit-on, brisa la montagne, et donna naissance à la vallée de Tempé, par laquelle s'écoulèrent les eaux. Or, si l'inondation eut lieu à l'époque où l'on place le déluge, il fallait que le Pénée n'existât que depuis quelques siècles.

Pausanias (1) nous dit encore qu'Eurotas, petit-fils de Lelex, voyant son pays inondé par les eaux qui séjournaient sur la terre, fit ouvrir un canal par où une partie des eaux s'écoula dans la mer; l'autre forma un fleuve qu'il appela de son nom l'Eurotas. Il est encore évident qu'à l'époque du petit-fils de Lelex, la source de toutes ces eaux était assez peu ancienne; car les premiers colons de la Laconie n'auraient rencontré qu'une plaine déjà inondée.

Nous ferions les mêmes raisonnemens sur les débordemens du Stymphale et les canaux d'Hercule (2). Mais il ne faut pas croire que la Grèce soit un pays privilégié pour des accidens physiques de ce genre. En voici deux pris ailleurs qui me semblent d'importans témoins au procès.

Nous lisons dans Strabon (3) que l'Araxe, qui arrose l'Arménie, était autrefois sans débouché, et inondait la campagne. Jason, chef de l'expédition des Argonautes, se souvenant, dit la tradition, de la manière

(1) Laconica, 11.
(2) Arcadia, 25.
(3) Strab., liv. II.

dont s'était formée la vallée de Tempé, ouvrit un canal souterrain par lequel l'Araxe s'écoula depuis dans la mer Caspienne. Supposez que ce fleuve eût coulé seulement depuis mille ans, il eût formé pendant ce temps, par le manque de débouchés, non pas de simples marais, si grands qu'on veuille les supposer, mais un immense lac qu'on ne se serait pas amusé à faire écouler. Le calcul de son étendue est facile à faire. En donnant à cet *impétueux* Araxe près de son embouchure 50 mètres de largeur, 2 de vitesse, et seulement 1 de profondeur moyenne, élémens qui sont bien au dessous de la réalité, on trouve qu'en mille ans le volume d'eau fourni était l'équivalent d'un lac de 2000 lieues carrées sur 8 à 10 mètres de profondeur. Or, l'étendue devait être bien plus grande si le fleuve se répandait sur un terrain plat et qui ne fût pas encaissé de tous côtés. Si, de plus, nous admettons 1500 ans, ce qui nous laisse beaucoup en deçà du déluge, nous avons, même sans élever plus haut les élémens de notre calcul, un *minimum* probable de 4000 lieues carrées de surface. Or, pensez-vous qu'on se fût occupé sérieusement de dessécher ce lac?

Voici le second fait. Le célèbre Chou-King de *Confucius*, que je vous ai déjà cité au sujet du déluge, nous représente l'empereur Yao disant « que les eaux, « qui s'étaient élevées autrefois jusqu'au ciel, bai- « gnaient encore le pied des plus hautes montagnes, « et les collines tout entières, et rendaient impratica- « bles les plaines qu'elles inondaient. » Sur quoi les commentateurs chinois font remarquer que cela n'in-

dique pas qu'un déluge fût arrivé à la Chine à cette époque (ce que je crois bien, puisque cette époque est postérieure de sept à huit cents ans pour le moins au déluge de Noé); mais que tel était l'état dans lequel l'empereur Yao avait trouvé la Chine. Le plus célèbre de ces commentateurs et des disciples de Confucius, Meng-Tzé, s'exprime ainsi sur ce sujet : « Jusqu'au « temps d'Yao, la Chine était inculte et presque in- « habitée, parce que les montagnes étaient couvertes « de forêts épaisses, et que *les plaines, inondées par « les eaux qui n'avaient pas d'écoulement, étaient « autant de marais impraticables.* Yao rassembla les « hommes épars dans les forêts, et leur montra le « moyen de dessécher les plaines en creusant des ca- « naux qui portassent les eaux à la mer, etc. (1). » Ne reconnaissez-vous pas là l'état où devait se trouver, sept cents ans après le déluge, un pays dont les rivières étaient en tout ou partie privées de débouchés? Mettez trois ou quatre mille ans, ou seulement deux mille, la Chine n'eût été qu'un lac qu'on n'aurait pas essayé de changer en terre ferme.

Voilà des faits bien remarquables et je crois fort concluans. Ils me sont tombés sous la main tout-à-fait par hasard; ce qui me porte à croire que l'on en trouverait beaucoup d'autres semblables si l'on faisait des recherches à ce sujet; et je crois que la chose en vaut la peine. Et pour peu qu'on y réfléchisse, on trouve qu'il a dû en être ainsi sur beaucoup de points;

(1) Fréret, Chron. des Chinois, pr. part.

car il s'est trouvé indubitablement beaucoup de cours d'eau dont la route était barrée par des terrains plus hauts ; je dis plus ; long-temps les rivières n'ont pas eu de lit, et ont coulé dans les plaines ; de sorte que ces faits historiques que je vous signale nous sont pour ainsi dire prouvés *à priori*. Tout nous indique donc de jeunes fleuves baignant de jeunes continens ; car les sources ont dû se produire, en conséquence de la forme du terrain, aussitôt que les hauts lieux ont été suffisamment boisés, ou bien des courans antérieurs au déluge auront recommencé à couler dès que la terre aura été découverte.

M. V. — Ces inductions sont tout-à-fait neuves, je l'avoue, et je me promets bien d'y réfléchir plus tard. Mais permettez-moi de revenir sur les explications désintéressées que vous donnez des deux déluges de Deucalion et d'Ogygès. Une inondation produite par l'accumulation d'eaux fluviales qui n'ont pas d'issue, est un phénomène qui se produit avec progression et lenteur, et qui ne ressemble en rien à une catastrophe imprévue, subite et générale qui désolerait un pays, et telle qu'on nous dépeint ces deux déluges.

M. B. — Je ne doute pas qu'il ne faille joindre au défaut d'issue des eaux fluviales une cause particulière et imprévue, telle, par exemple, qu'une fonte extraordinaire de neiges, qui n'aurait du reste produit son effet désastreux que par le manque d'issue dans une vallée fermée. Remarquez qu'en cela je fais une concession à ceux qui veulent voir dans les déluges grecs quelque chose de différent du déluge de Noé ; autre-

ment, la tradition grecque est une preuve de plus pour nous. Je ne la demande pas ; mais vous, terrible ennemi de la Bible, vous m'obligerez peut être à convenir qu'elle nous sert encore contre vous.

M. V. — Voilà une lutte originale, en vérité. J'attends maintenant votre n° 2.

M. B. — Mon n° 2 est dans les sables de l'Egypte, dont personne n'ignore l'envahissement rapide. Le vent d'ouest amène du désert Libyque des nuées sablonneuses qui ont déjà englouti, non pas seulement des terrains cultivés, mais des villages et des villes. Vous savez que le pied des Pyramides s'ensable depuis long-temps ; ce qui donne une explication fort naturelle de la progression décroissante qu'on remarque entre les mesures des bases et des hauteurs de ces énormes monumens, depuis l'antiquité jusqu'à nous ; variation que bien des érudits se sont fort inutilement évertués à expliquer. Il n'y a pas long-temps qu'on a déterré en entier le grand Sphinx, dont on ne voyait plus que la tête. D'anciennes villes, construites sur des hauteurs, sont au niveau de la plaine ; des villages ensablés laissent passer les pointes de leurs minarets ; et Denon (1) ne trouvait plus qu'un sol plat là où existait, il y a quinze siècles, la grande ville d'Oxyrinchus. S'il y avait cinq à six mille ans seulement que les choses se passassent de la sorte, l'étroite vallée du Nil ne serait-elle pas comblée depuis long-temps?

(1) Voyage en Egypte.

Les dunes voyageuses de nos côtes sont un phénomène du même genre. Ces montagnes de sable s'avancent du bord de l'Océan vers l'intérieur par l'effet continu des vents de mer, et leur envahissement irrésistible, qui a été funeste à plus d'un village, suit une progression qu'il est très facile de mesurer et de calculer. Un Mémoire de M. Bremontier sur les dunes de Gascogne donne, d'après ses observations et ses calculs, environ quatre mille ans de date à l'origine de ces dunes (1). Vous voyez que les partisans de la chronologie restreinte pourraient même s'en prévaloir.

Enfin, nous opposerons à MM. les géologues, non plus des fleuves ou des montagnes, mais un misérable animal, aussi embarrassant pour eux qu'il l'est pour les navigateurs. Je veux parler des polypes qui produisent le corail, matière qui compose les récifs et les îles si nombreuses de la mer du Sud. Ce sont des bancs calcaires dont la forme et l'étendue changent notablement dans des intervalles de temps fort médiocres. C'est qu'en effet les polypes qui exécutent ces travaux, croissent avec une rapidité prodigieuse; de telle sorte que leur ouvrage, qui ne se détruit pas, doit s'accroître énormément dans un temps assez court. Or, nous savons que les côtes de la mer Rouge sont maintenant encombrées de ces récifs de corail qui en rendent l'accès extrêmement dangereux. Si donc ces côtes, si cette mer, étaient plus

(1) Cuvier, Révol. du globe.

anciennes que nous ne voulons l'accorder, il est clair que ces récifs, dont on voit chaque jour les progrès, auraient rendu la mer Rouge depuis long-temps impraticable (1).

Voulez-vous me permettre de conclure de tout cela que notre monde n'est pas si vieux ?

M. V. — Volontiers... pourvu que préalablement vous répondiez à quelques petites difficultés.

M. B. — Pour vous faire plaisir, je ferai de mon mieux...

M. V. — N'est-il pas convenu maintenant parmi les savans que le sol de la vallée du Nil, que le Delta en particulier, accusent une antiquité beaucoup plus haute ?

M. B. — Je sais que cela est convenu pour certains savans, pour la plupart même, ou tous, si vous voulez ; mais les hommes de sens sont d'un avis contraire ; opposition qui n'est certes pas rare.

M. V. — Mais d'abord cette opinion n'est pas seulement celle des savans modernes ; elle régnait déjà dans l'antiquité. Le Delta est un présent du Nil, a-t-on dit dans tous les temps. Et cette assertion des prêtres égyptiens, Hérodote l'a confirmée lui-même par l'état des lieux ; car il remarque que le sol égyptien est couvert de coquilles marines et d'efflorescences salines qui prouvent l'ancien séjour de la mer dans les lieux occupés maintenant par la terre. Le Delta n'a pas toujours existé ; et du temps d'Homère il y avait

(1) Biblioth. Britann., n° 254.

une journée de navigation de l'île du Phare à la côte d'Égypte. Aujourd'hui, l'île tient au continent. D'où il résulte que le Delta s'est formé postérieurement; et cela par les alluvions du Nil qui exhaussent annuellement le sol de l'Égypte. Or, pour que le Delta ait pu être formé de cette manière, il faut certes plus de dix mille ans.

M. B. — Voilà beaucoup d'assertions à la fois, capitaine, et je serais tenté de croire que vous récitez un fragment d'une dissertation vieille de deux cents ans pour le moins. Que le Delta soit un présent du Nil, c'est là une allégation tout au moins gratuite des prêtres égyptiens, qui en ont dit bien d'autres à Hérodote, lequel a fini par se moquer d'eux. Après l'historien grec, tout le monde l'a répété, et je crois que cela se répètera dans les colléges jusqu'à la fin du monde; mais je soutiens que c'est là un fort sot conte; et le plaidoyer d'Hérodote en sa faveur est une autre sottise de son crû. Car 1° les coquillages dont parle Hérodote, il les a vus lui-même sur *des montagnes*; d'où il résulterait que la mer, qui a fait place au Delta, atteignait ces sommités, et couvrait par conséquent toute la vallée égyptienne à une certaine époque; ce que nous admettons et expliquons fort bien, nous autres partisans du déluge. Or, quand la mer couvrait toute la vallée à une si grande hauteur, il n'y avait assurément ni Delta, ni fleuve, ni Égypte; de sorte que l'existence d'un golfe primitif aux lieux occupés maintenant par le Delta, est incompatible avec les coquillages des montagnes; autrement, la mer n'a pu occuper ce point seu-

lement, le reste de l'Égypte restant à découvert. De plus, l'explication est en contradiction avec elle-même. Car, si le dépôt du limon du Nil a refoulé la mer, et comblé le golfe, il est évident qu'il n'aura pu le combler qu'en s'élevant à la hauteur des eaux. Donc, puisque la mer avait son niveau au dessus des montagnes, le limon aurait dû s'élever jusque-là pour faire disparaître la mer; de sorte qu'il n'existerait plus de montagnes, et que la vallée du Nil serait au niveau des deux chaînes latérales, et se serait changée en une plaine. L'explication d'Hérodote est donc profondément absurde. 2° Les efflorescences salines prouvent peut-être moins encore; car ce sel si commun en Égypte n'est pas du sel marin, mais du carbonate de soude, et les fameux lacs de natron ne sont pas autre chose. On dira peut-être que ce sel provient de la décomposition réciproque du sel marin ou hydrochlorate de soude par un carbonate terreux, comme celui de chaux ou de magnésie. Mais d'abord il faut supposer l'existence préalable de l'un de ces deux sels, et alors il est tout aussi simple d'admettre celle du carbonate de soude tout formé. En second lieu, les lacs de natron contiendraient autant d'hydrochlorate de chaux que de carbonate de soude, tandis qu'on n'y trouve en quantité que ce dernier sel. Enfin les mêmes produits devraient exister pour les mêmes raisons dans beaucoup d'autres localités; et cependant ce phénomène est particulier à l'Égypte.

Le passage d'Homère auquel vous faites allusion, appartient, sachez-le bien, au musée des antiques.

Long-temps, il est vrai, on lui a donné l'interprétation dont vous vous armez contre nous, mais depuis long-temps aussi il a été prouvé, et il est convenu parmi les savans que le mot Αιγυπτος employé par Homère ne signifie autre chose que le Nil, puisque Homère l'appelle *fleuve divin*, *fleuve bien coulant*, etc. Il s'agit donc ici, non pas de la distance de l'île du Phare à la terre ferme, mais de sa distance à l'embouchure Canopique du Nil; cette distance n'est que de 7 à 8 lieues, et l'on prouve facilement que cela peut s'accorder avec le temps d'un jour et d'une nuit de navigation à l'époque des voyages d'Ulysse.

Je dis donc que l'hypothèse de la formation du Delta par les alluvions du Nil, est jusqu'ici tout-à-fait gratuite; j'ajoute qu'elle est fausse, j'ajoute encore qu'elle est absurde.

Je dis d'abord qu'elle est fausse. En effet, si le Delta était un terrain de transport, l'action des causes qui l'auraient produit subsistant toujours, il devrait en résulter des modifications sensibles dans la forme et l'étendue de ce terrain; il s'agit donc de savoir si depuis une antiquité historique assez élevée le Delta a subi des changemens sensibles. Pour cela, je vous renvoie à un mémoire remarquable de Fréret, où cet habile critique prouve que ces changemens n'ont pas eu lieu depuis 4,000 ans. En voici l'analyse.

D'abord le Delta ne peut être le produit des alluvions du *courant* du Nil, car les alluvions de ce genre se font sur le prolongement du courant, et alongent le lit du fleuve. Or jetez les yeux sur cette carte, vous

y voyez que la côte du Delta se courbe, et qu'elle a des points à son milieu plus avancés vers le nord que toutes les bouches du Nil; des alluvions *par courant* ne peuvent produire rien de semblable.

Dira-t-on que le Delta s'est formé par l'effet des inondations du Nil qui exhaussent d'une manière continue le sol de l'Égypte, de telle sorte que ce ne serait qu'un vaste dépôt de limon? Ici se présente la question : si le limon du Nil exhausse le terrain de l'Egypte.....

M. V. — En doutez-vous ?....

M. B. — Très fort, je vous assure, et vous en douterez aussi dans un quart d'heure; mais avant d'examiner si la chose est physiquement possible ou vraisemblable, nous devons pouvoir la vérifier par des moyens historiques. Or encore ici, Fréret prouve que depuis 4000 ans le limon du Nil (si limon il y a) n'a pas élevé d'une manière sensible le terrain, à l'égard de monumens anciens qui sont encore reconnaissables. Il prouve que des villes situées au bord de la mer ont encore la même position depuis 2000 ans, de sorte que la côte n'a pas avancé. Vous savez ce qu'on a dit long-temps sur le déplacement de la ville de Damiette, qui, port de mer au temps de saint Louis, est maintenant à plus d'une lieue dans les terres. Fréret vous prouve que la ville actuelle de Damiette n'est nullement l'ancienne; celle-ci fut détruite après la croisade pour gêner les entreprises des Chrétiens, et on la rebâtit, au témoignage des auteurs arabes, à six

milles plus avant dans les terres ; elle est aujourd'hui dans cet état.

On s'appuyait, pour prouver l'exhaussement du sol par le limon, sur l'élévation plus grande que doivent avoir aujourd'hui les eaux du Nil débordé, pour fertiliser la plaine. Fréret prouve que le chiffre est resté le même pendant 2000 ans; et si les indications postérieures paraissent différentes, il pense que cela tient à une simple différence dans la manière de compter. Moi je crois que cela provient de ce que le lit du fleuve s'exhaussant par les dépôts du sable qu'il charrie, comme cela arrive au Pô et à d'autres rivières, le point de départ pour compter n'est plus le même; et que le point d'arrivée du débordement s'élève à proportion sur l'échelle de mesure, quoique la quantité de l'inondation soit la même. Fréret vous fait remarquer, d'ailleurs, que si le Nil répandait sur la plaine ce limon supposé, les lacs qu'il abandonne en se retirant devraient avoir un fond limoneux; or il y en a un grand nombre dont le fond est éternellement de sable fin.

M. V. — Mais en niant le limon du Nil, vous confondez toutes mes idées.

M. B. — Patience, la foi va vous venir; mais remarquez bien qu'il faut distinguer ici entre la matière solide, sable, terre, limon, que roule incontestablement le *courant* du Nil, et le prétendu limon qui, déposé dans la plaine pendant l'inondation, élèverait le niveau du terrain. C'est celui-ci seulement que j'attaque, en disant que l'exhaussement n'a pas lieu.

Quant au premier, qui se tient dans le courant dont il est le produit, il exhausse le lit du fleuve, et se rend en partie dans la mer; comme aussi il encombre les canaux qu'il faut nettoyer, et peut combler des lacs dans lesquels déboucherait le fleuve, comme cela est arrivé en partie au lac, ou plutôt à la lagune Maréotis; mais je dis que le sol de l'Egypte, et du Delta en particulier, ne s'élève pas au moyen du limon. Si le Delta en était le produit, la côte serait de même nature. Or jetez les yeux sur cette carte..... voyez ce long promontoire qui ferme le lac Bourlos, et lisez....

M. V. — .... Presqu'île de *sable*!.....

M. B. — Et non pas presqu'île de limon : or ce n'est pas d'aujourd'hui que cette côte est arénacée. Strabon, qui la décrivait il y a 2000 ans, parle de ce promontoire, qu'il appelle la Corne de l'Agneau, et la signale par ces mots : *Areno sum et humile promontorium* (1). Serait-ce là le produit du limon du Nil?....

M. V. — Non, mais les attérissemens limoneux pourraient avoir atteint dans leur marche un îlot sablonneux.

M. B. — Atteint! mais depuis 2000 ans pour le moins. Or, d'après Strabon, cette côte sablonneuse est fort basse. Depuis ce temps le limon aurait avancé sur cet îlot si bas, et l'aurait recouvert : or on n'y trouve encore que du sable.

(1) Strab., lett. 17, p. 760 : ταπεινὴ καὶ ἀμμώδης ἄκρα.

M. V. — Vous me confondez! Mais vous ne m'ôtez-pas encore de l'esprit que le limon du Nil n'exhausse le sol de l'Égypte. Au surplus j'ai des preuves physiques très directes, et d'une authenticité indubitable.

M. B. — Lesquelles?

M. V. — J'en ai de trois sortes. D'abord vous ne pouvez nier que l'eau du Nil ne soit limoneuse par elle-même, et vous accordez cela du moins pour le *courant*. Or, quand le fleuve déborde, le limon du courant déborde aussi et s'étend avec les eaux. Donc pendant le séjour de celles-ci dans la plaine, il doit s'en déposer une certaine quantité. Cela est évident, et tellement reçu, que vous ne pouvez nier que votre opinion ne soit paradoxale.

J'ai en second lieu, le témoignage et les mesures des savans de la commission d'Égypte. Je n'ai pas les chiffres; mais je suis certain qu'ils ont constaté et mesuré l'exhaussement.

J'ai en troisième lieu, des fouilles faites à diverses reprises sur des terrains voisins du fleuve. Or, l'inspection seule a prouvé que ces terrains étaient de sédiment, qu'ils étaient composés de couches alternatives de limon et de sable pareil à celui que charrie le Nil, et..... remarquez bien ceci, qu'à en juger d'après la progression de l'exhaussement annuel, cette terre, qui était évidemment le produit du Nil, ne pouvait avoir été ainsi déposée et accumulée en moins de 30 ou 40 mille ans. Je me rappelle à cette occasion que les attérissemens du Pô en supposent 70,000.

M. B. — Pour le moins! n'est-ce pas?

M. V. — Je ne garantis rien..... mais je cite, et j'attends vos réponses.

M. B. — Les voici. Et je réponds d'abord à votre premier argument.

L'eau du Nil, dites-vous, est incontestablement limoneuse. Je vous l'accorde; en vous faisant considérer le *courant* non seulement comme le véhicule, mais comme la cause première de l'existence de ce limon. A l'époque du débordement, les eaux qui se répandent dans la plaine entraînent une partie de la matière solide, et la déposent, surtout dans leur état de repos. Que résulte-t-il de là? Qu'une certaine quantité de cette matière, mais quantité indéterminée, peut se déposer sur le sol de la plaine; or, cette quantité pourrait être tellement petite, que l'effet en fût insensible, relativement à l'élévation du terrain. Ceci est donc une question de fait, une question de mesure. De plus, si le fleuve débordé peut amener sur les champs une partie de la matière que son courant charrie, le même fleuve peut et doit en se retirant emporter une partie de la surface du sol; car ce sol profondément imbibé par les eaux durant leur séjour sur la plaine, n'offre plus au retour de celles-ci qu'une surface presque liquide dont les dernières eaux doivent balayer une partie, et que le vulgaire prend précisément pour du limon déposé. Vous nierez d'autant moins la possibilité de cet effet, que le retour des eaux dans le lit du fleuve, s'opère sur un plan incliné. Cela étant, il est très possible que la portion de matière qu'entraînent

les eaux en se retirant, compense et peut-être au-delà, celle que le débordement du fleuve aurait amenée sur la plaine. Il reste donc à examiner si ces deux effets se balancent, ou lequel des deux l'emporte; c'est une question d'observation et de mesure que nous pouvons discuter; mais convenons d'abord que la qualité limoneuse de l'eau du Nil, qualité qui lui est d'ailleurs commune avec tous les fleuves, n'a pas nécessairement pour effet de produire un dépôt sensible, et par suite l'exhaussement du terrain.

Or, des considérations archéologiques prouvent que cet exhaussement n'a pas lieu; et ainsi se trouve vidée la question de balance. Ces considérations vont se trouver confirmées tout-à-l'heure par d'autres raisons décisives; mais je vous ferai remarquer auparavant que bien loin de fournir de la terre à l'Égypte, son fleuve nourricier lui en enlève tous les ans. Car c'est un fait général que dans toute contrée cultivée, les courans qui les traversent rongent leurs rives, et se chargent de limon à leurs dépens. Je vous citerai deux témoignages à l'appui de cette règle. « Si les îles Echinades, dit Pausanias (1), ne sont pas encore réunies au continent par les attérissemens de l'Achéloüs, c'est que ce fleuve ne roule plus autant de limon qu'autrefois; ce qui tient à ce que les Étoliens ayant été chassés de leur pays, le fleuve ne traverse plus que des terres incultes. » Un second témoignage, plus concluant encore, est relatif à l'Egypte même. Hérodote conte ou

(1) Arcadica, 328.

raconte que Sésostris institua un corps du cadastre et un tribunal qui avait pour fonction la répartition des impôts basée sur l'étendue des propriétés. De plus il recevait les plaintes des riverains dont le fleuve *emportait les champs;* de sorte que le propriétaire lésé par le Nil recourait au tribunal, et se faisait indemniser, par une diminution proportionnelle de ses impôts, du tort que lui avait occasioné le courant, et qui était apprécié par des experts *ad hoc;* l'historien ajoute même, que tel est, à ce qu'il pense, l'origine de la géométrie : ce que nous ne croyons ni l'un ni l'autre, n'est-ce pas?

M. V. — Je crois bien qu'avant Sésostris, on savait mesurer les champs. Mais les remarques que vous venez de faire, quoique fort justes, ne font rien à la question.

M. B. — ..... Ou du moins peu de chose. Mais voici ce qui y fait beaucoup.

Vous avez parlé des mesures des savans d'Égypte. En supposant que les évaluations soient exactes, ce qui pourrait se contester, mais ce que je ne contesterai pas pour ma part, il est évident que la solution de la question serait là tout entière. Car d'une part on saurait à quoi s'en tenir sur le fait de l'exhaussement, et la quantité en étant d'ailleurs supposée déterminée, on pourrait remonter par là à l'époque des premières inondations du Nil, ou plus exactement à l'époque où se seraient formées les premières feuilles du terrain; si tant est que tout le ter-

rain se soit formé par une suite de dépôts. Car c'est là une nouvelle question très discutable, où les avis sont fort divers. Nous y reviendrons.

Je vous demande donc si vous connaissez les résultats du travail des savans d'Égypte?

M. V. — Je sais qu'ils ont constaté l'élévation continue du sol; mais j'avoue que je n'ai pas leur chiffre en mémoire.

M. B. — Moi, je le connais fort bien. La conclusion des travaux de M. Girard, est que le terrain de l'Égypte s'élève de $1^m,260$ en mille ans; ou de 1 *millimètre et un quart* (une demi-ligne) par an!

Les raisonnemens de M. Girard me paraissent pécher par la base, et sont susceptibles de beaucoup d'objections; mais j'accorde la demi-ligne..... Tel est donc le fameux exhaussement du terrain de l'Égypte!

M. V. — Soit! Eh bien! que concluez-vous de là?

M. B. — Pas autre chose que ce que vous en concluez vous-même. Car vous souriez comme un homme qui commence à voir clair, et qui sent la portée de ce chiffre.

M. V. — Je n'en juge peut-être pas de la même manière que vous.

M. B. — Eh bien! je vais vous aider à en juger comme moi. Croyez-vous qu'une *demi-ligne* d'exhaussement annuel soit le produit du limon?

M. V. — Sans doute. Ce chiffre est peu considérable, il est vrai; mais c'est une raison de plus de conclure à l'antiquité prodigieuse de toute cette terre végétale ainsi formée par de très minces dépôts successifs.

M. B. — Tenez-vous aussi pour que ce limon soit le principe de la fertilité de l'Égypte, dont il *engraisse* le sol, comme on dit très vulgairement ?

M. V. — Pourquoi pas ?

M. B. — Parce qu'il est absurde, capitaine, qu'un sol soit amélioré par une couche superficielle d'une *demi*-ligne de terre. Parce que cette demi-ligne de terre n'est pas l'épaisseur d'un grain de blé, d'un grain de riz, et que ce n'est pas dans l'épaisseur de cette feuille que les semences sont placées. Parce qu'il est absurde qu'un limon dont les élémens sont à peu près les élémens de toutes les terres, puisse *engraisser* un sol quelconque; parce qu'il est absurde surtout, que le sol de l'Égypte, qui se compose, dit-on, des dépôts successifs de ce limon, puisse être *engraissé* par une nouvelle couche de ce même limon, et une couche d'une demi-ligne d'épaisseur! Encore si cette couche avait un pied d'épaisseur, et que ce fût seulement elle qui reçût les semences, on pourrait attribuer la production, non pas à la nature de cette terre nouvellement déposée, puisque le sol inférieur est de même nature, mais à ce que cette couche est fortement détrempée. Or, tel est précisément l'état du terrain, lorsque le Nil se retire. Le sol est imbibé à une grande profondeur, ce qui rend le labourage et la division de la terre très facile; si bien qu'autrefois, au témoignage d'Hérodote, on se contentait de lâcher les pourceaux dans les champs, après la retraite du Nil, et que ces industrieux quadrupèdes remplaçaient l'action du soc par celle de leurs pieds et de leurs museaux. Or, quel

rôle peut jouer, dans ce cas, votre couche de terre de *demi-ligne* d'épaisseur? Figurez-vous un individu, qui cultiverait un petit carré de terrain, et qui après en avoir bien retourné et arrosé une moitié, prendrait un peu de terre à la surface de l'autre moitié, et la semerait sur la première en couche fort mince, afin de l'engraisser. Ne serait-ce pas bien trouvé?

M. V. — J'avoue que nous sommes très ridicules, avec notre idée d'engrais. Eh bien! je renonce à l'engrais limoneux de l'Égypte, ce qui, par parenthèse, bouleverse toutes mes idées, et en ferait autant pour tout le monde. Mais cela ne fait rien encore à la question. Car que le limon du Nil engraisse ou non la terre, il est de fait qu'il se dépose et qu'il exhausse le sol. Il le fait très lentement, à ce qu'il paraît; raison de plus pour qu'il ait commencé à le faire depuis un temps énorme.

M. B. — Vous allez trop vite, capitaine; car je ne vous ai pas encore accordé que ce minime exhaussement du sol soit le produit de votre dépôt limoneux auquel je ne crois pas du tout. Car s'il y avait d'autres causes d'exhaussement du sol, des causes non pas accidentelles mais nécessaires et permanentes, il faudrait bien, ou du moins il serait permis de leur attribuer cet exhaussement si exigu, qu'on pourrait appeler imperceptible. Or, ces causes existent dans les débris annuels des végétaux sur les terrains cultivés, et dans les sables rejetés par le vent d'Ouest, et dont nous parlions aujourd'hui même. Mais j'en fais ici abstraction, et je ne considère que les détritus. Ce phénomène n'est

pas d'ailleurs particulier à l'Égypte. Quel est le terrain qui ne se couvre pas chaque année des détritus des feuilles, des herbes, des chaumes, et souvent de produits animaux? Dans tous les pays du monde le sol cultivé s'élève annuellement en vertu de cette seule cause. Ne doit-il pas en être de même en Égypte, et plus encore là qu'ailleurs; là où dans l'intervalle de six mois, on fait succéder les unes aux autres plusieurs cultures, plusieurs récoltes, qui fournissent par conséquent une fort grande quantité de détritus végétaux. Or, quand l'élévation annuelle du sol est si petite, cette seule cause ne suffirait-elle pour en rendre raison; surtout quand cette cause existe et agit nécessairement?

Voulez-vous encore une preuve à l'appui de cette hypothèse? Je la trouve dans l'analyse de ce prétendu limon fait par un chimiste de la commission d'Égypte. Il a constaté que sur 89 parties de limon, il s'en trouvait 9 de carbone; les autres élémens étant ceux des terres ordinaires. Or, d'où peut provenir ce carbone? Assurément le fait est inexplicable si ce n'est dans cette hypothèse qu'on a pris pour le limon du Nil la partie superficielle du terrain après l'inondation; et que le carbone qu'on a obtenu probablement à l'état d'acide carbonique, provient de la matière végétale des détritus.

Ce qui rend encore cette supposition vraisemblable c'est une circonstance fort suspecte du résultat de l'analyse. Lorsque sur 89 parties de la matière limoneuse, on a trouvé jusqu'à 70 d'argile, on trouve à

peine 4 parties de silice. Or, comment serait-il possible que la matière charriée et déposée par le Nil, ne fût pas fortement sablonneuse, quand il est convenu que l'enflure de ses eaux provient des pluies Abyssiniennes, dont les torrens traversent des déserts de sable et de gravier, qui doivent affluer par conséquent dans le Nil avec les eaux qui s'y rendent. N'est-ce pas là l'état de nos rivières après de grandes pluies? Le Nil en se débordant doit donc entraîner sur les plaines, plus de sable que de tout autre chose. Comment se fait-il donc qu'on n'ait trouvé dans son limon qu'une quantité insignifiante de silice? C'est que préoccupé de l'existence du limon, on aura supprimé dans l'échantillon qu'on a soumis à l'analyse, et qu'on avait obtenu, en écrêmant pour ainsi dire la surface du sol, on aura, dis-je, supprimé le sable, comme substance étrangère, et traité le résidu comme le véritable limon à analyser.

M. V. — Tout cela est juste. Mais voilà bien la première fois que j'entends contester au Nil la fonction d'engraisser la terre d'Égypte. A quoi se réduisent donc ses services?

M. B. — A arroser un pays où il ne pleut jamais, et dont le sol deviendrait bientôt une masse de poussière sous l'action de son ardent soleil, si le Nil ne l'imbibait profondément pendant six mois de l'année. Et telle est si bien sa fonction que même pendant les six autres mois on arrose artificiellement les terres au moyen de canaux creusés *ad hoc*, et dans lesquels on retient l'eau, lorsque le Nil se retire. Alors les pauvres

Égyptiens prétendent, non pas engraisser leur terre, mais bien arroser leurs légumes. Au reste, il est fort douteux que les anciens aient eu sur les effets de l'inondation du Nil nos idées vulgaires; c'est-à-dire, qu'ils aient attribué la fertilité du sol au limon déposé par le fleuve. Nous voyons Moïse, homme fort compétent en cette matière, comparer la terre de Chanaan, où les Hébreux allaient entrer, avec l'Égypte qu'ils quittaient. « Cette terre, leur dit-il, n'est pas comme celle d'Égypte, où l'on fait venir l'eau par des canaux pour l'arroser, comme on fait dans les jardins; c'est une terre de montagnes et de plaines qui reçoit les pluies du ciel.... les pluies des deux saisons. » Là évidemment l'eau seule est considérée comme le principe de la fertilité; si le limon d'Égypte eût été compté pour quelque chose, le raisonnement ne signifierait absolument rien.

M. V. — Tout cela est fort bien, mais ne vous tire nullement d'affaire. Il vous reste à vous expliquer sur les nombreuses couches alternatives de sable et de limon qu'on trouve superposées lorsqu'on creuse le terrain dans le voisinage du fleuve. La matière de ces couches étant de même nature que celle qui est charriée par le Nil, est évidemment le produit des dépôts successifs du fleuve. Si l'exhaussement du sol est si peu considérable chaque année, il en résulte que pour former un terrain de quinze à seize mètres de profondeur, comme on en a trouvé en effet sur les bords du Nil, il faudrait plus de douze mille ans. Je m'appuie sur vos chiffres. Or, on n'avait pas pour cela trouvé le fond. Vous voyez

donc que la chronologie du terrain de l'Égypte n'est pas à beaucoup près d'accord avec la vôtre.

M. B. — Ne dites pas la chronologie du terrain, mais la chronologie des savans qui font sur le terrain de l'Égypte de fort pauvres systèmes. Remarquez d'abord que vous alléguez de par eux certains faits que nous ne sommes pas à même de vérifier ; peu m'importe, au reste ; j'admets les faits tels quels ; mais c'est la conséquence qu'en tirent ces messieurs qui est d'une hardiesse bien étrange. Le terrain montre, dit-on, des couches alternatives de sable et de limon. Est-ce de sable et de limon séparés en couches alternatives, ou bien sont-ce des couches distinctes composées de sable et de limon mêlés ensemble ? Dans le premier cas, le phénomène n'aurait aucun rapport avec les inondations du Nil ; car la matière déposée annuellement est homogène ; ce n'est pas tantôt de la terre et tantôt du gravier : c'est toujours du limon, à ce qu'on prétend ; et je vous ai prouvé que c'était même tout autre chose ; mais, après tout, les savans au limon ne sauraient reconnaître dans des couches sableuses le produit des inondations périodiques, ni par conséquent dans ces couches et ce terrain des dépôts successifs du fleuve. Le sable et le limon sont-ils, au contraire, mêlés ensemble pour former des couches homogènes ? Ici je me permettrai de nier l'exactitude des observations de ces messieurs ; car il n'est pas possible de distinguer des couches de ce genre qui se succéderaient de *demi-ligne* en *demi-ligne* d'épaisseur. A peine des matières hétérogènes et de couleurs opposées pourraient-elles

se remarquer en se succédant sur une ligne d'épaisseur; mais comment croire qu'on distinguera des couches dont la couleur ne varie pas et qui se succèdent sur l'épaisseur d'une épingle? De plus, si les terrains interrogés sont des terrains d'alluvion d'une certaine profondeur, et situés comme on le dit, ne sont-ils pas tous les ans labourés, retournés, mêlés par la culture; de telle sorte que les couches de sédiment, s'il y en avait, seraient totalement confondues? Et cela depuis un temps fort considérable, et sur une profondeur considérable par conséquent. Tout cela est fort loin de s'accorder avec les prétendues observations. Enfin, si l'exhaussement est dû, sinon en tout, du moins en partie, aux détritus végétaux, ce que personne ne peut nier, la couche terreuse aurait à peine l'épaisseur d'une feuille de papier. Alors MM. les savans l'auront examiné à la loupe. Voulez-vous que nous discutions cette hypothèse?

M. V. — J'avoue qu'il y a dans tout cela bien des choses que vous avez le talent de réduire à l'absurde. Mais, encore une fois, le sol de l'Égypte est tout-à-fait semblable à la matière charriée par le Nil. Or, le Nil dépose incontestablement : donc le terrain en question est le produit du Nil.

M. B. — Je me réjouis bien sincèrement, capitaine, de ce que vous êtes, non pas l'auteur de cet admirable raisonnement, mais simplement l'éditeur, ce qui vous en ôte la très lourde responsabilité. Je doute même que, sans votre rôle actuel d'avocat, vous voulussiez en assumer la simple responsabilité temporaire.

M. V. — Jusqu'à présent, cela ne prouve rien.

M. B. — D'accord. Ni plus ni moins que le raisonnement en question, duquel je vous prierai de retrancher cette mineure, que le Nil dépose incontestablement; car si, d'après ce qui précède, l'exhaussement du terrain n'est pas le produit des dépôts du fleuve, votre raisonnement tombe dans l'eau..... plaisanterie à part.

M. V. — Mais la similitude des matières prouve précisément l'existence des dépôts.

M. B. — Alors vous faites abstraction de tout ce que nous venons de dire sur ce sujet.

M. V. — Non; j'avoue que je n'ai plus rien à répondre. C'est à vous maintenant de répondre aux argumens de vos adversaires.

M. B. — Si ce n'est que de cela qu'il s'agit, à la bonne heure. Vous dites donc que la matière du sol de l'Egypte ressemble à celle que charrie le Nil?

M. V. — Précisément.

M. B. — Je veux bien l'accorder sans discussion. Que concluez-vous de là?

M. V. — Qu'elle n'est autre chose qu'un dépôt de cette matière charriée par le fleuve.

M. B. — Alte là, capitaine! votre conclusion va plus loin que les prémisses.

M. V. — Je ne vois pas cela.

M. B. — Moi, je le vois fort bien. Et voici comment il faudrait raisonner. La matière charriée par le fleuve ressemble à celle du terrain de l'Egypte. Cette matière du fleuve vient de quelque part; elle vient, par exem-

ple, du terrain que traverse le Nil avant d'entrer en Egypte, et dont il ronge les bords et le fond. Donc le sol des contrées que le Nil traverse est de même nature que le sol égyptien qui en est le prolongement. Voilà tout ce que cela prouve ; et cette conclusion n'est pas fort étonnante !

M. V. — Mais moi, je suis fort étonné...

M. B. — Savoir...

M. V. — Etonné au dernier point... de ma sottise ; il est inconcevable qu'un raisonnement aussi simple ait pu m'échapper.

M. B. — Savez-vous pourquoi cela ? C'est parce que vous avez foi à l'enseigne des savans. Un géologue a observé, et tiré rapidement de ses observations une conclusion saugrenue. On ne réfléchit pas sur la valeur du raisonnement, parce qu'on s'incline d'abord avec respect devant la majesté de la science. Voilà une découverte ! on ôte son chapeau, et la découverte est toujours la bienvenue. Elle l'est surtout quand elle est d'une nature merveilleuse, étonnante, frappante, éblouissante. Nous croyons, nous petit vulgaire, qu'il y a 5000 ans que nos continens sont nés. Laissez donc, nous dit-on, la géologie démontre qu'il y a cinquante mille ans que le Nil arrose l'Égypte. La géologie ! si la géologie s'en mêle, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

M. V. — Oui, c'est bien cela.

M. B. — Et ces honnêtes gens vous prouveront demain, par des considérations analogues, que la côte de Meudon est un présent du Nil...

M. V. — Du Nil ?

M. B. — C'est de la Seine que je veux dire. Car on tire du blanc d'Espagne de ce coteau de Meudon. Or, cette matière constitue en grande partie le sol champenois. Il est donc hors de doute que Meudon est un sol de transport : c'est la craie des plaines de Champagne; la Marne et la Seine se seront cotisées pour nous l'apporter près de Paris.

M. V. — Très bien dit!

M. B. — Comme aussi cette table vient incontestablement de la forêt de Dodone. Car ce bois est du chêne; matière identique avec celle des arbres de cette célèbre forêt. Donc cette table est un produit, j'allais dire, un dépôt, de la forêt de Jupiter.

M. V. — Pas mal encore! En somme que pensez-vous du sol de l'Égypte?

M. B. — Je pense du sol de l'Égypte, comme de son histoire, qu'on y a semé bien des sottises. Je pense du terrain qu'il ressemble à beaucoup d'autres terrains; qu'il existait primitivement, à l'époque du déluge, dans l'étroite vallée que parcourt le Nil, sur un fond sableux ou rocheux qui ne fait rien à la question. Je crois que le Nil qui entraîne dans son cours les dépouilles de terrains analogues à celui de l'Égypte, traverse ce pays en y déposant une partie de sa matière solide, mais emporte pour le moins autant du sol de la plaine, lorsqu'il se retire. Je crois que l'exhaussement minime du terrain n'est dû qu'aux détritus annuels, végétaux et animaux, dans la partie cultivée; le reste s'élève fort irrégulièrement par les sables de transport; mais le Nil n'y fait rien. J'admets les atté-

rissemens formés sur le prolongement du courant; cela est dans la nature des choses; le lit s'exhausse, les canaux se comblent, les lacs se chargent en lagunes; mais le sol n'a changé ni de grandeur, ni de hauteur, ni de figure.

Il est possible, probable même qu'à une certaine époque, le Delta ne fut qu'un marais, comme le portent les traditions égyptiennes qui ajoutent que Menès, puis quelques autres rois, y compris Sésostris, le desséchèrent par des canaux d'écoulement. Cela est très possible et très naturel, si l'on considère que c'est un terrain bas, qui à cette époque pouvait subir encore l'effet des eaux du déluge, et que le passage du Nil au travers ne devait pas contribuer à le dessécher. Peut-être aussi le Nil se trouva-t-il quelque temps dans le cas de tant d'autres fleuves, qui n'avaient pas de lit, comme nous le remarquions, il y a une demi-heure. On peut même supposer, si l'on veut, qu'une partie de cette terre était un dépôt limoneux dû au déluge, qui n'a pas manqué d'opérer des transports terreux, sur lesquels l'imagination peut se donner carrière. Je veux bien que le Delta vienne de là; et je défie les géologues de prouver que telle n'est pas son origine. Si je voulais faire un système sur le sol de l'Égypte, en voici un tout trouvé. Je soutiendrai, moi, que tout le terrain de la vallée qu'arrose le Nil, est un dépôt de l'immense limon formé et agité en tout sens dans le sein des flots du déluge; un creux s'est trouvé entre les deux chaînes Libyque et Arabique. Eh bien! pendant le séjour tranquille des eaux bour-

beuses qui couvraient la terre, du limon s'est déposé dans cette gorge; voilà le sol de l'Égypte; et quand les eaux diluviennes se sont retirées, le terrain bas et plat du Delta est resté à l'état de marais. Voilà un système qui en vaut pour le moins un autre. Comme je n'ai pas la conscience large d'un savant, je ne dirai pas que j'y crois; mais je dirai que je n'en sais rien.... Je dirai : Peut-être. Voilà le résumé de mon opinion.

Mais j'ai encore beaucoup à dire sur l'étourderie et la crédulité du peuple savant. Ceux qui donnent à l'action attérissante du Nil cinquante mille ans d'exercice, en donnent 70000 au Pô, autant au Gange, autant au fleuve Jaune de la Chine. A les entendre la Lombardie tout entière, l'Inde et la Chine seraient autant de produits des fleuves qui les arrosent, comme l'Égypte est le produit du Nil. Leur raisonnement est d'une extrême simplicité. Il se réduit à *supposer* que ces contrées étaient primitivement autant de golfes profonds, dans lesquels débouchaient les fleuves. Cela posé, en mesurant la progression des attérissemens dans un temps donné, il n'y a plus qu'à calculer le rapport de ce produit à l'étendue totale du prétendu golfe. Or, c'est ainsi qu'on trouve ces chiffres monstrueux, que l'on fait passer dans la foule, en appelant cela une démonstration mathématique. Il est à remarquer du reste que le plus célèbre de ces fameux calculs repose sur une donnée complétement fausse, et tous sur une absence complète d'étude des lois qui régissent les alluvions. Ainsi les cinquante mille ans qu'on donne aux attérissemens du Nil, reposent sur

cette double hypothèse : 1° Que depuis 600 ans la côte d'Égypte s'est avancée de 6,000 mètres dans la mer; 2° que toute l'Égypte a été formée par alluvion. La première hypothèse est fondée sur l'idée erronée de l'identité de la ville actuelle de Damiette, avec la ville de ce nom qui fut prise par saint Louis. Or, je vous ai déjà dit qu'on sait positivement que l'ancienne ville fut détruite après la croisade; et nous savons par Abulféda, qu'elle fut rebâtie à 6 milles dans l'intérieur. Ce fait, démontré par Fréret, dans son mémoire sur l'Égypte, l'a été aussi par un savant de nos jours, M. Reinaud, à qui la géographie de Balbi attribue à tort l'honneur de cette découverte. C'est sur la fausse idée de l'identité des deux villes, qu'on a évalué à mille mètres par siècle les attérissemens du Nil. Or, rien ne prouve que la côte ait avancé depuis cette époque. Le raisonnement et le calcul pèchent donc par la base, puisqu'ils reposent sur une erreur de fait.

Ce n'est là qu'une erreur, après tout. Or, comme dit le proverbe, *errare humanum est*. Cela arrive à tous les hommes, et même aux savans; mais après la simple erreur, voici venir la sottise; et sur ce terrain les savans se trouvent souvent en première ligne. Le sol entier de l'Égypte, disent-ils, est formé par les dépôts du Nil, jusqu'à 10 journées de la mer actuelle, c'est-à-dire 160 lieues. *Les anciens le savaient*, vous disent-ils, et *Hérodote l'atteste dans son histoire*. Voilà ce qui s'appelle une imposante autorité! Les anciens le savaient. Et comment cela? Parce qu'Hérodote l'avait dit. Or, Hérodote le tenait des prêtres

égyptiens, qui lui avaient dit bien autre chose. Quand ces effrontés hableurs lui racontent sérieusement qu'on a vu en Égypte le soleil changer quatre fois les points de son lever et de son coucher, si bien qu'il se levait à l'Occident et se couchait à l'Orient, se seraient-ils gênés pour lui faire un autre conte moins difficile à digérer? Voilà donc les hommes sur la foi desquels nos géologues font naître l'Égypte du limon du Nil! Hérodote, il est vrai, adoptait le dire des prêtres; mais nous avons vu plus haut les raisons qu'il en donne, et ces raisons n'ont pas le sens commun. Or, voyez ces puissantes intelligences! Anciens et modernes, n'ont eu qu'une voix pour traiter de fabuleuse l'histoire égyptienne d'Hérodote. Ses défenseurs le justifient en faisant remarquer, ce qui est généralement vrai, qu'il ne se fait pas le garant de tout ce qu'il raconte, et qu'il répète souvent cette phrase : Voilà ce que les prêtres disent. Or, voilà un dire exorbitant, intéressé, de ces honnêtes jongleurs de l'Égypte, perpétuellement en contradiction les uns avec les autres; eh bien! nos géologues le signent sans difficulté!!!

J'ai dit en second lieu, qu'il y avait absence complète d'étude sur les lois de formation des attérissemens. Car aussitôt qu'on a cru avoir saisi l'étendue d'un phénomène de ce genre dans un temps donné, on se hâte de soumettre le problème à une proportion. Telle étendue, dit-on, s'est formée en cent ans; donc une étendue décuple en longueur a dû se former en mille ans. Vous voyez qu'on ne se donne pas la peine d'examiner si les causes doivent toujours agir de la

même manière, et avec la même intensité; si les circonstances ne modifient pas le phénomène d'une manière méconnaissable; si ce qui est déjà fait, par exemple, n'exerce pas une influence susceptible de hâter ou de ralentir le produit de la même cause; ou si la cause elle-même n'est pas modifiée par la succession de ses produits, ce qui troublerait complétement et d'une manière continue la loi de formation de ceux-ci. Si la presqu'île indienne, par exemple, est le produit de l'érosion des montagnes du Thibet, auxquelles le courant du Gange servirait de véhicule, il est plus que probable, et il est du moins possible que la matière arrachée aux montagnes fût beaucoup plus considérable autrefois dans un temps donné; et cela pour bien des raisons. Faites donc un calcul rétrograde sur des données prises dans les circonstances actuelles!

Supposons la méthode de nos savans appliquée à certains phénomènes naturels dont l'origine est connue, nous arriverons à des résultats assez plaisans. Prenons, par exemple, un homme de taille ordinaire et âgé de 30 ans; il peut se faire que dans l'intervalle de sa trente-unième année sa taille s'accroisse d'une petite quantité, d'une demi-ligne, par exemple. Raisonnons à la façon de nos géologues, en nous proposant ce problème : l'accroissement de l'homme étant d'une demi-ligne dans un an, combien y a-t-il d'années que cet homme avait quatre pieds de moins? ou, ce qui revient au même, à quelle époque est-il né? Nous trouvons que demi-ligne par an donne un pouce en 24 ans, et 48 pouces ou 4 pieds en 1152 ans : donc

notre homme aurait 1152 ans, et peut-être plus. La demi-ligne pourrait être l'accroissement de 10 ans, aussi bien que d'un an, et à ce compte nos rues fourmilleraient d'hommes qui auraient plus de onze mille ans, et qui n'ont pourtant pas vu le déluge. Vous voyez donc vous-même qu'il est savamment et mathématiquement démontré que le déluge est une fable. Vous attendiez-vous à celle-là ?

M. V. — Le raisonnement est mathématique, mais il n'est pas savant.

M. B. — Ce n'est pas un raisonnement savant, mais un raisonnement de savans. Ainsi font ces messieurs dans mille et mille circonstances d'observations mal discutées, quand elles ne sont pas mal faites, et qui leur fournissent un fonds d'inépuisables objections. J'en citerai encore un seul exemple. Un de nos plus habiles physiciens, célèbre par ses travaux sur l'action prolongée des petites tensions électriques, a fait sur la décomposition des roches granitiques du Limousin, des observations et des calculs que l'on trouve fort ingénieux. Connaissant l'époque de la construction de la cathédrale de Limoges, et ayant mesuré l'altération que la pierre a subie, par l'action de l'air, depuis cette époque, altération qui s'étend à cinq lignes de profondeur, il en a conclu qu'elle était d'un peu plus d'un pouce par mille ans. Mais les rochers du pays sont partout attaqués à six pieds de profondeur. Donc, conclut-il, il y a plus de 80 mille ans que ceux-ci subissent l'action désagrégeante de l'air. Ici, vous le voyez, pas le moindre examen de la loi

suivant laquelle la cause agit ; de plus, on ne tient même pas compte de la disparité des circonstances où se trouvent, d'une part, les pierres ouvragées, et de l'autre, des roches bien autrement exposées à l'air, à l'eau, au vent, au soleil ; pas le moindre soupçon d'un changement possible depuis 4 ou 5 mille ans dans les circonstances atmosphériques du pays, changement qui ruinerait de fond en comble ces inductions si hasardées. Enfin comment sait-on si, à l'époque où l'on suppose que l'air a commencé d'exercer son action désagrégeante, les roches n'étaient pas déjà fort avancées dans cette voie d'altération, et cela par des causes inconnues ? En somme, ne trouvez-vous pas que les questions d'origine gagnent prodigieusement à passer par les mains des savans ?

M. V. — Il n'y a pas à en douter. Je commence à sentir néanmoins que ma foi en eux périclite.

M. B. — Patience ! nous avons à vous fournir encore de quoi l'exercer.

SIXIÈME SOIRÉE.

De l'origine des nations. — Leurs diverses chronologies.

—

M. B. — Supposons, M. Vernaux, que tout ce que nous avons dit jusqu'à présent soit non avenu. Il n'y a pas de déluge; pas de Noé; pas de patriarches; Adam et Ève sont un conte inventé par les moines du dixième siècle; et après tout, cela s'est dit sérieusement. Je vous mets face à face avec le genre humain, tel que vous le connaissez, et je vous demande votre avis sur son origine et sa cause.

M. V. — Il m'est d'autant plus difficile de vous répondre sur ce point, que je ne me sens pas le pouvoir de faire sérieusement l'abstraction à laquelle vous m'invitez. Grâce à vous, je suis maintenant trop familiarisé avec le système de la Bible, pour que le peu d'idées que j'aurais pu avoir auparavant sur les matières que nous avons traitées ne soient dans un état de confusion qui m'en rendrait l'analyse difficile. Je vais néanmoins essayer de tenir la partie avec vous; mais en prenant cette fois l'offensive, vous me rappelez que le terrain sur lequel nous entrons est certainement le plus difficile pour les philosophes qui rejettent l'histoire mosaïque. Il est certain qu'on peut réfuter tant bien que

mal mille systèmes sur un fait, sans être en état d'en faire soi-même un solide sur ce fait. Lorsque les élémens de solution manquent à un problème, il est aisé de prouver que telle ou telle solution supposée n'est pas légitime, sans que le critique soit obligé pour cela d'en donner une de sa façon. Ainsi pour profiter de vos conseils et de vos exemples, je répondrai à votre question que... je n'en sais rien.

M. B. — Et ce sera très sage, capitaine; très sage, pour deux raisons. La première est que le doute sied fort bien au philosophe, et que sur une infinité de choses, telle serait la réponse de notre conscience, si nous pouvions l'écouter dans le silence de nos passions. La seconde, est qu'avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de trouver une réponse.

M. V. — Je crois pourtant qu'on en a trouvé.

M. B. — Quelques douzaines.... je ne l'ignore pas. Mais quand je dis qu'on ne peut trouver uue réponse, je suppose que j'ai affaire à un homme judicieux comme vous, et qu'il s'agit d'une réponse raisonnable, d'une hypothèse plausible. S'il ne s'agit que d'un système quelconque, où le bon sens ne soit pas de rigueur, cela devient l'affaire des savans, et c'est tout dire; de ceux-là nous n'en manquons pas.

M. V. — Voyons, méchanceté à part, ce que vous en savez.

M. B. — Pas plus que vous, je pense. Nous pouvons, si vous voulez, les passer en revue, et vous verrez s'il y en a parmi eux quelqu'un que vous vouliez défendre. Sinon je serai obligé de vous nommer

avocat d'office ; ou si ce rôle vous paraît encore trop difficile, eh bien ! nous nous contenterons de les faire passer rapidement dans notre lanterne magique.

M. V. — Cela suffira.

M. B. — Je crois que tous ces systèmes peuvent se réduire à trois genres, qui correspondent aux trois familles de savans qui ont travaillé sur cette matière.

Suivant les premiers, la race humaine, ou plutôt chacune des races qui constituent le genre humain serait le produit d'une combinaison naturelle excessivement simple. Voici, par exemple. Simon qui est fils de Grégoire ; Grégoire est fils de Garguille ; Garguille est fils de Guillot ; jusque-là vous comprenez fort bien.

M. V. — Parfaitement bien !

M. B. — Eh bien ! il ne s'agit que de comprendre toujours de la même manière....

M. V. — Ici, je ne comprends plus.

M. B. — C'est étonnant. Car si vous comprenez fort bien que Garguille est fils de Guillot, vous comprendrez non moins bien, si vous êtes savant surtout, que Guillot soit fils d'Eloi ; Eloi fils de Quentin ; Quentin fils de Blaise.

M. V. — Mais ensuite ?

M. B. — Et Blaise fils de son père, qui sera fils de l'aïeul de Blaise, et ainsi de suite jusqu'à l'infini. C'est une progression ascendante.

M. V. — Mais où sera le premier terme de cette progression ?

M. B. — Il n'y en aura pas ; et voilà le nœud du

système. Car, vous dit-on, si vous comprenez que Quentin soit le fils de Blaise dont vous ne pouvez nier l'existence ; *ergo et à pari*, Blaise sera le fils de quelqu'un ; l'existence du père de Blaise se trouve donc ainsi démontrée. Par un raisonnement semblable, on démontre invinciblement que Blaise a dû avoir un aïeul. C'est comme vous voyez la méthode mathématique. Lorsqu'on veut prouver qu'une loi algébrique est vraie pour un nombre quelconque de termes, on constate qu'elle est vraie pour 2, 3 ou 4 termes, et l'on démontre que si elle est vraie pour m termes, elle le sera pour $m + 1$. C'est ainsi que vous voyez que notre succession de père en fils est vraie pour un nombre *quelconque* de termes de la série ; donc pour une infinité de termes ; donc la progression ascendante s'étend à l'infini !

M. V. — Je m'incline profondément !!!

M. B. — Ceci est la théorie des mathématiciens. Voici venir maintenant les physiciens, et les physiologistes.

Ici, je dois le dire, on est loin d'être parfaitement d'accord. Suivant les uns, l'homme est un singe perfectionné, et il serait téméraire de vouloir pénétrer plus avant dans les mystérieuses profondeurs de la nature ; mais les autres rejettent bien loin ces timides ménagemens. Le singe serait la modification de quelque autre animal moins parfait, et l'on arriverait ainsi à un animal primitif. Ici, par exemple, l'embarras est extrême. Quel est cet animal et d'où vient-il ? Vous n'ignorez pas que les poissons, que les crustacés, que

les mollusques ont chacun leurs partisans ; mais il reste toujours la difficulté de l'origine de l'animal primitif, sans compter celle de sa propagation. La question est loin d'être décidée. On espère, il est vrai, beaucoup des progrès de la chimie. Il ne faut pas oublier que nous décomposons fort bien tous les produits végétaux et animaux ; que nous savons que toute substance végétale est composée d'oxigène, d'hydrogène et de carbone, dans des proportions diverses, et que les substances animales contiennent de plus de l'azote, élément de la plus haute importance, qui distingue ce règne des précédens. Nous avons décomposé la potasse ; nous avons trouvé dans l'opium de la morphine ; dans le quinquina de la quinine et du cinchonin. N'avons-nous pas tout lieu d'espérer que nous finirons par comprendre comment l'animal primitif, un mollusque, un polype a pu se former?

Rien n'empêcherait au reste d'admettre pour ce seul animal primitif, pour un pauvre mollusque, pour un polype, pour une crevette, le système des générations spontanées. Il faut bien que cette crevette soit née du limon, des sables, ou de l'eau de mer ; car enfin on ne peut expliquer son origine autrement; or la crevette est incontestable. Ne trouve-t-on pas d'ailleurs des témoignages à l'appui ? Ne lisons-nous pas dans Diodore, que les Égyptiens lui soutenaient le système des générations spontanées, en s'appuyant sur ce fait indubitable : qu'après le retrait des eaux du Nil, il sortait du limon une énorme quantité de rats qui couvraient toute l'Égypte?

Suivant d'autres, l'animal primitif est une vraie superfétation. L'homme est un type, et ce type a reçu l'existence par la création successive de ses parties à des époques diverses. Un beau jour, une tête sortit de la terre, puis une poitrine, puis des bras, puis un ventre, puis des jambes : voilà un homme tout fait; mais cette action créatrice de la terre, qui se trouve ainsi, à la lettre, notre mère commune, suivit la progression fort lente de ses propres perfectionnemens. Je suppose qu'il en sortit également une femme; et que la terre abdiqua en leur faveur sa faculté génératrice. D'ailleurs avec la meilleure volonté du monde, elle n'aurait plus cette faculté, attendu qu'elle est vieille, et condamnée en conséquence à la stérilité des vieilles femmes. Cet ingénieux système est un des plus remarquables produits de la lumineuse époque du dix-huitième siècle; mais voyez, comme dit le proverbe, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il y a deux mille ans que ces Égyptiens dont je vous parlais tout à l'heure, exposaient la même théorie à Diodore. Car ils ajoutaient à ce qui précède que les rats en question ne naissaient pas tout formés; mais que des têtes d'abord, puis des ventres, puis des pieds et des queues se succédaient avec le temps; tirant de là une induction aussi incontestable que le fait en lui-même, ils exposaient que les hommes étaient ainsi nés du limon échauffé par le soleil. Pour l'honneur de la philosophie, nous ne supposerons pas que les Lamétrie, les Telliamed et autres ne sont que des plagiaires. C'étaient des savans; et à ce titre, ils avaient qualité pour imaginer des sot-

tiscs, sans avoir besoin de ramasser celles des autres.

La théorie n° 3, est celle des philosophes proprement dits. On suppose avec Buffon, que la terre a passé par telle ou telle révolution, long-temps incompatible avec l'existence des êtres organisés. Il vint enfin une époque où cette incompatibilité cessa; et la terre porta d'abord des végétaux, puis certains animaux dont l'organisation allait en se perfectionnant; puis l'homme, organisation la plus parfaite de toutes, mais dont l'existence avait une époque marquée dans la série des modifications terrestres. Ce terme atteint, rien n'empêchait plus l'homme d'exister et de se propager.

M. V. — Mais cela n'est pas une théorie sur l'origine de l'homme.

M. B. — Ces messieurs vous disent tout ce qu'ils en savent. On n'affirme rien; on se contente de fixer une époque où l'espèce humaine a pu commencer; mais pour la cause et les circonstances de son origine, on laisse tout cela dans le vague; aujourd'hui c'est le bon genre.

M. V. — Cela revient à dire : Nous ne savons pas.

M. B. — Oui. Mais il y a des cas où le doute n'est que le produit de l'indifférence, ou même de la passion. Ce n'est plus alors cette tempérance de pensée qui sied si bien à l'homme sage. Ici, il faut nécessairement choisir entre le progrès rétrograde à l'infini, ou la génération spontanée de l'homme par la terre, ou sa création primitive par une intelligence toute-puissante. On n'ose avouer les deux premières suppositions, parce que parmi les absurdités des savans, ces deux-là ont le

tort de n'être plus de mode; mais on ne veut pas accepter le dernier système, parce qu'on serait chrétien. On doutera donc; on laissera la question indécise; et si c'est là le parti que prennent les savans, il deviendra de bon ton. Mais nous, que devons-nous penser de ces hommes qui raisonnent si fièrement sur tant de choses, qui se prévalent de magnifiques découvertes sur la science des origines, et qui, si on leur demande: D'où venez-vous? ne savent que répondre?

M. V. — Qu'il n'y a pas de quoi être si fier. Vous autres,.. j'allais dire nous,.. vous avez au moins là-dessus un système, et celui-là est assurément le plus digne de l'homme. Mais avançons d'un pas dans son histoire. Nous en sommes restés au déluge; c'est-à-dire à Noé et à ses trois enfans, sans compter leurs femmes. Il y a là un moyen de propagation un peu plus sûr que les cailloux jetés par Deucalion et Pyrrha par dessus leur épaule. Mais il s'agirait de savoir si d'élémens aussi simples ont pu résulter des nations au bout d'un temps aussi court que celui supposé par la Bible; et à plus forte raison par les dates de l'histoire profane?

M. B. — Cette question a été résolue cent fois, et il me suffirait de vous renvoyer pour cela aux calculs d'Euler. Mais le fond du calcul est trop simple pour que nous nous dispensions de le faire nous-mêmes. Supposons un seul couple, et plaçons-nous *d'abord* dans les circonstances moyennes de production qui existent aujourd'hui. Un couple donnera 4 enfans, qui représenteront deux autres couples, lesquels pour-

ront être pris pour le produit de 30 ans. La population au bout d'un temps donné sera le *dernier terme* d'une progression géométrique raison 2; et le nombre des termes sera le quotient du temps total divisé par 30. Prenons 300 ans. Le dernier terme sera d'après la formule connue $= 2^9 = 512$; et trois couples donneraient plus de 1500 individus. Si l'on prend 500 ans, on trouvera pour produit total des trois couples, après ce temps, à peu près deux cent mille individus. Or, la dispersion des peuples et la confusion des langues à Babel remontent à environ 500 ans après le déluge, en suivant les Septante. Le chiffre ci-dessus est plus que suffisant pour répondre à toutes les circonstances du récit biblique.

Voici un premier calcul que nous pouvons appeler calcul brut, et sur lequel il y a bien des remarques à faire. On dira que la production moyenne de quatre enfans par famille n'est pas le produit net, puisque nos tables de mortalité nous montrent que si 1000 enfans naissent à la fois, il n'en reste pas 500 vivans au bout de trente ans. On dira en second lieu que malgré la loi de la progression géométrique, nos populations ne doublent pas à beaucoup près en trente ans, et que cette base est tellement erronée, qu'il y a souvent des faits de population rétrograde, et que ceux de population stationnaire, ou à peu près, sont assez nombreux. Un savant de Bruxelles s'occupe même en ce moment de recherches à ce sujet.

M. V. — J'allais précisément vous faire ces observations. Vous n'avez fait que me prévenir.

M. B. — J'y répondrai tout à l'heure ; mais j'ai encore trois remarques à faire en faveur de l'accroissement rapide de la population primitive.

1° Je n'ai pris qu'un petit nombre de termes, en m'arrêtant à 500 ans, et le résultat obtenu suffisait pour représenter les faits de ce premier âge du monde. Si nous ajoutons seulement 120 ans à ce chiffre, le dernier terme déjà obtenu sera multiplié par 16, ce qui nous donnera plus de 3 millions ; au bout de 710 ans nous aurions 25 millions, au bout de 800 ans nous en aurons 200 millions ; enfin, au bout de 1000 aus, nous en serions à plus de 25 milliards d'individus, c'est-à-dire à 30 fois toute la population actuelle du globe. Nous arrivons ainsi infiniment au dessus de la limite qu'a pu atteindre la population à cette époque ; mais je voulais vous rappeler avec quelle rapidité augmente une progression géométrique dès qu'on a dépassé les premiers termes.

2° Nous avons pris pour production moyenne de chaque famille, le nombre de quatre enfans ; mais ce chiffre ne concerne que nos familles actuelles, que nos existences dégénérées de 70 ans. Dans les premiers siècles qui suivirent le déluge, la vie de l'homme allait encore à 200 ans ; et comme il n'est pas vraisemblable qu'il en passât 120 dans la décrépitude de nos vieillards, il est à croire que le temps de sa fécondité occupait une partie de sa vie proportionnée à ce qu'elle en occupe maintenant. Si on ajoute à cela qu'une vigueur corporelle bien supérieure à la nôtre, se combinait avec cette longévité qui en était la conséquence ;

si l'on n'oublie pas que la polygamie y régnait généralement, voilà un ensemble de causes qui nous permettra d'élever beaucoup plus haut que nous ne l'avons fait le chiffre de la production. La longévité seule nous autorise à le tripler; la polygamie nous permettrait d'en faire autant; contentons-nous de doubler en vertu de cette seule cause; nous trouvons ainsi au bout de cinq siècles environ 1,200,000 individus. Or, il est vraisemblable, ou du moins possible que la population générale ne s'élevât pas à ce chiffre, lorsqu'on entreprit la tour de Babel.

3° Parmi les causes qui restreignent actuellement la population, il en est une très puissante qui n'existait pas à cette époque. Le terme moyen de quatre enfans est une limite au delà de laquelle une famille devient une charge que les parens redoutent de s'imposer. Il y a donc ici un principe qui neutralise le plus souvent la fécondité humaine, dont la puissance actuelle est évidemment bien supérieure au chiffre de quatre enfans qui seraient le produit moyen de 20 années. A l'époque dont nous parlons, il en était bien autrement. Une nombreuse famille n'était point une charge pour son chef, parce qu'on avait devant soi autant de terre et de productions agricoles qu'on en pouvait désirer. C'était dans toute sa vérité le proverbe : Là où il y a un pain, un homme naît à côté. Bien plus, une nombreuse famille devenait une richesse pour son chef; et telle était encore beaucoup plus tard l'état des choses chez les Juifs, peuple agriculteur, par la raison que c'étaient autant de bras pour le travail des champs, et

que chaque paire de bras rapporte ainsi beaucoup plus qu'elle ne dépense, dans des contrées aussi fertiles que l'étaient la Judée, et probablement toute la terre habitable dans cet âge du monde. Cette cause active de population n'est pas aisée à apprécier d'une manière précise; mais ne fît-on que doubler notre production moyenne pour en représenter l'effet, nous aurions, 500 ans après le déluge, à l'époque de la dispersion, à peu près deux millions et demi d'individus. En tenant compte de toutes ces causes, nous trouvons au bout de 620 ans, plus de 40 millions, et après 750 ans, environ un milliard (1).

M. V. — J'accorde, ou plutôt il est impossible de contester ces calculs. Mais ce sont là des abstractions. La nature, au moins dans les circonstances actuelles, ne respecte guère la formule des progressions géométriques.

(1) Il ne faut pas oublier que ces résultats des calculs de M. Bulmont ne représentent chacun que le *dernier terme* de la série, et qu'il ne faut pas lui objecter les morts qui ont eu lieu jusqu'à l'époque qu'il considère. Le dernier terme représente la dernière génération, tandis que le nombre total des hommes depuis l'origine de la série serait égal à la *somme de ses termes*. Or, on sait que la somme des termes d'une progression géométrique, raison 2, est double du dernier terme, moins un. De sorte que le dernier terme serait 500, si la somme totale était 1000 moins 1, ou 999. Ainsi, si la progression géométrique abstraite se réalisait, comme le suppose *d'abord* M. Bulmont, et que le nombre des hommes nés et morts jusqu'à une certaine époque montât à dix millions, par exemple, la dernière génération se composerait de cinq millions d'hommes *moins un*.

(*Note de l'éditeur.*)

M. B. — M'y voici. Je vous prie d'abord de m'accorder que des accidens ne détruisent pas une loi générale ; et que si une loi peut se calculer, les accidens ne le peuvent pas. Ma pensée n'est peut-être pas très claire, mais elle va le devenir. Vous ne nierez pas que la multiplication du genre humain ne soit une loi de la nature, et que cette loi ne suive la règle des progressions géométriques. Le premier terme et la raison seront indéterminés, si l'on veut, mais le fait et la nature de la progression sont incontestables. De plus les bases des calculs que nous avons faits sont extrêmement modérées ; nous avons adopté la raison 2, et non seulement on ne peut nous faire chicane sur ce chiffre qui pouvait être vrai à cette époque ; mais comme on ne pourrait nous prouver que la raison 3 ne fût pas celle qui régnait alors, sinon une plus forte encore, nous sommes parfaitement en droit de l'admettre, d'autant que nous y sommes autorisés par les remarques ci-dessus. Dans cette hypothèse les résultats obtenus grandissent énormément ; car nous trouvons au bout de 300 ans, 60 mille individus au lieu de 1500 ; et après 500 ans, 350 millions au lieu de 400 mille.

Donc nos calculs sont inattaquables, et beaucoup au dessous du chiffre auquel nous aurions pu les porter. C'est là un fait, c'est là une loi naturelle. Or, dans les circonstances actuelles, cette progression se dément. Qu'est-ce que cela prouve ? non pas que la loi n'existe pas, mais qu'il y a des causes accidentelles qui en détruisent l'effet. La question est donc de savoir si ces causes existaient à l'époque dont il s'agit.

Cela peut être ; mais il est impossible de prouver qu'il en fût ainsi ; et comme il y a toujours présomption en faveur du fait historique, à moins de preuves contraires, nous sommes en droit d'en conclure que ces causes n'existaient pas, ou existaient à un degré beaucoup moindre, ou n'ont commencé à agir qu'assez tard. Admettons-les en partie ; mais tenons-nous au chiffre 3, comme raison de la progression. Nous avons au bout de 550 ans, 350 millions d'âmes. Réduisons si vous le voulez à un centième (réduction énorme et improbable) ; il nous restera encore 3 millions et demi, que nous pouvons admettre sans difficulté.

Remarquez maintenant qu'outre le droit pur et simple que nous avons de nier l'existence à cette époque des causes accidentelles qui limitent aujourd'hui la population, nous avons pour le faire une raison grave empruntée à l'ordre des causes finales. A cette époque, il s'agissait de peupler la terre, et Dieu a dû pourvoir à la propagation rapide de l'espèce humaine en éloignant les causes physiques qui l'auraient restreinte. Aujourd'hui au contraire, non seulement cette propagation rapide n'est plus dans ses vues, mais elle serait une impossibilité et un mal, à cause de l'état social, et de la diffusion de l'espèce humaine sur tout le globe. Il a donc dû pourvoir plus tard et maintenant aux conséquences fâcheuses de la fécondité humaine; et en voyant que les calculs mathématiques sont démentis par les faits (en cela comme en bien d'autres choses), nous sommes amenés à reconnaître ici dans les accidens naturels qui en sont la cause, une

vue providentielle qui les fait agir à son gré. Mais aussitôt nous nous reportons à une époque où la Providence avait d'autres vues, et nous concevons aisément que son but étant tout contraire, son action s'exerçait aussi contrairement, et cela par le moyen de causes naturelles qu'elle fait naître et modifie comme il lui plaît.

M. V. — Moi, je conçois fort bien cela; et de plus cette manière d'envisager les choses, si elle n'est pas du goût de tout le monde, est néanmoins fort licite; c'est un retranchement dans lequel il serait impossible de vous forcer.

M. B. — D'autant plus que je ne demande pas de miracle. Il est incontestable que les influences naturelles changent avec le temps; que telle cause qui favorisait la population peut cesser et changer pour ainsi dire de signe; on en citerait mille exemples. Je ne signalerai que celle qui fait l'objet de ma troisième remarque ci-dessus. Le défaut de ressources dans les familles nombreuses, et l'encombrement qui existe depuis long-temps sur le globe, sont deux arrêts puissans que la population ne peut franchir. Mais jetez l'homme sur un sol immense qui lui appartienne, s'il veut le saisir; il s'y multipliera rapidement. Voyez l'Union Américaine. Là où il y avait 3 millions d'âmes il y a quelque 50 ans, on en trouve aujourd'hui 13 millions; dont une partie, il est vrai, est une émigration de l'Europe.

Je pourrais encore trouver des preuves à l'appui dans l'accroissement énorme de population que recevaient en peu de temps les républiques anciennes;

témoin les divers recensemens de Rome; ce qui obligeait à des colonisations très fréquentes qui ne sont pas dans les habitudes, parce qu'elles ne sont pas dans les nécessités des peuples modernes. La seule ville de Milet comptait une trentaine de colonies dont elle était la mère. Si nous remontons encore plus haut, nous trouverons dans la Bible même un fait qu'on ne peut contester, parce qu'il jouit de tous les caractères de la certitude historique. La famille de Jacob était entrée en Égypte au nombre de 70 personnes. A la sortie d'Égypte, il y avait 600,000 hommes en état de porter les armes, ce qui suppose environ 2 millions d'âmes produit de ces 70 personnes. Il y a une très grande distance entre les supputations diverses faites sur le séjour des Israélites en Égypte; on hésite entre 215 et 430 ans, pour des raisons qu'il est inutile de retracer ici. Les résultats de calcul correspondant à ces deux chiffres, seraient énormément différens; mais prenons le plus fort de ces deux chiffres; c'est pour nous l'hypothèse la plus désavantageuse. L'accroissement de la population israélite paraît encore énorme dans ces termes; cependant c'est un fait incontestable; car pourquoi Moïse aurait-il indiqué 600 mille combattans au lieu de 100 mille, par exemple, si le fait eût été faux, et cela en parlant à 100,000 individus qui pouvaient se compter et le démentir à chaque instant; car ils n'avaient ni intérêt, ni amour-propre à satisfaire avec de faux chiffres. Or, ici nous devons remarquer que la vie des hommes était considérablement réduite à cette époque, et la production par conséquent.

Remontons donc à une époque plus voisine du déluge, et plus productive. Soixante-dix individus pouvaient exister sur la terre au bout de 50 ans, en tenant compte des circonstances favorables que nous avons énumérées. Donc, avant 500 ans, il devait se trouver sur la terre beaucoup plus de 2 millions d'âmes; et vous voyez que cette conclusion a pour point de départ un fait historique indubitable, à la certitude duquel elle participe. Et de plus elle nous montre que les bases de nos premiers calculs étaient beaucoup trop modérées; ce qui tient à l'influence des deux causes que nous avons reconnues. Les premiers termes et la raison de la progression étaient bien plus favorables à la population, comme nous étions en droit de le supposer *à priori;* et les résultats deviennent de plus en plus favorables au témoignage de la Bible.

M. V. — C'est vrai....., très vrai; et la matière me paraît épuisée. Si nous passions maintenant à la question de l'origine des peuples et des nations?

M. B. — Volontiers. Nous en trouverons la solution dans la Bible, et pas autre part. Ce n'est pas à dire que nous y lirons l'origine des Basques et des Savoyards, mais les nations primitives y sont passées en revue dans la personne de leurs fondateurs. Vous y voyez les enfans de Noé, chefs de tribus et de colonies se répandant çà et là sur la terre, par différens méridiens; on y assigne la part de chacun; on dit sa famille, et les divers peuples qui en procèdent. Vrai ou faux, ce tableau synoptique est rationnel; il est dans la forme que les faits ont dû prendre, lorsque l'huma-

nité s'est développée et étendue par toute la terre. Or, on n'y trouve pas seulement cette forme logique, qui serait seule un caractère de vérité; mais on y remarque des traits qui après bien des siècles pouvaient se vérifier encore. Il est inutile de dire que les traditions profanes sur les origines sont ou tout-à-fait nulles, ou tellement niaises, que personne n'a encore essayé de les prendre au sérieux. Car il ne suffit pas de dire que tel homme fonda tel empire. Avant la naissance de cet empire, il y a un peuple ou une tribu dont il faut dire l'origine, et c'est toujours ici que le fil des traditions se brise. Ou bien l'on dit comme les prêtres thébains d'Égypte, que les premiers hommes sont nés à Thèbes, et formés du limon à l'instar des rats.

M. V. — Vous dites qu'on remarque dans la filiation biblique des peuples certains traits, qui beaucoup plus tard formaient encore des moyens de vérification. Ces caractères seraient importans à connaître.

M. B. — Il faut remarquer que ces traits fort reconnaissables ne sont pas de nature à former preuve authentique; le sujet ne le comporte pas. Mais il y a accord, comme cela doit être, entre les généalogies nationales de Moïse et certains faits qui sont l'image des faits primitifs. Ainsi les peuples auraient reçu leurs divers noms des fils et des petits-fils de Noé, qui furent leurs fondateurs, et ce système de nomination primitive se retrouve presque toujours dans l'histoire profane, et donne le démenti à certains savans, comme nous le verrons tout à l'heure. Vous trouverez dans les

antiquités judaïques de Josèphe (1) le tableau généalogique des nations que donne aussi la Bible, mais que cet auteur développe en le rapprochant des noms de l'histoire profane. Je me contenterai de vous en donner 4 ou 5 exemples.

Celui des fils de Noé qui eut l'Occident en partage, est Japhet; et l'on conçoit que le nom du fondateur de la race humaine dans cette partie du monde, a dû se conserver parmi ses descendans. Aussi dans la mythologie grecque, trouvons-nous pour premier homme, Japet, père de Prométhée. La différence des noms est déjà fort petite; mais elle le devient moins encore, si l'on observe que la langue hébraïque n'a pas la lettre *p*; et que la lettre *ph* qui se trouve dans le mot Japhet, se prononce souvent *p*; témoin le nom de l'historien Josèphe, qu'il écrit lui-même Ιωσηπος, à la suite de son prénom Φλαβιος, où entre la lettre φ. J'en pourrais citer bien d'autres exemples.

Parmi les enfans de Japhet, se trouve celui que la Vulgate appelle Javan, et qui serait, dans le système de la Bible, le père des Grecs proprement dits. Or, ce nom s'écrit en hébreu par trois lettres, lesquelles donnent simplement ION ou IOUN, si l'on n'y ajoute pas les points voyelles, qui sont d'une autorité fort équivoque. Ici ne reconnaissez-vous pas le chef de la race grecque, qui a donné son nom à l'Ionie? Ce nom d'Ioniens forme souvent dans les auteurs le synonyme de

(1) Antiq. judaïca, p. 14.

Grecs en général, et suivant M. Champollion, les peuples de toute la terre hellénique sont appelés IOUNI, dans les inscriptions hiéroglyphiques, et représentés dans les peintures égyptiennes sous des traits qui caractérisent cette race (1).

Parmi les enfans de Chanaan, la Genèse en cite deux nommés, l'un Sidon, qui fut le fondateur de la ville qui a toujours porté ce nom; l'autre Chus, qui conduisit une colonie sous le ciel éthiopique. Or, Josèphe prend tous ses contemporains à témoin que les peuples de l'Ethiopie n'avaient pas en Afrique d'autre nom que celui de Chusœi. Mais cette appellation n'était pas à son époque quelque chose de récent, puisque, dans les inscriptions hiéroglyphiques, l'Ethiopie est toujours appelée terre de *Kousch!*

L'Egypte fut peuplée par les enfans de Cham, et fut en particulier le lot de Mestraïm. De là, ce pays est désigné dans la Bible par les deux noms de *Mestraïm* et de *Terre de Cham*. Or, les Arabes, de tout temps et maintenant encore, désignent l'Egypte par le nom de Metzr. Quant au nom de *Terre de Cham*, nous allons le retrouver sous une forme remarquable, qui va nous mettre aux prises avec des savans illustres.

Au témoignage de Plutarque, l'ancien nom propre de l'Egypte est celui de *Chémia*. Or, *Chémia* est la même chose que *Chamia*, comme le mot attique *dé-*

(1) Dans les anciens poèmes indiens, Alexandre est appelé roi des Javanas. (*Note de l'éditeur.*)

mos, qui signifie *peuple*, est la même chose que *damos*, ainsi qu'on l'écrit dans le dialecte lacédémonien. Que diriez-vous à celui qui reconnaîtrait dans le mot *Chamia* le pays de Cham, comme dit la Bible ?

M. V. — L'identité est évidente ; mais l'assertion de Plutarque est-elle bien authentique, ou du moins confirmée par des témoignages suffisans ?

M. B. — Nous trouverions dans l'antiquité des pièces à l'appui ; mais nous avons une autorité d'un beaucoup plus grand poids. Suivant MM. Champollion, le nom national de l'Égypte est *Chémi*, *Chimi* ou *Chame*, suivant les dialectes ; ce dernier serait du dialecte thébain, qui est précisément le plus voisin de l'origine des choses. Le mot *Chémi* se trouve dans l'inscription de Rosette (1).

La conséquence que devrait tirer de là un homme non prévenu contre l'histoire biblique, se présente d'elle-même. Mais le savant auteur que je cite y voit tout autre chose. Le mot *Chimi* en copte signifie noir ; or, la terre d'Égypte est noirâtre ; telle est la vraie cause qui a fait donner à l'Egypte par les naturels, le nom de *Chémi*. Il n'y a pas jusqu'à la chimie, dont le nom ne tire de là son origine, au dire du célèbre auteur. Selon lui encore, les Hébreux trompés et par la similitude des mots et par les souvenirs de leur histoire, auraient vu dans le nom du pays l'équivalent de *terre de Cham*, qu'ils se sont plu dans la suite à lui donner.

(1) L'Égypte sous les Pharaons, par Champollion, j.

Je vous ai fait remarquer déjà qu'en pareille matière les hypothèses sont plus ou moins plausibles, mais que le sujet ne comporte pas une démonstration. Il s'agit donc de comparer le système de MM. Champollion avec le nôtre, et de décider lequel est le plus naturel, le plus conforme aux faits ordinaires, le plus riche d'analogies. A l'appui de son hypothèse, M. Champollion ne cite aucun fait, que je sache; il affirme, et voilà tout. Seulement lorsqu'il pense que les Hébreux trompés par la similitude des sons, auront pris le nom de l'Égypte pour une dérivation de celui de Cham, il pense un fait absurde. Si M. Champollion sait en 1835, que ce mot signifiait *noir*, dans la langue égyptienne, les Hébreux en Egypte devaient le savoir aussi bien que lui. Et si la noirceur de la terre d'Egypte était le principe de cette dénomination, les Hébreux qui avaient sous les yeux cette terre noire, et les traditions nationales dans les oreilles, auraient su apparemment ce que MM. Champollion savent si bien. Cela posé, comment auraient-ils pu s'imaginer que le nom de l'Egypte dont ils connaissaient le sens et l'origine, suivant les Egyptiens, venait néanmoins d'un individu de la famille de Noé? De plus, il n'y a pas ici de vanité nationale; car Cham n'était nullement un des ancêtres de la nation israélite, et les Hébreux le considéraient comme un être maudit avec toute sa race, dont ils se promettaient bien d'exterminer une partie dans la terre de Chanaan. Ce n'est pas non plus une illusion, comme s'en crée souvent la politique des peuples; car l'occupation de l'Egypte par Cham et ses

enfans, ne leur donnait aucun droit, comme ils n'eurent jamais aucune prétention sur l'Egypte. Voilà dans toute sa nudité le système de MM. Champollion.

Nous, au contraire, nous nous appuyons sur des analogies puissantes qu'on ne peut pas contester. Nous disons que les tribus qui furent les élémens des empires prirent leurs noms de leurs premiers chefs, car toutes ont commencé par la famille. Le nom du chef a désigné la famille, puis la tribu, puis l'état souverain, et il est absurde de supposer d'ailleurs qu'un peuple prend son nom d'un accident aussi vulgaire qu'une petite nuance du sol; car avant de se fixer sur le sol ce peuple avait un nom, un nom d'ancêtre, un nom national, et ce nom il ne le changera pas pour un autre, en considération d'une teinte plus ou moins foncée qu'il remarquera à la terre.

Et puis admirez encore, sous un autre point de vue, cette belle interprétation. Selon ces auteurs, les Egyptiens sont une colonie éthiopienne, qui est descendue en Egypte avec le Nil, c'est-à-dire qui s'est avancée vers le nord à mesure que ce fleuve étonnant formait le sol de l'Egypte par le dépôt de son limon. Cela étant, le sol de l'Egypte devait être de même nature et de même couleur que celui de l'Ethiopie, puisqu'il provenait de celui-ci transporté par le Nil, ou bien puisque l'un et l'autre provenaient également de source quelconque à laquelle le Nil empruntait son limon. Donc la colonie éthiopienne n'a rien vu en Egypte qu'elle n'eût vu chez elle; si l'Egypte était

noire, l'Ethiopie l'était autant. Voyez-vous comment l'étymologie de *chémia* devient ridicule?

M. V. — J'en conviens..... mais cela prouve-t-il en faveur de celle qui fait dériver ce mot de Cham?

M. B. — Il me semble que l'absurdité des hypothèses contraires est une présomption favorable. D'ailleurs, je puis vous édifier encore sur le compte des savans, par une autre explication de leur crû qui va bien avec la précédente. Les Hébreux appellent l'Egypte *terre de Cham*, vous dit-on au Collége de France. Cela ne veut pas dire pays de Cham, c'est-à-dire du fils de Noé; Cham n'est pas ici un nom propre, c'est un mot hébreu qui signifie *chaleur*; terre de Cham signifie donc chez les Hébreux *terre de la chaleur*, parce que l'Egypte est un pays plus méridional et plus chaud que le leur.

M. V. — Mais je ne pense pas que vous contestiez le fait.

M. B. — Non vraiment, je ne le conteste pas; mais étant donnée cette admirable raison, l'Ethiopie aurait dû être appelée au même titre, et *à fortiori*, terre de la chaleur : or quand l'Egypte est appelée terre de *Cham* et de Mestraïm, l'Ethiopie est désignée sous le nom de terre de Chusch, ce nom étant celui d'un des fils de Cham. Or remarquez que ce titre est celui de l'Ethiopie, non pas seulement dans la Bible, mais dans tous les monumens hiéroglyphiques; l'Ethiopie est désignée par les Egyptiens sous le nom de *pays de Kousch*, comme vous pouvez le voir dans les ouvrages de MM. Champollion. L'illustre savant

qui nous fournit l'ingénieuse interprétation que je viens de vous offrir, n'ignore assurément pas cette particularité. Pour un homme sans prévention, le rapprochement de cette circonstance avec le nom de Cham et le mot de *chémia*, serait quelque chose de décisif, ou tout au moins vaudrait la peine d'être signalé : le savant n'en dit rien, et il a ses raisons pour cela.

Je conclus que les explications données par nos illustres érudits sur l'origine du mot *chémia*, sont bonnes pour des savans, mais que pour des hommes sans système, pour des hommes d'un sens droit....

M. V. —.... Il en est tout autrement, j'en conviens; mais voyons les vôtres.

M. B. — Je dis que les exemples fourmillent à l'appui de ce principe, que les noms des contrées ont pour origine celui des fondateurs des nations, ou d'hommes remarquables, quels qu'ils soient. Je citerai d'abord les Hébreux (1), Juifs ou Israélites, qui tirent ces différens noms de leurs ancêtres ; je citerai l'Hellénie ou la Hellade, qui tire son nom d'Hellen, fils de Deucalion ; le Péloponèse, ainsi nommé de Pélops ; l'Attique, d'Attys ; la Thessalie, de Thessalus ; la Laconie, de Lacédémon ; la Troade et Ilion, de Tros et d'Ilus ; l'Ionie, l'Eolie et la Doride, d'Ion, d'Æolus et de Dorus ; et une infinité d'autres. L'Europe tout entière est ainsi nommée par les Grecs du

(1) Cette étymologie du mot *hébreux* est contestée.
(*Note de l'éditeur.*)

nom de la sœur de Cadmus ; l'Asie, l'Afrique et la Libye tirent leurs noms de trois demi-déesses citées par Apollodore ; et de nos jours, l'Amérique et la Colombie doivent leurs noms à deux navigateurs célèbres. C'est qu'il est en effet dans la nature des choses que la dénomination des pays soit précédée par l'existence des peuples qui leur imposent un nom ; or ces peuples ont eux-mêmes des noms qu'ils n'abdiqueront pas en faveur d'une circonstance peu importante, et qui se fixeront sur le sol avec les peuples qui les portent. Ainsi ont fait les Francs dans la Gaule, ainsi les Anglo-Saxons en Bretagne, les Bretons dans l'Armorique, les Normands en Neustrie, les Huns en Hongrie, les Vandales en Andalousie, les Turcs dans la Grèce.

La possession de l'Egypte par les enfans de Cham est un fait qui s'accorde encore avec certaines circonstances qui donnent lieu à des rapprochemens singuliers, et tout-à-fait frappans. Vous savez que toutes les chronologies égyptiennes, en désaccord sur presque tout le reste, conviennent entre elles sur le nom du fondateur du royaume d'Egypte ; cet individu est Ménès, qu'on croit le même que le Mestraïm de la Bible. Or nous trouvons dans le catalogue d'Eratosthènes que le nom de ce roi a en langue égyptienne, au dire des prêtres de Thèbes, la même signification que le mot grec Διονιος, c'est-à-dire fils de Jupiter, ou procédant de Jupiter. Vous savez que le Jupiter égyptien ne s'appelait ni Jupiter, ni Ζευς, ni Διος, mais Hammon ou Am-on, comme le portent les hiérogly-

phes : la terminaison est quelque chose de variable et de dialectique ; la racine est *Ham* ; de sorte que le Διονιος d'Eratosthènes reviendrait à *fils* de *Ham*, ou descendant de *Ham*. Or l'identité de *Ham* et de *Cham* résulte à la fois du témoignage de l'antiquité, et en particulier de saint Jérôme (1), et de considérations grammaticales très puissantes. 1° le *h* et le *ch* des Hébreux ont une ressemblance telle, qu'on doit les prendre facilement l'un pour l'autre, surtout dans l'écriture manuscrite ; 2° l'une et l'autre lettre expriment de fortes aspirations qu'il est facile de confondre, et qui se substituent souvent l'une à l'autre ; 3° leur valeur vocale réelle n'est pas celle que représentent pour nous les lettres *h* et *ch*, mais des valeurs extrêmement voisines, comme nous en avons des preuves nombreuses dont je vous citerai plusieurs exemples. Les Septante et Josèphe traduisant d'hébreu en grec des mots qui, dans la Vulgate, commencent par la lettre *h*, y substituent souvent la lettre *ch*, ou plutôt le χ des Grecs ; quelquefois ils font le contraire.

Ainsi les noms propres que la Vulgate écrit Hiram, Hazael, Helcias, Nahum, Nehemias ; les noms géographiques, Hermon, Hebron, Horeb, Haran, Hemath, s'écrivent en hébreu, Chiram, Chazaël, Chelcias, Nachum, Nechemiah, Chebron, Choreb, Chermon, Charan, Chemath, en représentant du moins par la

(1) Quest. in Genesim... Ham vel Cham à quo et Ægyptus usque hodie linguâ Ægyptiorum Ham dicitur.

double lettre ch, le *cheth* hébreu qui commence le nom de Cham, et ces noms sont tous écrits en grec par la lettre χ. De plus, cette forte aspiration disparaît souvent entièrement, sans être remplacée en grec par le χ, ou même par l'esprit rude; car les noms que nous voyons écrits en grec, Ευα, Νωε, Αννα, Αγγαιος, Εζεχιας, Ευιλα, Βεθλεεμ, Γεων, Ευαιοι, et en latin, Eva, Noë, Anna, Aggæus, Ezéchias, Evila, Bethleem, Gehon, Hævei, s'écrivent en hébreu avec le cheth, Chevah, Nocha, Channah, Chaggaï, Chiezechiah, Chevilah, *Beithlechem*, Gichon, Chivi; le nom de Noé, est écrit par Josèphe, νωχος, et le même auteur écrit indifféremment ἑβρων et χεβρων, pour la ville que la Vulgate appelle Hébron. Je pourrais citer une foule d'autres exemples. Mais ceci suffit pour prouver que la lettre qui commence le nom de Cham, n'est qu'une aspiration représentée à peu près par le χ des Grecs, et qui peut à volonté se prononcer ou se supprimer. Ce nom de Cham peut donc se retrouver à la fois, et dans le mot χαμαι, et dans le nom de la divinité Hammon.

M. V. — Ces rapprochemens sont en effet fort singuliers. Quel en est l'auteur?

M. B. — Vous avez l'air de croire que ce soit moi. Mais cela n'est vrai qu'en partie. J'avais fait cette remarque et je m'en trouvais très satisfait. Mais elle était trop frappante pour avoir échappé à tout le monde. Aussi l'ai-je retrouvée dans différens auteurs, je crois; mais en particulier dans Perizonius (1), qui

(1) Origines Ægyptiacæ.

du reste en combat les conséquences parce qu'elles ne s'accordent pas avec un de ses systèmes. Mais cela est fort indifférent à la question.

Au reste, vous avez pu remarquer aussi bien que moi, dans certains écrivains modernes, des faits analogues à celui-ci, empruntés aux langues celtiques. Nous y voyons souvent ce changement de l'*h* en *ch*, et réciproquement. Ainsi il est de bon genre d'écrire à la manière de ces messieurs, qui n'ont sans doute pas tort, Hlodovig pour Clovis, nom qui s'est changé en celui de Louis. On trouve Hlother pour Clotaire; nom qui disparaît par la suite pour faire place à Lothaire. Le nom de la reine Brune*h*aut, se dit en latin, Brune *Ch*ildis, et ainsi de beaucoup d'autres. Mais en voilà sur ce sujet beaucoup plus qu'il ne mérite.

M. V. — Peut-être plus qu'il n'est nécessaire pour appuyer les généalogies de la Bible. Cependant toutes ces remarques sont fort intéressantes, et je ne les trouve pas superflues. Mais nous voici arrivés à la question des chronologies positives. C'est un chapitre sur lequel vous aurez encore beaucoup à faire pour changer mes idées.

M. B. — Quand vous avez foi aux savans..... il est assez naturel que vous ayez foi aux histoires des Chaldéens, des Égyptiens, des Indiens et de MM. les Chinois.

M. V. — A dire vrai, je ne tiens guère aux Chaldéens, pas beaucoup aux Indiens, assez peu à messieurs les Chinois; mais pour les Égyptiens, c'est autre chose. L'antiquité anti-biblique des Egyptiens

me paraît assez bien démontrée, et je déclare même que j'ai étudié la question.

M. B. — Eh bien! nous réserverons les Égyptiens pour la séance prochaine. Ce sera une belle partie vraiment! Mais en attendant, nous pouvons peloter avec les Chaldéens, les Indiens, et les savans de la Chine.

M. V. — Soit!

M. B. — Mais d'abord, que pensez-vous des Chaldéens?

M. V. — A dire vrai, je n'en pense pas grand' chose..... J'ai seulement ce souvenir, qu'ils comptent, à ce que je crois, les milliers d'années par douzaines.

M. B. — Par centaines, vraiment! Quelques auteurs, au rapport de Pline, et de Cicéron qui s'en moque, leur accordent sur leur propre assurance, il est vrai, plus de 700 mille ans d'antiquité.

M. V. — Qu'est-ce qui prouve le contraire?

M. B. — Rien assurément. Mais s'il leur avait plu de dire 700 millions ou 700 milliards d'années, qu'est-ce qui prouverait le contraire?

M. V. — J'entends. Des allégations et des zéros ne coûtent rien. Mais il y a peut-être bien un fondement à cette assertion.

M. B. — Comme peut-être n'y en a-t-il pas. Peut-être n'est-ce qu'une gasconnade au hasard, enregistrée par quelque Grec qui l'aura recueillie de la bouche d'un hâbleur chaldéen. Cependant on explique passablement ce chiffre en interprétant les années par de simples jours; ce qui revient à environ deux mille ans,

jusqu'à l'époque où les Chaldéens faisaient ce rapport; hypothèse vraisemblable par beaucoup de raisons, et en particulier par l'équivoque de certains mots, comme celui de ἥλιος, *soleil*, qui représente à volonté un jour ou une année, comme on peut voir dans Suidas. Or, remarquez que le résultat serait tout en faveur de la chronologie biblique.

M. V. — C'est vrai. Mais après tout ce n'est qu'une hypothèse.

M. B. — Sans doute; mais cette hypothèse est plausible; et voici d'ailleurs un fait qui vient la confirmer. On a discuté la vérité d'un fait rapporté par Simplicius, et qui repose, il est vrai, sur la seule autorité de Porphyre, cité par lui. Il s'agit des 1903 ans d'observations astronomiques, recueillies par Callisthènes, à Babylone, et envoyées par lui à son oncle Aristote. Aristote, il est vrai, n'en parle pas; et ce témoignage négatif ne serait pas sans valeur contre le récit de Simplicius, si l'on ne savait que plusieurs écrits d'Aristote ne nous sont pas parvenus, et en particulier celui qui avait pour titre : *Astronomicon*; mais comment croire d'ailleurs que ce philosophe eût pris, comme on dit, sous son bonnet, un fait pareil, aussi bien circonstancié, si naturel du reste? Et dans quel intérêt, je vous prie? Je crois, moi, aux 1903 ans d'observations recueillies par Callisthènes; ce qui en fait remonter l'époque à 2,200 environ avant notre ère. Or, les Chaldéens se targuant d'une science astronomique très ancienne, il est bien clair qu'ils auront compris dans leurs 1903 ans, même les observations faites

dans l'enfance de l'art. En quoi consistaient en effet ces observations astronomiques? C'étaient en grande partie des observations d'éclipses; et les observations chaldéennes citées par Ptolémée, ne sont pas autre chose. Or, peut-on croire que les Chaldéens n'aient enregistré leurs éclipses que depuis une certaine époque, en négligeant toutes les précédentes? Non assurément; d'autant plus que les éclipses des siècles postérieurs citées par Ptolémée ne sont pas d'une observation bien délicate, puisqu'elles sont exprimées en demi-heures. Donc le catalogue de Callisthènes devait contenir les éclipses observées par les Chaldéens, depuis que les Chaldéens en observaient. Mais pour observer la date et l'heure d'une éclipse, il ne faut pas, quoi qu'en dise M. Letronne, une haute civilisation; une science fort grossière et un peuple en enfance, peuvent s'élever jusque-là; et l'on peut affirmer, sans trop de hardiesse, qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire pour en faire autant. D'où il résulte que ces observations astronomiques, qui ont dû commencer à peu près avec la nation, sinon avant la nation, dans ce pays pastoral, ne permettent pas de faire remonter beaucoup plus haut l'origine de cette nation; et voilà encore un fait important qui dépose en faveur de la Bible. Remarquez que Porphyre et Simplicius n'étaient pas des Jésuites?

M. V. — Qui sait? Mais que direz-vous des Indiens?

M. B. — Peu de chose. Je vous renverrai pour les détails et la discussion de leur histoire, aux Mémoires

de Calcutta, où les mystères de leur antiquité et de leurs sciences sont dévoilés et réduits à leur juste valeur. Il est fort difficile, sinon impossible d'assigner le point de départ de cette nation, par rapport aux origines de la Bible. Je me contenterai donc pour résumer leur histoire de rappeler : 1° qu'ils donnent au monde et à eux-mêmes, environ 4 millions d'années d'antiquité, divisées en périodes ; 2° que la 4e période *précédée d'un déluge* est celle dans laquelle nous sommes, et qu'elle remonte à un peu plus de 3,000 ans avant notre ère ; 3° que leurs listes de rois qui ne sont rien moins qu'authentiques, ne remontent pas même à cette époque ; ce qui d'ailleurs ne pourrait être même dans leur système. Ainsi, non seulement la chronologie indienne, bien appréciée, n'est pas contraire à la Bible, mais encore, sous un certain point de vue, elle en est la confirmation.

M. V. — Cela va bien. En sera-t-il de même des Chinois ?

M. B. — Précisément, quoiqu'au fond nous n'y tenions pas. Car, que nous importe, si au lieu de la vérité qu'ils peuvent avoir perdue d'ailleurs, tel ou tel peuple affuble sa vanité nationale d'une antiquité monstrueuse? Tant qu'il n'y aura que des assertions sans preuves, on les prendra pour ce qu'elles valent. La vraie question sera toujours de savoir si leurs annales présentent une histoire *authentique* dans toute la valeur de ce mot, et qui remonte plus haut que la chronologie biblique ne le permet.

Chez les Chinois nous trouvons d'abord les trois Au-

gustes qui règnent ensemble 81,000 ans. Cela promet, n'est-ce pas? Si nous entrons dans les époques historiques, nous nous trouvons partagés entre deux systèmes. Le premier est celui du Chou-King ou Histoire de la Chine, par Confucius, le seul livre authentique qu'il y ait dans ce pays, parmi ceux qui précèdent notre ère, de plus de 4 à 5 siècles. Et quand je dis authentique, je lui fais beaucoup d'honneur; car le livre original périt dans la proscription générale prononcée par l'empereur Chi-hoang-ti, 200 ans environ avant notre ère, et fut rétabli *de mémoire* par un vieux lettré. Or, il est certain que Confucius commence l'histoire de la Chine par l'empereur Yao, qu'il nous représente *comme faisant écouler les eaux qui couvraient jusqu'aux montagnes*, et dont la date bien reconnue serait de l'an 2357 avant notre ère. Depuis cette époque toute l'histoire chinoise offre assez de suite. En acceptant ces données, la chronologie chinoise bien loin de contredire la Bible, la confirme au contraire. Car il y a entre le déluge et le règne d'Yao, environ 700 ans; et le règne du premier empereur de la Chine, aussi bien que celui de tous les premiers monarques du monde, ne fut sans doute que le gouvernement d'un chef de peuplade, qui d'abord errante, finit par se fixer en un certain lieu. Il y a plus; les partisans de la chronologie du texte hébreu pourraient se faire un puissant moyen de cette donnée en faveur de leur système; car Yao serait contemporain du déluge, ce qui s'accorderait avec la circonstance remarquée par le Chou-King. Moi, je pense que c'est une

exagération orientale ou chinoise; et que Yao dessécha simplement la contrée où il s'établit; ce qui est conforme au témoignage de Mengt-zé. Si les Chinois ne sont qu'une colonie égyptienne, comme M. de Guignes s'est efforcé de le démontrer, le système actuel s'accorderait fort bien avec cette idée; car la monarchie égyptienne remonte incontestablement à une date plus haute.

Dans le second système, le règne de Yao aurait été précédé par celui d'une quinzaine d'empereurs (1), dont le premier serait Fohi; qui même le serait par deux autres auxquels on n'assigne pas de date. Le règne de Fohi serait de l'an 3468 avant notre ère. A la rigueur ce système pourrait s'admettre, si l'on veut reconnaître Noé dans Fohi, comme beaucoup d'érudits le pensent. Or, pour croire à cette identité, on a différentes raisons. La première est que les peuples, quels qu'ils soient, s'ils procèdent d'un premier homme, en passant par les états successifs de famille, de tribu, de peuplade, dont la filiation n'est jamais interrompue, doivent naturellement faire remonter leur origine à ce premier homme. En second lieu, nous voyons que Fohi règne 113 ans; ce qui le place forcément ainsi que plusieurs de ses successeurs dans l'ère des patriarches. En troisième lieu, je trouve qu'au règne de Fohi, succède celui de l'impératrice *Nou-Oua* qui règne 130 ans, et sous laquelle il y eut *un déluge*. Je n'ai pas besoin de faire ressortir ici les rapports

(1) Champollion-Figeac, Elém. de Chronologie, 1830, p. 246.

frappans qui font reconnaître la tradition du déluge de Noé. Alors sans doute Noé ne serait plus Fohi; mais dans la confusion traditionnelle de cette époque, la modification qui substitue Nou-Oua à Fohi se comprend facilement. Il y a du chaos, j'en conviens, et cela doit être; mais à travers ce chaos on apercevrait les ruines de la tradition primitive, comme on voit, dit-on, les débris de Sodome sous les eaux du lac Asphaltite. Je ne tiens pas à la comparaison.

Ce système, je le répète, serait à la rigueur admissible. Mais il n'est pas authentique; il n'est même pas vraisemblable. Assurément Confucius n'aurait pas oublié dans son histoire tous les empereurs qu'on suppose avoir précédé Yao; il n'aurait pas oublié surtout Fohi, le fondateur de l'empire, l'inventeur de l'écriture, l'homme à la tête cornue. Ces empereurs ont été ajoutés après coup par des écrivains bien postérieurs. De plus nous trouvons des règnes de 130 et de 140 ans; cinq d'entre eux ont 113 ans pour valeur moyenne. Il est probable que les partisans de la haute antiquité chinoise voudront bien en rabattre; ce qui nous ferait rentrer dans le cercle de la chronologie ordinaire.

Au reste les détails de l'histoire de ces sublimes empereurs sont de la force de leurs prétentions à cette prodigieuse antiquité. L'empereur Yeou-Tchao (1), dit-on, enseigna à construire des cabanes. Son successeur Soui-Gin, enseigna l'usage du fer, *le commerce*, et *fonda des écoles*. Or, voilà que Fohi, successeur

(1) Ibid., 246 et 247.

de Soui-Gin, inventa la chasse, la pêche, le mariage, *les contrats* et *quelques signes d'écriture*. C'est assez curieux, qu'un *commerce* inventé un siècle avant *les contrats*; et surtout des *écoles* instituées fort longtemps avant les *signes d'écriture*, et par conséquent de lecture. Deux siècles après, voilà un empereur (Yen-Ti) qui invente le *labourage;* et enfin l'empereur Hoang-Ti, en 2700, c'est-à-dire, sept ou huit cents ans pour le moins après la fondation de l'empire, invente le *gouvernement, l'administration, et tout ce qui constitue la civilisation réglée par les lois et éclairée par les arts*. Vous trouvez fort plaisante cette succession saugrenue et contradictoire d'inventions élémentaires. Eh bien! on peut encore y démêler du *biblisme;* car, si singulier personnage que soit pour nous un empereur de la Chine, on ne se prêtera pas à croire que tous les arts primitifs aient été inventés en Chine, *précisément par les empereurs*, et cela dans l'espace de 10 siècles. N'est-il pas naturel de voir dans ces hommes, les inventeurs quelconques des arts apres le déluge; intelligences que les premiers hommes auraient divinisées, ou dont ils auraient composé la liste des premiers chefs du genre humain? Voilà encore une idée à laquelle je ne tiens guère; mais si peu solide qu'elle soit, elle l'est encore plus que le système des empereurs antérieurs à Fohi; système gratuit, d'origine moderne, et rempli de sottises.

Ainsi vous voyez que la chronologie chinoise n'est rien moins que redoutable pour celle de Moïse. Et de plus, comme je vous l'ai déjà fait remarquer à une au-

tre occasion, elle offre le reflet de l'ère patriarchale par la longueur des règnes de ses premiers souverains. Car, outre ceux que je viens de citer tout-à-l'heure, nous trouvons que Yao, empereur très authentique, ne règne pas moins de 100 ans!

M. V. — C'est fort bien. Mais nous allons avoir affaire à la chronologie d'Égypte; et celle-ci est un peu plus sérieuse.

M. B. — Moi, je crois tout le contraire.

M. V. — .... Vraiment! Eh bien! à demain!

SEPTIÈME SOIRÉE.

Chronologie et antiquité des Égyptiens (1).

M. B. — Je suis enchanté, capitaine, que vous ayez étudié la matière. Nous aurons ainsi l'occasion de la traiter à fond.

M. V. — Je ne demande assurément pas mieux. D'autant que c'est le terrain sur lequel, je vous l'avoue, je me crois le plus solide.

M. B. — Je le crois bien; quand on se sent les

(1) Plusieurs des chapitres de cet ouvrage, et celui-ci en particulier, contiennent des idées et font allusion à des faits postérieurs à l'époque où nous plaçons les conférences de nos illustres amis, ainsi que l'aura remarqué facilement tout lecteur attentif. Mais le capitaine ayant continué d'entretenir une correspondance active avec M. Bulmont, on est revenu souvent sur la matière des entretiens actuels par suite des observations auxquelles ont donné lieu certains cours publics et différens articles de journaux. Voulant offrir au lecteur tout ce qui s'est dit sur le sujet qui nous occupe, nous avons jugé qu'il serait assez incommode de nous astreindre à l'ordre et aux dates des observations postérieures, et qu'il valait mieux les intercaler dans les entretiens actuels en mettant chacune à sa place. On aura ainsi un tout homogène; en quoi nos lecteurs ne peuvent que nous approuver; mais nous devions cette remarque à la vérité historique.

(Note de l'éditeur.)

coudes appuyés par tant d'auteurs anciens et modernes; et surtout par des célébrités comme les Champollion et les Letronne!

M. V. — Ah! ah! vous êtes au courant de mes affaires, à ce que je vois! Vous connaissez mes plans et mon ordre de bataille. Ce n'est pas très rassurant pour moi. Pourtant je tiendrai bon.

M. B. — Qui de nous deux commencera l'attaque? Je vous en laisse le maître.

M. V. — Ce sera moi, si vous le voulez bien. Car il s'agit d'une thèse que je prétends soutenir.

M. B. — Commencez. Je vous écoute avec un profond recueillement.

M. V. — Eh bien! je vous dirai que l'histoire d'Egypte remonte à 6000 ans, pour le moins, avant l'ère chrétienne, et suivant de fortes probabilités, beaucoup plus haut. L'histoire et les monumens des arts conspirent à la fois en faveur de cette proposition.

Je dis d'abord l'histoire. En effet, les annales et toutes les traditions historiques de l'Égypte, quoique puisées à différentes sources, transmises par différens auteurs, et offrant les unes avec les autres d'énormes divergences, sont toutes d'accord sur ce point, que le *minimum* de l'antiquité du royaume égyptien s'élève au chiffre que je viens de signaler. Je vais maintenant exposer ces divers témoignages.

Le plus ancien est celui d'Hérodote. Dans le second livre de son histoire générale (que je vous cite comme si vous ne le connaissiez pas mieux que moi!), il fait l'histoire de la monarchie égyptienne d'après les rap-

ports des prêtres, c'est-à-dire des savans du pays, qui ne font que lui redire le contenu des annales sacrées. C'étaient des registres authentiques conservés dans les temples; et il n'est guère possible de ne pas croire à l'exactitude de ces registres, quand on sait qu'il y avait tant d'hommes graves, dont la principale fonction était de noter les principaux événemens et d'en inscrire les dates. Or, ces prêtres comptaient à Hérodote environ 350 rois, jusqu'à la domination persane, et faisaient monter à douze mille ans à peu près, la somme de leurs règnes; ce qui ne donne que 35 ans pour durée moyenne de chacun. De plus, les mêmes prêtres lui montrèrent dans le temple d'Hammon à Thèbes, 341 statues colossales de bois, représentant 341 grands-prêtres qui s'étaient succédé jusque-là; fait qui vient à l'appui d'une succession de rois, en nombre à peu près égal. Ainsi leur temoignage se trouve confirmé par des monumens qu'Hérodote a vus de ses yeux.

Quatre cents ans après Hérodote, Diodore de Sicile voyage en Égypte et interroge sur ses antiquités d'autres individus. Ceux-ci lui donnent une histoire différente en plusieurs points, il est vrai, de celle d'Hérodote; mais le fond en est le même, et il y a plus de précision dans les époques. La somme totale des règnes s'élèverait à peu près au nombre de 6000 ans. Je comprends que nos adversaires se prévalent de cette opposition de chiffres entre Hérodote et Diodore; mais je veux bien admettre de l'exagération dans le premier; et je m'en tiendrai au second, d'autant plus qu'il est d'accord avec un troisième historien dont l'autorité est

bien supérieure à celle des auteurs grecs. Encore pourrait-on expliquer les douze mille ans d'Hérodote d'après cette considération reçue par les érudits modernes, que le règne de Ménès, compté pour le premier roi, avait été précédé par un gouvernement hiérocratique, qui aurait pu durer 6,000 ans, et auquel aurait succédé la royauté militaire dont Ménès fut le premier représentant. Hérodote, il est vrai, compte ses douze mille ans depuis Ménès; mais qu'il y eut ici un peu de confusion et méprise de sa part, c'est ce qu'on peut supposer. A l'appui du témoignage d'Hérodote ainsi entendu, on peut citer Platon et Pomponius Mela; ce dernier parle de 13,000 ans.

Après ces auteurs, mais bien au dessus d'eux se place Manéthon, dont le témoignage en cette matière jouit de toute l'autorité, de toute l'authenticité possible. Grand-prêtre du temple le plus renommé de l'Égypte pour la science du corps sacerdotal; publiant un traité pour ainsi dire officiel de toute l'histoire de son pays, il ne se contente pas de donner en gros le nombre des rois et celui des années de leur règne, comme Hérodote et Diodore; mais il décompose toute la royauté égyptienne, compte et nomme les familles et tous les individus, assigne la durée du gouvernement de chacun, et y place les événemens particuliers qui lui correspondent. Or, les trente dynasties royales de Manéthon ainsi additionnées font une somme qui ne diffère pas beaucoup de 6,000 ans (1), et qui con-

(1) Champollion-Figeac, Chronol., p. 118.

firme d'une manière éclatante le calcul de Diodore.

Et telle est la puissance du témoignage de Manéthon, que les écrivains bibliques, depuis les premiers siècles de l'Église, n'ont rien trouvé de mieux à faire pour en esquiver le coup, que de nier l'existence des 15 premières dynasties; les moins hardis se sont contentés de soutenir le système maintenant ruiné des dynasties collatérales. Encore ceux-ci sont-ils tout-à-fait modernes; car le premier qui ait formulé ce système... son nom ne me revient pas en ce moment.....

M. B. — Marsham.

M. V. — Précisément. Or, cet auteur n'a pas 200 ans. Les anciens écrivains tels que l'Africain et Eusèbe ont admis les dynasties successives; le premier même, dit-on, les fait remonter au delà du déluge. Quant à Georges Syncelle il sabre tout l'ouvrage de Manéthon, et compose une série de rois d'Égypte entièrement de son cru, qui ne se fond avec celle de Manéthon, que vers la 20e dynastie. Un historien pareil ne compte pas, et il n'a guère d'autorité que comme citateur.

Ces divers systèmes, et tous ces efforts pour ruiner le témoignage formel et l'autorité de Manéthon, sont donc le *telum imbelle, sine ictu* de Virgile. Je n'ai pas besoin de conclure. Moïse et Manéthon ne sont pas d'accord. Et s'il y a dans tout ce que je viens d'alléguer quelque partie vulnérable, je suis prêt à la défendre et à la confirmer.

M. B. — Vous aurez beaucoup à faire, M. Vernaux!

M. V. — Je vous attends de pied ferme.

M. B. — Votre pied est ferme, je n'en doute pas; mais le terrain est peu solide.

M. V. — Voyons?

M. B. — Quoique je n'aie pas pris de notes, je crois me rappeler que vous avez articulé ce fait: que les traditions historiques recueillies et transmises par les divers historiens, ont été puisées à diverses sources; et qu'elles sont néanmoins à peu près d'accord sur le principal.

M. V. — Cela est vrai.

M. B. — Or, c'est précisément le contraire que vous auriez dû dire. Les traditions sont puisées à une même source et cependant en désaccord dans les parties les plus essentielles. Puisées à la même source: car tout repose sur le dire des prêtres (la différence des individus n'y fait rien), et celui-ci est fondé sur les registres authentiques des temples. C'est ce que les prêtres ont affirmé à Hérodote; c'est ce qu'ils ont affirmé à Diodore; c'est ce que plus tard ils ont affirmé à Germanicus; c'est ce qu'affirme le prêtre Manéthon; seulement celui-ci un peu plus cynique que les autres, se place à l'enseigne du grand Hermès, et prétend « avoir tiré son histoire des lettres sacrées gravées sur « des colonnes, dans la terre sériadique avant le dé« luge, et traduites en grec et en caractères hiérogly« phiques après le déluge, par Hermès second; re« cueil qui aurait été conservé dans les temples de « l'Égypte. » Vous voyez bien que la source est partout la même; les archives sacrées, qui n'étaient con-

nues que des prêtres; et ces archives sont hiéroglyphiques, c'est-à-dire, d'une écriture de signification arbitraire au moins en partie. En bon français, ces honnêtes gens ont pu dire tout ce qu'ils ont voulu.

Et cependant en désaccord dans les parties les plus essentielles. Car les gens qui comptent 332 rois jusqu'à Sésostris (c'est le système d'Hérodote), ne sont pas d'accord avec ceux qui n'en comptent que 78 comme le fait Diodore. Le compte de Manéthon est aussi fort différent; mais on ne saurait le préciser, par suite du désaccord des différens exemplaires. Dans le système adopté par M. Champollion (1), il y aurait environ 300 rois dans cet intervalle; nombre qui semble se rapprocher de celui d'Hérodote; mais en revanche Hérodote compte plus de 11,000 ans, là où Manéthon veut bien n'en mettre qu'à peu près 4,000. Il me semble que de pareilles divergences quand il s'agit d'histoire et de chronologie peuvent passer pour un désaccord dans les parties essentielles.

Ajouterai-je que les noms cités par Diodore ne ressemblent absolument en rien à ceux des listes de Manéthon; si ce n'est vers la fin de l'histoire d'Égypte, où tous les historiens sont d'accord, ce qui semblerait indiquer que la certitude ne commence que là. Ferai-je remarquer que Mœris est dans Hérodote le prédécesseur immédiat de Sésostris, tandis qu'il le précède de sept générations dans Diodore. Qu'entre Mœris et Protée, Diodore place vingt règnes pour le moins, et

(1) Champollion-Figeac, Chronol., p. 118.

Hérodote seulement deux ! Enfin qu'entre Sésostris et l'invasion de Cambyse, Hérodote compte 15 règnes et Manéthon 45 !

Appellerez-vous cela de l'accord ? Et je vous fais grâce d'une multitude de comparaisons pareilles ? Il vous faut donc nécessairement abandonner ces autorités discordantes, et faire un choix entre elles ; ce choix nous le discuterons. Remarquez que jusqu'ici je n'ai pas encore abordé la question au fond ; je me contente de vous demander, à vous qui faites un système sur l'histoire d'Egypte, laquelle il vous plaît de suivre. Laquelle ? parce qu'il y en a plusieurs qui sont en opposition radicale les unes avec les autres, quoique puisées aux mêmes sources ; ce qui forme un préjugé légitime contre les unes et les autres.

M. V. — Je conviens qu'il n'y a pas à beaucoup près un véritable accord entre les trois auteurs que j'ai cités. Mais le choix à faire entre eux est fait depuis long-temps pour les érudits. Manéthon l'emporte incontestablement sur les deux historiens étrangers. Sa qualité d'Egyptien, de prêtre, de bibliothécaire des archives d'Héliopolis, la suite et les détails minutieux de sa chronologie et de son histoire suffisent déjà pour lui donner le pas sur des Grecs qui ne donnent leur histoire qu'en gros et de seconde main. Mais l'accord merveilleux qu'on découvre entre ses listes et ses dates, avec les monumens qui couvrent le sol de l'Egypte, et dont on est enfin parvenu à lire les inscriptions depuis la magnifique découverte de Champollion le jeune, cet accord, dis-je, forme en faveur de l'historien de

Sebennytis, un titre incontestable de science et de véracité.

Car c'est depuis cette époque surtout que l'autorité de Manéthon s'est trouvée hors de ligne. C'était là la seconde partie de ma thèse. Les inscriptions hiéroglyphiques qu'on déchiffre maintenant sur les monumens si nombreux de l'Egypte et de la Nubie, la table d'Abydos, des manuscrits, des papyrus qui remontent à une antiquité supérieure à celle de Moïse, tout est venu confirmer les listes de Manéthon. Vous pensez bien que je ne vais pas vous donner ici le résumé de toutes les comparaisons et de tous les faits concluans en faveur de notre historien. Vous les trouverez dans les ouvrages modernes des Champollion et les mémoires de M. Letronne (1). Comme vous connaissez sans doute les résultats des travaux de ces savans, c'est à vous d'attaquer leurs calculs et leurs conclusions. Jusqu'à présent, ces messieurs sont restés possesseurs du champ de bataille.

M. B. — Dans leur opinion, je le crois bien, et dans l'esprit de bien des gens qui n'ont entendu qu'eux. Quelle est l'erreur qui n'ait eu sur la terre et ses partisans et ses jours de gloire? Mais je doute fort que le système vive aussi long-temps que ses illustres auteurs. Essayons, en attendant, de leur disputer le terrain.

(1) Lettres au duc de Blacas, par MM. Champoll. — Univers pittor. Egypte, par Champoll.-Figeac. — Cours de M. Letronne, d. le j. de l'inst. publ. 1834.

Vous abandonnez Hérodote et Diodore pour vous en tenir à Manéthon. C'est assurément le parti le plus sage. Mais avant de discuter la valeur de ce merveilleux oracle, je vous prierai de faire avec moi une observation préjudicielle qui n'est pas sans quelque poids. Manéthon est postérieur à Hérodote; mais Diodore est lui-même postérieur à Manéthon de près de deux cents ans. Diodore a fait son histoire sur les récits des prêtres égyptiens de Memphis et de Thèbes, et cette histoire ne ressemble presque en rien à celle de Manéthon. D'où il suit de deux choses l'une. Ou l'ouvrage de Manéthon était inconnu des prêtres égyptiens deux cents ans après sa publication, ou bien le contraire a lieu. Le premier cas est peu vraisemblable, je dis même tout-à-fait incroyable, si l'on considère surtout que cette histoire publiée par les ordres de Ptolémée Philadelphe, était en quelque sorte un ouvrage officiel qui dut avoir une certaine publicité au moins dans la classe sacerdotale. Mais en acceptant ce cas, je demande quelle foi on peut avoir dans un ouvrage qui serait resté mystérieux même pour les autres dépositaires des archives sacrées, surtout lorsque ces archives ont dû être consultées par l'auteur dans tous les temples de l'Egypte, et si, comme le supposent MM. Champollion, les monumens extérieurs tels que les obélisques ont été mis à contribution? Dans le second cas, qui est le seul admissible, on se demande si les récits faits par les prêtres de Thèbes à l'historien d'Agyre, ne sont pas par leur désaccord avec l'ouvrage de Manéthon, une protestation contre le

véracité de celui-ci? Ainsi les prêtres du temps de Diodore n'avaient pas foi aux listes du prêtre de Sebennytis; or quels étaient les juges compétens, sinon ces hommes qui possédaient les archives que Manéthon avait compilées? Ce fait incontestable ne dépose pas en faveur de l'historien, ni de ses admirateurs modernes. Et ce défaut de foi remonte beaucoup plus haut. Car nous voyons que cinquante ans environ après la publication de l'ouvrage de Manéthon, Eratosthènes, par l'ordre de Ptolémée Evergète, se transporte à Thèbes pour y former, d'après les renseignemens des prêtres et les archives de cette ville, une liste des rois thébains depuis l'origine du royaume. On n'avait donc aucun égard, aucune foi aux dynasties thébaines de Manéthon. Le catalogue d'Ératosthènes comprend les noms et les règnes de trente-sept rois pendant environ mille cinquante ans; on ignore pourquoi il s'arrête au trente-huitième roi; mais ce que l'on sait bien, c'est qu'il ne ressemble en rien aux dynasties Diospolites de Manéthon; qu'il commence à Menès; que le second roi Athotis, est aussi le second de la première dynastie de Manéthon, appelée par celui-ci dynastie des Thinites; mais à partir de là, divergence complète. Nous reviendrons bientôt sur cette pièce importante; je la cite pour le moment en preuve surabondante du peu de crédit dont jouissait en Egypte à toutes les époques l'histoire de Manéthon.

M. V. — C'est là un témoignage à charge dont j'avoue l'importance. Mais la vérité de l'histoire est indépendante du plus ou moins de crédit dont elle a pu jouir

en son temps. Les monumens, les inscriptions hiéroglyphiques ont porté en faveur de Manéthon, un témoignage que ces considérations extrinsèques ne sauraient balancer.

M. B. — Aussi ne croyez pas que je m'en tienne là. Mais c'est pourtant un fait qui doit peser dans la balance de la critique historique que le discrédit d'un pareil ouvrage auprès des hommes qui étaient beaucoup plus à même que M. Letronne d'en apprécier les bases, et d'en vérifier les citations. Ce que Manéthon savait lire, d'autres savaient le lire aussi, et il est de fait qu'ils ont lu autrement.

M. V. — C'est là un point faible de ma cause.....; mais cela ne fait rien au fond. Préjugé défavorable et rien de plus. Car cela prouve seulement qu'on n'était pas d'accord; mais qui avait raison? Ce n'est pas un phénomène si rare, qu'un seul esprit ait raison contre le grand nombre. Je le répète, il faut plaider au fond.

M. B. — Remarquez donc bien qu'il ne s'agit que d'une question de fait, d'une question de lecture! Si Manéthon lit autrement que les autres, je ne dis pas seulement les inscriptions monumentales, mais les archives sacrées dont ils étaient les dépositaires et les rédacteurs, quelle idée voulez-vous donc nous donner de l'écriture et des écrivains? Supposez-vous que tous les prêtres, moins Manéthon, écrivaient sans savoir ce qu'ils faisaient, comme l'ouvrier qui fait mouvoir les branches du télégraphe?

M. V. — .... Tant que vous voudrez.... oui..... j'en

conviens ; il est assez difficile de se tirer de là. Je vous accorde ce point, mais je vous attends aux considérations intrinsèques.

M. B. — Eh bien, voici ce que je pense de l'histoire de Manéthon. Je suis porté à croire que ses dernières dynasties, à partir de la vingt-deuxième et peut-être de la dix-neuvième, sont dressées avec une certaine exactitude. Chargé de la rédaction d'une histoire de l'Égypte, il est naturel qu'il ait fait de sérieuses recherches, et que ces recherches aient réussi vers les époques les plus récentes. En effet, on conçoit aisément que les annales égyptiennes aient été tenues avec une certaine exactitude depuis une époque déterminée, au delà de laquelle il n'y aurait que des systèmes et des traditions confuses. Arrivé là, Manéthon aurait élaboré tant bien que mal ces matériaux épars, ces souvenirs obscurs ; il aurait cousu ensemble des lambeaux équivoques tirés de droite et de gauche et que lui-même n'aurait pas compris ; de là plus d'un double emploi ; de là l'addition des listes de souverains recueillies dans les anciennes capitales, et qui de collatéraux, seraient devenus successifs sans sa plume. Une circonstance importante a dû contribuer à épaissir ces nuages ; c'est l'enlèvement et la destruction des archives égyptiennes par Ochus. Je veux bien croire que les prêtres en aient racheté une partie conservée par Bagoas ; mais il est vraisemblable que ces fragmens auront laissé de grandes lacunes, et des incertitudes à peu près complètes sur les premiers âges de l'Égypte. Privé de secours pour l'histoire de cette époque, Mané-

thon aura fabriqué son système, et l'aura fait passer sous le nom des deux Mercures, pour lui donner de l'autorité en le plaçant sous le manteau du mystère. De plus, désirant flatter la vanité nationale, et pour grandir son pays aux yeux de ses nouveaux maîtres, il aura pu profiter de l'occasion pour y multiplier les rois et les années. Vous savez que le premier tome de son ouvrage contenait l'histoire des dieux et des demi-dieu qui auraient régné sur l'Égypte pendant 31 à 32 mille ans; et que s'il partage son histoire en périodes, il n'y distingue aucunement les époques mythologiques de l'ère historique.

Assurément personne ne souscrira d'emblée à une chronologie de 36,000 ans. Personne, pas même M. Letronne, qui se propose assez gravement cette difficulté. « Mais, dit-il (1), au moyen d'une distinction bien simple, cette apparente absurdité s'efface. Il n'y a qu'à retrancher les règnes des dieux et des demi-dieux; il restera environ 5,400 ans; ce qui rentre dans les bornes du possible. » Malheureusement pour la proposition du judicieux professeur, on se demande comment les dieux et les demi-dieux se trouvent là; et l'on ne peut s'empêcher de poser le dilemme suivant. Ou Manethon avait foi à ces dieux dont il expose l'histoire, ou le contraire a lieu. Dans le premier cas, la certitude historique ne saurait atteindre jusqu'au premier roi non divin, puisque cette époque serait en contact immédiat avec l'ère mythologique; et que Mané-

(1) Journ. de l'inst. publ. Déc. 1834.

thon les confondrait dans une même croyance. Si au contraire, comme le pensent nos savans, qui respectent trop Manéthon pour ne pas le supposer esprit fort, cet historien n'avait pas foi aux dieux dont il composait l'histoire, et se faisait simplement l'éditeur des croyances de la foule; c'était une conscience d'écrivain assez large pour que sa fidélité historique nous soit suspecte en d'autres points, tels, par exemple, que l'antiquité de la royauté humaine de sa nation. Ainsi cette particularité que dérange désagréablement le système de M. Letronne, et dont il voudrait se débarrasser sans bruit, a pour le critique consciencieux une haute importance; car elle témoigne dans l'historien sottise ou mensonge, et ses premières dynasties humaines en porteront nécessairement le cachet.

Pour me résumer, j'admets que les 12 dernières dynasties peuvent être exactes; mais je soutiens que les premières sont plus que douteuses. Je dis que le témoignage de Manéthon, dans cette partie, ne repose sur aucune base admissible, aucune autorité connue, et que celles qu'il invoque portent le caractère de la fausseté et de la sottise. Je crois que ses premières dynasties sont en partie inventées ou altérées, et en partie collatérales; qu'il a brouillé beaucoup de choses par ignorance; et quelques unes peut-être volontairement. Enfin, je pense que pour parler sérieusement de l'autorité de Manéthon, il faut une dose de crédulité qui n'est possible que dans un homme à système, ou un savant de profession.

M. V. — Je ne suis pas encore de cet avis. Vous

supposez qu'il y a erreur au moins dans les premières dynasties de Manéthon ; et vous ne décidez pas si cette erreur est le fait d'un propos délibéré de la part de l'historien, ou si elle est le résultat d'une confusion dans les élémens de son histoire, qu'il n'aura pas su démêler. La première hypothèse est soutenable ; je n'en dirai rien. Quant à la seconde, je ne m'y rendrai qu'après des explications satisfaisantes sur deux faits que vous articulez, savoir : le désarroi général des archives égyptiennes, et le système des dynasties collatérales dont vous me semblez le partisan.

M. B. — La perte totale ou partielle des archives égyptiennes est un fait hors de doute. Ochus avait jugé avec raison qu'un des meilleurs moyens de façonner ce peuple à la domination étrangère, était de le dénationaliser, en détruisant son histoire. On peut admettre qu'une partie fut sauvée et rachetée ensuite par les prêtres ; mais ce qui périt dut laisser de grands vides et une confusion inévitable dans les annales du pays. Mais ce qui démontre d'une manière irréfragable le mauvais état des archives égyptiennes dans les temps postérieurs à l'invasion des Perses, c'est la discordance même des récits de Manéthon, d'Hérodote et de Diodore ; car avec des archives passablement tenues, un pareil défaut d'harmonie serait inexplicable. Je vous prie de peser cette raison. Comment expliqueriez-vous, par exemple, ce fait, qu'on est bien loin d'être d'accord sur les fondateurs des grandes pyramides ? Hérodote et Diodore les attribuent à trois rois qu'ils nomment ; mais Diodore exprime des doutes, d'après ceux

qui lui en parlaient, tant sur les auteurs que sur les époques ; et voilà que Manéthon leur attribue une origine tout autre, et antérieure de 3,000 ans ! Avec des archives médiocres, l'incertitude existerait-elle sur les noms des fondateurs et les dates de ces merveilleux monumens ?

M. V. — Ceci est parfaitement juste. C'est par sa simplicité apparemment que cette réflexion m'avait échappé.

M. B. — Je passe à l'article des dynasties collatérales. C'est un sytème ruiné, avez-vous dit. Vous l'avez répété d'après vos savans patrons ; mais il leur est plus facile de trancher que de prouver. Si je vous demandais un petit bout de preuve ?

M. V. — C'est une preuve suffisante, du moins jusqu'à preuve du contraire, que « le témoignage formel de Manéthon, et le rapport constant des cartouches hiéroglyphiques déchiffrés de nos jours (1). »

M. B. — Raisons détestables, que vous n'avez ni pesées, ni même vérifiées. Le témoignage formel de Manéthon ! Est-ce sérieusement que vous appelez cela une preuve, ou seulement une présomption historique ? Si cet auteur parlait de choses contemporaines, ou à peu près, ou de faits conservés par des monumens un peu authentiques et susceptibles de contrôle, il y aurait présomption, je le veux bien ; mais vous savez qu'il en est autrement. Manéthon a dit ce qu'il a voulu ;

(1) Journ. de l'instr. pub., déc. 1834.

ses contemporains, ses compatriotes lui ont donné le démenti, et la source prétendue de son histoire est évidemment imaginaire. S'il a voulu porter plus haut que de raison l'antiquité de l'Égypte, qui aurait pu l'en empêcher? Aucun Égyptien, je pense, car tous en faisaient autant. Et si lui-même a été abusé par différentes causes, et a cru successives les listes de rois qui n'ont été que collatéraux! Cela est au moins fort possible. Cela est même probable; cela est sûr, comme je vous le prouverai tout-à-l'heure; mais supposez que je n'en aie pas de preuves, je dis que le témoignage formel de Manéthon ne pèse pas un milligramme dans la balance de la critique. Vous parlez du rapport des inscriptions hiéroglyphiques monumentales avec les listes de Manéthon. Le fait pourrait être vrai (et il ne l'est pas, du moins dans la généralité), que cela ne prouverait rien; car on avoue qu'il n'existe aucun monument antérieur à la 18e; les plus hardis disent à la 16e dynastie. Or, c'est dans les époques précédentes que les dynasties auraient été collatérales. Vous voyez que les monumens ne font rien à la question.

Je vais vous montrer maintenant que le témoignage formel de Manéthon n'est rien moins qu'un mensonge ou une erreur.

D'abord, en l'absence de preuves directes, on aurait le droit de le taxer d'invraisemblance. Supposer comme il le fait que la vallée du Nil a été occupée tout d'un coup par un peuple unique, réuni par les liens d'une royauté commune, c'est protester d'abord contre la raison philosophique qui nous montre la généalogie

des empires dans la succession naturelle de la famille, de la tribu, de la peuplade, et des petits états; et enfin la fusion de ceux-ci dans celui d'entre eux qui parvient le plus tôt à la virilité. C'est protester aussi contre le témoignage de l'histoire générale qui nous montre partout, dans les premiers âges, ces petits états disséminés sur des terrains de médiocre étendue. Ainsi, vous voyez dans la Bible, Abraham mettant en déroute avec un petit nombre de soldats, quatre ou cinq roitelets de la Palestine. Vous voyez Moïse et Josué aux prises avec une foule de rois qui occupaient le petit pays de Chanaan. Dans l'histoire profane, vous rencontrez la fondation et la coexistence successive des royaumes de Sicyone, d'Argos, de Mycènes, de Thèbes, de Sparte et de bien d'autres; de Cécrops à Thésée le royaume d'Athènes consistait en une douzaine de bourgades dont ce dernier fit une ville. Que dirai-je des royaumes d'Ithaque, de Pylos, de Salamine et de tant d'autres, représentés au siége de Troie par quelques douzaines de guerriers; et ces états divers se composaient d'une seule race; c'étaient partout des Grecs. De combien de royaumes et de républiques ne se composait pas l'Italie, jusqu'à son entière conquête par les Romains? Plus tard encore, combien César ne rencontra-t-il pas dans la Gaule d'états différens, sous autant de chefs, qui n'avaient d'autre lien que l'union fédérative? Les royaumes de Ninive et de Babylone ne se touchaient-ils pas dans l'enceinte d'un médiocre territoire? Les villes de Tyr et de Sidon ne formaient-elles pas deux monarchies sur l'étroite bande de terre du rivage phéni-

cien? Quand nous voyons ainsi partout les peuplades primitives se diviser, pour former différens petits états sous des chefs indépendans, est-il vraisemblable que l'Égypte seule eut échappé à cette loi?

Or, non seulement il arrivait que les tribus primitives se séparassent sous les ordres et la conduite d'un chef de leur choix, mais il a dû arriver souvent à cette époque comme dans nos temps modernes, qu'un royaume assez considérable se divisât pour former des états indépendans sous les différens fils d'un même roi. Pour établir la parité, je ne citerai dans les faits modernes que la division de la France entre les enfans de Clovis, et la formation des royaumes de Paris, de Soissons, d'Austrasie; et plus tard, la fondation des duchés indépendans de Neustrie, de Bretagne, d'Aquitaine, et de tant d'autres qui ne rentrèrent qu'assez tard sous le sceptre unique des rois de France. Pareille chose put arriver en Egypte, et arriva probablement sous les fils de Ménès, qui fondèrent, comme on le croit, les quatre royaumes de Thèbes, de This, de Tanis et de Memphis; ces petits états se seront trouvés tantôt séparés, tantôt réunis, soit par voie de conquête, soit par la succession et la division des familles royales; et chaque ville aura conservé la liste de ses rois. D'où il résulterait que ces différentes listes contiendraient souvent les noms des mêmes individus; c'est ce dont je vous donnerai bientôt des exemples frappans: ces listes auront été compilées sans discernement par Manéthon, qui aura considéré comme successives des

dynasties collatérales, si toutefois il n'a fait cette confusion de propos délibéré.

M. V. — Je vois dans tout cela un système plausible, mais ce n'est qu'un système. La coexistence simultanée de diverses dynasties n'est qu'un fait possible, et dans les lois ordinaires de l'humanité, je le veux bien. Mais il y a loin de là à la preuve du fait particulier relativement à l'Égypte.

M. B. — Quand je n'aurais pas d'autres preuves, ce qui précède me fournirait des inductions légitimes, tandis qu'il n'y a absolument aucune raison de supposer le contraire; le témoignage de Manéthon n'étant en cela d'aucun poids. Mais si mon hypothèse se trouve appuyée par quelques témoignages désintéressés d'auteurs anciens, vous voudrez bien reconnaître que ce n'est plus une simple hypothèse.

M. V. — Dans ce cas, à la bonne heure.

M. B. — Je pourrais citer d'abord Moïse, dont l'histoire n'étant pas d'accord avec la chronologie de Manéthon, prouve par cela même que les dynasties de celui-ci, si elles sont réelles, ont dû être en partie collatérales. Je reviendrai sur cette preuve, et je vous en ferai ressortir la force.

Je citerai l'historien Artapan, cité lui-même par Eusèbe (1), et racontant « que Palmanothes, roi d'Égypte, avait donné sa fille à Chenephrès, souverain de la région située au dessus de Memphis; car, ajoute-

(1) Euseb., Præp. Evang., lib. 9, cap. 27.

t-il, à cette époque l'Égypte était partagée entre plusieurs rois. » Le témoignage est explicite, n'est-ce pas? Vous direz peut-être qu'il est suspect en tant que tiré d'Eusèbe. Mais c'est bien tout le contraire. Car Eusèbe n'admettait pas le système des dynasties collatérales, ou plutôt il n'y pensait pas; car il rejette simplement une partie de ces listes, et *arrange* le reste pour pouvoir l'adapter à son système. Comment supposer d'ailleurs qu'Eusèbe eût cité à faux un auteur que les gens à qui il s'adressait avaient entre les mains?

Je citerai Pline nous parlant d'un certain Mestrès « qui régnait, dit-il, à Héliopolis (1). » N'est-il pas clair qu'il l'eût appelé simplement roi d'Égypte, s'il n'eût fallu distinguer plusieurs royaumes dans ce pays?

Je citerai Manéthon lui-même, dans le celèbre passage de l'expulsion des rois pasteurs. Il nous montre ceux-ci, *maîtres* pendant 511 ans, *de l'Egypte qu'ils avaient envahie* par la violence. Mais ensuite, continue-t-il, *les Rois de la Thébaïde et des autres contrées de l'Egypte* envahirent le pays des pasteurs, et les enfermèrent dans la ville d'Avaris..... Il est inutile de citer le reste du passage (1).

M. V. — Cela commence à devenir concluant. Mais qu'oppose-t-on à ces preuves?

M. B. — On peut se soustraire à la dernière en

(1) Plin., lib. 36, cap. 8.
(2) Maneth., ap. Joseph., cont. Apion.

combinant les mots d'une certaine façon. On peut interpréter le grec de cette manière : Plusieurs des rois successifs qui régnaient sur la partie de l'Egypte non envahie, et qui résidaient à Thèbes, firent la guerre aux pasteurs, et finirent par en triompher. Par ce moyen on donne à la phrase un sens forcé, j'en conviens; mais on dira que Josèphe a mal rendu ce passage de Manéthon. Pour les autres témoignages, on les dédaigne : c'est commode et plus tôt fait. Ainsi, M. Letronne vous dit, à ce qu'on m'a rapporté, que l'historien Artapan n'est qu'un juif déguisé en grec, et son histoire un mauvais roman, forgé dans un intérêt de vanité judaïque. C'est, comme vous voyez, un moyen fort commode de s'en débarrasser; mais on se demande comment Eusèbe citerait aux païens grecs un auteur juif, si celui-ci n'avait aucune autorité parmi eux; autorité qui suppose qu'on connaît son origine; et cette origine ne pouvait être ancienne. Mais admettons sans discussion qu'Artapan fût un juif. En composant son roman, il avait un but, et ce but, c'était, suivant M. Letronne, de relever aux yeux des Grecs les antécédens de sa nation. Cela étant, il devait prendre les moyens de persuader; et il n'aurait par conséquent pas basé son roman sur un fait notoirement faux, tel que celui de la simultanéité de plusieurs rois en Egypte. L'histoire d'Artapan est incontestablement saugrenue; mais encore une fois elle suppose que l'opinion des dynasties collatérales était répandue à cette époque, et qu'elle est bien de 2000 ans antérieure à Marsham.

M. V. — L'avantage est manifestement de votre côté maintenant.

M. B. — Eh bien! tout cela n'est rien en comparaison de celui que nous fournit l'importante pièce du catalogue thébain d'Eratosthènes que nous avons déjà cité, mais dont nous n'avons pas encore tiré tout le parti qu'il nous offre. Ici je réclame toute votre attention.

C'est après la publication de l'histoire de Manéthon, qu'Eratosthènes alla, par l'ordre de Ptolémée Evergète, interroger les prêtres et les archives sacrées de Thèbes, pour former la liste des rois thébains, depuis l'origine de cette monarchie. Il suit de là de deux choses l'une : ou que les listes de Manéthon n'inspiraient aucune confiance, si elles contenaient cette liste de rois thébains ; ou, ce qui est plus vraisemblable peut-être, que les premiers rois de Thèbes avaient été négligés par Manéthon ; ce qu'on ne s'expliquerait pas bien, sans doute, mais ce qui paraît être cependant, à en juger par l'absence dans les listes de Manéthon, et des noms du catalogue d'Eratosthènes et d'une dynastie thébaine, avant la onzième dynastie; quoique la liste des rois d'Eratosthènes commence à Ménès. Il est vrai que les deux premières dynasties de Manéthon sont intitulées *Thinites-Thébaines* par MM. Champollion ; mais Manéthon les appelle simplement *Thinites*, et l'addition du second mot par nos illustres savans, n'est qu'un procédé d'*arrangeurs*, qui ne prouve rien, ou plutôt qui prouve beaucoup contre

eux. Mais quoi qu'il en soit d'ailleurs du choix entre ces deux hypothèses, cette seule liste des rois thébains, opposée aux listes de Manéthon, qui fait succéder les unes aux autres des dynasties thinites, memphites, héliopolites, etc., prouve que ces dernières sont fausses, au moins d'après les prêtres thébains et les archives de leurs temples; ou, si vous voulez, que les rois thébains sont différens des autres rois de Manéthon. Donc il y avait en Egypte plusieurs royaumes débris de celui de Ménès lequel se trouve en tête de toutes les listes.

Mais ce qui est encore plus fort que tout cela, c'est la remarque suivante : Le vingtième roi de la liste d'Eratosthènes règne 100 *ans*; son successeur, *un an*; puis vient une reine appelée *Nitocris* qui en règne 6. Or, la 6e dynastie de Manéthon, dite troisième des Memphites, nous présente trois individus dont les deux premiers règnent successivement 100 *ans* et *un an*; et qui ont pour successeur une reine *Nitocris*, qui est supposée en régner 12. Remarquez que la reine Nitocris est la seule personne de ce nom, dans Eratosthènes et dans Manéthon lui-même; remarquez aussi que d'après Hérodote ou plutôt d'après les prêtres égyptiens, parmi les 330 rois prédécesseurs de Myris, il n'y avait eu qu'une seule reine, et qu'elle avait nom *Nitocris*. Cela posé, l'identité de ces trois individus qui se succèdent dans Eratosthènes et dans Manéthon, n'est-elle pas claire comme le jour?

M. V. — Je ne suppose pas que personne en doute.

M. B. — Or, que résulte-t-il de là? Que certains rois memphites de la sixième dynastie de Manéthon, se trouvent en même temps des rois thébains suivant Eratosthènes. Comment cela peut-il se faire? D'une manière et d'une seule manière. C'est que les deux royaumes de Thèbes et de Memphis auraient été réunis sous le vingtième roi de Thèbes, et que cette unité aurait duré pendant les deux règnes suivans, après lesquels il y aurait eu une nouvelle séparation. Deux remarques viennent à l'appui de cette hypothèse. La première est que d'après Hérodote, les sujets de Nitocris se révoltèrent contre elle et la chassèrent; la seconde est qu'elle est le dernier souverain de la sixième dynastie de Manéthon. On conçoit donc que par suite de la révolte contre Nitocris, les Thébains se soient séparés d'elle, tandis qu'elle aurait continué de régner à Memphis. Cela expliquerait encore pourquoi son règne à Thèbes est coté de six ans seulement, tandis qu'à Memphis il en dure douze.

M. V. — Voilà des observations sans réplique. Je ne vois pas ce qu'on peut objecter à cela.

M. B. — Rien, je crois; mais on peut encore ajouter à cela, et l'addition est importante. En faisant la somme des règnes du catalogue d'Eratosthènes depuis Ménès jusqu'à Nitocris inclusivement, on trouve 666 ans; ce qui donne une trentaine d'années pour la durée moyenne de chaque règne; résultat exagéré peut-être; mais qui, à coup sûr, n'est pas au dessous de la réalité. Admettons-le tel qu'il est. Or, en faisant la somme des règnes de Manéthon depuis Ménès jus-

qu'à Nitocris, on trouve 1645 ans (1)! Comment conciliera-t-on ces deux nombres?

M. V. — .... Il n'y a pas de milieu, ou Manéthon a prodigieusement enflé ses listes; ou bien il aura additionné comme successives des dynasties qui ne le sont pas.

M. B. — Peu m'importe qu'on choisisse l'une ou l'autre hypothèse. La seconde me paraît plus vraisemblable. Choisira-t-on la première? Il faudra alors réduire le chiffre total de Manéthon, dans le rapport de 1645 à 666, et l'on aura la proportion :

$$1645 : 666 :: 5864 : \times = 2374.$$

De sorte que l'origine de la monarchie égyptienne ne remonterait qu'à 2374 ans avant notre ère. Si l'on se tient à la seconde hypothèse, on conviendra que le système des dynasties collatérales n'est pas si ruiné!

M. V. — Vous êtes méchant!

M. B. — Non! puisque nous sommes maintenant d'accord, à ce que je crois.

M. V. — Je le crois aussi.

M. B. — Je puis au reste, pour soutenir votre foi, ajouter encore quelques remarques dans le même sens.

M. V. — Volontiers!

(1) Champ.-Figeac, Chronol., p. 118.

M. B. — Je vous ferai observer que les trois rois successifs nommés *Saophis*, *Sen-Saophis* et *Moscherès* dans Eratosthènes, sont sans doute *Suphis*, *Suphis II* et *Mencheres* qui se succèdent dans Manéthon; hypothèse éminemment probable, et admise par *tout le monde;* or le premier règne en 404 depuis le commencement de Ménès, suivant Eratosthènes, et en 746 suivant Manéthon! Même conclusion que ci-dessus; ou le compte de Manéthon est enflé, ou il faut en distraire des règnes collatéraux comptés comme successifs.

Nous remarquons de même qu'entre le Moscheris et l'Apappus d'Eratosthènes, il ne s'écoule que 68 ans sous deux rois. Entre le Mencherès et le Phiops de Manéthon qui sont les mêmes que les précédens, il y aurait au moins sept rois; et si l'on compte avant Phiops la cinquième dynastie Éléphantine, comme le fait M. Champollion, il y aurait quatre ou cinq cents ans d'intervalle!

Vous remarquerez encore que le successeur de Ménès dans les deux listes thébaine et thinite, est Athotis; mais que le troisième Thébain est encore un Athotis, et que le troisième Thinite se nomme Cencenès. D'où il paraît que le royaume de This se serait formé à part sous un petit-fils de Ménès. De plus, vous remarquerez que MM. Champollion qui appellent les deux premières dynasties *Thinites-Thébaines*, expliquent les dénominations des dynasties en disant qu'elles indiquent l'origine des familles qui composent ces

dynasties ; et non le pays particulier où elles auraient régné. Mais alors, comment deux dynasties pourraient-elles être à la fois Thinites et Thébaines. Voilà une de ces contradictions qui échappent aux hommes aveuglés par l'esprit de système.

Trouvez-vous qu'il y en ait assez pour rendre quelque peu raisonnable le système des dynasties collatérales (1)?

(1) Les remarques et les calculs de M. Bulmont, ou plutôt le catalogue d'Ératosthènes, sont tellement graves et tellement décisifs, que le silence des savans avocats de Manéthon nous paraît complétement inexplicable sur ce point. Nous disons *inexplicable*, puisque nous ne pouvons former, pour essayer d'en rendre raison, que deux hypothèses inadmissibles. Il nous faudrait dire que l'opposition radicale des chiffres entre Manéthon et Eratosthènes a échappé aux défenseurs de la chronologie Manéthonienne, hypothèse incompatible avec notre profond respect pour les sommités de la science. Ou bien, il faut supposer que le catalogue d'Eratosthènes ne serait pas reçu par ces savans comme une pièce authentique. Mais nous savons qu'il est cité par M. Letronne lui-même, et bien formellement adopté par MM. Champollion, comme on peut le voir dans leurs lettres au duc de Blacas. D'ailleurs, il n'y aurait pas moyen d'en contester l'authenticité, quand on admet celle des listes de Manéthon, puisque nous tenons ces deux pièces précisément de la même source. Il y a plus ; nous ne possédons les listes de l'historien de Sebennytis qu'avec d'énormes variantes et des comptes chronologiques tellement désordonnés, qu'on est porté à considérer Manéthon comme auteur de deux systèmes différens, ses totaux ne s'accordant nullement avec le détail de ses dates. Le catalogue d'Eratosthènes, au contraire, ne présente aucune incertitude de ce genre. De plus, comme il est extrait par Eusèbe de l'ouvrage d'Apollodore, cité par lui, il n'a pu être altéré par l'é-

M. V. — Vous battez un homme à terre. Cependant il n'est guère possible que vos adversaires n'aient des argumens directs contre le système des dynasties collatérales. Ils ne se contentent pas de le nier simplement.

M. B. — Cela est vrai, ils ont une démonstration véritablement écrasante. Tous les monumens, nous dit M. Letronne (et ils remontent jusqu'à la seizième dynastie), nous montrent chacun des rois comme roi de toute l'Égypte. Pourquoi supposer qu'il en est autrement au delà? Vous le voyez, c'est comme si l'on vous disait : nous avons des monumens royaux jusqu'à Charlemagne, et tous nous montrent chacun des rois, comme roi de toute la France. On a donc le plus grand tort de prétendre que la France a été divisée avant cette époque entre les dynasties collatérales des enfans de Clovis. Qu'avez-vous à dire à cela?

M. V. — Puissamment raisonné! Mais vous m'avez dit, je crois, que les listes de Manéthon portaient des traces d'une confusion véritable; qu'il y avait, outre les dynasties collatérales considérées comme successives, des doubles emplois. Cela donne lieu à une re-

vêque de Césarée, qui n'y avait d'ailleurs aucun intérêt, puisqu'il n'en tire aucun parti pour son système de chronologie égyptienne. Donc le catalogue du savant Cyrénéen est l'expression authentique, certaine et fidèle des renseignemens qu'il avait puisés dans les archives et auprès des prêtres de Thèbes, et les résultats importans de sa comparaison avec les listes dynastiques du scribe d'Héliopolis sont à l'abri de toute atteinte.

(*Note de l'éditeur.*)

marque assez importante. Les chronologistes chrétiens, tels qu'Africain, Eusèbe, le Syncelle, et peut-être Josèphe lui-même ont altéré incontestablement les dynasties et les époques de Manéthon, à en juger par les énormes différences qui se trouvent entre leurs citations de cet auteur. Chacun avait un système de chronologie auquel il a voulu plier le catalogue manéthonien, et il est à remarquer que chacun accuse ses devanciers d'interpolation et de mauvaise foi. Il se pourrait que les reproches que vous faites à Manéthon, dussent retomber sur les gens qui ont falsifié ces listes; ce qui, au surplus, ne fait pas honneur aux écrivains chrétiens.

M. B. — Je pourrais accorder les torts que vous attribuez à ces écrivains, en quoi vous n'êtes que l'écho de l'indignation de M. Letronne contre ces pauvres érudits. Cependant il y a peut-être bien quelque chose à dire en leur faveur; je vais revenir là-dessus. Comme les autres traces de confusion qu'on rencontre dans les dynasties sont nombreuses et généralement moins importantes que tout ce qui précède, je me contenterai d'en citer une seule qui est la plus saillante. Le grand Sésostris est, d'après Manéthon, le premier roi de la dix-neuvième dynastie, qu'il appelle *Sethos* et dont il raconte les conquêtes. Or, nous trouvons pour troisième roi de la douzième dynastie thébaine, le nom de Sésostris, auquel les citateurs de Manéthon ajoutent d'après lui que ce roi conquit une grande partie de l'univers et qu'il est le plus vanté des rois d'Égypte. Voilà donc encore une identité manifeste; et ce qui la

confirme, c'est que la dix-huitième et la dix-neuvième dynasties thébaines de Manéthon ont respectivement dix-sept et six rois; et que la onzième et la douzième, également thébaines, ont respectivement dix-sept et sept rois; Sethos et Sésostris se trouvant également dans la dix-neuvième et la douzième, avec les mêmes attributions. Au reste les rois de la onzième ne sont pas nommés. N'est-on pas en droit de dire avec Cuvier, que Manéthon a copié diverses listes, et les a copiées sans les comprendre?

Je reviens aux citateurs de Manéthon. Le fait des discordances est incontestable; mais les conclusions qu'en tirent nos érudits sont beaucoup trop sévères, parce qu'elles sont irréfléchies. Car il faut remarquer que ces auteurs citant un historien dont l'ouvrage existait de leur temps et qui était à la portée de tout le monde, ne peuvent citer à faux et altérer gravement cet auteur, sans s'exposer au démenti, et perdre leur crédit et leur temps. Je conçois qu'ils critiquent le système de Manéthon; mais qu'ils suppriment, ajoutent et changent tout à leur gré, et se prétendent citateurs, quand Manéthon est entre les mains de tous, voilà qui est impossible; et leurs accusations réciproques, si elles portaient sur ce fait, seraient aussi déraisonnables que le réquisitoire de M. Letronne contre eux. Sans doute chacun a voulu plier Manéthon à son système, mais par voie d'interprétation et de critique. On a ajouté, supprimé, déplacé des rois et des dynasties, parce qu'à tort ou à raison, on s'y est cru autorisé par certaines circonstances; et que chacun prétendait réta-

blir le véritable texte. Cela prouve seulement que ce texte était délabré; et rien n'est plus aisé à concevoir si l'on considère que ce texte n'existait qu'en manuscrits; que ces manuscrits portaient ou pouvaient porter de très grandes variantes; que l'altération de quelques lettres ou de quelques chiffres change complétement tout le système chronologique; que cette circonstance principale, combinée avec les remarques des commentateurs et des copistes, et les traces évidentes de confusion que portaient les dynasties dans le rapprochement de certains noms, a dû fournir aux critiques chrétiens différens systèmes de restitution dont les résultats ont pu être fort divers. Voilà l'explication naturelle de ces différences singulières dans les citations d'un même auteur, différences inexplicables de toute autre manière, quand il s'agit d'un auteur existant.

On ne sent pas assez généralement combien des altérations même fort graves étaient inévitables à cette époque, sur des manuscrits fort divers, et que ce sont précisément les plus graves qui étaient les plus faciles. Chacun des mots d'une phrase ordinaire ayant un sens suivi, est protégé par le sens général de la phrase, contre les altérations; mais des noms et des chiffres sont d'une sensibilité, d'une altérabilité extrêmes, parce qu'un chiffre se place dans une phrase aussi bien qu'un autre chiffre, et qu'un nom en valant un autre, on le lit d'une manière ou d'une autre sans tenir à l'exactitude. Dites-moi, par exemple, pourquoi le nom du seizième roi de la dix-huitième dynastie, est lu par Africain *Aménoph*, et par Eusèbe, *Mémoi*

phis? Eusèbe avait-il intérêt à altérer ce nom? Avait-il intérêt à écrire *Cherrès* le nom que Josèphe écrit *Achencherès*, d'après son édition de Manéthon? Quant à l'altération des chiffres, c'est bien autre chose. Je vous en ai donné un exemple, il y a quelques jours. La quatorzième dynastie est suivant les uns de 184, suivant les autres de 484 ans. L'altération du premier chiffre dans l'un de ces deux nombres est évidente. Or un chronologiste adoptera l'un ou l'autre de ces deux chiffres, suivant son système. M. Champollion adopte le second. Ceux qui ont lu le premier dans certaine édition d'Eusèbe, accuseront M. Champollion d'avoir altéré les nombres pour les faire cadrer avec son système chronologique.

Mais voici un exemple bien plus frappant d'altération des auteurs, mais d'une altération décidée sans doute par des considérations rationnelles. Cet exemple, c'est encore M. Champollion qui nous le fournit, et il n'en faut pas davantage pour justifier les chronologistes chrétiens. La septième dynastie de Manéthon est composée, suivant Africain, de 70 rois; suivant Eusèbe, de cinq rois; mais l'un et l'autre donnent à cette dynastie 75 jours de règne. Si ces deux auteurs, en désaccord quant au nombre, sont d'accord quant au temps total, il est bien évident qu'ils ont lu tous les deux dans Manéthon le chiffre de 75 jours. Cela est d'autant plus évident que cette durée est singulière et incroyable, ne fût-ce que pour cinq rois. De sorte qu'Eusèbe qui attaque Africain toutes les fois qu'il en rencontre l'occasion, n'aurait pas manqué de remar-

quer et de saisir celle-ci pour tomber sur son adversaire, dont il change d'ailleurs totalement le nombre des rois, pour peu que cette circonstance d'une dynastie de 75 jours eût été susceptible du plus petit doute. Donc les éditions de Manéthon suivies par Africain et Eusèbe portaient l'une et l'autre le nombre de 75 jours.

Eh bien! voyez le tableau chronologique de M. Champollion (1)! La septième dynastie y est comptée pour cinq rois suivant le système d'Eusèbe; mais la durée y est portée à 75 *ans*. Or M. Champollion n'a lu ces 75 ans nulle part. M. Champollion est donc un faussaire! Vous trouvez cette conclusion insoutenable; et je le trouve comme vous. Pourquoi cela? Parce que vous jugez que si M. Champollion a substitué 75 ans à 75 jours, c'est qu'il a trouvé ce dernier chiffre absurde, et qu'il a jugé par voie de critique qu'il y avait erreur de copistes dans Eusèbe, et que le mot *jours* devait être vraisemblablement remplacé par celui d'*années*. A-t-il raison en fait? je l'ignore. Mais il a agi d'une manière rationnelle; et ainsi ont fait sans doute plus d'une fois les auteurs anciens que lui-même critique. Mais est-elle aussi rationnelle la conduite des savans qui n'hésitent pas à taxer d'imposture des écrivains citant un ouvrage public avec lequel chacun peut confronter les citations, et qui souscrivent sans broncher à l'histoire d'un Manéthon qu'il faut croire sur sa parole; qui enchaîne ses dynasties avec les rè-

(1) Ibid., p. 119.

gnes des dieux et des demi-dieux, et qui nous donne pour source de sa sotte chronique des livres mystérieux aussi authentiques que les *Contes de ma mère l'Oie*? Science profonde, érudition merveilleuse, voilà ce que tout le monde accordera à nos grands hommes; mais le plus simple bon sens.... ne serait-on pas porté à le leur refuser, si l'on ne savait que l'esprit de système aveugle les plus habiles?

M. V. — Je suis peu porté maintenant à défendre contre vous la sagesse des savans. Cependant vous êtes peut-être trop sévère pour eux à votre tour. Si Manéthon leur inspire une confiance exagérée, je l'avoue, ils s'y croient autorisés par l'accord des monumens avec cet écrivain. N'oublions pas que la lecture des inscriptions hiéroglyphiques est venue confirmer en un grand nombre de points sa chronologie; n'oublions pas non plus que ces mêmes monumens déposent d'une manière incontestable en faveur d'une antiquité beaucoup plus haute qu'on ne le croit communément. Le commencement de la seizième dynastie a été fixé par MM. Champollion à 2300 ans avant notre ère. Si les premières dynasties sont collatérales, cela ne prouve rien; ou plutôt cela peut s'accorder très bien avec notre chronologie. Mais MM. Champollion, qui croient les dynasties successives, n'ont pas les mêmes raisons que nous pour désavouer Manéthon.

M. B. — Je conçois que l'accord vrai ou supposé de Manéthon avec les légendes hiéroglyphiques qu'ils ont lues ou cru lire, doit leur inspirer en faveur de cet historien une prévention puissante. Mais cet accord,

qui n'a lieu (s'il a lieu toutefois) que pour les époques postérieures, n'aurait pas dû les aveugler sur les caractères romanesques de ses premières époques. Ce serait ici le lieu de discuter cet accord, ainsi que les prétendues découvertes monumentales qui font remonter si haut les antiquités de l'Égypte. Comme la plupart de ces faits ne font rien à la question qui nous occupe, je me contenterai d'en discuter le petit nombre de ceux qui ont avec elle un rapport direct.

Je ne nie pas, ai-je déjà dit, que la dernière partie de l'histoire de Manéthon ne jouisse d'un certain degré d'exactitude. Cela peut être et cela doit être; d'abord parce que l'historien était beaucoup plus près des faits; en second lieu parce qu'il pouvait y avoir des archives passables à cette époque; et troisièmement enfin, parce que la liaison de l'histoire de l'Égypte avec celle des nations étrangères en rendait l'altération impossible; de plus, cette altération était sans intérêt pour l'historien; considération dominante en cette matière, tandis que le contraire a lieu pour les premières époques. Qu'en conséquence de cela l'histoire de Manéthon s'accorde avec les monumens, je le veux bien, d'autant plus que ces monumens-là sont récens et devaient être en conséquence intelligibles; mais qui osera dire qu'il en soit de même « *des lettres sa-* « *crées de Mercure gravées sur des colonnes avant le* « *déluge, et traduites en grec par un autre Mercure* « *après le grand cataclysme?* » On cite une concordance frappante de dates entre le *Sesac* de la Bible qui prit Jésusalem sur Roboam, et le Sesonch, premier

roi de la vingt-deuxième dynastie, qu'on trouve sur un monument de Thèbes enchaînant un roi, appelé par l'inscription hiéroglyphique, *roi de Iouda*, comme l'a lu Champollion. Ici, Manéthon a dit vrai, et ce n'est pas difficile; mais cet accord ne se conserve pas à beaucoup près dans les dynasties antérieures. Je ne citerai pour exemple, que la dix-huitième et la dix-neuvième. La dix-huitième dynastie a été lue par MM. Champollion sur certains monumens tout autre que nous ne la trouvons dans Manéthon. Le Sésostris de celui-ci est très différent du Sésostris de nos savans. Il est vrai qu'ils ont lu très différemment les mêmes choses à diverses époques. Mais quand je vois que sur dix-sept rois qui composent la dix-huitième dynastie, il n'y a que sept noms qui se trouvent dans Manéthon à peu près comme ceux que MM. Champollion ont lus sur les monumens (1), je suis en droit d'affirmer qu'il n'y a pas entre eux et Manéthon cet accord tant vanté. Je l'affirmerai une seconde fois quand je verrai que ces messieurs ont lu un même nom, d'abord *Amenoftep* et ensuite *Chébron;* que *Thoutmosis* est devenu plus tard *Aménophis;* que le roi *Mandouei*, ainsi lu sur les monumens, est appelé par Manéthon, *Achencherres* (ressemblance frappante), et est lu ensuite par les mêmes savans, *Menephta Ier*! Je l'affirmerai encore quand je verrai que le grand Sésostris, qui est pour ainsi dire le pivot de toute l'histoire de l'Égypte, est d'abord le Sethos de Manéthon, premier roi de la dix-neuvième

(1) Lettres au duc de Blacas, p. 107.

dynastie, et qu'on adopte ensuite Rhamsès III, treizième roi de la dix-huitième, malgré le *témoignage formel* de ce même Manéthon! Enfin je serai peu porté à changer d'avis quand je remarque que leur Sésostris est placé cent ans plus haut que celui de Manéthon, et que les deux rois Armaïs et Rhamsès III, que celui-ci fait régner respectivement quatre ans et un an, acquièrent entre les mains de ces messieurs quinze ans et cinquante-cinq ans de règne! Ces deux derniers, qui seraient Sésostris et son frère aîné, nous ont laissé leurs légendes et un témoignage de leur grandeur dans le fameux obélisque de Luxor.

M. V.— Il est vrai que si c'est là de l'accord, ce n'est pas du moins l'accord parfait. Mais dites-moi, par occasion, ce que vous pensez de l'époque de Sésostris?

M. B.— Je n'ai pas là-dessus d'opinion arrêtée. J'hésite entre l'opinion de MM. Champollion et celle de Manéthon. La première revient, quant à l'époque (1565), à celle de Fréret; et celle-ci me paraît assez bien appuyée. En pareille matière, l'histoire de la Bible est mon terme de comparaison. Fréret suppose que Sésostris serait le prédécesseur immédiat du Pharaon sous lequel eut lieu la sortie d'Égypte; et je comprends alors comment il n'est point fait mention de ses conquêtes qui seraient antérieures à l'histoire des Israélites. D'un autre côté, l'opinion de Manéthon qui place Sésostris en 1473, n'est pas dépourvue de vraisemblance. Car alors les exploits de Sésostris auraient eu lieu pendant le séjour des Israélites au dé-

sert, et on s'explique également bien dans cette hypothèse le silence de la Bible sur ce point. D'ailleurs Manéthon nous représente un Aménophis, père de Sésostris, aux prises avec les Israélites sous la conduite de Moïse; ce qui s'accorderait fort bien. L'époque de Danaüs que Manéthon fait frère de Sésostris, et dont il raconte la fuite, pourrait fournir un criterium, si cette fraternité était vraie et si l'époque de Danaüs était fixée avec certitude. Or, cette époque l'est par la chronique de Paros à l'an 1511, époque trop rapprochée dans le premier système, trop reculée dans le second. Ainsi l'incertitude existe toujours. Il est à remarquer du reste que MM. Champollion placent (ou du moins plaçaient en 1830) l'arrivée de Danaüs en Grèce, plus de deux cents ans avant l'avènement de Sésostris; nouvel échantillon de leur accord avec Manéthon! Au reste, les mêmes plaçaient, à la même époque, la sortie d'Égypte cent soixante ans avant Sésostris. Une pareille opinion est tout-à-fait inconcevable; car il est clair que la Bible n'aurait pas passé sous silence des conquêtes dont les Juifs auraient été victimes. Il est assez connu que la Bible ne les ménage pas sur le chapitre de leurs tribulations et de leurs nombreux esclavages. Comment une pareille remarque a-t-elle pu échapper à ces savans?

M. V. — C'est assez singulier, j'en conviens. Mais vous me paraissez avoir une foi médiocre, je ne dis pas seulement dans leurs systèmes chronologiques, mais dans leurs interprétations hiéroglyphiques.

M. B. — Entendons-nous là-dessus. Je crois que ces savans ont découvert et possèdent une partie des secrets du système hiéroglyphique. C'est une invention que je respecte et que j'admire. Mais je crois qu'il y a encore des mystères même pour eux ; je crois qu'il y a souvent beaucoup d'arbitraire dans leurs interprétations ; et si, malgré la découverte incontestable de l'écriture phonétique, il y a dans leur manière de lire les mots auxquels elle s'applique, des discordances dont je vous ai donné ci-dessus de singuliers échantillons, que doit-ce être que la traduction des signes idéographiques? Mais revenons à la chronologie. Les monumens, m'avez-vous dit, reportent à deux mille trois cents ans avant notre ère, le commencement de la seizième dynastie. Il y a en cela une erreur grave ; quoique le fait, fût-il vrai, ne prouvât rien au fond. Vous vous appuyez sans doute sur la détermination du règne d'Osymandias. En partant de l'époque vraie ou fausse admise pour le règne de Myris, qu'on croyait reconnaître dans le Thouthmosis II de la dix-huitième dynastie, et calculant d'après le nombre des générations supposées par Diodore entre Osymandias et Myris, on a cru devoir placer le premier vers 2276. D'ailleurs on a cru lire sur le Memnonium de Thèbes le nom Ousi-man-dou-eï ; nom qui ne se trouve pas dans la table d'Abydos où sont consignées la dix-septième et la fin de la seizième dynastie. D'où l'on a conclu que le roi Osymandias appartenait au commencement de la seizième, sinon à la fin de la quinzième dynastie ; et que son époque était celle où

devait le placer le calcul des générations suivant Diodore, savoir, l'an 2276.

Or, il y a dans ce calcul et ces raisonnemens plus d'un élément vicieux. Comment des hommes graves peuvent-ils admettre sans plus de garantie le compte de Diodore, lorsqu'eux-mêmes reconnaissent qu'il a supposé un peu plus loin une vingtaine de rois au moins là où Manéthon n'en place que quatre (entre Sésostris et Protée)? Comment avoir foi dans le roi *Ousi-Mandou-eï* du Memnonium, quand on voit un autre *Ousi-mandou-Ei*, treizième roi supposé de la dix-huitième dynastie (1) d'après les monumens, changer de nom et devenir (2), toujours d'après les monumens, *Menephta* Ier? Enfin comment ne pas remarquer que le fameux Memnon à la statue parlante, et qui était appelé par les Égyptiens, *Ismandès*, au témoignage de Strabon, et *Osymandès* par Hécatée, n'est autre chose que l'Aménophis III de la dix-huitième dynastie, comme tout le monde le reconnaît aujourd'hui d'après Pausanias? Or, cet Aménophis ne remonte, d'après MM. Champollion, qu'à 1680. Voilà donc 600 ans de retranchés à l'époque du prétendu Osymandias. Or, il paraît que nos savans en tombent maintenant d'accord. Le *prétendu* tombeau d'Osymandias, disent-ils (3), est le Rhamesseum, du nom de son fondateur Rhamsès-le-Grand, ou Sésostris; ce qui

(1) Lett. au duc de Bl., p. 107.
(2) Not. sur l'obél. de Luxor, p. 77.
(3) Balbi, géogr. de l'Égypte.

nous ramènerait à une époque encore plus récente (1550). Au reste, le *Memnonium* des Grecs est l'*Amenophium* des Égyptiens; il était précédé de deux colosses, dont l'un est la statue de Memnon. Le Rhamesseum est précédé d'un colosse en débris, qu'on suppose avoir été réduit à cet état par les Perses, lors de l'invasion de Cambyse.

En somme il n'existe aucun monument qui remonte même à l'origine de la dix-huitième dynastie supposée de l'an 1822. Que restera-t-il donc pour confirmer la première partie de l'histoire de Manéthon? Mais admettons avec Eusèbe, que l'avénement de la seizième dynastie remonte à 2044, ou si l'on veut à 2200; avec le système démontré des dynasties collatérales, sinon imaginaires, reste-t-il, relativement à la chronologie biblique, quelque chose qu'on puisse appeler une difficulté sérieuse?

M. V.... — Je ne le crois pas. Mais que pensez-vous de cette pièce connue sous le nom de la *Vieille Chronique*?

M. B. — C'est une pièce singulière et saugrenue, que personne ne prendra au sérieux. Cependant je suis bien aise que vous me l'ayez rappelée, parce qu'à travers la fiction d'une antiquité absurde, on y découvre un fait qui vient à l'appui d'une chronologie raisonnable. On sait que cette chronique suppose 36525 ans entre le commencement du règne du soleil (1), qui compte pour 30000 ans, et la fin de celui de Nectané-

(1) Champ., Chronol., p. 112.

bas, premier roi de la trentième dynastie. Comme il est aisé de remarquer que ce nombre 36525 est égal à vingt-cinq fois juste le cycle sothiaque de 1461 ans, ou, ce qui revient au même, à cent fois juste autant d'années que l'année contient de jours, dans l'hypothèse de 365 jours et un quart, il n'est personne qui ne considère le total de la *Vieille Chronique* comme une fiction qui tient à quelque idée d'astrologie. Mais, comme elle contient les règnes des dieux et celui des hommes, il est naturel de supposer que le temps des hommes a été compté d'après des bases raisonnables, et que l'arbitraire qui a dû compléter le chiffre de 36525 ans, a porté seulement sur le règne des dieux. Or, on remarque que la liste des dynasties ne commence qu'à la seizième ; qu'au lieu des quinze premières, qui ont toujours été suspectes, on ne compte que quinze *générations ;* enfin qu'en faisant un total des règnes humains et de ceux des demi-dieux qui ne comptent chacun que pour une moyenne de vingt-six ans (ce qui sent très fort l'humanité), on arrive à 2370 ans avant notre ère. Telle serait donc l'antiquité du gouvernement humain de l'Egypte d'après la *Vieille Chronique*. Or, il ne s'agit pas de savoir si les époques particulières sont exactes ; il suffit de faire remarquer que l'autorité quelconque à laquelle nous devons cette pièce, fait remonter l'origine des Egyptiens à une époque bien inférieure à celle de Manéthon ; inférieure même à celle que la chronologie biblique pourrait admettre. Ce fait est assez concluant. En effet, qu'une nation exagère son antiquité, cela est dans la

nature des hommes et des choses; mais qu'elle la diminue, voilà ce qu'on ne verra jamais. Car les peuples tiennent l'antiquité à honneur, comme les familles humaines; les siècles de leur histoire sont leurs parchemins. Or, un hobereau de Gascogne à six quartiers de noblesse, s'en donnera bien trente dans l'occasion; mais s'il en avait trente en réalité, il ne s'en donnerait pas six. C'est ainsi que l'opinion représentée par la Vieille Chronique, et qui prétend après tout à plus de 36000 ans d'antiquité, ne donne à la royauté humaine qu'un espace raisonnable; et ce témoignage est tout-à-fait favorable à la Bible.

M. V. — Vous tirez parti de tout, en vérité!

M. B. — C'est-à-dire que la vérité se trouve au fond de tout, parce que sa lumière est trop vive pour ne pas faire sentir sa présence au travers des nuages qui la voilent. Et pourquoi discutons-nous les histoires et les monumens profanes? Quand ces monumens auraient des mystères encore impénétrables pour nous, que suivrait-il de là? que le secret nous manque, et voilà tout! Mais qu'importent ces incertitudes et ces ténèbres, quand un monument supérieur de tous points à tous les monumens profanes, leur donne le démenti, et fixe la véritable histoire? Ce monument, c'est le récit de Moïse; pesons ensemble sa valeur.

Qu'est-ce en effet que Moïse? C'est un historien le plus ancien de tous; le plus près par conséquent de l'origine des choses. C'est un homme qui vécut 80 ans en Égypte, plus de mille ans avant les plus anciens historiens profanes; qui vécut à la cour; qui vécut

avec les savans et les prêtres de l'Égypte, qui fut initié à toutes les connaissances, à tout ce qu'on appelle leur sagesse. Ce n'est pas seulement la Bible qui le dit; Manéthon lui-même, l'ennemi déclaré des Juifs, et qui n'a pour eux que des injures, parle de Moïse comme d'un rebelle et d'un séditieux, mais en même temps il le déclare *prêtre d'Héliopolis;* or, pour Manéthon, qui était aussi prêtre d'Héliopolis, ce titre est celui de la science la plus haute, de l'initiation la plus profonde. Or, voilà que Moïse, écrivant son histoire, aurait énormément abrégé les temps, de manière à se mettre en contradiction évidente, palpable avec l'histoire, les traditions, tous les monumens de l'Égypte! Vous n'aurez pas la ressource de dire que tout cela lui était inconnu. Expliquez donc cette suppression de la moitié de l'âge du monde! Le déluge..... nous dit M. Letronne! Mais, pourquoi aurait-il placé là son déluge, si ce déluge est un roman, ou même, si vous le voulez, une tradition mal connue de Moïse, quant à son époque; pourquoi ne l'aurait-il pas rejeté en arrière, de façon à ce que les chroniques et les monumens égyptiens pussent trouver leur place en deçà? quel intérêt avait-il à le mettre 1500 ans, plutôt que 6000 ans avant lui? Et pour qui encore écrivait-il cette histoire? pour un peuple qui avait vécu 400 ans en Egypte, et qui devait en connaître l'histoire, ou du moins les monumens et les traditions, et surtout la prétention des Egyptiens à une énorme antiquité, opinion qui ne pouvait manquer d'être populaire! Eh bien! Moïse qui connais-

sait les traditions, les monumens et les prétentions, sinon l'histoire de l'Egypte, aurait écrit pour ce peuple une cosmogonie qui aurait heurté de front toutes ses idées, et cela sans intérêt aucun! et cela contre tous ses intérêts! Car ce n'était pas assurément le moyen de capter sa confiance, que de lui jeter un démenti à tout ce qu'il croyait, à tout ce qu'il avait vu sur les monumens d'Egypte! N'est-ce pas le renversement de toutes les lois morales et intellectuelles? L'intérêt; quelque part qu'on le cherche, on ne le voit pas; et ce serait sans lui que Moïse se serait nié à lui-même, et aurait nié à toute sa nation ce que lui-même aurait su, ce que sa nation aurait connu! Il faut donc se rejeter sur l'ignorance de Moïse; dire qu'il ne connaissait pas ces archives historiques que Manéthon a recueillies partout où il a voulu, qu'il ne connaissait pas ces monumens de pierre où vous lisez si bien; ces monumens si nombreux à son époque, et qui ne vous offrent que des lambeaux; ces monumens qui parlaient dans une langue qui était celle de Moïse, et que vous balbutiez, que vous épelez à peine; ces monumens, si près alors des faits dont ils devaient perpétuer le souvenir, et qui ont trois mille ans de plus quand ils se présentent à vous. Supposez un barbare, foulant dans trente siècles les ruines de Paris, et déchiffrant à sa façon les inscriptions de nos palais, de nos églises, de nos colonnes, de nos arcs de triomphe; et taxant d'ignorance sur ce point les Letronne, les Guizot, les Thierry, les Barante, dont les ouvrages sont, dirait-il, complétement démentis

par ces monumens. Ils supposent quelque 1400 ans à notre monarchie. « Mensonge! dirait le barbare, puis-« qu'un français, venu 1300 ans après eux, lui en at-« tribue 6000! puisque nous lisons quelque chose de « semblable dans les figures allégoriques qui ornent « les vitraux des temples! les 6000 ans sont incon-« testables. Et quand cette histoire incontestable de « 6000 ans était connue et admise par tous les Fran-« çais, ces historiens sont venus dire que 1500 ans « auparavant il n'y avait pas de Français! » Mais comment et pourquoi l'eussent-ils fait, ces historiens? Voilà ce que le critique sauvage ne se demandera pas, s'il ressemble à nos savans. Voilà ce que nous leur demanderons pour le compte de Moïse. Mais voilà à quoi ils ne répondent pas, à quoi même ils n'ont pas pensé; et cela parce que la prévention aveugle; cela parce que la science n'est rien moins que du bon sens. Vous n'en êtes peut-être pas encore convaincu, capitaine?

M. V. — Je le suis tout-à-fait.... ou il ne s'en faut guère.

M. B. — C'est presque dommage, car nous ne sommes pas encore au bout. En trouvez-vous assez sur le compte de l'Egypte?

M. V. — Oui, sur l'histoire d'Egypte. Mais nous possédons des monumens des sciences et des arts de cet ancien peuple, qui indiquent une origine beaucoup au delà de notre déluge.

M. B. — Le croyez-vous sérieusement?

M. V. — Non..... si vous ne le croyez pas; et

d'ailleurs ce qui précède est incompatible avec cette prétention. Cependant je ferai encore comme si j'y croyais sérieusement.

M. B. — C'est entendu. Mais nous prendrons auparavant deux jours de repos.

HUITIÈME SOIRÉE.

Monumens des sciences de l'Egypte. — Des zodiaques égyptiens.

—

M. V. — Je vous ai accordé et j'ai la persuasion intime que le fil de l'histoire égyptienne proprement dite se brise entre les mains de Manéthon, environ 2000 ans avant notre ère. Au delà il y a complète incertitude, confusion, chaos, tout ce que vous voudrez; mais en admettant même, comme je le fais sincèrement, les dynasties collatérales, cela ne fixe pas le commencement de l'histoire de l'Égypte, et il n'est pas prouvé que cette histoire n'ait son origine au delà du déluge. Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne remonterait pas beaucoup au delà; mais peut-être résulte-t-il des monumens des sciences et des arts, que cette anticipation a réellement lieu, et la Genèse ne serait pas à l'abri du reproche au moins d'une légère erreur, ce que sans doute vous n'accorderez pas.

M. B. — Je n'accorderai pas le principe, il est vrai; mais il serait possible qu'en conséquence de l'élasticité de la chronologie biblique, on pût accorder quelque chose à certaines prétentions de l'histoire ou de l'archéologie. Mais je crois que nous n'en sommes pas là;

je l'assure même formellement, si les faits que vous avez à me citer sont ceux que je suppose.

M. V. — Nous allons voir. Je vous objecterai d'abord les monumens des sciences de l'Égypte; monumens qui sont de deux sortes. D'abord certaines institutions qui supposent des connaissances astronomiques remontant à une date incompatible avec la récence prétendue de cette nation. En second lieu, des produits matériels de leurs arts, portant le cachet d'un certain état du ciel dont l'époque facilement déterminée par le calcul, nous rejette encore bien loin dans l'antiquité.

Parmi les institutions que j'appellerai astronomiques, je me contenterai de signaler la détermination égyptienne de la longueur de l'année. Il est constant que cette longueur leur était connue depuis une époque qui se perd dans la nuit des temps. Mais cette époque se trouve avoir des limites faciles à reconnaître. Car l'année égyptienne était fixée à 365 jours $\frac{1}{4}$. Comme pour eux, c'étaient les levers héliaques de Sirius qui la déterminaient, cette longueur n'a pu être fixée que par la connaissance exacte de l'année héliaque de Sirius; et comme celle-ci était fort exactement de 365 jours $\frac{1}{4}$, il s'ensuit que la détermination égyptienne était aussi fort exacte. Or, une exactitude pareille suppose une longue série d'observations. Donc les astronomes égyptiens avaient fort long-temps observé les retours héliaques de Sirius (1). De plus,

(1) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux lecteurs qu'on entend par *lever héliaque* d'une étoile l'époque où cette étoile se

cette année de Sirius ne s'est trouvée égale à 365 jours $\frac{1}{4}$, que pendant la durée d'une époque comprise entre — 2700 et — 1300. Donc les observations astronomiques de l'année de Sirius doivent remonter certainement bien au delà de l'an 2000; mais elles supposent une civilisation déjà avancée. Donc la date de la fondation de cet empire doit remonter bien haut.

M. B. — Vous venez d'exposer le fond de la théorie de Fourier; mais en vérité je ne comprends pas dans quel intérêt. En supposant qu'elle fût aussi solide qu'elle l'est peu en réalité, je ne vois pas comment

lève une heure avant le soleil, ce qui arrive pour les différens astres en différentes saisons. C'est ce que les anciens appelaient simplement *le lever* de tel astre ou de telle constellation, et ce qui était la base de leur calendrier agricole. Si l'étoile se lève en *même temps* que le soleil, ce sera son lever *cosmique*; si au contraire elle se lève lorsque le soleil se couche, elle sera à son lever *acronyque*. Ce dernier mot désigne généralement les phénomènes qui ont lieu à l'entrée de la nuit; et l'on comprend d'après cela pourquoi nous l'écrivons de la sorte, et conformément à sa véritable orthographe, au lieu d'écrire *achronique*, comme on le fait dans tous les traités d'astronomie, ce qui constitue un véritable contresens. On concevra d'ailleurs aisément ce qu'il faut entendre par coucher héliaque, cosmique, acronyque. Il est aussi facile de comprendre pourquoi les anciens observaient les levers héliaques plutôt que les levers cosmiques, ceux-ci étant insaisissables par l'effet de la lumière solaire qui absorbe complétement celle des astres qui montent sur l'horizon en même temps que lui. Mais il résulte de là une indécision très prononcée sur l'époque du lever héliaque d'une étoile, si on veut la décider par l'observation, comme faisaient les anciens, et cette indécision compromet nécessairement les calculs que les modernes voudraient établir sur l'exactitude supposée du calendrier égyptien.

(*Note de l'éditeur.*)

elle contrarierait notre chronologie ; car les prétendues observations de l'année de Sirius pourraient ne remonter qu'à 2000 ans, peut-être à moins encore. Je vous en accorderai, si vous voulez, 2500. Il y a bien de la marge entre cette époque et le déluge.

Vous ajoutez avec cet ingénieux savant, que ces observations supposent une civilisation avancée et une société fort ancienne. Or, cette conclusion est très contestable. La remarque du retour du lever héliaque d'une étoile aussi belle que Sirius, après 365 jours à peu près, ne suppose pas dix ans d'observations célestes ; et j'entends par là les observations grossières d'un peuple pasteur. Si la durée de cette année s'est trouvée être par hasard et fort long-temps de 365 $\frac{1}{4}$ exactement, il ne résulte pas de là que les Égyptiens aient attendu trente ou quarante siècles d'observations pour se fixer à 365 jours $\frac{1}{4}$; ils auront fort bien pu, et auront dû tout naturellement, tout bonnement, tout grossièrement, adopter le résultat de leurs premières observations, comme le résultat ordinaire et immuable ; d'autant qu'un petit nombre d'années a suffi pour faire reconnaître cette fixité.

Le système de Fourier, que je vais combattre sans aucun intérêt réel, mais uniquement parce qu'il est faux, et même absurde, repose sur une hypothèse qui est en désaccord choquant avec la nature et l'histoire de l'esprit humain. Il suppose que les Égyptiens auront voulu de prime abord déterminer à la minute près la véritable durée de l'année solaire, qu'ils auront du reste identifiée avec l'année de Sirius, c'est-à-dire avec

l'intervalle compris entre deux levers héliaques de cette étoile. Or, pour déterminer avec une telle précision la révolution solaire, il est constant qu'il faut en général bien des siècles d'observation. Mais est-ce là ce qu'ont voulu les premiers observateurs? Evidemment non. Quelle a été la marche naturelle suivie par les hommes dans ces premières recherches? Ils ont reconnu d'abord, et le plus souvent par hasard, qu'indépendamment du mouvement diurne, le soleil occupait dans le ciel des positions variables, dont la succession formait une période, qu'on a appelée l'année. Or, comment ont-ils reconnu cela? par le même moyen que nos livres élémentaires indiquent aux enfans. On a vu le soleil se coucher un certain jour, en même temps qu'une certaine étoile. Le lendemain, il se couchait quelques minutes plus tard que cette étoile; le surlendemain plus tard encore; et ainsi de suite, de sorte qu'il y avait chaque jour un nouveau retard qui s'ajoutait aux précédens. On s'est donc attendu à voir reparaître la première coïncidence au bout d'un certain nombre de jours, qu'on aurait pu calculer d'avance avec les données acquises. Entre le 365e et le 366e jour, mais bien plus près du premier, la coïncidence en question s'est représentée. On s'est dit que la révolution annuelle était de 365 jours, et l'on a pu croire d'abord que ce compte était exact, attendu que la fraction n'a pu être mesurée à l'œil. Pour les Égyptiens, l'étoile de comparaison a été Sirius, d'autant que vers ces temps reculés son lever héliaque coïncidait à peu près avec l'inondation du Nil. Mais au bout

d'un petit nombre d'années (une dizaine suffisait pour cela, supposons un siècle), on s'est aperçu facilement que la période annuelle supposée de 365 jours n'était pas la vraie période solaire, puisqu'à la fin d'une de ces années la coïncidence héliaque du soleil et de Sirius, n'avait pas lieu à beaucoup près, et qu'il fallait attendre vingt-cinq jours pour la ramener. On en a conclu facilement que l'année supposée de 365 jours était trop courte, et que les vingt-cinq jours devaient être répartis entre les cent années, ce qui donnait un quart de jour pour chacune; l'année totale se trouvait donc de 365 jours $\frac{1}{4}$. Je le répète, il n'a pas fallu cent ans d'observations pour arriver à ce résultat. Remarquons qu'ici l'année héliaque de Sirius était identifiée par ignorance avec l'année sidérale, Sirius n'étant pas dans l'écliptique; et identifiée aussi par une autre erreur avec l'année tropique, qui en diffère par le fait de la *précession*. De sorte que quand même l'année héliaque de Sirius eût subi par la suite, en vertu de ces deux causes, les petits changemens que subissent en général ces périodes, les Égyptiens qui n'auraient pu s'en apercevoir qu'à la longue, auraient déjà fixé leur année sur les premières observations, sans soupçonner des changemens possibles dans cet état de choses. Mais de plus, et par le singulier hasard, d'un concours de circonstances astronomiques et locales, il s'est trouvé que, pendant un millier d'années, et à la latitude de Thèbes, les variations de l'année héliaque de Sirius ont dû être insensibles, de sorte que cette année est restée fort long-temps de 365 jours $\frac{1}{4}$, pres-

que rigoureusement. Ce fait constaté par les calculs de Bainbridge, du père Pétau, de la Nauze, d'Idelér, et de Fourier lui-même, a dû confirmer les Égyptiens dans leur supposition erronée, ou plutôt les a privés de l'occasion de reconnaître leur singulière erreur. Cette marche ne vous paraît-elle pas plus naturelle, et plus conforme aux habitudes de l'esprit humain que le système fort gratuit de Fourier.

M. V. — J'en conviens. Mais il n'en est pas moins vrai que la connaissance d'une année de 365 jours et un quart, existait chez les Égyptiens dès une très haute antiquité. Car, outre le témoignage d'une foule d'auteurs, nous savons par le témoignage formel de Censorin qu'un des cycles sothiaques de 1461 ans finit en l'an.... 130.... 150.... ? à peu près....

M. B. — 138...

M. V. — Va pour 138..., ce qui en faisait remonter l'origine à l'an 1322 avant notre ère. Mais ce n'est rien encore. L'année de l'invasion des rois pasteurs est placée par Manéthon en... 2082... Car il dit que cette année était juste à la 700e d'un cycle caniculaire. Donc ce cycle avait commencé 700 ans auparavant, c'est-à-dire à peu près 2800 ans avant Jésus-Christ. Donc la connaissance de l'année sur laquelle repose ce cycle, était encore antérieure. Donc à plus forte raison, l'origine des sciences, et à plus forte raison encore, l'origine de la nation. Ce qui nous fait remonter bien au delà de 3000 ans.

M. B. — Les faits que vous alléguez sont exacts, mais les conséquences ne le sont pas. Vous supposez

que l'institution du cycle sothiaque remonte à l'époque où on le voit paraître dans l'histoire. Or, le contraire peut avoir lieu. Mais, avant de le prouver, permettez-moi de revenir sur la composition de cette importante période, et d'en faire l'histoire, tout comme si vous y étiez complétement étranger. D'abord parce que nous avons quelqu'un à qui la leçon pourra servir : votre petit cousin Théophile, ici présent, a besoin sans doute qu'on lui en rafraîchisse la mémoire ; et, en second lieu, nous en pourrons tirer par occasion quelques inductions utiles.

La grande révolution solaire ayant été supposée, d'après le premier aperçu, de 365 jours seulement, on ne tarda pas à s'apercevoir que le soleil n'était pas revenu à beaucoup près au même point du ciel, après un nombre entier de ces périodes de 365 jours. On en conclut qu'entre deux retours du soleil au même point de son orbite annuelle, il s'écoulait plus de 365 et moins de 366 jours ; et répartissant le retard observé entre les années écoulées dans l'intervalle, on crut reconnaître qu'un quart de jour au-delà de 365 était précisément la différence qu'on avait négligée. On fixa donc l'année astronomique à 365 et $\frac{1}{4}$; mais l'année civile qu'on avait déjà fixée à 365 seulement fut conservée. Il en résultait que chaque année civile anticipait sur l'année solaire de $\frac{1}{4}$ de jour ; ce qui faisait un jour en quatre ans, deux jours en huit ans.... trente jours ou un mois en 120 ans, douze mois ou 360 jours en 1440, et 365 jours en 1460 ans. Ainsi l'année civile, recommençant avant l'année solaire,

son commencement parcourait ainsi en rétrogradant, tous les points du zodiaque, ou tous les jours du calendrier solaire, et se rencontrait ainsi dans toutes les saisons. C'était un inconvénient; mais par des considérations religieuses exposées fort au long par Geminus, et qui revenaient à sanctifier tous les jours de l'année, en les laissant ainsi occuper successivement par les différentes fêtes religieuses de l'année civile, les Égyptiens maintinrent leur année de 365 jours, qui prit le nom d'année *vague* ou sacrée. Ce n'était qu'au bout de 1460 années solaires, que le premier jour de l'année civile, ou le premier du mois de Thot, coïncidait avec le premier jour de l'année solaire; mais alors il s'était écoulé 1461 années vagues. Ainsi, une grande période recommençait; et c'est cette période de 1461 ans qu'on appelait la *grande année*, le *cycle caniculaire*, le *cycle cynique*, le *cycle de Sirius*, le *cycle* ou la *période sothiaque*; parce que c'était l'époque de la nouvelle coïncidence du premier jour de l'année civile avec le lever héliaque de Sirius, qui représentait pour les Egyptiens le commencement de l'année solaire vraie. Mais cette coïncidence et ce retour supposent un point de départ commun qui restait arbitraire; on prit naturellement pour commencement d'un cycle une année civile dont le premier jour coïncidait avec un lever héliaque de Sirius ou de Sothis; car ces deux mots sont synonymes. Or, le passage de Censorin, et le témoignage de Théon d'Alexandrie nous apprennent qu'un de ces cycles commença en 1322. Théon dit que ce fut

sous le règne de *Ménophrès*, troisième roi de la dix-neuvième dynastie. Le nom de ce roi est lu par Eusèbe, *Amménephtes*; nouvelle variante à l'appui de ce que nous disions dans la dernière séance.

Jusqu'ici nous sommes d'accord sur les faits; et je vous accorde encore que Manéthon, plaçant l'invasion des pasteurs en la 700e année d'un cycle, il reste de cette année à 1322... 761 ans, ce qui fait remonter l'invasion à 2082 et le commencement du cycle à 2800, environ. Mais de quel droit concluez-vous de là que le cycle était déjà fondé en 2800. Si Manéthon l'affirmait positivement, ce témoignage aurait pour valeur *zéro*, par bien des raisons que vous connaissez de reste. Mais, cette assertion n'est nullement formelle; car en supposant l'invention du cycle d'une époque extrêmement récente, les Égyptiens ont pu l'adopter comme échelle chronologique, sur laquelle ils remonteraient bien au delà de l'époque de cette invention. Nous avons précisément un fait de cette nature. C'est la période julienne, cycle arbitraire de 7980 années, sur laquelle l'ère chrétienne se trouve placée à l'an 4714. Or, cette période chronologique est de l'invention du gascon Joseph Scaliger.

Ainsi, rien ne prouve que l'invention du cycle sothiaque remonte, je ne dirai pas seulement à 2800, mais même à 1322; car beaucoup plus tard, en 600, par exemple, on a pu concevoir cette période; et d'après le rapport existant à cette époque entre le lever héliaque de Sirius et sa date dans l'année, on a pu calculer facilement l'époque de la dernière coïncidence

entre ce lever et le premier jour de Thot ; ce qui aura conduit à 1322, époque à laquelle les Egyptiens ne pensaient peut-être pas au cycle.

Quelques considérations viennent à l'appui de cette hypothèse. On remarque d'abord que Thalès, qui vécut long-temps en Egypte dans le sixième siècle, et Hérodote qui écrivait dans le cinquième, n'apprirent des Egyptiens que l'année de 365 jours, et qu'ils ne laissent pas soupçonner qu'ils en connussent une autre. Or, Hérodote, qui cite les prêtres à ce sujet, n'aurait certes pas oublié la grande année de 1461. Donc elle n'existait pas en l'an 450.

En second lieu, les Juifs, à leur époque de la sortie d'Egypte, ne possédaient qu'une année lunaire, comme on peut le voir en détail dans la Bible. Si les Egyptiens eussent connu à cette époque, je ne dis pas seulement le cycle sothiaque, mais l'année vulgaire de 365 jours, assurément les Juifs auraient partagé cette institution, bien plus commode que l'année lunaire qui exige des intercalations. Si l'on dit que les Hébreux avaient un calendrier différent de celui des Egyptiens avec lesquels ils ne se confondaient pas, outre que cela serait peu vraisemblable, pour plusieurs raisons faciles à deviner, on ne pourra pas dire la même chose des colonies égyptiennes. Or celle de Cécrops, qui était originaire de Saïs, n'importa en Grèce qu'une année lunaire qui ne fut que bien des siècles après combinée avec l'année solaire, et cela par une suite de tâtonnemens long-temps grossiers et incertains. Donc en 1600, qui est à peu près l'époque de Cécrops d'a-

près la chronique de Paros, le cycle sothiaque n'existait pas; et ce n'est pas trois siècles avant le roi Ménophrès.

Au reste, ceux qui supposent aux Egyptiens la connaissance de la longueur de l'année à une époque assez reculée, ont une opinion fort avantageuse de leurs connaissances astronomiques; opinion que je suis fort éloigné de partager. Je crois avec Delambre que de tous les peuples primitifs ils étaient les moins avancés en astronomie; non pas qu'ils n'eussent peut-être fait beaucoup d'observations, mais, comme dit le proverbe, il y a fagots et fagots. On peut remarquer une éclipse, et en inscrire la date; mais pour cela, il ne faut que des yeux et des doigts; et cela n'est pas de la science. Ils ont pu observer de la sorte 8 à 900 éclipses, à ce qu'on prétend (ce qui ne suppose pas après tout plus de 1,200 ans); ils ont pu découvrir de bonne heure les planètes, se faire un système sur leurs mouvemens, et supposer avec une certaine raison un ordre entre ces corps d'après les durées de leurs cours; mais cela n'est pas de la science, s'il n'y a dans l'observation ni précision ni mesure. Or il paraît qu'il en est ainsi, si l'on considère que Ptolémée vivant en Egypte, au sein de toutes les lumières du pays, se sert des observations des Chaldéens et des Grecs, et ne cite pas une seule fois les Egyptiens. Dans le quatrième siècle avant notre ère, nous voyons Eudoxe, qui avait travaillé 13 ans chez eux et avec eux, apporter en Grèce des cartes célestes d'une grossièreté effroyable. Ne cite-t-on pas tous les jours l'orientation exacte des pyramides, comme une preuve

de la haute science des Egyptiens. Mais on sait qu'elle n'est exacte qu'à 20 minutes près, et au surplus.... nous reviendrons sur la question des constructeurs des pyramides.

M. V. — A la bonne heure. Mais nous possédons des monumens matériels qui portent leurs dates en eux-mêmes, et qui remontent à une énorme antiquité. Vous comprenez de quoi je veux parler maintenant.

M. B. — Je suppose qu'il s'agit des fameux et très ridicules zodiaques.

M. V. — Franchement, je n'ai pas plus foi en eux que vous-même. Je sais qu'après les avoir gratifiés d'une vieillesse monstrueuse, on leur a arraché leur barbe; et que leur acte authentique de naissance les fait plus jeunes que notre ère. Je sais cela; cependant discutons toujours. Je ne connais les résultats qu'en gros; et je serais bien aise d'avoir des idées complètes sur la matière. Ce n'est pas de me convertir, mais de m'éclairer qu'il s'agit. J'aurais même besoin de vous entendre faire un exposé précis des faits.

M. B. — ..... L'exposé, le voici... dans ces feuilles et ces planches que je vous mets sous les yeux (1). Voici trois ou quatre représentations zodiacales en bas-relief trouvées au plafond de deux temples à Dendérah, l'ancienne Tentyris au dessous de Thèbes, et Esné, autrefois Latopolis.

M. V. — Voici le planisphère circulaire de Dendé-

(1) Antiquités de l'Egypte, pl. 20; — et Disc. sur les révol. du globe.

rah que j'ai vu à la bibliothèque royale. La série des signes forme une spirale qui paraît commencer par le lion et se terminer par le cancer. Voici du reste tous les magots qui les accompagnent ; mais ici comme toujours les portraits sont plus beaux que l'original ; la gravure les embellit.

M. B. — Vous voyez comment dans ces zodiaques rectangulaires les signes sont partagés en deux bandes ; de telle sorte qu'une moitié paraît venir en procession au devant du spectateur, tandis que les autres marchent en sens contraire, comme des gens qui s'en retournent. Dans les zodiaques d'Esné, la division des signes se fait entre le lion et la vierge. Dans celui du portique de Dendérah elle a lieu dans le cancer. Il est inutile d'arrêter votre attention sur les détails.

Eh bien ! à l'apparition de ces singuliers monumens, les savans se ruèrent dessus avec un inexprimable enthousiasme. On admit d'abord à l'unanimité que la division des signes indiquait la position d'un solstice ; car, disait-on judicieusement, puisque les signes avancent jusqu'au lion et s'en retournent ensuite, il est clair qu'on a voulu indiquer par là que le soleil montait jusqu'au lion, puis rétrogradait ; donc le solstice était dans le lion ; et tout l'aréopage d'applaudir à ce merveilleux argument. D'où l'on concluait avec non moins de logique que les constructeurs du temple avaient voulu représenter l'état du ciel à leur époque ; et qu'à cette époque le solstice était dans le lion, et pour Dendérah dans le cancer.

Calculant ensuite les époques où ces phénomènes avaient lieu, on trouvait.....

M. V. — .... On trouvait?

M. B. — .... Mais on trouvait bien des choses, suivant le point de vue de chacun. Car comme dit un savant moderne, qui n'a pas une haute estime pour les traditions bibliques, l'astronomie n'est pas comme l'histoire....; *elle a ses dates certaines*. En conséquence de cette certitude, on n'eut d'abord qu'une vingtaine de systèmes plus ou moins divergens sur les époques où ces zodiaques avaient été sculptés. L'un des deux, suivant un de ces systèmes, remontait à 7,000 ans, quoiqu'il n'y en ait après tout que 6,000 que le solstice est entré dans le lion, par suite du mouvement dû à la précession des équinoxes. Tous les autres systèmes se plaçaient en deçà de cette époque à autant de degrés de l'échelle, suivant la manière d'interpréter la position du solstice dans la sculpture. Mais tous reposaient sur l'hypothèse que le solstice était représenté par ces zodiaques.

Ai-je besoin de vous faire remarquer, capitaine, combien cette hypothèse fondamentale est gratuite, légère, je pourrais dire niaise? Un sculpteur n'aura pas pu figurer arbitrairement les signes du zodiaque, et les partager en deux bandes là où il aura voulu, sans s'exposer à répondre à notre Académie des sciences sur la prévention d'avoir voulu représenter le solstice! Et puis, admirez donc! comment pouvait-on représenter sur deux lignes parallèles la *succession* des signes du zodiaque, à moins de donner aux deux bandes des

directions contraires? Si les directions étaient les mêmes, les signes paraîtraient venir les uns au devant des autres. Voilà une simple indication du bon sens qui a dû guider le sculpteur; nos savans ont pris le contre-pied; c'était tout naturel : ils ont trouvé le solstice dans le travail d'un pauvre gratteur de pierre qui ne savait peut-être pas ce que c'est qu'un solstice!

Ainsi, vous le voyez, ce fracas scientifique repose en définitive sur une hypothèse; sur l'interprétation excessivement arbitraire de l'intention de l'auteur d'un dessein fait il y a deux ou trois mille ans, sinon plus. Et l'on appelait cela une théorie mathématique. Plus tard, il est vrai, on fit une remarque à l'appui de cette hypothèse. Auprès du premier des signes descendans, vous voyez une tête d'Isis qui semble sortir des flots de lumière que lance le soleil, dont le disque est figuré, dit-on, au plus haut de sa course. Or la tête d'Isis, est, dit-on encore, le symbole de Sirius; c'est donc le lever héliaque de celui-ci; or ce lever coïncidait avec le solstice à cette époque reculée. Donc on a voulu indiquer le solstice. Mais revenons aux divers systèmes faits ou faisables sur le sens de ces représentations. Le principe de ces divergences se trouvait dans les diverses façons d'envisager certaines questions que chacun résolut à sa manière, sans compter celles qu'on ne se donna pas la peine de résoudre et de discuter. Ces questions, les voici :

D'abord les divisions du zodiaque ont-elles rapport à un état déterminé du ciel?

Cet état dépend-il de la précession des équinoxes?

Est-ce l'état du ciel à l'époque de la construction des monumens?

Ne sont-ce pas de simples copies de certains zodiaques primitifs?

La division des signes indique-t-elle un solstice? Et, dans ce cas, est-ce le solstice d'été?

Ces figures indiquent-elles les signes du zodiaque? N'indiquent-elles pas plutôt les constellations de même nom? auquel cas les indications seraient infiniment différentes. Les Égyptiens distinguaient-ils même les signes des constellations; et dans ce cas, quelles étaient les limites de celles-ci?

Dans quelle partie de la constellation ou du signe doit se trouver le soleil pour que le zodiaque indique le soleil dans ce signe? Est-ce au commencement, au milieu ou à la fin?

A ces questions on peut en ajouter d'autres prises dans un ordre d'idées différent. Ainsi on peut demander:

Si ces figures indiquent un fait astronomique?

Si ce n'est pas plutôt un thème mythique ou astrologique? ou la représentation de quelque mystère religieux?

Si les sculptures sont même faites dans une intention particulière?

Si ce n'est pas un simple ornement d'architecture usité dans les constructions égyptiennes, et dont chaque artiste disposait les parties à son gré?

Vous voyez combien le problème était complexe; et vous devez reconnaître que la solution de la plupart de

ces questions est du ressort du simple bon sens plutôt que de la science. Ce fut la science qui parla et qui parla seule d'abord; d'où résultèrent autant de systèmes et de dates qu'il y avait de savans; on ne put parvenir à s'entendre. Bientôt les artistes et le vulgaire s'en étant mêlés, on demanda aux savans, comment deux édifices aussi semblables sous le rapport de l'art que le temple de Dendérah et celui d'Esné pouvaient avoir deux à trois mille ans de différence d'âge, comme le supposaient leurs imbroglios astronomiques.

Cette remarque importante eut pour effet de discréditer les systèmes fondés sur l'hypothèse de la représentation du solstice: mais en raisonnant toujours dans la supposition qu'une idée astronomique avait présidé aux sculptures zodiacales, on imagina un nouveau système fort différent au fond des précédens. Le célèbre antiquaire Visconti proposa de voir dans la disposition des figures la date de la construction des monumens, mais en tant que la division du zodiaque indiquait le signe ou la constellation où se trouvait le soleil au commencement de l'année civile égyptienne dans laquelle la construction avait eu lieu. Cette idée fort simple est d'une application facile, et n'est pas sujette à l'objection qui ruine les systèmes précédens. Ainsi la division de l'un des zodiaques d'Esné ayant lieu dans le lion, indiquerait que l'année civile où le zodiaque a été sculpté, commençait un certain jour, où le soleil se trouvait dans le signe du lion; et il ne s'agit plus que de déterminer dans laquelle des périodes sothiaques la construction avait eu lieu. Or, beau-

coup de considérations militant en faveur de la plus récente qui a fini en 138 après J. C., on reconnaît que le soleil s'est trouvé dans le signe du lion au commencement de toutes les années civiles entre l'an 12 et l'an 138 de notre ère. Il resterait à déterminer dans cet intervalle une date précise; ce qui dans cette hypothèse serait indiqué probablement par quelque signe particulier; mais ce point est pour nous sans aucune importance.

L'hypothèse de Visconti a plusieurs avantages. D'abord elle résout la difficulté des âges relatifs des temples d'Esné et de Dendérah; puisque la différence étant d'un signe au plus, il y aurait à peine une centaine d'années de distance entre les époques de construction de ces deux monumens, qu'on pourrait alors regarder comme presque contemporains, comme l'indique et l'exige pour ainsi dire l'identité du style architectural. En second lieu, elle répond parfaitement bien à l'idée que nous devons nous faire du but de la sculpture égyptienne. En effet, rien n'indique la convenance, ou une raison quelconque d'une représentation grossière et fort multipliée de l'état du ciel sur les monumens, tandis que rien n'est au contraire plus naturel qu'une expression quelconque de la date de leur érection. Dans quel intérêt, dans quel but, je vous le demande, aurait-on écrit en figures sur tous ces monumens que l'intersection de l'écliptique et de l'équateur était à telle époque dans tel ou tel signe du zodiaque, et le solstice dans un autre? Il est puéril de prétendre que c'est en l'honneur de l'inondation du Nil, dont le commen-

cement coïncidait avec l'époque du solstice. Car cette époque était parfaitement connue par la date correspondante de l'année civile précédente, avec un retard d'un jour tous les quatre ans; la position du soleil dans le zodiaque n'avait donc ni utilité ni intérêt, d'autant plus que l'observation du lever héliaque de Sirius, combinée avec son retard annuel d'un quart de jour, était pour ceux qui plaçaient leur calendrier dans ce ciel, un moyen beaucoup plus commode que l'observation du solstice céleste. Mais, au contraire, il y a un but raisonnable et très apercevable dans l'inscription de la date d'un monument en caractères quelconques placés sur ce monument; et c'est là l'hypothèse de Visconti. Pour les Égyptiens, une date était le signe céleste occupé par le soleil au commencement de l'année civile où s'exécutait le travail; et cette date, on la traçait en figures, en emblèmes quelconques; ce qui est parfaitement en harmonie avec leur génie barbouilleur, et rend raison de la répétition si fréquente des représentations zodiacales sur les monumens de ce pays. Une troisième raison, qui déposait fortement en faveur de ce système, c'est qu'on avait enfin remarqué sur les monumens des inscriptions grecques, qui attestaient leur nouveauté relative, et dont MM. les savans ne s'étaient pas occupés; tant il est dans leurs habitudes de faire des systèmes d'abord, et de réfléchir après. Enfin il y a encore deux remarques à faire au sujet de l'idée de Visconti. C'est que les figures symboliques qui accompagnent la division des zodiaques lui conviennent fort bien; car la tête d'Isis, qui sort des rayons

solaires, indique beaucoup mieux le commencement de l'année sacrée dont Isis était le symbole, que l'étoile de Sirius ; ce qui revient à montrer une année civile commençant lorsque le soleil était dans le cancer. En second lieu, dans la même hypothèse, on peut admettre à volonté que les figures zodiacales représentent soit les signes proprement dits, soit les constellations de même nom, sans que cela change notablement les résultats chronologiques. Mais revenons d'abord sur les systèmes des savans qui admettent l'hypothèse de la représentation du solstice.

J'ai dit que cette hypothèse était excessivement gratuite ; j'ai dit qu'en l'admettant même, il n'y avait pas de théorie possible, à moins de résoudre préalablement bien des questions qui s'y rattachent et dont je vous ai exposé la série. Ces questions sont pour la plupart insolubles, puisqu'elles se rapportent non à des principes ou des faits appréciables, mais à des idées possibles, à des intentions qu'on ne peut que supposer gratuitement. Ce serait donc temps perdu que d'en attendre la solution ; mais j'en fais grâce aux savans, et je me contente d'arrêter votre attention sur la question principale, celle de la représentation du solstice dans les zodiaques, et je soutiens que cette hypothèse est démentie complétement par une considération intrinsèque de la plus haute importance. C'est que la position du solstice ne fut jamais connue des Egyptiens. En voici les preuves.

Si la position du point solsticial eût été remarquée par les Egyptiens à une époque reculée, à coup sûr

et à plus forte raison, le déplacement énorme de ce point eût été remarqué par eux bien des siècles après. Donc les Egyptiens auraient remarqué et connu la grande révolution sidérale due à la *précession des équinoxes*. Et en effet les zodiaques d'Esné et de Dendérah plaçant le solstice, à ce qu'on prétend, l'un dans le lion, l'autre dans le cancer, ce fait seul est l'expression manifeste d'un déplacement observé et égal à l'étendue d'un signe, ou plutôt d'une constellation. Donc, encore une fois, à l'époque de la sculpture du zodiaque de Dendérah, les Egyptiens auraient connu le fait du déplacement équinoxial, et ils auraient été à même d'en calculer la période.

Mais si les Egyptiens avaient connu la précession des équinoxes, les savans grecs de l'école d'Alexandrie fondée par les premiers Lagides, et qui ignoraient d'abord ce fait astronomique, n'eussent pas manqué de l'apprendre des Egyptiens. Or cela n'est pas; et la connaissance de la précession est le fruit des observations des savans d'Alexandrie. Car Ptolémée, comparant ses observations astronomiques avec celles d'Hipparque qui avaient eu lieu deux siècles et demi auparavant, fait remarquer qu'elles confirment les conjectures de cet habile astronome, qui comparant aussi ses observations à celles d'Aryeuille et de Timocharis, 150 ans après eux, en *avait conclu* le fait du déplacement du point équinoxial. Ptolémée observe à son tour pour vérifier les suppositions d'Hipparque, et il apprend à son siècle que le résultat de ses travaux confirme les conjectures de

son devancier, et que le fait de la précession des équinoxes est désormais hors de doute. Ptolémée aurait-il donné ce résultat pour une découverte, si le mouvement équinoxial eût été connu en Egypte à son époque. Je dis : en Egypte ; remarquez bien cela. Qu'un astronome vivant à Athènes ou à Marseille, eût ignoré ce que savaient les prêtres égyptiens, il n'y aurait rien de surprenant : mais voyez ce qu'était Ptolémée. Le plus savant astronome de son époque ; vivant au sein de l'Egypte, au sein de toutes les lumières du pays, au milieu des prêtres, des savans, des monumens, des bibliothèques. L'école d'Alexandrie était fondée depuis plus de 400 ans ; sa fameuse bibliothèque était le dépôt de tout ce que les Ptolémées Lagides avaient pu rassembler de manuscrits de tous les points du monde, et bien évidemment ce que l'Egypte d'abord possédait en fait de connaissances en tout genre devait s'y trouver enregistré. Depuis l'origine de la domination grecque, les savans du pays, les prêtres n'avaient pas pu assurément, l'eussent-ils voulu, se tenir à l'écart des savans d'Alexandrie ; leurs connaissances avaient dû être mises à contribution par les Grecs ; et si quelque chose avait pu échapper à ceux-ci, ce n'aurait pas été des faits populaires, des faits mille fois retracés par la sculpture sur les monumens de l'Egypte. Et quand nous voyons que, dès l'origine de cet ordre de choses, un prêtre égyptien, Manéthon, est chargé par Philadelphe de composer une histoire de son pays, dira-t-on sérieusement que, pendant 4 siècles, la communication entre les

savans de l'Egypte et les savans grecs a été tout-à-fait nulle ? Evidemment ce que les Egyptiens savaient en fait d'astronomie a dû être bientôt connu des Alexandrins. Eh bien ! voilà que Ptolémée croit découvrir de moitié avec Hipparque un fait astronomique des plus importans. Et ce fait les Egyptiens l'auraient connu ! et ils l'auraient connu depuis je ne sais combien de siècles ! Il y a plus. L'ouvrage de Ptolémée fourmille d'observations astronomiques empruntées soit aux Grecs, soit aux Chaldéens ; et les Egyptiens n'y sont pas nommés une seule fois ! Comment expliquer cela, si ce n'est par le misérable état des sciences dans ce pays si vanté.

Je sais des savans qui répondent à cela : si Ptolémée n'apprit rien des prêtres égyptiens, c'est que ces prodigieux savans cachaient avec soin leurs connaissances. Cachaient ! cela est bien facile à dire. Mais pourquoi les auraient-ils cachées ? Je conçois qu'on cache à la foule des connaissances dont on peut se prévaloir pour obtenir d'elle du respect ou des avantages quelconques, mais qu'avaient-ils à cacher aux savans d'Alexandrie ? Ceux-ci étudiaient, découvraient, calculaient, et se mettaient en possession de ce que les prêtres d'Égypte auraient voulu garder en poche. A quoi bon le mystère ? Ceux-ci n'étaient-ils pas, au contraire, intéressés à se faire honneur de ce qu'ils savaient ? à se faire les maîtres des Grecs ? à avoir pour disciples les plus hautes intelligences du peuple conquérant ? Évidemment oui ! Eh bien ! ils n'apprennent rien aux Grecs ; ils gardent le plus profond silence, ne disent rien,

n'écrivent rien ! que conclure de là ? qu'ils ne savaient rien, ou savaient si peu de chose qu'ils jugeaient à propos de n'en rien dire. Supposez qu'ils eussent connu la précession des équinoxes, que les Grecs crurent découvrir par des siècles d'observation. C'était là un secret important qu'ils n'auraient pas manqué de vendre, c'est-à-dire de révéler aux Grecs, ne fût-ce que pour l'honneur de leur nation et de leur caste. Car quel profit trouvaient-ils à le garder pour eux? Ce n'était pas le secret de faire de l'or, ou seulement celui de gagner de l'argent.

On dit encore que le flambeau des sciences, après avoir brillé en Egypte dans des temps fort reculés, avait fini par s'éteindre, de telle sorte que le mouvement équinoxial pouvait être tombé dans l'oubli. Mais outre qu'on ne peut indiquer l'époque ni quelques circonstances vraisemblables de cette révolution, est-il possible de supposer que la nation égyptienne tout entière, et, ce qui est plus fort, tous les colléges des prêtres qui se sont toujours succédé sans interruption, auraient pu perdre brusquement la mémoire d'un fait astronomique, et d'un fait représenté par eux si souvent, si visiblement au plafond de leurs temples ?

M. V. — Très absurde !

M. B. — Aussi sont-ce des savans qui ont encore dit cela. Nous, nous conclurons de ce qui précède, qu'en supposant que ces représentations zodiacales aient un but astronomique, en supposant que la solution des questions que nous avons posées, ne fût pas impossible

comme elle l'est, les zodiaques ne représentent pas le solstice, puisque cette hypothèse en entraîne forcément une autre qui est fausse : savoir que la précession des équinoxes fût connue des Egyptiens.

M. V. — Je le crois d'autant mieux qu'Eudoxe, qui avait étudié sous eux pendant 13 ans, ne nous a laissé qu'une sphère fort imparfaite, et véritablement incompatible avec la connaissance délicate du mouvement équinoxial. Mais ce qui est fort concluant, c'est que s'il eût possédé cette connaissance, ou ce qui revient au même, si les maîtres l'eussent possédée, elle eût été connue d'Hipparque par Eudoxe. Or c'est Hipparque qui en fait la première découverte chez les Grecs.

M. B. — Votre remarque est très juste, et me rappelle fort à propos une autre observation. On sait que la sphère d'Eudoxe représente un état du ciel qui n'existait pas à son époque, et suppose des faits célestes bien antérieurs en date. Il a donc copié une sphère tracée depuis long-temps, et qui devait être considérablement altérée par le mouvement équinoxial. Mais il n'a fait, et par conséquent n'a supposé aucun changement. Donc il ne soupçonnait même pas la précession ; donc ce dernier phénomène était étranger aux connaissances de l'Égypte qu'il étudia pendant si long-temps.

Je passe maintenant aux faits qui ont fixé l'opinion sur le compte des fameux zodiaques.

Il semble qu'avant de raisonner science sur des sculptures jetées au plafond d'un édifice, afin d'en déterminer l'époque, on devait étudier les caractères gé-

néraux du monument, et chercher s'il ne portait pas des caractères spéciaux, comme des inscriptions et des dates sur lesquels on pût raisonner. Les astronomes procédèrent à rebours, comme nous avons vu; mais il leur a fallu abandonner la place à d'autres savans, à des artistes, à des érudits, et ceux-ci ont changé complétement la face de la question. On a lu sur les monumens un grand nombre d'inscriptions grecques et de caractères hiéroglyphiques, et toutes s'accordent à fixer l'époque de la sculpture sous la domination des Romains. Le temple de Dendérah est précédé d'un portique qui, d'après l'inscription grecque de son fronton, est dédié au salut de Tibère. Sur le planisphère du même temple, celui que vous avez vu à la bibliothèque royale, on lit le mot grec Αυτοκρατωρ en caractères phonétiques, et l'on suppose qu'il se rapporte à Néron (1). Enfin le petit temple d'Esné, dont la date remontait à 3000 ans au moins avant J.-C., a une colonne sculptée et peinte dans la dixième année du règne d'Antonin; elle est sculptée et peinte dans le même style que le zodiaque qui est auprès.

M. V. — Il y a deux objections aux conséquences que l'on tire de ces faits. On pourrait dire que les inscriptions sont de beaucoup postérieures aux monumens, et qu'elles y ont été tracées à bien des époques différentes par la main de la flatterie. En second lieu,

(1) Ce mot n'existe pas sur le planisphère que nous avons à Paris. Il est resté à Dendérah sur la partie du plafond qu'on n'a pas enlevée. (*Note de l'éditeur.*)

j'ai lu quelque part que Strabon parle du temple de Dendérah, qu'il avait vu de ses yeux; donc ce monument existait bien long-temps avant Tibère et Néron.

M. B. — Moi j'ai lu aussi quelque part un fait qui répond à vos deux observations. Strabon a vu le temple, il est vrai; mais il n'a pas vu ce qui n'existait pas à son époque, savoir le portique, le πρόναος, pièce ajoutée après coup; et c'est précisément ce portique qui, d'après l'inscription, est dédié au salut de Tibère. Cette remarque importante est due à M. Letronne, auquel on doit la plupart des découvertes que je viens de signaler. Le fait de l'addition d'un portique à un temple bien antérieur est indiqué formellement pour celui de Dendérah; mais l'illustre savant que je cite signale un certain nombre de faits semblables.

Voilà donc nos zodiaques bien rajeunis; ou plutôt voilà l'époque de la sculpture de ces monumens bien rapprochée de nous. Mais cela ne fixe nullement la signification et le but de ces représentations astronomiques, si tant est que ces représentations aient un but autre que l'ornement, et ne soient pas l'œuvre capricieuse et incalculée d'un artiste. Aujourd'hui et depuis une dizaine d'années on a adopté une interprétation que certaines circonstances rendent fort vraisemblable; un cercueil de momie rapporté de Thèbes en 1824, et contenant le corps d'un jeune homme mort la dix-neuvième année du règne de Trajan, d'après une inscription grecque, déchiffrée par M. Letronne, offre eu outre la peinture d'un zodiaque divisé comme celui de Dendérah. L'époque de Trajan n'est pourtant pas

celle du déluge. Mais ici deux systèmes sont en présence. Peut-être est ce le cas d'appliquer l'hypothèse de Visconti. L'année 117, qui est celle de la mort du jeune Pétaménophi, est en effet l'une de celles dont le commencement rencontre le soleil dans le Lion, de sorte que la date aurait une expression double; l'une en langue grecque, c'est celle qu'on a déchiffrée; l'autre à la mode égyptienne, ce serait la disposition du zodiaque. Mais l'année précise pourrait être indiquée ici par une position particulière de l'un des signes (le Capricorne, je crois?) qui est jeté en dehors de la série de tous les autres. Mais tout cela n'est qu'une idée à moi, idée vague, non méditée, non calculée, et à laquelle je ne tiens pas. Le second système qui est actuellement reçu de tout le monde consiste à considérer cette représentation comme un thème astrologique; et la théorie de M. Letronne sur ce sujet m'a paru fort ingénieuse et assez bien appuyée. Au fond tout cela m'importe peu. Mais voyez, capitaine, quel chemin ont fait ces infortunés zodiaques. Du rang de monumens astronomiques antédiluviens, les voilà tombés à celui de rébus de l'époque des Césars! Une œuvre mystique des jongleurs du paganisme mourant, la voilà prise par les savans de la France pour une médaille céleste antérieure à Mathusalem! N'est-ce pas là l'histoire de la pierre enterrée à Montmartre par cet original de Piron, et que l'Académie prit pour une borne romaine, grace à la plaisante légende que vous connaissez?

M. V. — Oui ! c'est une mystification du même genre !

M. B. — Et il y en aura toujours de pareilles, tant qu'il y aura des savans, si les savans se ressemblent tous. Il y en aura, par exemple, en 2834, dans 1000 ans, avec la simple hypothèse que voici. Admettons qu'à cette époque il n'y ait de Paris que des ruines, et que des savans se mettent à antiquailler sur ces vénérables débris. On trouvera, je suppose, le vieux monument de la Sorbonne, et entre autres la salle où se fait la distribution des prix au grand concours. Au plafond de cette salle il y a des peintures faites sous la restauration, et entre autres les douze signes du zodiaque disposés exactement comme dans celui de Dendérah ; il y en a six qui *viennent* vers la tribune du Sud et le Lion est en tête ; les six autres, le Cancer en queue, s'en *retournent*, et se dirigent vers la tribune du Nord. Eh bien ! j'entends d'ici mon savant qui s'accroche à ce zodiaque, et qui raisonnant comme l'ont fait ceux que vous connaissez, calcule que le zodiaque et la salle sont de l'époque de Cécrops ou d'Inachus, et, dans tous les cas, antérieurs au déluge de Deucalion !

M. V. — Ce serait fort bien dit ; et je ne doute pas qu'une partie notable des découvertes de notre Académie des inscriptions ne soit de cette force. Cependant je me demande comment et pourquoi cette peinture existe sous cette forme au plafond de cette salle. Il me semble que nos représentations du zodiaque sont tout autres ; nous les disposons dans un autre ordre ; le Bélier et la Balance sont toujours en tête des colonnes.

M. B.—Cela est vrai; et quelle que soit la raison particulière du fait que je vous cite, il résultera de cette disparité que nos savans de l'an 2834, donneront à des monumens contemporains ou à peu près qui auront des représentations zodiacales si diverses, quelques milliers d'années de différence d'âge. Quant au fait en lui-même dont je n'ai demandé l'explication à personne, je me l'explique par l'hypothèse qu'on aura voulu représenter au plafond de cette salle précisément l'un des zodiaques des Égyptiens.

M. V. — Cette supposition est très naturelle.

M. B. — Mais elle me suggère, ou plutôt me rappelle une autre supposition très naturelle aussi, et tout-à-fait de même genre. Il serait possible, et l'on pourrait accorder aux savans pour fiche de consolation, que les zodiaques égyptiens fussent la copie de quelques autres zodiaques extrêmement anciens, où les colures seraient représentés et placés comme on a cru le voir dans ceux de l'Égypte. Si ces sculptures sont des représentations astronomiques, il est évident que le zodiaque de la momie de Pétaménoph ne peut être qu'une copie du zodiaque de Dendérah, puisque l'état du ciel avait considérablement changé entre les deux époques. Or si les Égyptiens copiaient après notre ère des zodiaques anciennement sculptés sur leurs monumens, il faut bien que ces zodiaques offrissent un intérêt particulier. Or quel intérêt peut offrir le zodiaque de Dendérah, s'il n'est que la représentation du ciel à l'époque de la construction du temple? Cet état du ciel n'a rien de plus intéressant qu'un autre, surtout qu'un

autre plus ancien ; et il y en aurait eu de plus anciens pour l'Égypte. Donc le zodiaque de Dendérah et celui de Pétaménoph qui est identique, seraient, aussi bien que celui de la Sorbonne, des copies de quelques zodiaques primitifs ; peut-être et vraisemblablement des premiers zodiaques qui aient été construits.

M. V. — Mais dans cette hypothèse, les zodiaques primitifs remonteraient à 6000 ans, c'est-à-dire au delà du déluge !

M. B. — Ou en deçà.... suivant la plupart des systèmes; car le terme de 6000 ans est beaucoup plus élevé que les prétentions de la presque universalité des savans. Remarquez pourtant que je ne prétends pas me soustraire à cette conséquence. Je vous accorderai que l'invention du zodiaque, est, si vous le voulez, antérieure au déluge. Nous reviendrons sur cette hypothèse....

Mais pour terminer aujourd'hui ce qui concerne les zodiaques égyptiens, je vous rappellerai les travaux de Delambre et de M. Biot sur le planisphère circulaire de Dendérah que nous avons à Paris. Les calculs de Delambre, qui plaçait les étoiles sur les projections d'Hipparque et de Ptolémée, reproduisaient à peu près ce planisphère ; ce qui lui donnait une époque peu différente de l'ère chrétienne. M. Biot en prenant ses mesures et promenant son compas sur la pierre originale depuis son transport à Paris, a trouvé qu'elle représentait l'état du ciel tel qu'il avait lieu 700 ans avant notre ère ; mais il se gardait bien de conclure qu'il avait été sculpté à cette époque, parce qu'il est bien

évident qu'on a pu copier un zodiaque une fois et plusieurs fois après sa première composition. Dans cette hypothèse, comme les deux zodiaques du temple de Dendérah paraissent divisés au même point, il faudrait en conclure que l'un et l'autre aussi bien que le temple remontent tout au plus à cette époque.

J'ai lu il y a quelques années l'ouvrage de M. Biot (1); et l'idée qui m'en est restée, est qu'il y a dans ce travail trop de science et de conscience. Les calculs de nos astronomes ont le défaut de reposer sur une base très contestable; savoir que la représentation *exacte* d'un certain état du ciel ait été voulue et obtenue par les sculpteurs de l'Égypte. Ont-ils voulu représenter au plafond d'un temple une portion du ciel avec une parfaite exactitude? Peut-être n'y tenaient-ils pas? peut-être se contentaient-ils d'un *à peu près*, parce que l'ornement architectural n'avait rien à gagner à la précision. Dans l'hypothèse où ils l'eussent voulu, en avaient-ils les talens et les moyens? Assurément cela est plus que douteux; d'abord parce qu'une projection exacte de la région céleste qu'embrasse le planisphère de Dendérah suppose des connaissances mathématiques fort étendues qu'ils n'avaient probablement pas; en second lieu parce que tout ce qui nous reste des monumens de leur sculpture, montre que chez eux l'exactitude et les proportions étaient placées en dernière ligne. Vous connaissez de reste les singuliers magots que les sculptures égyptiennes nous

(1) Recherches sur quelques points de l'astron. égypt., 1823.

donnent pour des hommes. Vous y voyez des mains longues comme la moitié du bras ; le corps à la hauteur de l'estomac (ce qu'on appelle la taille) n'est pas plus large que le cou ; les yeux sont vus de face, quoique de profil, etc. Or quand tels sont les produits de leurs arts travaillant sur l'homme, prétendra-t-on qu'ils auraient projeté mathématiquement des constellations avec toute la régularité et le savoir-faire de nos ingénieurs ? Si l'on prend une grossière représentation du ciel pour la fidèle image de ce qu'il était à l'époque de la sculpture, à bien plus forte raison devra-t-on prendre pour le type de l'espèce humaine du temps de Sésostris, ces figures anormales et monstrueuses où la partie inférieure du buste est grosse comme le bras ; car l'homme est plus facile à représenter que la sphère. Ainsi vous le voyez, les savans sont partout les mêmes. Si deux routes se présentent pour aboutir à un fait, mais que l'une soit bordée de systèmes et de calculs, tandis que l'autre n'offrira que de simples considérations de bon sens comme il en vient à tout le monde, soyez bien sûr que le savant enfilera toujours la première. Mais n'avez-vous plus rien à ajouter à votre plaidoierie en faveur des vieux zodiaques ?

M. V. — Au contraire ! J'ai bien encore quelques petits documens à faire valoir en requête de l'antiquité du zodiaque. Mais ce sera là pour moi la fin de la campagne.

M. B. — Va donc pour la dernière bataille ! mais jamais guerre n'aura été faite de si bonne amitié.

M. V. — Oui !... et moi j'ajouterai : Avec autant de plaisir pour le vaincu.

NEUVIÈME SOIRÉE.

Continuation du même sujet. — Origine du zodiaque. — Les systèmes des savans. — Conclusion.

M. V.—... Si vous le voulez bien, M. Bulmont, nous reviendrons d'abord sur la matière de notre dernier entretien. Les réflexions et surtout les recherches que j'ai faites depuis deux jours m'ont fait voir que je vous ai trop facilement abandonné la partie, et qu'il y a beaucoup de preuves des hautes connaissances astronomiques des anciens peuples et surtout des Egyptiens. Ainsi, par exemple, il me paraît prouvé qu'ils connaissaient avec la plus grande précision, les durées des années tropique et sidérale, la précession des équinoxes, les révolutions périodique et synodique de la lune. C'est à eux qu'on doit la connaissance de l'ordre et des mouvemens des planètes, le vrai système du monde, l'invention et la dénomination des jours de la semaine. Tout cela est bien incompatible avec le mépris que vous témoignez pour les sciences de l'Egypte, et votre argument, fondé sur leur ignorance de la précession des équinoxes, me paraît maintenant fondé sur le sable. De tout cela voici les preuves :

D'abord les Egyptiens connaissaient à *une seconde*

près la durée de la révolution synodique de la lune. Car on lit dans Plutarque (1) que le bœuf Apis était le symbole de la conjonction du soleil et de la lune, et mourait au bout de 25 ans, ce qui revient à dire qu'après 25 ans les néoménies revenaient aux mêmes dates. Or, on trouve que 25 fois 365 jours donnent 9125 jours; et que 309 lunaisons de $29^j,5307443$, durée de la révolution synodique, il y a 5000 ans, donnent exactement le même produit 9125. Donc les Egyptiens connaissaient cette durée précise; car ce n'est que dans cette hypothèse, qu'ils pouvaient admettre la coïncidence des deux astres au bout de 25 ans, puisque celle-ci n'aurait plus lieu avec un autre chiffre. Or, une telle précision suppose bien des siècles d'observation. Je vous laisse le soin de conclure.

M. B. —... Je conclurai sur ce fait, non pas à bien des siècles, mais à 10, 20, 30..... 100 ans d'observation tout au plus. Votre raisonnement repose sur une hypothèse qui est fort gratuite d'abord, et de plus fort invraisemblable. De ce que 25 ans de 365 jours, sont *rigoureusement* l'équivalent de 309 lunaisons de $29^j,5307443$ chacune, vous en concluez que ce dernier chiffre était connu d'abord, et que c'est en partant de ce chiffre exact, qu'on est arrivé aux 25 années de 365 jours, qui en seraient l'équivalent. Moi, je conçois la chose d'une autre manière assurément plus naturelle. La révolution synodique a une durée que l'observation la plus grossière fait reconnaître du

(1) De Iside et Osiride; et Francœur, Uranogr., p. 304.

premier coup comme comprise entre 29 et 30 jours. Il ne faut pas une année d'observation pour découvrir que l'hypothèse de 29 j $\frac{1}{2}$ ne ramène pas la lune en syzygie, et, pour peu qu'on soit en état de distinguer l'âge de la lune, à un jour près, ce qui n'est pas difficile, on ne fera pas un jour d'erreur, sur 100 lunaisons observées avec un soin médiocre; ce qui fait moins de 10 ans. En divisant par 100 le nombre total de jours écoulés, on aura la durée de la lunaison à un centième de jour près. Ce degré de précision est, comme vous voyez, très facile à obtenir. Prenons donc pour durée moyenne de la lunaison le nombre de 29 j. 53, ainsi déterminé. Trois cents neuf lunaisons donnent à ce compte les 9125 jours en question, moins 5 h et 12′; valeur dont on se sera contenté facilement; d'autant plus qu'elle suffit pour ramener la coïncidence des dates; or c'est tout ce qu'on se proposait.

Voici donc une hypothèse qui explique aussi bien que la vôtre l'existence du cycle égyptien de 25 ans. Mais je dis de plus qu'elle est infiniment vraisemblable. Premièrement parce qu'elle est plus simple, et que le peu d'observations et de science qu'elle suppose, suffisant au but qu'on se proposait, il est naturel qu'on s'y soit arrêté sans rien chercher au delà. Quand les Egyptiens parlaient de leurs 25 ans, après lesquels mourait Apis, ils ne prétendaient pas que le décès eût lieu dans l'*instant précis* qui terminait cette période. Celle-ci se trouvait analogue au cycle luni-solaire des Grecs, au cycle de Méton, qui n'était exact qu'à quelques heures près. En second lieu, à qui,.....

ou du moins, à quel homme réfléchissant persuadera-t-on que les Egyptiens auront découvert, après bien des siècles d'observation, une durée astronomique exacte à un *centième de seconde près* et telle que cette durée étant multipliée par 309, donnât juste, tout juste, rigoureusement juste, c'est-à-dire à moins d'une seconde d'erreur, le nombre rond de 25 années sacrées? Et cela suppose qu'ils avaient des moyens de mesurer le temps, à une seconde, à une fraction de seconde près! Le croyez-vous, M. Vernaux? Cependant le fait de l'égalité rigoureuse de 25 années égyptiennes à 309 lunaisons exactes à moins d'une seconde d'erreur, ce fait dis-je, est vrai, est incontestable. Mais que conclure de là? Assurément cette égalité est quelque chose de singulier, de prodigieux, de mystérieux même; mais ce fait singulier et prodigieux est tout-à-fait indépendant des observations et des calculs, soit des Egyptiens, soit des nôtres. Il existe, il a toujours existé, connu ou non, observé ou non, et sa singularité frappante n'est pas plus explicable dans une hypothèse que dans une autre. Il est donc tout-à-fait neutre dans la question de l'interprétation du fait dont le bœuf Apis était l'emblème, et ne sauve pas votre hypothèse de sa gratuité et de son extrême invraisemblance.

M. V.—J'admets votre système..... d'autant plus que la question lunaire a peu d'importance. Mais je dis que les Egyptiens connaissaient la longueur de l'année sidérale. Car d'abord Albatenius affirme qu'ils la faisaient de $365^{j} - 6^{h}\ 11'$; ce qui est fort précis. En second lieu, cette durée est confirmée par le fa-

meux passage d'Hérodote. Suivant les prêtres égyptiens, dans l'intervalle de 11340 ans, on avait vu le soleil changer quatre fois la place de son lever et de son coucher. Ce passage, qui a tant exercé les érudits, est quelque chose d'excessivement absurde, à moins d'y voir un emblème à la manière des révélations égyptiennes. Or, en admettant l'excès de l'année sidérale sur les 365 jours, égal à $6^h - 11' - 3'', 3$, on trouve que 11340 fois cet excès donne exactement le même produit que 8 fois la longueur $365\frac{1}{4}\ 6^h\ 11'\ 3''$ de l'année sidérale. Cette égalité est extrêmement remarquable. Ainsi, en admettant le retard annuel $6^h - 11' - 3'', 3$ de l'année sidérale sur l'année sacrée, la coïncidence du commencement de ces deux années se reproduisait après $1417\frac{1}{2}$ années sidérales; or, 8 fois ce nombre donne précisément 11340. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce résultat que l'élément radical de ce fameux nombre est la durée $6^h - 11' - 3''$ dont la connaissance revient à celle de l'année sidérale.

Or, les observations que suppose la connaissance précise de l'année sidérale n'ont pu se faire dans le long intervalle qu'elles exigent, sans mettre en lumière le phénomène de la précession des équinoxes, et par suite la distinction de l'année sidérale et de l'année tropique. Cet trois faits sont liés intimement, et la connaissance précise de l'un d'eux entraîne la connaissance et la mesure des deux autres. Donc il n'est pas possible que les Egyptiens aient ignoré la précession des équinoxes.

M. B.—Il y a beaucoup à répondre à tout cela. D'abord nous mettrons de côté, s'il vous plaît, le témoignage d'Albatenius; 1° parce qu'il n'est pas possible qu'un Arabe du dixième siècle ait pu connaître une tradition astronomique égyptienne qu'auraient ignorée les Grecs d'Alexandrie, comme il paraît par le silence de Ptolémée; en second lieu parce qu'il est possible qu'Albatenius entende par le mot d'Egyptiens précisément ces Grecs de l'école alexandrine, sorte d'équivoque qui aura dû se présenter plus d'une fois chez les auteurs qui occupent les mille ans d'intervalle antérieurs à Albatenius; 3° enfin la citation que vous faites d'Albatenius, sans doute d'après un auteur moderne (1), est inexacte, parce qu'elle est incomplète. Car Albatenius attribue le chiffre en question *aux Chaldéens et aux Egyptiens*. Or, il est bien clair que les deux peuples n'ont pu le découvrir à la fois tout juste avec le même degré de précision. Les deux peuples sont donc mis sur la même ligne par l'astronome arabe. Or, à l'époque des Grecs, les Chaldéens ne connaissaient pas aussi exactement la longueur de l'année, comme le prouvent les travaux de Ptolémée qui les cite sans cesse.

Passons à l'interprétation que quelques savans donnent avec vous au célèbre nombre 11340. Elle est assurément fort ingénieuse; mais voilà tout; car une interprétation arbitraire d'un nombre donné par ses auteurs pour toute autre chose, si singuliers que soient les accords

(1) Francœur, Uranographie.

qu'elle offre avec certains faits, ne saurait balancer une foule de considérations morales de la plus haute portée. Je vais vous les résumer en leur adjoignant plusieurs remarques sur diverses circonstances relatives à ce nombre mystérieux.

Si d'abord on admet que ce nombre ne soit qu'un emblème d'un fait astronomique, on abat par cela même toute la chronologie d'Hérodote, et il n'y a plus moyen de s'appuyer sur ses chiffres pour faire de l'histoire égyptienne. Voilà donc des savans qui se chargent de répondre à d'autres savans; et il y a pour les uns ou pour les autres mystification complète.

Je dis, en second lieu, que l'interprétation astronomique de ce nombre 11340 blesse toutes les vraisemblances à la fois. Car, à quel propos, s'il vous plaît, les prêtres égyptiens, faisant à Hérodote l'histoire de leurs rois et de leur pays, iraient-ils, au lieu d'un chiffre qui en représenterait la durée, supputée d'une manière quelconque, ne fût-ce que par le calcul assez raisonnable des générations qu'on les voit employer souvent, comment, dis-je, au lieu de ce chiffre auraient-ils jeté là un nombre astronomique, un nombre représentant le quotient de 8 années sidérales divisées par l'excès d'une année sidérale sur l'année civile? une pareille idée, une telle hypothèse, n'ont, à proprement parler, pas le sens commun. Trouvez-moi, si vous le pouvez, une explication plausible de ce singulier quiproquo? Ce n'est pas tout. Les narrateurs entendaient si bien faire de la chronologie, supputée par les générations, qu'ils montrèrent à Hérodote

leurs trois cent-quarante et une statues de grands-prêtres (fait vrai ou non, concluant ou non), dont la série devait remplir précisement cet intervalle. Alléguera-t-on, en faveur de l'idée astronomique ce singulier conte qu'ils font sur le soleil? Mais quel rapport y a-t-il entre l'année sidérale et les levers du soleil tantôt à l'occident, tantôt à l'orient? Il est assez naturel de croire que cette fable avait pour but de confirmer ce qu'ils alléguaient de leur antiquité. Enfin, direz-vous que s'ils ont substitué à leur chiffre historique ce chiffre astronomique de 11340, c'est que peu sûrs du premier, ils ont cru pouvoir le remplacer par le second qui en différait peu? Moi, je serai en droit de dire que dans ce nombre fictif 11340, ils ont vu, non une fonction de l'année sidérale, mais le produit mystérieux des cinq premiers nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, par le nombre 12 des signes du zodiaque. Si maintenant on considère le calcul en lui-même, on reconnaît qu'il n'y a pas une complète précision. Pour que celle-ci eût lieu, il faudrait en effet que l'année sidérale fût portée à $365^{j}\ 6^{h}\ 11^{m}\ 3'',\ 3$; c'est-à-dire, déterminée à un dixième de seconde près. Or, une précision pareille exige à la fois des milliers d'années d'observation, et une bonne mesure du temps. La première condition est inconciliable avec la nullité incontestable de l'astronomie égyptienne au temps des Grecs; la seconde est invraisemblable par elle-même; car, à l'époque de Thalès, les Egyptiens ne possédaient pas même un cadran solaire proprement dit; puisque c'est un disciple de Thalès qui inventa le cadran so-

laire en Grèce (1); ce qui n'aurait certes pas lieu, si Thalès avait eu quelque connaissance du cadran solaire en Egypte. C'étaient les clepsydres qui, suivant tous les auteurs anciens, leur servaient à mesurer le temps. Je vous demande si des instrumens pareils, même en y supposant la constance du niveau, étaient susceptibles d'une grande précision ?

Si l'on renonce aux secondes, et qu'on se contente des 6 ^{h} 11 ^{m}, pour l'excès de l'année sidérale, alors il faut pour l'égalité des produits ci-dessus, substituer au nombre 11340, celui de 11341 $\frac{1}{2}$. On dira que les prêtres d'Hérodote ont préféré le nombre rond 11340. A la bonne heure; mais cela dérange cependant un peu l'admirable harmonie des chiffres. Je néglige néanmoins ces observations de détail. Je conviens que le rapprochement du nombre 11340 avec la valeur de l'année sidérale, est quelque chose de frappant, de séduisant. C'est encore un fait singulier tel qu'on en rencontre quelques-uns. Mais qu'il soit démonstratif par lui-même, je crois qu'il s'en faut. Si l'on me demande comment il se fait que ce nombre soit tout juste le quotient de huit fois l'année sidérale par l'excès de cette année sur l'année civile, je demanderai à mon tour comment il se fait que le chiffre historique des prêtres égyptiens soit tout juste le produit de tous les nombres impairs du premier ordre par celui des signes zodiacaux. Je vous demanderai comment il se fait que le nom du Nil, écrit en lettres

(1) Anaximandre, ou Anaximène.

grecques, donne, en additionnant les valeurs des cinq lettres, N, E, I, A, O, Σ, précisément le nombre 365 qui est celui des jours de l'année égyptienne. Ce sont des faits tout aussi singuliers, et qui prouvent tout autant, c'est-à-dire ne prouvent rien du tout, pas plus que les phrases singulières que présentent certains anagrammes. Cependant je vous accorde que le premier fait est beaucoup plus étonnant que les autres; je vous accorde que s'il existait seul et isolé de beaucoup d'autres qui ont des droits incontestables sur la solution du problème, il formerait une présomption assez forte pour celle que vous lui donnez; mais il y en a trop d'autres qui lui donnent le démenti pour que leur ensemble ne prévaille pas sur un témoignage aussi équivoque au fond que l'interprétation d'un nombre mystérieux qui joue un rôle bien différent dans l'histoire égyptienne (1).

Ainsi je vous ai fait déjà longuement ressortir les

(1) Nous croyons à propos de signaler ici non pas un seul, mais une série de nombres mystérieux dont l'interprétation faite à la manière de nos astronomes chronologistes, donnerait lieu à une singulière mystification.

Tout le monde connaît les idées des Platoniciens sur les propriétés métaphysiques des nombres. Un des chapitres du premier livre de Macrobe sur le songe de Scipion, contient un panégyrique des nombres 2, 3, 4, 7 et 8, d'après les doctrines de l'académie. Or, supposons qu'un des écoliers de Platon se fût avisé de composer une série géométrique, ayant pour raison 2, pour premier terme 3, et pour nombre de termes 7; ce qui aurait donné la progression 3, 6, 12; 24, 48, 96, 192. Puis, qu'il eût ajouté le nombre 4 à tous les termes, et mis ce nombre lui-même en tête, pour avoir

charges qui résultent contre les prétentions des Egyptiens, à une haute science astronomique, du silence si remarquable de Ptolémée sur les observations des astronomes égyptiens; silence d'autant plus inexplicable que la bibliothèque alexandrine devait renfermer naturellement les produits des sciences de l'Egypte, plutôt que les mémoires des Chaldéens, dont Ptolémée se sert si souvent, et que la bibliothèque était entre les mains des Grecs du Musée. Mais je ne reviendrai pas sur cet argument, et je me contente d'opposer au fait actuel le fait contradictoire et moins équivoque de la composition du cycle sothiaque.

Si les Egyptiens eussent connu l'année sidérale et

8 termes, et faire ainsi honneur aux nombres privilégiés de Macrobe, il fût arrivé ainsi à la série mystérieuse

4, 7, 10, 16, 28, 52, 100, 196.

Or on sait, comme tous les livres d'astronomie le remarquent, que ces 8 nombres représentent précisément les distances relatives des planètes au soleil, en comptant pour une seule les 4 planètes situées entre Mars et Jupiter, qui ont la même distance périhélie. Si donc la progression ci-dessus fût tombée entre les mains d'un de nos interprétateurs de symboles, il en aurait conclu (et la remarque serait singulièrement spécieuse), que l'école de Platon connaissait : 1° les distances des planètes au soleil; 2° l'existence des 4 petites planètes *télescopiques*, qui nous étaient inconnues il y a quarante ans; 3° la méthode des parallaxes, avec des moyens précis d'exécution; 4° enfin les lois de Képler, puisque c'est seulement au moyen de la troisième de ces formules que l'on peut calculer les distances des planètes supérieures, telles qu'Uranus, dont la parallaxe est insensible ! Ce quiproquo serait plaisant, et moins ridicule néanmoins que l'interprétation astronomique du nombre 11340.

(*Note de l'éditeur.*)

la précession, comme vous le prétendez, ils eussent connu par cela même l'année tropique qui en est la différence, et qui est moindre que la sidérale d'une vingtaine de minutes : or c'est l'année tropique qui sert de régulateur aux saisons et à toutes les circonstances du calendrier solaire. Cette année eût donc été considérée par eux comme la véritable année solaire, et c'est son rapport avec leur année civile de 365 jours, qui eût fixé l'étendue de la période sothiaque; alors celle ci eût été supposée, non de 1461, mais de 1507 années civiles, comme elle l'est réellement. Donc le chiffre 1461 de la période sothiaque suppose que les inventeurs ne connaissaient pas l'année tropique, et on ne peut l'expliquer que dans l'hypothèse où ces inventeurs n'auraient connu que l'année héliaque de Sirius, qu'ils auront supposée la véritable année solaire sans distinction, et qui à cette époque était bien de 365 jours 1/4.

M. V. — Mais on vous dira que le cycle sothiaque existait avant la découverte par les astronomes égyptiens des différentes sortes d'années et de la précession. Et cela est d'autant plus vraisemblable que le cycle repose sur une supposition toute simple, toute grossière, sur un nombre à peu près rond, 365 1/4, au lieu du nombre très compliqué qui représente l'année tropique, et qui doit être le fruit d'observations beaucoup plus nombreuses.

M. B. — Cela est très vrai; j'admets l'antériorité de l'invention du cycle sothiaque, d'abord parce que c'est l'hypothèse la plus naturelle et la plus simple,

comme personne n'en disconviendra, et en second lieu parce que sa fixation à 1460 années solaires serait un absurde contre-sens, dans l'hypothèse où l'on aurait connu l'année tropique ; car ce cycle eût été dans ce cas de 1507 ans. Ce point convenu entre nous, ne voyez-vous pas que si la longueur de l'année tropique eût été découverte plus tard par les Egyptiens, cette découverte arguant de faux la composition du cycle sothiaque qui était basée sur une valeur différente, les Egyptiens n'auraient pas manqué de substituer le nombre 1507 au nombre de 1460 ; or le contraire a lieu ; car le cycle qui se termina en 138, d'après Censorin, et qui avait commencé en 1322 avant notre ère, d'après Théon, était bien un cycle de 1460 ans. Dira-t-on que les Egyptiens n'auront pas voulu déranger un cycle commencé ? mais il n'y avait rien à déranger ; il suffisait de continuer la période en l'an 139, qui aurait été la 1462e année du cycle, et ainsi de suite jusqu'à l'an 185, qui aurait recommencé un nouveau cycle, et n'aurait dérangé personne. Voulez-vous pourtant que je vous accorde qu'on n'ait pas voulu changer un cycle commencé? Eh bien! la même difficulté n'aura pas lieu avant l'origine de celui-là. La connaissance de l'année tropique, ou, ce qui revient au même, du vrai cycle de 1507 ans, ne peut être antérieure à l'an 1322, où commença un cycle de 1460 ans, car on eût substitué sans objection aucune le vrai cycle 1507 au cycle reconnu erroné de 1460.

M. V. — Cela est vrai ; mais qu'en résulte-t-il contre moi ?

M. B. — Que la connaissance des diverses sortes d'années et de la précession serait postérieure, en Egypte, à l'an 1600, puisque l'année égyptienne était à cette époque purement lunaire, comme nous l'avons établi ci-dessus ; ce qui suppose que le cycle sothiaque est d'une invention plus récente. Eh bien ! je pourrais vous accorder que les Egyptiens ont connu les années tropique et sidérale avec la précession des équinoxes, mais *postérieurement à l'an* 1600 *avant notre ère*. Or vous voudrez bien remarquer que ce fait n'offrirait aucun avantage aux partisans de la haute antiquité des zodiaques égyptiens (j'entends par là l'antiquité antibiblique) ; et de plus vous vous rappelez que l'époque de la sculpture peut être bien postérieure à l'époque céleste représentée par ces images, celles-ci pouvant être des copies d'un zodiaque primitif. Ainsi en accordant aux Egyptiens les connaissances astronomiques que vous renfermez dans le nombre 11,340, qui sont postérieures certainement à l'an 1600, et qui pourraient ne dater que de 5 à 600 ans avant notre ère, les antibiblistes, ne pourraient encore aucunement s'en prévaloir.

M. V. — Mais du moins, ne voudrez-vous pas accorder aux Égyptiens une somme raisonnable de connaissances en astronomie ? Ce serait contredire le témoignage de toute l'antiquité. Ce serait rendre inexplicables les études que tous les philosophes grecs allaient faire en Égypte, et nier les connaissances que tant d'eux en ont rapportées et qui ont servi de base à l'astronomie des Grecs. Et puis vous ne contesterez

pas que les Égyptiens ne connussent l'ordre des planètes; qu'ils n'aient révélé à Pythagore le vrai système du monde; enfin ils sont certainement les inventeurs de la semaine dont ils ont nommé les jours d'après cet ordre planétaire qu'ils avaient reconnu; et c'est là une institution qui remonte à une très haute antiquité, et qui n'appartient qu'à de bons astronomes.

M. B. — Cela pourrait appartenir à des astronomes plus que médiocres, tels que je soutiens qu'ont été en tout temps les plus savans de l'Égypte. On n'est pas un astronome parce qu'on passera beaucoup de temps à regarder la lune pour y découvrir le visage de Nicodème, ou à décomposer les constellations pour y trouver certaines figures de géométrie. Je ne dis pas que les Égyptiens n'aient regardé pendant 2000 ans tous ces feux célestes, et n'aient fait beaucoup de ces remarques qui n'exigent aucune science. Ils ont pu, comme paraissent l'avoir fait tous les peuples, reconnaître parmi les fixes, un petit nombre d'astres qui changeaient de position; ils ont pu suivre leur cours dans le ciel, observer leurs retours, et connaître ainsi la durée de leurs révolutions. Cela suppose des yeux et la connaissance des trois ou quatre premières règles de l'arithmétique. Remarquant que Vénus et Mercure s'écartent peu du soleil; observant que les autres planètes ont des mouvemens en apparence fort singuliers, ils ont pu concevoir facilement ce système du soleil central, et faire circuler autour de lui toutes les planètes, dans un ordre qui est celui de la nature, mais qui est indiqué par les durées de leurs révolutions. S'ils

ont ainsi conçu les choses, cela fait honneur à leur sagacité philosophique, mais cela n'est pas précisément de la science, et les données n'en exigent pas deux ou trois cents ans d'observations. Il n'en faut pas plus pour donner aux jours de la semaine des dénominations tirées de l'ordre des planètes, selon le système exposé par Dion Cassius; je dis plus. Ils ont pu donner aux jours de la semaine des noms tirés de l'ordre des planètes considérées, non sous le rapport de leurs distances solaires, mais sous celui de l'ordre croissant des durées de leurs révolutions, sans avoir aucun système sur leur distribution dans l'espace. Or, pour cela il ne faut pas cent, il ne faut pas même trente ans d'observations directes; car ils ont pu d'après de simples fractions de leurs cours, connaître l'ordre croissant des durées des révolutions. Pour ce qui est de l'invention de la semaine, que vous attribuez aux Égyptiens, c'est une autre affaire. Au fond, cela ne ferait rien à la question, si ce n'est en tant que cette institution commune à tant de peuples remonterait à une excessive antiquité. Or, rien d'abord ne prouve que ce soit une invention égyptienne; l'assertion est très gratuite, elle est même assez absurde, si vous la liez à celle de la dénomination des jours, car avant de composer la semaine en l'honneur des sept planètes, les Égyptiens devaient avoir une division du temps à peu près correspondante; qu'ils n'auraient pas abandonnée, ces hommes si stationnaires. Quelle était cette division? Il me paraît probable qu'ils possédaient déjà la semaine, comme tant d'autres peuples, et que

cette semaine était la semaine primitive, la semaine de la création, conservée et transmise par Noé. Si vous n'admettez pas cette origine, vous pouvez adopter celle qui est fondée sur les quatre principales phases de la lune, dont chacune est sensiblement complète au bout de sept jours; et (témoignage biblique à part) cette hypothèse est infiniment plus naturelle et plus probable que celle qui recourt à la connaissance des planètes. Mais en tout cela, il n'y a rien qui sorte des bornes d'une astronomie même grossière.

Et je la tiens pour telle la science des Égyptiens, malgré ce que vous appelez le témoignage de l'antiquité, malgré les leçons qu'allaient puiser en Égypte tant de philosophes grecs. Le témoignage de l'antiquité se réduit *aux dires* de quelques hommes comme Diodore, Plutarque, Lucien, Achille Tatius, Macrobe, et autres auteurs, tous postérieurs à l'époque où l'Égypte cessa d'exister comme nation, et qui tous ne faisaient que répéter le premier, c'est-à-dire, Diodore de Sicile, qui le disait d'après les Égyptiens eux-mêmes; autorité bien imposante!!! Quant aux leçons que les philosophes grecs allaient puiser en Égypte, ils nous fournissent la meilleure preuve peut-être de l'excessive pauvreté de la science égyptienne à l'époque cependant tardive où ils en rapportèrent le mince bagage que nous connaissons. Voyons d'abord Thalès, le plus ancien de ces voyageurs. Je vous ai fait remarquer déjà qu'il n'avait dû voir en Égypte aucun cadran solaire; car il aurait transmis à la masse de ses disciples cette invention importante; or, c'est l'un d'eux qui bien

après lui passe pour l'inventeur de ces cadrans. Quand je dis l'inventeur, j'entends par là le premier inventeur parmi les Grecs, car les cadrans solaires existaient avant lui; témoin le cadran du roi Achaz, sur lequel Dieu fit rétrograder l'ombre. Mais si Thalès avait pris connaissance de ces instrumens en Égypte, ils auraient été connus par lui en Grèce, et Anaximène n'aurait pas offert ses cadrans comme une nouveauté. D'ailleurs Hérodote et Diodore après avoir visité et étudié toute l'Égypte, et après eux l'égyptien Horus Apollo attestent que les clepsydres étaient leur moyen de mesurer le temps. Voilà pourquoi dans les débris des monumens de l'Égypte, où l'on trouve tant de choses, on ne trouve rien qui ressemble à un cadran. Aussi voyons-nous Hérodote, qui attribue aux Égyptiens l'invention de la géométrie, dire que pour ce qui concerne les cadrans, c'est de Babylone qu'ils ont passé en Grèce, et il est assez probable en effet que les Juifs tenaient des Chaldéens ce qu'ils connaissaient sur ce sujet. Mais c'est un art qui paraît tout-à-fait étranger à l'Égypte.

Et cela est facile à comprendre, si l'on examine quel était à l'époque de Thalès l'état de la géométrie. Elle était fort pauvre assurément, si Thalès se montre si fier d'avoir découvert que l'angle inscrit au demi-cercle est un angle droit. Non seulement on était encore bien loin du carré de l'hypoténuse, mais même les lignes proportionnelles paraissent de l'invention de Thalès, et c'est par les triangles semblables probablement qu'il détermina la hauteur des fameuses pyramides, non pas en suivant le stupide procédé indiqué

par Diogène Laerce qui ne savait pas un mot de géométrie, mais en établissant la proportion entre les ombres et les hauteurs. Otez de la géométrie le théorême de Pythagore et les triangles semblables, vous savez ce qu'il en restera.... et vous comprendrez que les Égyptiens, s'ils ne savaient que ce que Thalès avait appris à leur école, n'étaient guère en état de construire des cadrans. Quant à l'éclipse de soleil prédite par Thalès, tout le monde en fait honneur à la période Saros, c'est-à-dire aux Chaldéens (1).

Passons par dessus Pythagore et Platon, et interrogeons Eudoxe. Eudoxe avait passé 13 *ans* à étudier avec les prêtres d'Égypte l'astronomie et la géométrie. Assurément des études de cette durée peuvent passer pour complètes; et la science astronomique d'Eudoxe doit représenter celle des prêtres d'Héliopolis. Pourquoi la sphère d'Eudoxe est-elle donc si grossière? pourquoi représente-t-elle un état du ciel antérieur de 1000 ans à son époque? On répond qu'Eudoxe n'a pas compris les leçons des Egyptiens. On dit la même chose du savant Eratosthène. Mais à moins de supposer les Grecs de véritables brutes, quelle idée veut-on nous donner des docteurs égyptiens, qui après plusieurs années de leçons, n'auraient fait de leurs meilleurs disciples que de véritables ânes? Eudoxe et Eratosthène

(1) Encore ne faut-il pas oublier que Thalès ne prédit pas autre chose que l'*année* où cette éclipse devait arriver (Hérod., Clio, 74). Nous croyons que M. Bulmont fait trop d'honneur à Thalès, en lui attribuant la connaissance de cette période, qui est susceptible d'une beaucoup plus grande précision. (*Note de l'éditeur.*)

répétaient les leçons des Egyptiens; leur sphère n'a pas le sens commun; donc les instituteurs n'en savaient pas davantage. Ceux-ci ont offert à leurs disciples des descriptions célestes qu'ils ne comprenaient pas; et les disciples les ont adoptées sur la foi de leurs maîtres. Voilà la conclusion naturelle qui ressort de tout cela.

Ce qui reste d'Eudoxe nous a été conservé par Hipparque; et Hipparque avait par Eudoxe toute la science astronomique de l'Egypte. Eh bien! tous les travaux d'Hipparque, et en particulier sa fameuse découverte de la précession des équinoxes, reposent sur ses propres observations et sur celles de quelques astronomes grecs antérieurs. Les Egyptiens ne sont pas plus cités et considérés par lui que par Ptolémée. Et pourtant, je vous le répète, il avait toute l'astronomie égyptienne sous la main et dans Eudoxe, et dans la bibliothèque d'Alexandrie. Ajouterai-je qu'il n'y a pas d'astronomie véritable sans certaines parties des mathématiques, sans trigonométrie en particulier. Mais à qui devons-nous les premiers élémens de la trigonométrie, et les tables de cordes et de sinus? A Hipparque d'abord, puis à Ménélas, puis à Ptolémée. Donc cette partie de la science était étrangère à Eudoxe; donc à ses maîtres égyptiens. A plus forte raison l'était-elle au temps de Pythagore et de Thalès, avant les découvertes desquels il n'y avait pas de tables possibles. Quel jugement porterez-vous maintenant des sciences de l'Egypte?

M. V. — Je conviendrai que l'état des sciences et de l'astronomie en particulier n'y était pas brillant

dans les derniers siècles. Mais je crois pouvoir revenir sur une hypothèse que je vous ai trop légèrement abandonnée ; savoir qu'il y a eu en Egypte une époque de décadence qui aura succédé à une ère brillante de science et de découvertes dont il nous reste d'incontestables vestiges. Nous avons déjà rencontré des faits qui s'expliquent dans ce sens-là ; mais en voici un tout récent, et qui, s'il est authentique, comme cela me paraît indubitable, trancherait la question d'une manière qui ne permettrait pas la réplique. M. Biot, qui n'était pas un partisan de la haute antiquité des zodiaques, a reconnu sur les dessins des tombeaux de la haute Egypte, que les Egyptiens avaient déterminé en l'an 3285 avant notre ère, les deux équinoxes et le solstice d'été qui se trouvent figurés par des emblèmes très reconnaissables ; que plus tard, en 1680, ils les avaient représentés au Rhamesséum de Thèbes sous une forme différente, qui indiquait qu'ils en avaient reconnu le déplacement, dû à la précession des équinoxes. De plus, l'intervalle qui sépare ces deux époques dont les Egyptiens avaient gravé sur leurs monumens la représentation astronomique, comme appartenant à des époques remarquables, est de 1505 ans, c'est-à-dire à peu près ce que devait être le cycle sothiaque en prenant l'année tropique pour la véritable année solaire. Donc la connaissance de l'année tropique et de la précession équinoxiale remonte chez les Egyptiens à une énorme antiquité.

M. B. — C'est ce dont je ne suis pas plus persuadé après le mémoire de M. Biot, que je ne l'étais aupara-

vant ; et malheureusement ce mémoire est mal connu du public qui n'en sait que ce qu'en peut apprendre une rapide analyse faite par les journaux d'une séance de l'académie des sciences, ou quelque résumé fort obscur tel que celui que vous avez lu, je crois, dans certaine publication hebdomadaire (1). Je ne puis donc discuter en détail les assertions de M. Biot, auquel je rends d'ailleurs l'hommage que mérite un savant illustre et judicieux. Mais cela n'est pas nécessaire. J'ai souvenance que la lecture du mémoire de M. Biot suscita contre lui un autre savant fort distingué, M. de Paravey, qui prit fait et cause pour la chronologie biblique attaquée par M. Biot, et que M. Biot se défendit fortement contre cette supposition. Nous laisserons ces deux célébrités vider leur querelle comme elles l'entendront ; il nous suffira d'opposer aux conclusions antibibliques qu'on tirerait, logiquement ou non, du mémoire de M. Biot, quelques considérations indépendantes du plus ou moins de bonheur avec lequel il arrive aux résultats annoncés.

Si l'on voulait contredire sérieusement la chronologie mosaïque, avec les chiffres de M. Biot, je reviendrais sur l'argument tiré de l'impossibilité où était Moïse de supposer son déluge et l'origine des nations à une époque postérieure à la fondation du royaume d'Egypte. Comment supposer, répéterais-je encore, que Moïse, qui devait aussi bien que personne connaître l'antiquité réelle ou même fictive de ce pays,

(1) Univers pittor., Egypte, p. 97. M. Champoll.-Figeac.

aurait été placer l'origine des choses beaucoup en deçà de celle de l'Egypte. Et cela sans aucun intérêt, puisqu'il pouvait placer son déluge à une époque quelconque concordant avec l'histoire ou simplement les prétentions de ce peuple? Et cela même contre ses intérêts, puisqu'il s'exposait sans raison au démenti ou tout au moins au doute de tout le peuple israélite, qui devait partager l'opinion commune des Egyptiens sur l'antiquité de leur nation! Cela est-il croyable; cela est-il possible? Et à cette impossibilité évidente, qu'opposeront les adeptes avoués ou non de M. Biot? *L'interprétation de certains emblèmes!* Voilà un procédé éminemment philosophique, n'est-ce pas? éminemment concluant, éminemment persuasif? Et ces emblèmes et ces cartes célestes sont-ils exactement tracés? astronomiquement parlant, sont-ils bien interprétés? Et si ce n'étaient que des thèmes astrologiques, commes les magots de Dendérah et d'Esné! De l'astronomie égyptienne il nous reste rien ou peu de chose qui soit hors de contestation; mais de l'astrologie, il nous en reste de quoi remplir les 200 volumes de Mercure Trismégiste. Demandez à MM. Champollion et Letronne.

Vous supposez, et vous êtes obligé de le faire, que le flambeau des sciences, après avoir long-temps brillé en Egypte, se serait éteint pour faire place à ce profond état d'ignorance où nous trouvons incontestablement le dernier âge de ce pays, c'est-à-dire les six derniers siècles avant notre ère. Mais il ne suffit pas de supposer un fait de ce genre pour en expliquer d'autres

dont on ne peut se rendre autrement raison ; il faut que ce fait soit lui-même explicable... , et justement votre hypothèse ne l'est pas. Car si l'on suppose que les sciences, et en particulier l'astronomie égyptienne, aient été poussées à un haut degré de 3000 à 2000 ans avant notre ère, il est connu de tout le monde que c'est par les travaux des colléges de prêtres qui étaient les académies de ce pays. Ces colléges se sont succédé et recrutés d'une manière continue ; il n'y a pas dans l'histoire la moindre trace d'une lacune, et il n'est pas possible d'admettre que cette institution dépositaire et conservatrice des connaissances astronomiques, ait disparu tout entière et tout d'un coup du sol de l'Égypte sur lequel elle était disséminée en une multitude de fragmens. Comment aurait donc pu se perdre la connaissance ou le souvenir de certains faits astronomiques remarquables, tels que la durée de l'année, d'après laquelle d'ailleurs devait être réglé le calendrier civil ? Et en admettant même que cette extinction de toutes les sciences fût absolument possible, elle devenait impossible d'une autre manière, et précisément au moyen des faits que vous citez. Car, selon vous, ces faits astronomiques avaient été gravés à différentes reprises sur les monumens ; ils l'étaient d'une manière visible, d'une manière compréhensible : la représentation en était multipliée, et se retrouvait partout. Donc les prêtres successeurs de ceux que je ne sais quelle inexplicable catastrophe aurait anéantis tout d'un coup, auraient retrouvé sur ces pierres parlantes la science de leurs devanciers. Or dans les six derniers siècles

les prêtres ne savaient rien de tout cela. Vous retrancherez-vous dans l'hypothèse que les prêtres des époques postérieures n'ont pas rencontré ou n'ont pas su lire ces représentations astronomiques? A moins d'être un savant qui ait un système à défendre, qui pourra se décider à croire que tous les corps savans de l'Égypte, que toute la nation n'aient pu, pendant bien des siècles, ou rencontrer sur leurs nombreux monumens, ou interpréter des emblèmes conformes au génie de leur langue et de leur écriture; et que deux ou trois Français l'aient pu sur quelques ruines, et 4 à 5000 ans après eux!

Mais voici bien une autre difficulté! On nous parle de la période de 1505 ans, comme figurée au Rhamesséum de Thèbes par des emblèmes qui en fixent le retour en 1780. Or ne voyez-vous pas que si cette période eût été connue à cette époque, elle excluait nécessairement celle de 1460 ans? Donc déjà celle-ci n'existait pas en l'an 2000 comme on croit le lire dans Manéthon. Si l'on veut qu'elle existât avant le roi Ménophrès en 1322, comment expliquerez-vous que dans le faible intervalle qui sépare l'an 1780 de l'an 1322, on ait pu tomber de la période vraie 1505, à la période fausse 1460? Et justement cet intervalle est l'époque de la plus haute splendeur de l'Égypte! Si l'on veut que le cycle sothiaque soit postérieur, il restera toujours à expliquer comment on a pu passer de l'un à l'autre; et ce qui rend cette explication spécialement difficile, c'est qu'il n'y a pas ici un simple fait scientique qui puisse se perdre avec le petit nombre d'intelligences

qui le possèdent; le cycle devait être une institution populaire, parce qu'il se liait avec le calendrier civil, et qu'il ne pouvait manquer d'être en conséquence un des élémens de l'enseignement primaire en Égypte.

Enfin il est une dernière remarque à faire sur les renseignemens du mémoire. On nous parle d'un phénomène astronomique appartenant à l'an 1780 et figuré néanmoins sur le Rhamesséum de Thèbes. Remarquez que le Rhamesséum est un édifice de la fin du seizième siècle; postérieur par conséquent de 200 ou de 250 ans au phénomène qu'on y suppose représenté. Il résulterait de là ce fait important, que les sculptures monumentales seraient au moins quelquefois la représentation de certains états du ciel antérieurs à l'époque de cette représentation. Vous voyez les conséquences de ce principe, que nous avions du reste admis comme hypothèse plausible. Cela étant, rien n'empêche de supposer que le phénomène de l'an 3285 n'a été figuré sur les tombeaux de la Haute-Égypte que bien postérieurement à cette époque, et par une sorte de calcul rétrograde bien ou mal conçu, bien ou mal exécuté sur la pierre. Maintiendrez-vous de pareilles dates au rang d'époques historiques ?

M. V. — J'avoue que voilà bien des nuages, bien des incertitudes. Mais s'il ne jaillit pas de tout cela assez de lumières pour éclairer et fixer mon opinion, je conviens qu'il n'y a rien non plus de bien redoutable pour la Bible. Je vous abandonne donc définitivement ce terrain; mais je vous ramène sur celui du zodiaque. N'est-il pas vraisemblable que l'Égypte est son pays

natal, et que son origine remonte au moins à 3000 ans, sinon à quinze ou seize mille?

M. B. — Non; cela n'est nullement vraisemblable; sur quoi vous fondez-vous?

M. V. — Sur l'harmonie de ses emblèmes avec les phénomènes naturels particuliers à l'Égypte; mais harmonie qui n'a lieu qu'en se plaçant à une certaine époque fort reculée. Rien n'est, par exemple, plus naturel que le système de Dupuis, qui fait dater l'invention du zodiaque de l'époque où le solstice d'été était dans le Capricorne, ce qui nous rejette à 15000 ans en arrière.

M. B. — Ou à 4500 seulement, même en admettant les allégories de Dupuis. Car il est assez naturel, dans l'hypothèse où l'on aurait attaché des emblèmes aux constellations que parcourait le soleil, de considérer non celles où il se trouvait successivement, mais celles qui lui étaient opposées à l'horizon; les constellations acronyques, car cela revenait au même; et ces constellations étaient bien plus faciles à observer que celles qui se perdent dans les feux du soleil. Ainsi, en admettant que les signes zodiacaux fussent les emblèmes des phénomènes naturels du climat de l'Egypte, la date du zodiaque remonterait à 2700 ans avant notre ère; ce que je vous accorderai volontiers. Il y a plus, cette date est même probable, à part les argumens saugrenus de Dupuis; car elle doit être assez voisine du déluge et de l'origine des nations. Je puis donc m'en tenir à ce résultat et je n'ai aucun intérêt à contester les interprétations de cet incroyable rêveur.

L'hypothèse d'une antiquité de 15000 ans en faveur desquels on ne peut alléguer aucune preuve, est une de ces folies que repousse le plus simple bon sens, mais qui s'accorde fort bien avec ces préjugés tenaces qu'enfantent la science et l'esprit de système. Vous trouverez des gens qui n'hésiteront pas à mettre en balance l'interprétation d'un emblème (qui n'en est peut-être pas un) par un savant français au bout de plusieurs milliers d'années, avec le silence complet de l'histoire pendant cet énorme intervalle. Ils vous disent sérieusement qu'il y a eu pendant 13000 ans une nation civilisée que vous appelez l'Egypte, et que son histoire nous est voilée parce que nous n'avons pas encore tous les monumens où elle était inscrite. Mais cette nation a-t-elle existé seule au monde pendant des milliers d'années ? S'il y en a eu d'autres, pourquoi n'en resterait-il aucun vestige; car vous n'appellerez pas ainsi de simples allégations comme celles que nous avons passées en revue ? Aussi voyez la crédulité des hommes livrés aux systèmes. On cite sérieusement les myriades d'années attribuées par Platon aux Egyptiens, sur la parole d'honneur de leurs prêtres. Il est vrai que ces prêtres, tout-à-fait conséquens, affirmaient à Solon que les Egyptiens de Saïs avaient fondé Athènes, il y avait quelque huit mille ans ! Cela n'empêchera pas un savant de s'en tenir à son argument et à son système. D'ailleurs, vous fait-on remarquer, les Egyptiens n'*affirmaient-ils* pas à Diodore que le gouvernement de leurs rois remontait à 15000 ans ? Oui, les Egyptiens l'*affirmaient ;*

mais Diodore, un peu moins débonnaire que nos savans, disait à cela : ou messieurs les prêtres égyptiens mentent, ou.... ils comptent comme années des périodes d'un mois ou de deux mois, comme il est notoire qu'étaient les anciennes années égyptiennes. Et Diodore avait raison; car toute l'antiquité atteste que les années chez les Egyptiens ont d'abord été mensuelles, puis bimensuelles; puis trimensuelles, etc.; il suffit de citer Varron, Plutarque, Pline, Saint Augustin, Diogène Laerce, Macrobe, Suidas et Proclus, qui cite lui-même Eudoxe, lequel en savait quelque chose (1). Or les huit mille ans des prêtres de Saïs représentant plus de 1100 ans écoulés de Cécrops à Solon, cela revient à peu près à des années de 2 mois; et à ce compte, les 15000 ans de l'Egypte en vaudraient un peu plus de 2000. Vous voyez qu'il me serait facile de faire du système là-dessus. Mais revenons aux admirables élucubrations de Dupuis.

Je viens de vous le faire remarquer; même en admettant son explication des signes zodiacaux, la chronologie biblique en sort saine et sauve; nous sommes donc désintéressés dans la discussion. Voyons cependant si sa théorie est telle que l'invention du zodiaque porte un caractère évident d'origine égyptienne. En plaçant le *Capricorne acronyque* au solstice

(1) Varron dans Lactance, l. 2, cap. 3. — Plutarq., v. de Numa, l. 1, p. 22. — Pline, l. 7, c. 48. — S. Aug., de civ. Dei, lib. 10 et 12, 15. — Suidas in vocem ἄλιος. — Macrob., Sat., cap. 4. — Diog. Laert., vie de Thalès. — Censorin., cap. 19. — Diodor., l. 1, p. 22. — Proclus in Timæum, lib. 1, p. 33.

d'été, on indiquait que le soleil, semblable à une chèvre, était parvenu au plus haut point de sa course; et la queue de poisson avec laquelle on représente cet animal était l'indice de la crue du Nil qui commençait en Egypte à l'époque du solstice. Le *Verseau* qui vient ensuite marquait que l'inondation était complète; et comme le Nil n'atteint sa plus grande hauteur qu'au bout du troisième mois, les *Poissons* indiquaient que les eaux couvraient toute la surface du pays. Jusqu'ici cela ne va pas mal. Seulement on peut demander pourquoi la queue pisciforme du capricorne, précède le verseau; c'est la charrue avant les bœufs; mais passons. Vient ensuite le *Bélier*, qui indique, dit-on, le temps où les eaux retirées laissent aux troupeaux d'abondans pâturages. Ici il y a beaucoup à dire; car le Nil ne commençant à décroître qu'au bout de 100 jours, le temps des pâturages se composerait d'un tiers de mois pendant lequel l'inondation est complète, et d'une vingtaine de jours qui sont les premiers de la décroissance; or dans l'hypothèse où les troupeaux pourraient sortir alors autrement qu'en bateau, ils ont, à ce qu'il me semble, toutes les chances possibles de ne rencontrer, au lieu de pâturages, que de la boue, précisément comme les pourceaux dont parle Hérodote. Le *Taureau* qui se présente ensuite, marque l'époque du labourage. Les *Gémeaux* qui viennent après, désignent, dit-on, l'époque de la germination; pour le coup voilà un emblème dont on chercherait long-temps le sens, si l'on n'avait besoin, comme Dupuis, de lui donner celui-là. Puis vient le

Cancer, qui représente fort bien le solstice d'hiver ; l'emblème est parfait, j'en conviens ; mais c'est un avantage commun à tous les systèmes qui s'accordent à placer les deux solstices dans le cancer et le capricorne. Vient ensuite le *Lion*, emblème vigoureux et décidé, qui doit avoir une signification imposante et précise. Dupuis et ses admirateurs l'interprètent d'une manière remarquable. A cette époque, vous disent-ils, la végétation est active en Egypte ; et comme c'est d'ailleurs le mois qui suit le solstice d'hiver, le soleil reprend sa force dont le lion est le symbole. Voilà qui est prodigieux de sagacité ! Malheureusement nous, pauvre vulgaire, nous n'apercevons pas le rapport qui existe entre le lion et la grosseur des concombres; nous trouvons même absurde qu'on place un mois après le solstice d'hiver l'emblème du soleil dans sa force ; c'est absolument comme si nous placions le symbole des ardeurs solaires dans le mois de février. La *Vierge* qui suit le lion, indique par son épi le temps où l'égyptien moissonne ; cet emblème est exact ainsi que le suivant, *la Balance*, qui marque bien l'équinoxe ; mais cela a lieu également dans tous les systèmes. Le *Scorpion* est supposé représenter l'époque des maladies causées par l'excessive chaleur et les vents éthiopiens. C'est là une interprétation qui vaut autant que cent autres, et qui ne prouve absolument rien ; je remarque seulement que le lion serait beaucoup mieux placé ici pour représenter les circonstances atmosphériques ; car on aura plutôt placé dans le zodiaque les phénomènes physiques du climat,

que l'emblème des maladies qui peuvent en être la suite. Enfin le *Sagittaire*, qui termine la série avec l'année, est le triomphe de cette incomparable théorie. Il est, dit-on, l'emblème des vents du nord précurseurs de l'inondation. Cela est déjà très manifeste par soi-même; mais ce qui confirme cette explication c'est que le sagittaire est représenté poursuivant le scorpion, c'est-à-dire, chassant les vents malfaisans du sud. L'inspection de la figure du zodiaque égyptien rend ce fait plus que douteux; mais c'est vraiment dommage; car c'est une création peu naturelle, il est vrai, mais originale et pittoresque que celle d'un homme à deux têtes, monté sur un cheval ailé, pour courir après un insecte, et dirigeant contre lui une énorme flèche. C'est la massue d'Hercule s'abattant sur une puce.

Voilà ce qu'on appelle une démonstration de l'origine égyptienne du zodiaque. Si l'esprit de système n'aveuglait profondément les hommes, les savans qui se contentent de considérations de cette force, devraient être moins sévères pour d'autres systèmes qui donnent aux signes zodiacaux une interprétation pour le moins aussi naturelle. Plaçons, par exemple, avec Pluche, le *Bélier* à l'équinoxe du printemps; nous reconnaîtrons dans nos climats tempérés la sortie des troupeaux; le *Taureau* nous donnera clairement le labourage; les *Gémeaux* seront un emblème obscur; mais le *Cancer* indiquera le solstice d'été; le *Lion* les chaleurs caniculaires; la *Vierge*, les moissons; la *Balance*, l'équinoxe d'automne; le *Sagittaire*, l'épo-

que de la chasse ; le *Capricorne*, le solstice d'hiver, où le soleil commence à grimper; le *Verseau*, la saison des pluies ; et les *Poissons*, le débordement des rivières. Il n'y a que les *Gémeaux* et le *Scorpion* qui soient des symboles équivoques, auxquels on pourrait cependant trouver des explications passables, et au pis aller, les mêmes que Dupuis leur donne, et qui conviendraient également à un climat tempéré. Cet ensemble est beaucoup plus heureux que le système rival. On remarque qu'en plaçant les colures là où le zodiaque les suppose à l'époque de son invention, celle-ci ne remonterait guère qu'à 1600 ou 1700 ans, peut-être 2000 ans avant J.-C. Assurément une telle conséquence peut fort bien se défendre. Admettons que ce système soit faux (et pour ma part, je crois le zodiaque plus ancien), si cette fausseté a lieu malgré les explications fort naturelles des emblèmes, peut-on arguer en faveur des idées de Dupuis, des convenances moins nombreuses qui se rencontrent entre les signes et les explications qu'il en donne ?

Au reste, on est habitué à rire des folies sérieuses de l'auteur de l'Origine des Cultes ; c'est bien là le type du savant, comme sont la plupart ; hommes à systèmes, qui en ne faisant que du système s'imaginent faire de la science ; hommes qui conçoivent une idée, qui l'affublent de ce manteau scientifique si respecté du vulgaire, s'imaginent qu'elle participe à l'infaillibilité de leurs formules, et passent par dessus mille invraisemblances, mille impossibilités morales, pour plier les phénomènes à la taille de cette

idée fixe. D'où il arrivera que le savant laissera tomber de grosses sottises qui n'échapperaient pas à une instruction vulgaire, à un esprit non préoccupé. Le système de Dupuis m'en fournit un exemple. Remi Raige, savant orientaliste de l'expédition d'Egypte, ayant trouvé dans Ptolémée que le mois *epifi*, mot qui signifie *capricorne*, commençait le 20 juin vers le solstice d'été, en conclut que le solstice d'été avait lieu en effet dans le capricorne lors de l'invention du zodiaque, ce qui était une confirmation éclatante du système de Dupuis. Mais le très savant orientaliste oubliait une chose; c'est que le mois *epifi* était comme tous les autres un mois vague dont le commencement parcourait en rétrogradant tous les jours du calendrier solaire; de sorte que si, à l'époque dont parlait Ptolémée, *epifi* commençait vers le solstice, c'était par un pur hasard, et que 120 ans avant ou après *epifi* commençait un mois plus tard ou un mois plus tôt que le solstice. Il faut des savans pour donner dans ces travers-là.

Au surplus, c'est encore une hypothèse gratuite que d'admettre dans la composition du zodiaque la représentation de phénomènes locaux propres à tel ou tel pays. Car pourquoi, par exemple, n'aurait-on pas donné aux constellations zodiacales des noms qui fussent la représentation d'événemens historiques ou fabuleux, comme l'ont fait les Grecs pour la plupart des constellations de leur sphère? Pourquoi pas les noms des mois, qui certes ont existé avant les divisions célestes, et qui pouvaient tirer les leurs de motifs d'ordres divers qu'il serait peut-être impossible de

soupçonner aujourd'hui? Pourquoi les noms des constellations du zodiaque ne leur auraient-ils pas été donnés sans aucun rapport avec la course du soleil, comme semble le démontrer leur inégalité, l'extension de plusieurs hors du zodiaque, et leur connexion avec les astérismes voisins? Que serait-ce si, comme le dit expressément Macrobe (1), chaque signe avait dû être un emblème du soleil considéré dans ses effets généraux, et sans égard aux mois où il passe dans ces signes? Que serait-ce enfin si les premiers astronomes qui ont construit ou imaginé le zodiaque, avaient donné aux constellations qu'ils y plaçaient des noms pris au hasard, ou tirés au sort, ou représentant, non pas même de graves événemens historiques ou fabuleux, mais des aventures vulgaires, tels que la rencontre fortuite et successive par eux faite d'un bélier, d'un taureau, de deux enfans, d'une écrevisse, d'un lion, etc. Tout cela est assurément possible. Eh bien! faites donc sur de telles chances, de la chronologie et de l'histoire.

M. V. —... Je n'en ferai plus pour ma part, croyez-le bien. Je comprends que ce n'est pas au ciel, dans les nuages d'une astronomie emblématique, inintelligible peut-être, qu'un esprit sage doit aller chercher des preuves de l'antiquité des nations. Cependant si j'accorde que la chronologie biblique est à l'abri des atteintes de ces théories si incertaines (et cette concession je vous la fais pleinement), il n'en reste pas

(1) Saturn., lib. I, cap. 21.

moins dans mon esprit des doutes et un certain malaise, en ce que je ne puis me faire à cette idée que l'antiquité ait été aussi pauvre en connaissances astronomiques et que les vestiges emblématiques qui nous en restent, ne soient que des lueurs trompeuses, fruits des caprices du hasard. Mais si mon esprit n'est pas satisfait, dans l'impuissance où nous sommes d'éclaircir tout-à-fait ces obscurités, j'avoue qu'il n'y a contre votre chronologie, ni preuves véritables, ni présomptions de quelque poids. Or c'est là tout ce qu'il vous faut.

M. B.—... C'est sagement jugé, capitaine; et c'est le propre des esprits judicieux, de savoir faire la part du doute et celle de la certitude. Vous avez dû reconnaître que des faits bien avérés étaient inconciliables avec certaines hypothèses; mais les faits sur lesquels reposent celles-ci sont parfois difficilement explicables. Que faut-il conclure de là? Que nous avons perdu, sur la longue route parcourue par le genre humain pendant des siècles, bien des élémens du problème, bien des pièces explicatives de ce qui ne nous offre plus que des énigmes. La science, ou ce qui vaut beaucoup mieux, le temps, nous en apporteront-ils quelque jour le secret? Je l'ignore, et peu importe..... Cependant je vous offrirai, si vous voulez, un moyen de satisfaire jusqu'à un certain point vos scrupules. C'est un système sur un point de l'histoire de l'humanité; mais un système dont la base n'est pas purement hypothétique; les suppositions y sont entées sur une véritable synthèse.

M. V. — ... Vous piquez vivement ma curiosité.

M. B. — L'époque du déluge a été jusqu'à présent le point fixe auquel nous avons rapporté l'origine des sciences et des peuples. Mais avant la grande catastrophe, il y avait des hommes, il y avait des sciences, il y avait une astronomie quelconque. Cette astronomie était le produit de plus de 2000 ans d'observations. Or, que n'a pas pu produire une durée de 20 siècles dans ce premier âge du monde? beaucoup plus peut-être que les 5000 ans qui nous en séparent. En effet, que vaut l'intelligence de l'homme parvenu à sa maturité? Elle vaut ce que peuvent produire 30 années d'expérience de la vie, 30 années de réflexion et d'étude; et après ce temps si court, elle est parvenue à son apogée. Supposez maintenant des vies patriarchales; ce n'est plus 30 ans, c'est 3 siècles d'expérience et d'observation qui élèveront l'esprit humain à son point culminant. Que de connaissances ne possèdera pas l'homme qui aura observé, réfléchi, senti la vie, senti le ciel, senti la terre pendant 5 à 6 siècles! Supposez de plus, ce que l'analogie rend vraisemblable, que l'étendue de ses facultés intellectuelles, de sa mémoire surtout, fût en rapport avec ses facultés physiques, ou du moins avec le vaste faisceau de connaissances acquises en parcourant cette longue carrière, vous comprendrez qu'une durée de 2000 ans, exploitée par de pareils hommes, fut pour eux une mine de connaissances en tous genres bien autrement riche en produits que ne peuvent l'être vingt siècles pour l'humanité dégénérée.

Il est donc possible, probable même que les con-

naissances scientifiques à l'époque du déluge, étaient bien supérieures à nos mesquines lumières de l'an 1834. Eh bien ! contentons-nous des proportions ordinaires. Une astronomie assez parfaite, un zodiaque surtout ont dû exister au bout de 2000 ans, à l'époque du déluge. Ces connaissances ont dû aussi passer au monde post-diluvien en la personne de Noé, et par sa famille; car en supposant même que ces nouveaux pères du genre humain ne fussent pas des astronomes de profession, ils devaient ou du moins pouvaient connaître en gros les principaux faits de l'astronomie, comme la longueur de l'année, celle des révolutions lunaires, la position des équinoxes et des solstices dans le zodiaque; peut-être la précession, les lois du retour des éclipses; enfin il paraît que le grand cycle lunisolaire, ou grande année de 600 ans leur était connue; ainsi que l'atteste Josèphe (1), qui l'explique très raisonnablement par la durée de la vie humaine. Ainsi, dès l'origine des nations nouvelles, les hommes pouvaient posséder par héritage des connaissances astronomiques assez étendues; et voilà comment il serait possible de les retrouver au sein d'une antiquité assez haute, sans que cela supposât des observations nombreuses ou une civilisation fort ancienne.

C'est ainsi qu'il a pu exister un zodiaque anté-diluvien qui se serait transmis et perpétué dans les âges subséquens, et qu'on aurait long-temps copié, soit comme la représentation de l'état du ciel lors de l'im-

(1) Antiq. judaïq., l. 1er, ch. 3.

portante époque de son invention, soit parce qu'on aurait ignoré les altérations qu'il devait subir par l'action du temps. C'est ainsi que le zodiaque d'Esné, si l'on veut, et certains zodiaques indiens pourraient être des copies, mais probablement altérées, du zodiaque tel qu'il existait à l'époque du déluge ou auparavant. Si le mouvement équinoxial était connu, on aura pu néanmoins figurer postérieurement des représentations zodiacales correspondantes à des états du ciel antérieurs, mais dont les dates auraient été intéressantes sous le rapport religieux ou historique. Ainsi l'on parle beaucoup des zodiaques et surtout des traditions historiques ou religieuses qui placent l'équinoxe dans le Taureau, et le solstice d'été dans le Lion. Or, précisément à l'époque du déluge, en 3000, l'équinoxe correspondait à Aldébaran (1), et δ du Lion était à peu près la position du solstice. On parle d'un zodiaque indien (2) qui placerait la Vierge au solstice d'été. Personnellement, je suis bien loin de croire à la valeur de parcilles pièces; mais je dirai à ceux qui voudront prendre celle-ci au sérieux : Entre la création et 1200 ans après, le solstice d'été s'est promené à travers la Vierge : peut-être donc est-ce là le zodiaque primitif; peut-être a-t-on voulu figurer, par un calcul fait après coup, l'état du ciel lors de la création du monde. Je suppose, bien entendu, le dessin contemporain des premiers temps après le déluge.

(1) Uronagr. de Francœur, p. 295.
(2) Principale étoile de la constellation du Taureau.

Ce n'est pas tout encore; cette même théorie rend raison de la science apparente de certains peuples dans des temps fort reculés, et de leur ignorance décidée dans les siècles postérieurs, sans qu'on soit obligé de passer par l'impossible hypothèse de l'extinction subite du flambeau des sciences au sein de la nation. Si les Egyptiens ne savent rien ou peu de chose, six siècles avant notre ère, j'en conclus logiquement qu'ils n'ont pu posséder, quelques siècles auparavant, un corps d'astronomie dont certaines connaissances très précises seraient un démembrement; et je nie avec raison ces connaissances qui ne se présentent, après tout, que sous le voile des emblèmes et des nombres mystérieux. Mais ce qui serait possible, c'est que ces connaissances eussent été transmises à travers le déluge, mais réduites à la simple expression du fait, et isolées des méthodes, des calculs, de tout ce qui constitue la science astronomique proprement dite, qui, pour les hommes post-diluviens, aurait été tout entière à recommencer. Mais l'astronomie n'aurait jamais pu sortir entre leurs mains de l'état d'enfance, du moins en Egypte; de sorte que les faits primitifs ne se trouvant confirmés, expliqués, soutenus, pour ainsi dire, par aucune théorie, aucune méthode, et échappant à l'intelligence, auront fini par échapper aussi à la mémoire, et disparaître au milieu des institutions que les Egyptiens auront fondées sur leurs imparfaites observations et leurs grossières méthodes. D'après ces vues, nous ne serons guère embarrassés ni des époques anté-diluviennes de M. Biot, ni des nombres mysté-

rieux des prêtres égyptiens, qui recélaient une science qu'eux-mêmes ne comprenaient pas.

M. V. — Voilà un système qui me sourit beaucoup, et qui achèverait de me convaincre, s'il en était besoin. Ce pont jeté entre les deux mondes nous apporte l'intelligence de bien des choses. Je suppose que vous me faites l'histoire de votre opinion personnelle.

M. B. — En partie du moins..... J'hésite à adopter le tout par l'effet de mon aversion pour les systèmes; aversion profonde que j'ai prise à l'école des savans qui en font. La transmission totale ou partielle faite par la famille de Noé de la science anté-diluvienne, est un fait qui me paraît ne pas permettre le doute; quant à la nature et à l'étendue de cette transmission, voilà ce que j'ignore complétement. Mais puisque le système vous sourit, nous pouvons l'enjoliver, le broder, y ajouter quelques pièces d'agrément qui n'auront pas à beaucoup près la solidité du fond, mais au moyen desquelles il gagnera en pittoresque, en originalité.

On peut supposer, par exemple, que certains produits des arts et des travaux de l'homme ont pu traverser le déluge. Josèphe et Manéthon parlent de colonnes sculptées qui ont survécu à la catastrophe. Personne, il est vrai, ne les a vues; mais ce que tout le monde connaît fort bien, et que personne n'explique, ce sont les fameuses pyramides de Memphis. Nous pourrons supposer avec assez de vraisemblance, que ces gigantesques monumens ont une origine anté-diluvienne, et voici mes raisons. 1° Il n'y a nulle part

de phénomène historique aussi frappant que le manque de renseignemens positifs sur l'époque, le but de la construction, et les auteurs de ces singuliers monumens. Dire que ce sont des tombeaux (ce qui est vrai peut-être), n'est pas une solution satisfaisante, parce qu'il reste à expliquer pourquoi une montagne de pierre recouvre quelques ossemens. L'époque en est excessivement incertaine, et le nom des fondateurs tout autant; car Manéthon les place 3000 ans avant l'époque assignée par Hérodote et Diodore, ou plutôt par les prêtres qu'ils consultaient. C'est comme si des historiens français se partageaient à l'égard de la construction d'un monument entre Henri IV et Mérovée. Or, comment imaginer que les noms des rois qui les auraient fait élever, seraient à ce point inconnus ou incertains? L'explication qu'on en donne, d'après un certain passage d'Hérodote, est une véritable niaiserie; car c'est par un pareil moyen que les bourgeois d'Ephèse rendirent plus célèbre le nom d'Erostrate. Placez avant le déluge l'érection des pyramides, tout cela cessera d'être incompréhensible. On ne peut répondre que l'incertitude sur les fondateurs est fixée par le témoignage de Manéthon, qui attribue l'érection de la grande pyramide à Souphis, premier roi de la sixième dynastie; car cela n'explique pas pourquoi les récits faits par les prêtres égyptiens à Hérodote, 200 ans avant Manéthon, et à Diodore 200 ans après, sont si éloignés de s'accorder avec l'hypothèse de Manéthon; l'objection subsiste donc dans toute sa force. On croit avoir fait une découverte décisive en lisant,

à ce qu'on prétend, le nom de *Sioupho* dans un cartouche hypogée du voisinage. Mais il est évident que, puisque les prêtres de Memphis et de Thèbes, consultés par Hérodote et Diodore, étaient si peu d'accord avec Manéthon, l'assertion de celui-ci ne représente pas une véritable tradition égyptienne, et qu'elle n'est que l'opinion particulière du prêtre de Sebennitis. Or, n'est-il pas naturel, ou tout au moins possible que cette opinion de Manéthon soit précisément fondée sur la lecture par lui faite du nom du roi Siouph sur un monument voisin de la grande pyramide? de sorte que ce serait de sa part une simple conjecture. Ainsi, je le répète, l'incertitude subsiste, et cette incertitude est complétement inexplicable, si ce n'est dans l'hypothèse anté-diluvienne. 2° Vous expliquerez par cette hypothèse le singulier passage d'Ammien-Marcellin qui, après avoir parlé des pyramides, ajoute « qu'il y a encore dans le voisinage « des conduits souterrains, où, d'après la tradition « du pays, des hommes profondément instruits dans « les mystères, en avaient autrefois gravé la représentation, pour qu'ils ne se perdissent pas *par le* « *déluge qu'ils savaient être prochain* (1). »

Voilà donc une tradition de monumens antédiluviens analogue à celle des colonnes de briques mentionnées par Josèphe et Manéthon lui-même. Ce ne sont pas, il est vrai, les pyramides elles-mêmes qui sont signalées à ce titre par le texte d'Ammien; mais

(1) Amm. Marc., l. 22, c. 15.

il suffit que le principe soit posé pour que nous puissions l'appliquer à tel ou tel monument, suivant les convenances de la critique. De plus, il faut remarquer que les cavernes souterraines auxquelles Ammien attribue cette destination semblent, dans son récit, se lier à la construction des pyramides, et être de la même époque, et que l'existence de grands souterrains sous la principale de ces pyramides, est formellement exprimée par Hérodote. Enfin, ce qui confirme merveilleusement cette hypothèse, c'est la découverte récemment faite d'immenses galeries souterraines sous la principale des pyramides de Saccarah, qui a le plus grand rapport avec celles de Gizeh. 3° Si vous placez l'origine de ces monumens en deçà du déluge, par exemple, au temps du Souphis de Manéthon, vous vous heurtez à un fait complétement inexplicable. Il n'est pas un monument égyptien de si médiocre importance qui ne soit couvert en tout ou en partie de caractères hiéroglyphiques; or il n'y a pas un seul de ces caractères dans les chambres intérieures des pyramides, ni sur les cuves de marbre qu'on y trouve, et qu'on prend pour des sarcophages, ni sur les restes de murailles de quelques temples qui en étaient voisins. Ce fait important prouve que l'écriture hiéroglyphique n'existait pas à l'époque de la construction des pyramides : il est d'ailleurs parfaitement inconciliable avec l'hypothèse que le cartouche hypogée du roi Siouph serait contemporain du monument, puisque l'écriture hiéroglyphique aurait existé par cela même, tandis que le monument n'en offre aucune

trace. Si le cartouche du roi Siouph est postérieur à la construction des pyramides memphitiques, l'induction si faible qu'on tire de la présence de ce nom sur un monument voisin, s'évanouit dès lors entièrement. Mais qu'on veuille attribuer la grande pyramide au roi Siouph ou à tout autre, on ne pourra pas nier qu'à l'époque de la construction de ces monumens l'écriture hiéroglyphique ne dût exister déjà depuis long-temps, si ces monumens sont égyptiens, car ils supposent un art et une civilisation trop avancés pour qu'il n'existât pas alors une écriture assez parfaite, et à plus forte raison un hiéroglyphisme aussi grossier qu'on voudra. Or, encore une fois, il n'y a dans les pyramides aucun caractère, tandis que tous les monumens de l'Egypte, temples, palais, tombeaux, statues, cercueils, et jusqu'aux ustensiles de ménage en sont couverts. Donc les pyramides de Gizeh ne sont pas une construction égyptienne. 4° Vous ne pouvez expliquer que dans le système antédiluvien, pourquoi l'on trouve des coquilles marines sur les pyramides, selon le témoignage de Norden. 5° Enfin on explique parfaitement dans ce système pourquoi le sol de l'Egypte est couvert de monumens de ce genre. On conçoit aisément que les premiers colons postdiluviens de l'Egypte, rencontrant ces deux ou trois grosses pyramides, en aient fait un type sacré dont ils auront multiplié les copies. De même cette montagne taillée, qu'on appelle le *Grand Sphinx*, aura été pour ainsi dire divinisée par les arts, et sera devenue le type toujours ressemblant de cette énorme multitude de

sphinx qui sont disséminés partout. Or cette dernière considération n'est pas une simple hypothèse, c'est la conséquence forcée du fait que voici. L'une des pyramides de Saccarah contient deux chambres, visitées en 1821 par le général Minutoli, et sur les murs desquelles sont tracés des caractères hiéroglyphiques, les uns en relief, les autres seulement peints en noir (1). Voilà le cachet de la construction égyptienne, mais ce cachet ne se retrouve pas sur les plus grands de ces monumens; donc ceux-ci appartiennent à un autre système, et les Egyptiens n'auront été que des copistes. On dira peut-être que l'existence de ces deux chambres, qui sont d'origine incontestablement égyptienne, prouve l'identité de la construction intérieure de cette pyramide avec celles de Gizeh, ce qui entraînerait l'identité d'origine et de but; mais comme nous savons par le témoignage de Plutarque que les Egyptiens avaient pénétré dans l'intérieur du Chéops (2), il résulte seulement de là qu'ils auront copié dans la petite pyramide de Saccarah, l'intérieur de la grande pyramide de Gizeh, pour la même raison qui les a portés à en copier la forme extérieure.

Peut-être devrait-on attribuer aussi aux hommes antédiluviens ces constructions gigantesques qu'on appelle cyclopéennes, telles que les murs de Tyrinthe et de Mycènes, les canaux souterrains de déchargement du lac Copaïs, etc.; mais ici les vraisemblances

(1) Balbi, Géogr., p. 862.
(2) Plut. de Placit. philosoph., l. 4, cap. 20.

sont beaucoup moins fortes, et j'en abandonne la discussion aux recherches des érudits.

M. V. — Vous ne me disposez pas par là, M. Bulmont, à partager votre aversion contre tous les systèmes; celui-ci achève, je vous le répète, de me mettre l'esprit en repos. Cette transmission des sciences antédiluviennes par la famille de Noé, est une théorie historique de la plus haute importance, et tellement supérieure à l'hypothèse très gratuite de la création de ces mêmes sciences par les peuples dont nous interrogeons l'histoire primitive, que toute discussion sur l'état de la civilisation qu'elles semblent exiger, se trouve devenue oiseuse et dépourvue de tout intérêt. Vos idées sur l'existence actuelle de monumens antédiluviens sont d'une originalité qui en fait le moindre mérite; car les raisons sur lesquelles vous les appuyez pour ce qui concerne les pyramides égyptiennes, les élèvent, à ce qu'il me semble, au dessus de l'ordre d'une simple conjecture. Il y a peut-être là tout une science, ou du moins une branche nouvelle et fort curieuse de la science archéologique. Mais pour revenir à notre principal objet, je reconnais que mes doutes, mes incertitudes, mes objections contre l'histoire de la Bible ne reposaient que sur des études imparfaites, ou plutôt sur de simples aperçus que je n'avais pas eu l'occasion d'approfondir. Cette occasion, vous me l'avez fournie en même temps que les moyens, et je m'en félicite bien vivement; mais il faut que vous me permettiez deux choses. Revenir à la charge, vous importuner encore de mes questions

et de mes doutes, quand j'aurai besoin de m'éclairer sur certains points de religion et de philosophie, et franchement je prévois que j'aurai beaucoup d'occasions de mettre à profit votre complaisance. En second lieu, comme je n'ai pas écouté vos leçons pour les oublier, vous me permettrez de travailler sur mes notes, et même d'en faire part au public par moi-même ou par quelqu'un de mes amis, si je parvenais à en faire une rédaction passable; ce qui m'a été si utile ne peut manquer de l'être à beaucoup d'autres, et M. Bulmont n'est pas le cousin de tout le monde.

M. B. — Je considère, capitaine, comme une conquête fort importante celle de votre assentiment sur les points qui ont fait l'objet de nos conférences. Mais si j'en suis heureux, je suis bien loin d'en tirer vanité. Si vous avez eu l'avantage de rencontrer l'occasion d'éclairer quelques uns de vos doutes, j'ai eu le bonheur de rencontrer en vous le phénomène assez rare d'un cœur droit et d'un esprit juste tout ensemble. Si vous avez cédé avec tant de franchise aux lumières qui ont jailli de la discussion, c'est que votre esprit était disposé à recevoir cette lumière, parce qu'il la cherchait sincèrement, et non à disputer dans le seul but de défendre vos opinions. Je vous ai fourni l'occasion de réfléchir; je vous ai livré des matériaux d'examen sur des sujets neufs pour vous; mais ces réflexions eussent été spontanées de votre part; ces matériaux vous les eussiez exploités de même, si l'occasion s'en fût offerte à vous dans d'autres circonstances, ou sous une autre forme. Avec un esprit moins droit, et une conscience

moins pure, c'est-à-dire, avec les conditions ordinaires de la discussion dans le monde, vous pouviez facilement éterniser celle-ci, ou plutôt, nous empêcher de faire un seul pas en avant sur ce terrain. Mais j'avais affaire à un esprit sage, et c'est parce que je l'avais pressenti que j'ai engagé la discussion. Mais je vous recommande, en terminant, cette remarque. Chaque jour peut soulever contre le christianisme une objection nouvelle et imprévue dont la solution n'apparaîtra pas d'abord. Qu'importe cela? n'est-ce pas le sort de beaucoup de vérités incontestables? Il faut se dire que l'avenir peut déchirer bien des voiles, et que le soleil se cache quelquefois long-temps derrière un ciel brumeux. Au reste vous ne doutez pas du plaisir avec lequel je continuerai nos communications philosophiques, et la matière ne nous manquera pas si vous voulez parcourir tout entier ce vaste tableau dont nous n'avons exploité qu'un petit coin. Mais je crois aussi que vous vérifierez de plus en plus ce mot d'un penseur célèbre : Un peu de philosophie et de science nous écarte de la religion; plus de science et de philosophie nous y ramène.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google